This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Über dieses Buch

Dies ist ein digitales Exemplar eines Buches, das seit Generationen in den Regalen der Bibliotheken aufbewahrt wurde, bevor es von Google im Rahmen eines Projekts, mit dem die Bücher dieser Welt online verfügbar gemacht werden sollen, sorgfältig gescannt wurde.

Das Buch hat das Urheberrecht überdauert und kann nun öffentlich zugänglich gemacht werden. Ein öffentlich zugängliches Buch ist ein Buch, das niemals Urheberrechten unterlag oder bei dem die Schutzfrist des Urheberrechts abgelaufen ist. Ob ein Buch öffentlich zugänglich ist, kann von Land zu Land unterschiedlich sein. Öffentlich zugängliche Bücher sind unser Tor zur Vergangenheit und stellen ein geschichtliches, kulturelles und wissenschaftliches Vermögen dar, das häufig nur schwierig zu entdecken ist.

Gebrauchsspuren, Anmerkungen und andere Randbemerkungen, die im Originalband enthalten sind, finden sich auch in dieser Datei – eine Erinnerung an die lange Reise, die das Buch vom Verleger zu einer Bibliothek und weiter zu Ihnen hinter sich gebracht hat.

Nutzungsrichtlinien

Google ist stolz, mit Bibliotheken in partnerschaftlicher Zusammenarbeit öffentlich zugängliches Material zu digitalisieren und einer breiten Masse zugänglich zu machen. Öffentlich zugängliche Bücher gehören der Öffentlichkeit, und wir sind nur ihre Hüter. Nichtsdestotrotz ist diese Arbeit kostspielig. Um diese Ressource weiterhin zur Verfügung stellen zu können, haben wir Schritte unternommen, um den Missbrauch durch kommerzielle Parteien zu verhindern. Dazu gehören technische Einschränkungen für automatisierte Abfragen.

Wir bitten Sie um Einhaltung folgender Richtlinien:

+ *Nutzung der Dateien zu nichtkommerziellen Zwecken* Wir haben Google Buchsuche für Endanwender konzipiert und möchten, dass Sie diese Dateien nur für persönliche, nichtkommerzielle Zwecke verwenden.

+ *Keine automatisierten Abfragen* Senden Sie keine automatisierten Abfragen irgendwelcher Art an das Google-System. Wenn Sie Recherchen über maschinelle Übersetzung, optische Zeichenerkennung oder andere Bereiche durchführen, in denen der Zugang zu Text in großen Mengen nützlich ist, wenden Sie sich bitte an uns. Wir fördern die Nutzung des öffentlich zugänglichen Materials für diese Zwecke und können Ihnen unter Umständen helfen.

+ *Beibehaltung von Google-Markenelementen* Das "Wasserzeichen" von Google, das Sie in jeder Datei finden, ist wichtig zur Information über dieses Projekt und hilft den Anwendern weiteres Material über Google Buchsuche zu finden. Bitte entfernen Sie das Wasserzeichen nicht.

+ *Bewegen Sie sich innerhalb der Legalität* Unabhängig von Ihrem Verwendungszweck müssen Sie sich Ihrer Verantwortung bewusst sein, sicherzustellen, dass Ihre Nutzung legal ist. Gehen Sie nicht davon aus, dass ein Buch, das nach unserem Dafürhalten für Nutzer in den USA öffentlich zugänglich ist, auch für Nutzer in anderen Ländern öffentlich zugänglich ist. Ob ein Buch noch dem Urheberrecht unterliegt, ist von Land zu Land verschieden. Wir können keine Beratung leisten, ob eine bestimmte Nutzung eines bestimmten Buches gesetzlich zulässig ist. Gehen Sie nicht davon aus, dass das Erscheinen eines Buchs in Google Buchsuche bedeutet, dass es in jeder Form und überall auf der Welt verwendet werden kann. Eine Urheberrechtsverletzung kann schwerwiegende Folgen haben.

Über Google Buchsuche

Das Ziel von Google besteht darin, die weltweiten Informationen zu organisieren und allgemein nutzbar und zugänglich zu machen. Google Buchsuche hilft Lesern dabei, die Bücher dieser Welt zu entdecken, und unterstützt Autoren und Verleger dabei, neue Zielgruppen zu erreichen. Den gesamten Buchtext können Sie im Internet unter `http://books.google.com` durchsuchen.

✓ 40. m. 11.

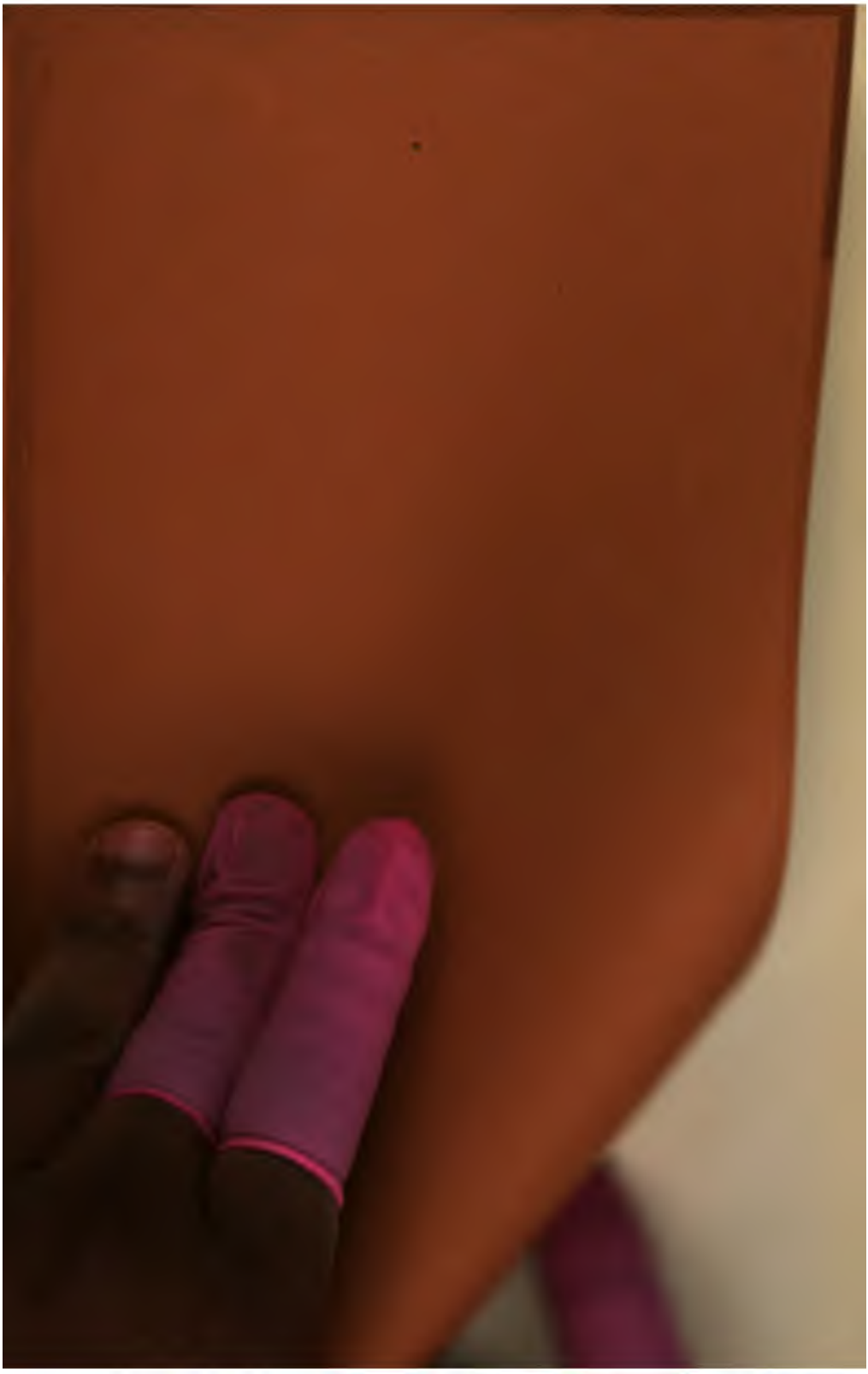

LEOPOLD II., FRANZ II.

UND

CATHARINA.

IHRE CORRESPONDENZ.

40. m. 11.

LEOPOLD II., FRANZ II.

UND

CATHARINA.

IHRE CORRESPONDENZ.

LEOPOLD II., FRANZ II.

UND

CATHARINA.

IHRE CORRESPONDENZ

NEBST EINER EINLEITUNG:

ZUR GESCHICHTE DER POLITIK LEOPOLD'S II.

HERAUSGEGEBEN

VON

ADOLF BEER.

LEIPZIG

VERLAG VON DUNCKER & HUMBLOT

1874.

40. m. 11

Alle Rechte vorbehalten.

Die Verlagshandlung.

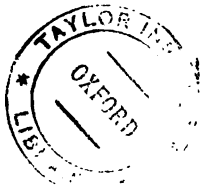

VORREDE.

Die Politik Leopolds ist in neuester Zeit vielfach Gegenstand eingehender Untersuchung gewesen. Häusser, Sybel und Herrmann haben sich mit besonderer Vorliebe mit dem Manne beschäftigt, der während einer kurzen Regierung einen vielfach bestimmenden Einfluss auf den Gang der Ereignisse ausübte und insbesondere sich das Verdienst erwarb, die Monarchie aus einem chaotischen Wirrwarr herausgeführt und zur Consolidirung des Staates beigetragen zu haben. Dennoch scheint es mir, dass noch viele Punkte unaufgehellt geblieben sind. Häusser und Herrmann waren nicht in der Lage österreichisches Quellenmaterial zu benutzen, und die anderen Archive gestatteten doch nur mehr oder minder begründete Hypothesen zur Beurtheilung des gesammten Ganges der österreichischen Politik. So lange die Schätze des österreichischen Archivs nicht vollständig zur Benutzung herangezogen werden konnten, war es auch nicht leicht möglich zu einem bündigen, abschliessenden Urtheile zu gelangen.

Das Sammelwerk *Vivenot's:* Quellen zur Geschichte der deutschen Kaiserpolitik Oesterreichs (Wien 1873), beschäftigt sich in seinem ersten Bande ausschliesslich mit Leopold und seiner Zeit. Allein so umfangreich auch das Buch geworden ist: das Material zur Erhellung der Leopoldinischen Politik enthält es doch nicht vollständig. Meine Studien im kaiserlichen Staatsarchiv, die sich fast auf das

ganze 18. Jahrhundert erstreckten, führten mir eine Reihe von Aktenstücken zu, deren Abdruck ich bei Vivenot vermisste. Nicht bloss der Schriftwechsel der Staatskanzlei mit den Gesandtschaften zu Berlin und Petersburg ist nicht vollständig wiedergegeben, sondern es fehlen auch noch Aktenstücke belangreicher Natur, als Verträge, Briefe etc. Die Correspondenz Leopolds mit Catharina ist nur mit einer Minderzahl von Briefen vertreten. Zwar haben die zwischen Leopold und Catharina II. gewechselten Briefe nicht jene Wichtigkeit für die Kenntniss der Zeitgeschichte wie jene seiner Vorgänger, aber sie liefern doch einen Beitrag zur genaueren Kenntniss der Leopoldinischen Politik.

Ueber die französische Politik Leopolds hat Sybel unstreitig das entscheidende Wort gesprochen, nachdem schon Häusser im Grossen und Ganzen die richtigen Gesichtspunkte hervorgehoben. Aber es ist und bleibt Sybel's Verdienst, besonders in seinen polemischen Schriften gegen Herrmann, die Einzelheiten genauer erörtert zu haben.

Dagegen ist die Auffassung von Sybels über die polnische Politik Leopolds unhaltbar, und ebenso scheint mir seine Darstellung über die Stellung Oesterreichs zu Russland und die Beziehungen zu Preussen nicht vollkommen begründet. In einer kleinen Arbeit, die im 27. Bande der historischen Zeitschrift ihren Platz gefunden, habe ich es versucht die Streitfrage über die Betheiligung Leopold's an der polnischen Revolution zu entscheiden, zu einer genaueren Analyse der gesammten Politik des Kaisers reichten meine damaligen Studien noch nicht aus.

Irre ich nicht, so muss der Gesammtcharakter der politischen Bestrebungen Leopolds nach sorgfältiger Durchforschung des Wiener Archivs denn doch eine Modification der bisherigen Auffassung zur Folge haben. Man

muthet ihm viel zu viel Geriebenheit und Gewundenheit zu und hält dafür, dass er von machiavellistischen Grundsätzen durchtränkt war, während höchstens von Feinheit und Klugheit die Rede sein könnte, und der ganze Charakter seiner Politik den Stempel einer überraschenden Einfachheit an sich trägt.

Die nachfolgende Studie beschäftigt sich blos mit der äusseren Politik Leopolds. Die Veröffentlichung des Briefwechsels zwischen dem Kaiser und der russischen Czarin, sowie die im Anhange aufgenommenen Documente sollen das schon vorliegende Material über diese Zeit vervollständigen. Bezüglich der inneren Politik hoffe ich in einem grösseren Werke, dessen Erscheinen allerdings nicht unmittelbar bevorsteht, dem Kaiser gerecht zu werden.

Ischl, am 31. August 1873.

Adolf Beer.

Inhalts-Verzeichniss.

Seite.

Vorrede . . . . . V—VII

Zur Geschichte der Politik Leopold's II. . . . . 1—120

Briefwechsel zwischen Leopold II., Franz II. und Catharina . . . . 121—205

I. Leopold II. an Catharina 30. März 1790. Freundschaftsversicherung. — Nothwendigkeit, den Krieg mit der Pforte zu beenden . . . . . 123—125

II. Leopold II. an Catharina 1. May 1790. Versuche Oesterreich und Russland zu trennen. — Nothwendigkeit des Friedens. — Die Vergrösserung Preussens in Polen . . . . . 126—127

III. Leopold II. an Catharina 13. Juli 1790. Verhandlungen mit Preussen über die Abtretung eines Theils von Galicien . . 128—129

IV. Catharina an Leopold 31. Juli 1790. Ueber die von Leopold eröffneten Verhandlungen zu Reichenbach . . . . . 130—131

V. Leopold an Catharina 6. August 1790. Anzeige von dem Abschluss der Verhandlungen . . . . . 132—133

VI. Catharina an Leopold 12. August 1790. Anzeige von dem geschlossenen Frieden mit Schweden. 134

VII. Leopold an Catharina 19. Sept. 1790. Glückwunsch zum Frieden mit Schweden. — Wunsch eines raschen Friedens mit der Pforte 135—136

VIII. Leopold an Catharina 29. December 1790. Wiedererlangung Belgiens. — Verschiedenheit der Lage Oesterreichs und Russlands 137—138

IX. Leopold an Catharina 9. Februar 1791. Sendung Bischofwerders nach Wien . . . . . 139—140

X. Catharina an Leopold 10. März 1791. Dank für die nicht erfolgte Rückerstattung der Wallachei an die Pforte. — Hoffnung auf Unterstützung von Seiten Oesterreichs: wenn der Friede nicht zu Stande kommen sollte . . . . . 141—142

XI. Leopold an Catharina 12. März 1791. Freude über die Einnahme Ismail's. 143

XII. Catharina an Leopold 15. April 1791. Dank für seinen Glückwunsch. — Ordensauszeichnung des Prinzen Karl de Ligne und Entzenbergs. — Scheitern der Friedensversuche. — Reclamirung der Hilfe Oesterreichs . . . . . 144—145

Seite.

XIII. Leopold an Catharina 18. Juni 1791. Haltung gegen Preussen und England. — Hinausschieben des Friedensschlusses mit der Pforte aus Rücksicht auf Russland . . . . . 146—148

XIV. Catharina an Leopold 11. August 1791. Verhaftung des Königs von Frankreich. — Zustimmung zu einem Concert der europäischen Mächte . . . . . 149—150

XV. Leopold an Catharina 13. August 1791. Friede mit der Pforte. — Französische Angelegenheiten. . . . . 151—152

XVI. Leopold an Catharina 9. Sept. 1791. — Pforte — Frankreich — Zusammenkunft in Pillnitz . . . . . 153—154

XVII. Leopold an Catharina 13. Sept. 1791. Französ. Angelegenheiten 155

XVIII. Catharina an Leopold 29. Sept. 1791. Friede mit der Pforte. — Frankreich. — Uebersendung eines Briefes an Friedrich Wilhelm II. — Nothwendigkeit eines Concerts der europäischen Mächte . . . . . 156—159

XIX. Leopold an Catharina 12. Nov. 1791. Sein Verhalten gegen Ludwig XVI. — Ueber den Tod Potemkin's. . . . . 160—16

XX. Leopold an Catharina Januar 1792. Glückwunsch zum definitiven Friedensschlusse mit der Pforte. — Französische Angelegenheiten . . . . . 162—163

XXI. Leopold an Catharina Januar 1792. Französ. Angelegenheiten 164

XXII. Catharina an Leopold 13. Januar 1792. Friede mit der Pforte 165—166

XXIII—XL. Briefe zwischen Franz II. und Catharina . . . . . 167—205

Analekten . . . . . 207—259

A. Aus der Correspondenz Leopold's II. mit Christine . . . . 207—223

B. Oesterreich u. Preussen . . . . . 224—239

C. Zur polnischen Politik Oesterreichs . . . . . 240—251

D. Ueber die Revolution vom 3. Mai 1791 . . . . . 252—259

ZUR GESCHICHTE

DER

POLITIK LEOPOLD'S II.

I.

Leopold II. fand bei seinem Regierungsantritt die Monarchie in einem trostlosen Zustande. Der Kampf mit der Pforte nahm die militärischen Kräfte des Staates in Anspruch; von Preussen drohte die Gefahr eines neuen Krieges, Belgien war im vollsten Aufstande, in Ungarn hatte die Unzufriedenheit einen hohen Grad erreicht, und es bedurfte nur eines kleinen Anstosses, um eine Erhebung zu bewerkstelligen; endlich zeigte sich auch in den deutschslavischen Provinzen eine Erregung der Gemüther.

Leopold war schon vor dem Ableben seines Bruders über jene Grundsätze im Klaren, an denen er später nach seiner Thronbesteigung unverbrüchlich festhielt. Die Erneuerung der Allianz mit Russland im Jahre 1789 hatte er unbedingt gebilligt; allein er war, wie es scheint mit dem ganzen Inhalte der von Oesterreich eingegangenen Verbindlichkeiten nicht bekannt: er würde wohl schwerlich seine Zustimmung gegeben haben, dass Oesterreich die Verpflichtung übernahm, Russland mit der gesammten militärischen Macht zu unterstützen. Seine Politik war eine friedliche; „jeder Krieg", schrieb er an seine Schwester, „der nicht die eigene Vertheidigung bezweckt, ist nicht nothwendig, sondern ein Ruin und ein Unglück für das Land." Schon Anfangs 1789 hielt er es für wünschenswerth, dass der Friede baldmöglichst hergestellt würde, und er bezeichnete es geradezu als eine Calamität, wenn Oesterreich gleichzeitig in einen Krieg mit Preussen oder Polen verwickelt werden sollte.

Ranke hat in seinem Buche: die „deutschen Mächte und der Fürstenbund", die beiden Brüder Joseph und Leopold ganz richtig charakterisirt, wenn er hervorhebt, dass sie wie die meisten Zeitgenossen einem System von Gedanken anhingen, welches man als das liberale bezeichnete, aber, fügt er hinzu, der Liberalismus Josefs war von einer politisch-imperialistischen Natur, der Liberalismus Leopolds hatte eine constitutionelle Färbung und war selbst mit den ständischen Verfassungen vereinbar.

Es ist ein Glück, schreibt Leopold an seine Schwester Christine, wenn ein Land Stände und eine Constitution besitzt, an welchen das Volk hängt. In einem solchen Lande bestehen zwischen Herrscher und Volk gegenseitige Verbindlichkeiten, die nur durch Uebereinkommen abgeändert werden können. Und ganz im Gegensatze zu Josef ist er der Ansicht, dass es nicht wohlgethan sei, die Leute mit Gewalt zum Guten zu zwingen, wenn sie von der Zweckmässigkeit neuer Institutionen sich nicht überzeugen können. Denn mit Gewalt könne man wohl sich Gemüther und Geister entfremden, niemals aber auf die herrschenden Ansichten einen umstimmenden Einfluss ausüben.

Ueber die Richtung seiner Politik hatte sich Leopold schon vor seiner Thronbesteigung jene Gesichtspunkte zurechtgelegt, an denen er während seiner Regierung unverbrüchlich festhielt. Es war keine blosse Phrase, wenn er noch während seiner Anwesenheit in Florenz, nachdem er die Kunde von dem Ableben seines Bruders erhalten hatte, dem englischen Gesandten erklärte, dass er auf die Wiederherstellung der Ruhe sein Hauptaugenmerk richten werde.

Allein in dieser Beziehung befand sich Leopold im Gegensatze zu dem Staatskanzler Kaunitz, der den Krieg gegen die Pforte mit möglichstem Nachdrucke fortgesetzt

und Preussen durch die energischesten Demonstrationen im Zaume gehalten wissen wollte*). Und doch musste Leopold es mit diesem Manne versuchen, der in seinem Hasse gegen den Nachbarstaat alt geworden war. An eine Entfernung des Fürsten Kaunitz war nicht zu denken. Mit dem Gange der Geschäfte seit nahe einem halben Jahrhundert vertraut, würde er unter den damaligen Staatsmännern Oesterreichs von schlechterdings Niemanden zu ersetzen gewesen sein. Mercy, der einzige, der etwa in Betracht kommen konnte, hatte zwar eine bedeutende diplomatische Thätigkeit hinter sich, aber mit den Verhältnissen Oesterreichs war er ganz unbekannt. Und ein anderes Talent, welches damals heranreifte, Graf Stadion, war bisher bloss in untergeordneten Stellungen verwendet worden. Dass Leopold nicht zu dem Vicekanzler Philipp Cobenzl oder zu dem Grafen Colloredo griff und es vorzog, sich mit dem bewährten Diener seiner Mutter und seines Bruders zurechtzufinden, macht seinem Scharfsinn alle Ehre

Schon nach den ersten Wochen war sich Kaunitz darüber klar, dass seine Ansichten von jenen des neuen Regenten vielfach differirten, und diese Ueberzeugung war auch die Ursache seiner Bitte um Enthebung von dem mehrere Jahrzehnte hindurch bekleideten Posten, eines Wunsches, dem Leopold nicht willfahrte, indem er den greisen Staatskanzler bitten liess, sein Demissionsgesuch zurückzunehmen**).

In einem wesentlichen Punkte sah sich Leopold ohnehin in Uebereinstimmung mit Kaunitz, nämlich darin, dass das gegenwärtige politische System, welches in der Aufrechterhaltung der Allianzen mit Frankreich und Russ-

*) Vergl. Kaunitz an Leopold 16. März 1790 bei Beer: Josef II., Leopold II., und Kaunitz Wien 1873 S. 361.

**) Das Bittgesuch vom 26. April 1790 bei Beer a. a. O. S. 366.

land mündete, unverrückt beizubehalten sei*), und nur darin unterschied er sich von dem Staatskanzler, dass er um jeden Preis einen Bruch mit Preussen vermieden wissen wollte. Dies war und blieb der Kern der Politik Leopold's.

Wie die Dinge lagen, schien eine Vereinbarung dieser Grundsätze fast unmöglich. Zunächt nahm Preussen die Aufmerksamkeit und Thätigkeit des Monarchen in Anspruch.

Die Beziehungen der österreichischen Monarchie zu dem Nachbarstaate hatten sich mit dem Ableben Friedrich's II. nicht gebessert: nach wie vor standen sich die beiden Staaten in offener und geheimer Fehde gegenüber. Wohl hatte man in Wien eine Zeit lang der Hoffnung gelebt, dass ein Regierungswechsel in Preussen auch einen Umschwung in politischer Beziehung zur Folge haben werde, und schon seit Jahren hatte man es sich angelegen sein lassen, den künftigen Thronfolger in Preussen von dem von seinem grossen Oheim befolgten politischen System abzubringen und ihm eine andere Auffassung über das Verhältniss der beiden Staaten zu einander beizubringen. Eine Reihe vertrauter Männer in der Umgebung Friedrich Wilhelm's war in diesem Sinne thätig, und die nach Wien gelangenden Berichte schienen darüber keinen Zweifel zu lassen, dass der Kronprinz nicht die Pfade seines Vor-

*) Leopold an Mercy 16. April 1790. W. A.

Je fais, comme vous pensez bien, tout ce que prudence humaine peut imaginer pour tirer la Monarchie de la situation critique, dans laquelle elle se trouve, et remettre, s'il se peut, le batiment à flot, et si je ne réussis pas, vous pourrez en conclure, que c'étoit la chose impossible, plus ou moins j'ose m'en flatter cependant.

J'espère entre autre d'avoir convaincu celui, qui doit l'être de l'utilité et même de la necessité de persister dans le systeme politique de ces deux alliances, qui ont un merite d'autant plus essentiel, que bien loin d'exclure aucune autre de ce genre, elles peuvent en retirer de très grandes avantages toutes les deux, et celle de la France en particulier dans son état de nullité actuelle.

gängers wandeln werde. Man wurde in dieser Auffassung um so mehr bestärkt, als man bei verschiedenen Gelegenheiten sich ihm gefällig erwiesen und ihn namentlich aus grossen Geldverlegenheiten durch Vorschüsse und Bürgschaften bei Anleihen befreit hatte. In Wien wurde die Erspriesslichkeit, den alten Streit ruhen zu lassen, wenigstens von Josef tief gefühlt, und auch in Berlin war bei dem neuen Monarchen, wie es scheint, die Neigung vorhanden, die Beziehungen zu dem Donaustaate freundlicher zu gestalten. Es ist möglich, sogar wahrscheinlich, dass es den beiden Herrschern gelungen wäre, eine Verständigung anzubahnen; aber in Wien und in Berlin standen zwei Männer an der Spitze der Geschäfte, die durch Geist, Naturanlage und Grundsätze geschworene Gegner waren. Zwischen Friedrich Wilhelm II. und Josef II. war eine Beilegung des bisherigen Gegensatzes möglich: Kaunitz und Herzberg konnten nie dazu gelangen, freundlichere Beziehungen zwischen den beiden Nachbarstaaten herbeiführen zu helfen. Es galt als ein unantastbares Axiom des österreichischen Staatskanzlers, welches er in seinen verschiedenen Depeschen in den mannigfachsten Tonarten wiederholte, dass die Politik des Berliner Hofes unausgesetzt von Hass und Eifersucht gegen Oesterreich geleitet werde und eigentlich dahin abziele, überall Misstrauen gegen den Donaustaat zu erwecken. Zwar gebe man sich in Berlin den Anschein grosser Friedfertigkeit und bemühe sich, jeden Verdacht zu beseitigen, als habe man kriegerische Absichten; aber gleichwohl stehe so viel fest, wenn Oesterreich mit irgend einer Macht in ernsthafte Irrungen verwickelt werden sollte, so dürfte man es schwerlich verabsäumen, diese Gelegenheit zu benutzen und im Trüben zu fischen. Das Selbsterhaltungsprincip spielte bei dem Beharren in diesen Grundsätzen eine grosse Rolle. Kaunitz wenigstens hielt daran

fest, dass Preussen für die Monarchie der gefährlichste Gegner sei. Man war in Wien im Grossen und Ganzen über die Thätigkeit der preussischen Minister an den verschiedenen Höfen gut unterrichtet und suchte dieselbe natürlich auf jede mögliche Weise zu kreuzen. Man war in vielfacher Beziehung in der Lage gewesen, Einblicke in das Wesen und den Charakter des Nachfolgers Friedrich's des Grossen zu thun, und erörterte deshalb die Frage, ob und wie weit es zu erwarten sei, dass unter der Regierung desselben eine von allen Seiten so künstlich zusammengesetzte, im Grunde überspannte, nur durch die genaueste Sparsamkeit, strengste Ordnung und grösste Activität aufrecht zu erhaltende Maschine', wie die preussische Staatsverfassung es sei, mehr oder weniger abnehmen, lockerer werden und in Verfall kommen werde. Deshalb gebe es keinen besseren Weg, als ein friedfertiges, von allen bedenklichen und Aufsicht erregenden Maassnahmen entferntes System zu befolgen, welches bei dem Könige keinerlei Sorge erwecke, ihn in 'eine unbekümmerte Gemüthsruhe setze, folglich die Frucht im Reifwerden nicht hindere*).

Als die Dinge in Belgien eine ernste Wendung zu nehmen, schienen, ging man in Wien von der Annahme aus, dass Preussen wohl Neigung und Lust haben dürfe, im Geheimen zur Steigerung der Gährung beizutragen; aber man glaubte dass selbst in dem äussersten Falle „der Scandal einer offenbaren Theilnahme Preussens nicht zu besorgen sei."

Im August 1787 berichtete Reuss, dass man in Berlin den Wunsch ausgesprochen, eine Zusammenkunft zwischen dem Kaiser und dem Könige von Preussen zu veranstalten. Hiermit, meinte Kaunitz, beabsichtige man nur, in Europa, besonders in Paris, grosses Aufsehen zu erregen, Misstrauen

*) 16. Juli 1787 an Reuss.

gegen Oesterreich hervorzurufen, um Frankreich von der österreichischen Allianz abzuziehen. Und um dem österreichischen Gesandten in Berlin, der den Freundschaftsversicherungen der preussischen Staatsmänner momentan grossen Glauben beizumessen schien, diese vertrauensvolle Stimmung zu benehmen, entwarf man ihm ein Bild der preussischen Politik, die überall ihre Spitze gegen Oesterreich wende. „In Italien", heisst es in einer Depesche vom 23. August 1787, „reist Marquis Luchesini von Hof zu Hof als preussischer Emissär, um gegen den Kaiser alle nur möglichen Gehässigkeiten auszustreuen; selbst in der Schweiz und in Spanien fehlt es nicht an widrigen Machinationen. In Deutschland werden die Feindseligkeiten auf den höchsten Grad getrieben. In Mainz ist der Vereinigungspunkt aller preussischen Ränke. In München wird von dem Gesandten Himmel und Erde in Bewegung gesetzt, um Bayern zum Beitritt zur Ligue zu bestimmen; bei allen, selbst den unbedeutendsten, geistlichen und weltlichen Reichsständen wird gleichsam auf eine fortwährende Jagd ausgegangen, sie in das Netz zu ziehen; jede Veranlassung wird sorgfältig benutzt, gleichsam bei den Haaren herbeigezogen, und manche selbst erdichtet, die Oesterreich auf irgend eine Art verdächtig und gehässig machen kann." Diese Darstellung sollte den österreichischen Gesandten überzeugen, wie viel Grund Oesterreich habe, auf seiner Hut zu sein, und wie sehr die Sprache des einen oder andern Ministers mit diesen Thatsachen im grellsten Widerspruche stehe, indem man in Berlin unausgesetzt dahin arbeite, wenn es möglich sei, ganz Europa gegen Oesterreich in Harnisch zu bringen.

Nach Erlass der Kriegserklärung Russlands gegen die Pforte erhielt Fürst Reuss den Auftrag, die Gesinnungen des preussischen Hofes zu erforschen, für den Fall, dass Oesterreich seinen tractatmässigen Verpflichtungen gegen

den Petersburger Hof nachkommen würde. Natürlich war er angewiesen, das Vorgehen der Pforte als ein höchst ärgerliches Betragen zu bezeichnen. Sie sei der offenbare Friedensstörer und Angreifer; Russland führe nur einen gerechten Vertheidigungskrieg und sei daher berechtigt, auf Grundlage seines Vertrages mit Oesterreich die Unterstützung desselben anzurufen, welche man nicht verweigern könne, wenn nicht alle Allianztractate ein blosses Spiel sein sollen. Wenn nun Oesterreich durch Erfüllung jener bundesmässigen Pflichten nichts anderes thue, als was jeder Hof nach den strengsten Regeln der Ehre und des guten Glaubens in demselben Falle thäte, so werde es doch gleichzeitig bemüht sein, dem Kriege ein baldiges Ende zu bereiten, indem alle Eroberungen, die es machen könnte, zur wirklichen Stärkung der Monarchie nicht beitragen würden. Man glaube durch die freundschaftliche und rücksichtsvolle Haltung in den holländischen Angelegenheiten thätige Beweise von der in Wien herrschenden Ueberzeugung gegeben zu haben, dass beide Höfe keineswegs dazu bestimmt seien, bei jeder Gelegenheit sich hinderlich zu sein und Lanzen mit einander zu brechen; „die gegenwärtigen Umstände bezüglich der Pforte", hiess es am Schlusse der Depesche, „werden zum Probirstein dienen, ob der Berliner Hof von ähnlichen Gesinnungen beseelt ist, und ob seine bisherigen freundschaftlichen Gesinnungen nicht in leeren Worten bestehen*)."

Als sich Oesterreich anschickte, den Krieg gegen die Pforte mit Energie zu führen, war man in Wien der Ansicht, dass man sich in Berlin nicht leicht entschliessen würde, eine Diversion gegen die beiden Kaiserhöfe zu unternehmen und dieselben gemeinschaftlich oder Oester-

*) 17. Oct. 1787. an Reuss. W. A.

reich allein anzugreifen. Was aber direct nicht geschehen könne, beabsichtige man auf indirectem Wege zu thun. Der Herzbergische Plan, die Pforte zur Abtretung einiger Gebiete an Oesterreich und Russland zu bestimmen, wogegen ersteres Galizien den Polen zurückstellen und Preussen Danzig und Thorn nebst Posen und Kalisch erhalten sollte, war in Wien schon Ende 1787 bekannt. Kaunitz nannte den Gedanken einen abenteuerlichen: die Pforte werde sich zu Abtretungen nicht herbeilassen. Auch verstand es sich von selbst, dass seiner Meinung nach der Vortheil ausschliesslich auf preussischer Seite lag. Mehr denn je wurde er in seiner Ansicht bestärkt, dass die preussische Politik einzig und allein im Trüben fischen wolle. Vorläufig machte man sich auch keine Sorgen; mit ruhiger Gleichgültigkeit sah man den Dingen entgegen. Viel bedenklicher erschien dem Staatskanzler die Thätigkeit, welche Herzberg in Warschau entwickelte; denn er nahm an, dass der preussische Minister die Absicht habe, sich zur Ausführung seines Planes einen schicklichen Anlass zu verschaffen, und eine etwaige Gährung in Polen nur nutzen wolle, um auf die eine oder andere Art eine wirksamere Rolle zu spielen. Auch werde von Seiten Preussens dahin gearbeitet, den Zunder möglichst anzufachen und zu verbreiten; es erlange dadurch die Handhabe, die Verwirrung in der Republik entweder zu eigener Vergrösserung zu benutzen, ohne dass man dies zu hindern im Stande sei, oder aber die Verwickelung der Umstände zur Theilnahme an dem gegenwärtigen Kriege wenigstens durch eine bewaffnete Mediation ausbeuten zu können*).

Nach Ende 1788 befürchtete man nicht, dass es Preussen gelingen werde, irgend welche belangreiche Schwierigkeiten zu machen. Das ganze Gebahren Preussens beruht nicht

*) 27. Sept. 1788 an Reuss. W. A.

auf gesunden politischen Grundsätzen, sagte man sich in Wien. Eine lärmende und unbestimmte Geschäftigkeit, schrieb Kaunitz an Reuss, überspannte Begriffe von eigener Macht und Klugheit, eine grenzenlose Begierde, Aufsehen zu erregen, die aber bloss das Vergnügen, eine schmeichelhafte Rolle zu spielen, wenn sie auch zu nichts führe, befriedige, seien die Triebfedern, welche die Politik der gegenwärtigen preussischen Regierung immer mehr zu beseelen scheinen; dieser glücklichen Stimmung habe man die vollkommene Entzweiung Preussens und Frankreichs zu danken; auch lasse sich nunmehr mit Grund erwarten, dass der Berliner Hof sich durch sein dermaliges, gegen Russland so gehässiges Vorgehen nicht bloss die Erbitterung der Czarin, sondern auch des Thronfolgers, mit dem er bisher in vertrauten Beziehungen gestanden, zuziehen werde, man daher hoffen könne, in Ansehung des zweiten Alliirten Oesterreichs die Freundschaftsbande durch das eigene Zuthun des Feindes verstärkt und für die Zukunft gesichert zu sehen. Der Herzbergische Plan habe die für Oesterreich erspriessliche Wirkung gehabt, dass sich das Berliner Cabinet in den letzten Monaten, während des ganzen Feldzuges, mit eitlen Hirngespinnsten beschäftigte, welche schon an und für sich selbst mit dem Stempel der Unausführbarkeit behaftet waren, so dass man den preussischen Bemühungen zur Verwirklichung derselben nicht allein ruhig zusehen könnte, sondern auch alle Ursache hätte, vergnügt zu sein, die Geschäftigkeit Preussens durch so chimärische Plane von Ergreifung wirksamer Massregeln abgehalten zu wissen. Man habe nur den Wunsch, dass es in seinen Illusionen beharren und nicht durch die mittlerweile eingetretenen oder künftighin eintretenden Ereignisse auf besser combinirte Entwürfe verfallen möge*).

*) 6. Nov. 1788 an Reuss. W. A.

Diese zuversichtliche Stimmung wich bald einer anderen Auffassung der Situation, die sich im Laufe des Jahres 1789 immer schärfer zuspitzte. Man war in Wien von den Erfolgen der preussischen Bestrebungen in Constantinopel ziemlich gut unterrichtet und schlug die drohende Gefahr nicht gering an, wenn es dem Berliner Hofe gelingen sollte, mit der Pforte das Offensivbündniss zu Stande zu bringen und Polen zum Beitritt zu bewegen.

Die Rücksicht auf Preussen bewerkstelligte einzig und allein die Erneuerung des Vertrages mit Russland, der am 4. Juni 1789 ablief. Und wenn der Staatskanzler auch billig genug war, das Geständniss abzulegen, dass bisher die Allianz den Bundesgenossen grösseren Vortheil gebracht, so sucht er die Erklärung nicht in dem System als solchem, sondern in anderen Ursachen. Das Hauptgewicht legte er indess nicht auf die Vortheile, die Oesterreich erwuchsen, sondern auf die Nachtheile, die unmittelbar sich geltend machen würden, wenn die Erneuerung der Allianz nicht stattfände. Wie die Dinge damals lagen, stand Oesterreich im Falle einer Auflösung des Bündnisses mit der Czarin ganz isolirt, da Frankreich mit der Schlichtung seiner inneren Wirren beschäftigt war. Auch Leopold, dem der Kaiser die Angelegenheit vorlegte, sprach sich, wie erwähnt, für die Erneuerung aus und stimmte den von dem Staatskanzler auseinandergesetzten Gründen vollständig bei*).

Seit Ende 1789 trat die Eventualität eines Krieges mit Preussen in den Vordergrund; die in Wien einlaufenden Nachrichten liessen über die Bestrebungen der Berliner Regierung in Constantinopel und Warschau keinen Zweifel übrig. Einerseits erhielt Kaunitz dadurch neue Argumente, um in Petersburg zum Frieden zu mahnen; andererseits quälte

*) Vergl. Beer: Josef, Leopold und Kaunitz S. XIII.

ihn der Gedanke, dass Russland auf den „unzeitigen Antrag" verfallen könnte, Preussen eine Vergrösserung in Polen zu Theil werden zu lassen; denn wenn es aufs äusserste ankommen sollte und weder ein gemeinsamer Friede noch ein Specialabkommen Oesterreichs mit der Pforte möglich wäre, und schlechterdings keine andere Wahl übrig bliebe, als entweder einer Vergrösserung Preussens die Hände zu bieten, oder aber gegen dasselbe und gleichzeitig gegen die Pforte den Krieg führen zu müssen, so wäre das erstere als ein nothgedrungenes geringeres Uebel vorzuziehen. So lange aber noch irgend eine Hoffnung vorhanden sei, dies zu vermeiden, halte der Kaiser einen minder vortheilhaften Frieden mit der Pforte für räthlicher, als einen solchen, durch den auch Preussen irgend eine Vergrösserung zu Theil würde*).

Um Preussen die Spitze bieten zu können, entfaltete man in der Staatskanzlei eine fast fieberhafte Thätigkeit. Die Pforte liess damals Geneigtheit zum Abschlusse eines Waffenstillstandes zu erkennen geben: Stürmer wurde mit einem Schreiben an den Grosswessir ins türkische Lager entsendet, um auf Grundlage des gegenwärtigen Besitzstandes ein Abkommen zu treffen, und zwar sollte der Waffenstillstand auf mindestens ein Jahr, womöglich auf zwei Jahre geschlossen werden. Rewiczki erhielt die Weisung, dem Londoner Ministerium einen Antrag zu einer Defensivallianz zu machen, und mit Ungeduld erwartete man in Wien eine bestimmte Antwort**). In Dresden arbeitete man dahin, die Neutralität Sachsens zu erlangen.

Als Josef starb, sah Kaunitz keinen anderen Ausweg als den Krieg. Der türkisch-preussische Vertrag war kurz

---

*) P. S. vom 19. Okt. 1789 an Cobenzl. W. A.

**) An Rewiczki 6. Dec. 1789; an Mercy 6. Januar 1790. W. A.

zuvor dem österreichischen Staatsmanne vollinhaltlich bekannt geworden, und die Nachrichten aus Polen liessen darüber keinen Zweifel, dass die Republik sich an die Seite Preussens stellen werde. Wohl selten hatte man in den letzten Monaten eine Gelegenheit vorübergehen lassen, ohne in Petersburg zum Frieden zu mahnen. Als die Kunde von der Einnahme Okzakows nach Wien gelangt war schrieb man, man hoffe, die Czarin werde sich einen anständigen Frieden gefallen lassen, da Russland nun seine Rechnung ebenfalls finden würde. Bald befürwortete man, dass Russland zum Abschlusse eines Separatfriedens zwischen Oesterreich und der Pforte seine Zustimmung ertheilen möge; bald stellte man vor, dass bei dem Stande der Dinge, besonders bei der Verbindung Preussens und Englands, nichts übrig bleibe, als sich auf eine defensive Kriegführung, der Pforte gegenüber, zu beschränken und sich Preussen und Polen entgegenzusetzen. Der Vicekanzler, Ostermann, theilte diese Ansichten nicht; er sprach nur von einer Einschläferung Preussens und verhehlte seine Zweifel nicht, dass Oesterreich bei dem Stande seiner inneren Verhältnisse schwerlich in der Lage sein dürfte, gleichzeitig gegen die Pforte und gegen Preussen Krieg zu führen; von Russland gestand er es zu, dass es nicht die Mittel besitze, um die Pforte, Schweden und Preussen gleichzeitig zu bekämpfen. Es ist schon erwähnt worden, dass Oesterreich seit Ende 1789 in England behufs Anbahnung intimerer Beziehungen thätig war; der russische Staatsmann erwartete hiervon gar nichts; auch Russland, gestand er dem österreichischen Botschafter, habe in dieser Richtung Schritte gethan, allein Simon Woronzow, der russische Vertreter in London, gebe wenig Aussicht auf Erfolg; von Pitt, der preussisch gesinnt sei, sei nichts zu hoffen. Russland erklärte sich zur Unterstützung Oesterreichs bereit, aber nur,

wenn es möglich sei. Cobenzl verlangte eine präcise Antwort; Ostermann meinte nun: Oesterreich müsse alles mögliche thun, um einen Bruch mit Preussen zu hindern*).

Der russische Staatsmann hatte richtig gesehen: England lehnte die Allianz mit Oesterreich ab; nur zur Anbahnung eines vertraulichen Concerts behufs Erhaltung der Ruhe zeigten sich die englischen Staatsmänner bereit. Kaunitz war geneigt, auch darauf einzugehen; England konnte in Belgien grosse Dienste leisten, auch in Constantinopel erspriesslich wirken.

Die richtige Erkenntniss der Sachlage bestimmte daher Leopold zu seinen ersten Schritten. Von Russland war im Falle eines Krieges mit Preussen vorläufig keine erhebliche Unterstützung zu erwarten; die Lösung der preussisch-englischen Beziehungen stand im weiten Felde, und es blieb daher nichts übrig, als in Petersburg nochmals zum Frieden zu mahnen und Verhandlungen einzuleiten, um den Ausbruch eines Krieges mindestens hinauszuschieben, wenn eine Verständigung schlechterdings unmöglich bleiben sollte.

Leopold redete der Czarin ins Gewissen, den Krieg mit der Pforte bald zu beenden; er verhehlte die Gefahren nicht, in welchen sich die Monarchie befand; er bat die Kaiserin, schon mit Rücksicht auf die Wiedergewinnung der belgischen Provinzen einem raschen Frieden die Hand zu bieten, um die Verwendung des gegen die Türkei stehenden Heeres in den Niederlanden zu ermöglichen**).

Gleichzeitig aber entschloss er sich, einen entgegenkommenden Schritt in Berlin zu thun. In einem Schreiben an Friedrich Wilhelm vom 25. März sprach er den Wunsch

---

*) Depeschen von Cobenzl v. 6. und 24 Dec. 1789. W A.

**) Leopold an Catharina 30. März 1790.

gegenseitigen Vertrauens und guten Einvernehmens aus. Die Absicht, eine Aussöhnung mit Preussen zu suchen, stand bei Leopold von vornherein fest; aber sein Staatskanzler hatte doch so viel Einfluss auf ihn, dass er dies nicht um jeden Preis bewerkstelligen, sondern es auch in dem Falle auf einen Waffengang ankommen lassen wollte, wenn Catharina zum Abschlusse eines Friedens mit der Pforte die Hand bot und gegen Preussen ausreichende militärische Unterstützung gewährte. Vorläufig musste man Preussen jeden Vorwand zum Bruche, England jeden Anlass zur Unterstützung desselben benehmen; die Verhandlungen sollten so lange hinausgeschoben werden, bis der Friede mit den Osmanen geschlossen sein würde, was man in kurzer Zeit zu erreichen hoffte, da man von den Kriegsoperationen ein rasches und glückliches Resultat erwartete. Potemkin wurde von Wien aus ersucht, den Krieg energisch zu führen, Coburg angewiesen, allen Wünschen und Aufforderungen des russischen Oberbefehlshabers die Hand zu bieten, um den Türken einige energische Schläge zu versetzen und einen gemeinschaftlichen Frieden zu erzwingen. Den bisher verfochtenen Gedanken, dass es Oesterreich eventuell auch gestattet sein solle, einen Separatfrieden zu schliessen, liess man vollständig fallen; beide Staaten sollten gleichzeitig den Kampf zu beenden suchen. Man wollte sich jetzt nicht von Russland trennen, weil man befürchtete, dass dieses sodann keine Rücksicht auf den Bundesgenossen nehmen und nicht so leicht zu einem Abkommen sich entschliessen dürfte, Oesterreich daher allein den Kampf mit Preussen werde ausfechten müssen. Auch besorgte man, dass es dem Berliner Hofe gelingen könnte, in Petersburg festen Fuss zu fassen, wenn Oesterreich einseitig den Frieden mit der Pforte abschliessen würde. Die Unterstützung Russlands wollte man sich aber um jeden Preis sichern.

„Die Hauptsache ist", schrieb Kaunitz an Cobenzl, „dass Russland jene nachdrücklichen Vorkehrungen, die wir verlangen, treffe und im erforderlichen Falle die ausgiebigste Hilfsleistung gewähre, sodann aber, dass es von seinem bisherigen Systeme, für sich allein und ohne Concert mit Oesterreich vorzugehen, abgezogen und eine enge aufrichtige Vereinbarung über Kriegsoperationen und Friedensunterhandlungen getroffen werde."*) In ähnlicher Weise hatte sich Leopold in einem Schreiben an Catharina ausgesprochen: nur durch Entschlossenheit und gemeinsames Zusammenhalten Oesterreichs und Russlands werde man dem Sturme Stand halten können. Russland sollte auch in Warschau thätig sein, um die Polen von einer Unterstützung Preussens abzuhalten, indem Oesterreich nicht im Stande sei, Galizien gegen einen Einfall von Seiten der Republik zu decken. Auch Oesterreich bemühte sich, die polnischen Republikaner zu gewinnen und von dem Bündnisse mit Preussen durch Abschliessung eines Vertrages über den Salzhandel abzuziehen; aber es war mehr als zweifelhaft, dass es gelingen dürfte, durch ein derartiges Anbot den beabsichtigten Zweck zu erreichen.

Der Brief Leopold's an Friedrich Wilhelm wäre wahrscheinlich eindrucklos geblieben, wenn nicht einige Tage später, nachdem Fürst Reuss denselben überreicht hatte, Weisungen an den englischen Gesandten in Berlin eingelaufen wären, die deutlich erkennen liessen, dass England mit Preussen nicht durchweg gemeinsame Sache zu machen gesonnen sei. England betonte, dass seine Absicht bloss auf die Herstellung des Friedens gerichtet sei, der sich am leichtesten erreichen lassen werde, wenn man den Zustand, wie er vor dem Krieg gewesen, wiederherstelle, wo-

*) 5. April 1790 an Cobenzl. W. A.

mit sich weder die Stipulationen des preussisch-türkischen Vertrages, noch die Abtretung Galiziens an Polen leicht vereinbaren lassen. Die einzige Möglichkeit, die Wirren rasch zu beenden, sei die Vermittelung eines Waffenstillstandes zwischen Oesterreich und den Osmanen, um sodann den alten Besitzstand zur Basis der Friedenshandlung zu nehmen. Nur, wenn Preussen bei Befolgung dieser Gesichtspunkte Feindseligkeiten zu erleiden haben sollte, sei England zur Unterstützung desselben entschlossen.

Es war dies eine Schwenkung der englischen Politik, die auf den weiteren Gang der Ereignisse von dem nachhaltigsten Einflusse war. Noch im März hatten die preussischen Minister den russischen Vertretern Nesselrode und Alopäus bestimmt erklärt: in der Rückgabe Galiziens an Polen sei das einzige Mittel zur Herstellung des Friedens zu finden; Preussen wolle Oesterreich sodann zur Erwerbung der Niederlande und einiger türkischen Gebiete behilflich sein. Russland möge sich rasch entscheiden; der König werde seinen Einfluss in Constantinopel aufbieten, um auch demselben einige Vortheile von der Pforte zuzuwenden, und in diesem Falle seinen Vertrag mit der letzteren nicht ratificiren. In demselben Sinne sprachen sich die Minister Englands und Hollands aus. Die von England in Berlin übergebene Note vom 2. April lautete ganz anders. Gleichzeitig hatten auch die englischen Gesandten in Wien und Petersburg Weisungen empfangen, um einem Waffenstillstand das Wort zu reden*).

Friedrich Wilhelm betonte in seiner Antwort vom 15. April, dass er in ähnlicher Weise wie Leopold von friedlichen Gesinnungen beseelt sei und zur Herstellung der Ruhe in Europa das Seine beitragen wolle. Jedoch hänge

*) Beide Noten vom 2. April 1790.

dies zumeist von Leopold und der Czarin ab. Zwei Wege könnten zu dem beabsichtigten Ziele führen, entweder Herstellung des Status quo, wie er vor dem gegenwärtigen Kriege gewesen, oder ein allgemeines Uebereinkommen, um, sei es durch Austausch, Abtretung oder Entschädigung, das Gleichgewicht zu erhalten. Eingehender könne er sich darüber noch nicht aussprechen, da er Rücksicht auf seine Bundesgenossen, auf die Seemächte, Polen und die Pforte, zu nehmen habe und daher nicht einseitig handeln dürfe.

In Wien war nicht die geringste Neigung vorhanden, auf diese oder ähnliche Vorschläge einzugehen. „Die erste preussische Proposition", schrieb Kaunitz, „lässt Oesterreich von allen Erwerbungen nichts, die zweite noch weniger als nichts, da es durch die Abtretung Galiziens nicht nur eine beträchtliche Einbusse erleiden würde, sondern dieser Verlust wäre um so fühlbarer, da Preussen grosse Vortheile erlangen würde." Dennoch sollten die Verhandlungen mit Preussen nicht abgebrochen werden. „In dieser Lage der Umstände und der revoltanten Zudringlichkeit Preussens sei nichts erwünschter als in Berlin die Hoffnung auf ein gütliches Einverständniss zu erhalten, die Zwischenzeit aber zu benutzen, um der Pforte einen Frieden abzuzwingen".*) Auch in London wollte man thätig sein, um eine Lösung der preussisch-englischen Allianz zu bewerkstelligen, und man machte sich mit dem Gedanken vertraut,

*) 1. Mai 1790 an Cobenzl. An de Caché in Warschau wurde Tags darauf, am 2. Mai, geschrieben: die wahre diesfällige Ansicht ginge keineswegs dahin, Galizien abzutreten: der Geschäftsträger habe sich jedoch darüber gegen Niemand herauszulassen. Sollte aber der preussische Anhang aussprengen, dass man in Wien wirkliche Geneigtheit dazu zu erkennen gegeben habe, so habe er auf eine solche Weise zu widersprechen, dass zwar das Factum der erklärten Bereitwilligkeit in Abrede gestellt, dem preussischen Hof aber nicht alle Hoffnung vor der Zeit genommen werde. W. A.

auf Erlangung grosser Vortheile von Seiten der Pforte zu verzichten und auf Grundlage des Passarowitzer Friedens ein Abkommen zu treffen, nach welchem Preussen keine Vergrösserung zu Theil würde. Man hielt es nicht für unmöglich, die englischen Staatsmänner für diese Ansichten zu gewinnen. Wenn aber Preussen dennoch eine Vergrösserung eingeräumt werden müsste, so wollte Oesterreich, wenn Russland einverstanden war, zustimmen, dass Preussen Danzig und Thorn, Polen dagegen als Aequivalent türkisches Gebiet erhalte*). Man hatte in Berlin erklären lassen, man wolle Galizien abtreten, wenn auch Preussen seinen Antheil zurückerstatte, und wünschte, dass auch Russland in ähnlicher Weise sich äussern möge: „man laufe dabei nicht die geringste Gefahr, beim Worte genommen zu werden."

In dem Schreiben Leopold's an die Kaiserin vom 1. Mai 1790 ist von einer Nachgiebigkeit gegen die Berliner Forderungen nicht die Rede. Ehe man sich dazu entschloss, wollte man erst die Antwort aus London abwarten. In der That traf man alle Vorbereitungen zum Kampfe, den man fast für unvermeidlich hielt. Loudon wurde aufgefordert, ein Gutachten abzugeben, wie die eventuellen Operationen Preussens am leichtesten vereitelt werden könnten; aber zum Bruche wollte man es nicht eher kommen lassen, bis man über die Mitwirkung Russlands entschiedene Zusicherungen erhalten hätte. „Alles kommt darauf an", schrieb Kaunitz am 1. Mai, „dass wir ein für allemal bestimmt und positiv wissen, auf welchen effectiven Beistand wir ganz zuverlässig zählen können; blosse schöne Worte und Versprechungen ohne Realität würden uns der imminenten Gefahr aussetzen, die Monarchie auf die Spitze zu stellen."**)

Zwei Tage früher beantwortete Leopold das Schreiben

*) 1. Mai 1790 an Cobenzl. W. A.

**) Von demselben Datum an Cobenzl.

des Königs von Preussen. Eine bestimmte Erklärung über die Annahme der preussischen Vorschläge machte er von einer Verständigung mit Russland abhängig, indem der von England gemachte Antrag eines Waffenstillstandes die ernsteste Erwägung beider Mächte erheische. Die gemässigten und versöhnlichen Gesinnungen des Petersburger Hofes liessen hoffen, dass ein Friede wohl zu erzielen sein werde, durch den die allseitigen Interessen auf eine genügende und billige Weise miteinander vereinigt werden könnten.

Dass man in Berlin mit dieser hinhaltenden Antwort sich nicht befriedigt zeigen werde, wusste man in Wien ganz wohl. Sie zu erklären, wurde der Gesandte, Fürst Reuss, angewiesen. König Leopold, hiess es, bestätige in seinem Schreiben seine versöhnliche und gemässigte Gesinnung auf eine Art, die nicht den geringsten Zweifel zurücklassen könne; um sich aber über das quomodo zu erklären, finde er es für nothwendig, sich zunächst mit dem Alliirten zu verständigen. Der König von Preussen müsse dies ja auch begreiflich finden, da er mit seinen näheren Eröffnungen ebenfalls zurückgehalten und in seinem Schreiben auf eine Vereinbarung hingewiesen. Habe sich nun König Leopold gefallen lassen müssen, auf das königliche Schreiben so lange zu warten, bis der Curier aus London angelangt war, so könne man in Berlin im Grunde genommen nichts einwenden, wenn man wegen einer bestimmten Rückäusserung so lange sich gedulden müsse, bis der Bote aus Petersburg eingetroffen sei. Der Gesandte habe aber durchaus nicht zu entschuldigen, dass die Anträge des Königs von Preussen nicht mit positiver Bestimmtheit beantwortet seien. Diese excusatio non petita würde sonder Zweifel als eine Selbstanklage ausgelegt werden. Nur wenn Vorwürfe gemacht würden, sollte er von den angeführten Gründen auf eine freimüthige, von allem Scheine einer ängstlichen Recht-

fertigung entfernte Weise Gebrauch machen. Werde er gefragt, wie man eigentlich in Wien über die preussischen Propositionen denke, so habe er zu erwiedern, wie es wohl keinem Zweifel unterliege, dass man sich auf eine billige Art, ohne Blutvergiessen einigen und den Ruhestand dauernd befestigen werde, wenn die versöhnlichen Gesinnungen Oesterreichs von Preussen in gleichem Maasse erwiedert würden*).

Die preussische Antwort liess diesmal nicht lange auf sich warten; dringend forderte sie eine möglichst baldige Entscheidung, da man Verpflichtungen erfüllen müsse, die man nicht länger hinausschieben könne. Gleichzeitig trat aber auch der Berliner Hof mit seinem Plane hervor. Die Pforte sollte jenen Theil Serbiens und der Wallachei, der schon in dem Passarowitzer Frieden Oesterreich bestimmt war, abtreten, wogegen dieses Galizien der polnischen Republik, den kleinen District von Zips und Pokutien ausgenommen, überlassen sollte; Danzig und Thorn sollten dafür an Preussen fallen, wogegen dieses sich anheischig mache, dem König von Ungarn bei der Unterwerfung Belgiens kein Hinderniss zu bereiten und bei der Kaiserwahl seine Stimme nicht zu versagen.

König Friedrich Wilhelm wünschte persönlich damals sehr, dass Oesterreich sich zu einem speciellen Arrangement mit ihm herbeilasse. „Um recht aufrichtig zu sprechen" sagte er zu dem österreichischen Gesandten, als dieser ihm das Schreiben Leopold's überreichte, „gestehe ich Ihnen, dass ich als Vater meines Volkes die Erhaltung des Friedens dem Kriege vorziehe; aber man wird mir nicht verdenken, dass ich, wenn es meine Verbindungen nothwendig machen, als Soldat, wozu ich von Jugend auf gebildet bin, ambitio-

*) An Reuss 28. Apr. 1790. W. A.

niren könnte, eine gute und geübte Armee im Ernste zu gebrauchen. Der Kaiser, Ihr Herr, kann mein Betragen bestimmen; ich habe ihm die Wahl gelassen, auf welche Art er den Frieden herstellen will; aber ich berge Ihnen nicht, dass ich glaube, ein Arrangement unter uns beiden sei dem Vorschlage des Status quo vorzuziehen.“*)

In Wien war man zur Zeit, als jenes zweite Schreiben Friedrich Wilhelm's anlangte, über die Stimmung in den Petersburger Kreisen noch nicht unterrichtet. Die erwähnte Depesche an Cobenzl war am 1. Mai abgegangen; eine Antwort konnte bei den damaligen Verkehrsverhältnissen noch nicht angelangt sein. Da das Berliner Cabinet eine bestimmte Erklärung bis Ende Mai heischte, blieb nichts anderes übrig, als in derselben hinhaltenden Weise zu antworten, wie das erste Mal. Im Allgemeinen, erwiederte Leopold, sei er mit den preussischen Grundsätzen einverstanden; allein ihrer Anwendung bei der Ausführung könne er nicht beistimmen. Die türkischen Districte seien keine Entschädigung für Galizien, und Preussen würde nur auf Kosten Oesterreichs eine Vergrösserung erhalten.

Die Nachrichten aus Russland lauteten nicht befriedigend. Besborodko versicherte zwar, dass Potemkin wiederholt Befehl erhalten habe, mit Energie vorzugehen und keinen Frieden mit der Pforte abzuschliessen, bis der österreichische Bevollmächtigte eingetroffen und zwischen demselben und der Pforte eine Vereinbarung über die von Oesterreich zu stellenden Bedingungen zu Stande gekommen sei. Gleichzeitig brachte auch Russland jene Forderungen zur Kenntniss der Wiener Kreise, an deren Erfüllung es seinen Frieden mit der Pforte knüpfte. Mit dem in Wien befürworteten Gedanken einer gemeinsamen Friedensverhandlung Oester-

*) Reuss am 12. Mai 1790. W. A.

reichs und Russlands schien man sich in Petersburg nicht befreunden zu wollen. Ostermann sprach sich entschieden gegen die Ansichten des österreichischen Staatskanzlers aus, und wenn die anderen maassgebenden Persönlichkeiten ihren Widerspruch in mildere Form kleideten, im Wesentlichen beharrten sie darauf, dass jede Macht, Oesterreich und Russland, selbstständig mit der Pforte verhandeln solle*). Bezüglich einer Oesterreich zu gewährenden Unterstützung gegen Preussen wich man einer jeden bestimmten, bindenden Erklärung aus. Nur wenn zwischen Russland und der Pforte ein Präliminarvertrag zu Stande käme, zeigte man sich bereit, mit Oesterreich gegen Preussen gemeinsame Sache zu machen; nahm aber die Pforte die von dem Petersburger Hofe geforderte Bedingung, das Territorium bis zum Dnjestr abzutreten, nicht an, dann wollte Russland von weiteren Verhandlungen nichts wissen und es Leopold überlassen, ein Separatabkommen zu treffen, während es selbst zur Fortsetzung des Krieges entschlossen war und in diesem Falle seine Unvermögenheit erklärte, gegen den neuen Feind die erforderliche Unterstützung zu gewähren**). Gegen Eröffnung der Verhandlungen mit Preussen hatte Russland nichts einzuwenden, aber nur um Zeit zu gewinnen. Auch hatte man nichts dagegen, wenn man Preussen mit Hoffnungen auf Thorn und Danzig hinhielt; im ärgsten Falle wollte man auch gegen die Ueberlieferung dieser Städte nichts einwenden. Den Vorschlag Osterreichs, wenigstens Bereitwilligkeit zu heucheln, die erworbenen polnischen Gebiete zurückzuerstatten, lehnte man einfach ab; Russland denke nicht daran, und eine solche Erklärung könne nur chimärische Hoffnungen bei den Polen erwecken.

*) 18. Mai 1790 von Cobenzl. W. A.

**) Ostermann an Galitzin 25. Mai 1790. W. A.

Oesterreich war sich selbst überlassen, und die Gefahr war eine um so grössere, als die Pariser Demokratie schon damals in Belgien gegen Oesterreich agitirte. Wie Reuss berichtete, hatten einige Führer derselben in Berlin angefragt, ob Preussen seine Einwilligung geben würde, wenn die Nationalversammlung öffentlich oder unter der Hand die Belgier unterstützen würde*).

Ein drittes Schreiben Friedrich Wilhelm's vom 2. Juni war in einem gereizten Tone gehalten, und obzwar man preussischer Seits einen günstigeren Vorschlag bezüglich Galiziens machte, so wurde doch gleichzeitig eine preussische Armee an der schlesischen Grenze zusammengezogen. Bereits Ende Mai war eine ansehnliche Truppenzahl beisammen. Der König verliess die Hauptstadt und begab sich zum Heere. Preussen forderte die Einstellung der Feindseligkeiten gegen die Pforte von Seiten Oesterreichs. In Wien ging man wohl darauf nicht ein; allein man liess durchblicken, dass man gegen eine Erwerbung von Danzig und Thorn nichts einwenden wolle, und wies auf eine Entschädigung der Republik in der Moldau hin. Diese Aussichten, hoffte man, würden die Ungeduld des Berliner Hofes beruhigen und ihn wenigstens vorläufig von seinem Plane einer Abtretung galizischen Gebietes an Polen abbringen. Die Lage Oesterreichs und Russlands, setzte man in Petersburg auseinander, mache jedenfalls die Vermeidung eines Krieges erwünschlich, da der Plan, den Frieden mit der Pforte zu erzwingen, sich als verfehlt herausstelle**).

Kaunitz glaubte damit bis an die äusserste Grenze der Nachgiebigkeit gegangen zu sein. Von einer Abtretung Galiziens wollte er nichts wissen. Wenn dem preus-

*) Reuss vom 15. Mai 1790. W. A.

**) 5. Juni 1790 an Cobenzl, an Reuss 4. Juni. W. A.

sischen Hofe schon die Concession einer Erwerbung Danzigs und Thorns gemacht werden musste, so sollte wenigstens nicht Oesterreich das Entschädigungsobject für die Republik hergeben, sondern die Türkei zur Befriedigung der Polen herhalten. Dass Preussen für seinen neuen Schützling, die polnische Republik, eintrete, sagte Philipp Cobenzl in den ersten Junitagen zu Jacobi, lasse sich wohl begreifen; aber die Forderung, dass die Entschädigung auf Kosten Oesterreichs erfolgen solle, übersteige jede Vorstellung. „Ist es möglich, Oesterreich für so thöricht zu halten, dass man sich einbildet, in Wien die Ueberzeugung hervorrufen zu können, wie sehr die von Preussen gemachten Vorschläge für Oesterreich vortheilhaft seien? Glaubt man es mit Kindern zu thun zu haben, oder hat man von der Macht des österreichischen Staates eine solche falsche Vorstellung, dass man in dem Wahne lebt, zwei Feldzüge in Ungarn hätten eine derartige Erschöpfung zur Folge, dass nichts übrig bleibe, als nur zu unterschreiben, was man ihm vorlegt?" Der preussische Vorschlag sei erkünstelt, er suche gleichsam Mittag um zwei Uhr. Wenn der Berliner Hof eine Erwerbung machen wolle, so dürfe Oesterreich nicht nur nichts verlieren, sondern müsse im Gegentheil ein Aequivalent für dasjenige bekommen, was Preussen erhalte*).

Der Beschluss, im äussersten Falle auf die preussischen Vorschläge einzugehen, ging aus der eigensten Initiative Leopold's hervor. Dieser liess alle von dem Staatskanzler erhobenen Einwendungen unbeachtet. „Unsere neuerlichen Umstände", schrieb er auf den Vortrag vom 16. Juni, „sind so beschaffen, dass wir alle nur einigermaassen anständigen Mittel anwenden müssen, um einen Bruch mit Preussen abzuhalten**).

*) Vergl. die Depesche an Reuss vom 2. Juni im Anhange.

**) Vortrag vom 16. Juni 1790. W. A. Vergl. Ranke, die deutschen Mächte, I., und den Brief von Kaunitz an Leopold vom 9. Juni bei Beer S. 368.

Es würde zu weit führen und wäre auch ganz überflüssig, in eine abermalige Darstellung der Reichenbacher Verhandlungen einzugehen. Im Allgemeinen sind sie ohnehin bekannt. Nur Eines wird sich nach der neuesten Veröffentlichung der Schriftstücke nicht aufrecht erhalten lassen, die Annahme nämlich, dass sich Leopold scheinbar zur Erfüllung seiner dringendsten Wünsche habe zwingen lassen*). Die österreichischen Vertreter thaten nicht zum Schein nur sehr erschrocken, sondern die Wendung der ganzen Angelegenheit, das Ansinnen Preussens, die Erhaltung des Besitzstandes vor dem Kriege als Bedingung der Abmachung hinzustellen und alle Tauschvorschläge fallen zu lassen, kam ihnen sehr ungelegen. Wenn man schliesslich doch einwilligte, so war man dazu durch die Macht der Umstände gezwungen. „So unangenehm es ist", schrieb Ph. Cobenzl an Spielmann, „sich vom Berliner Hof Gesetze vorschreiben zu lassen, so sind unsere einheimischen Zustände, besonders nach dem Verlust des grossen Loudon so beschaffen, dass man sich Alles gefallen lassen müsste, um nur aus dem Sumpf herauszukommen, da es immer leichter sein wird, später die üblen Folgen, die aus der dermaligen Nachgiebigkeit entstehen könnten, zu bekämpfen, als jetzt, und auf allen Seiten zugleich gegen die dringlichsten Gefahren Rath zu schaffen, in Ermangelung fast aller dazu gehörigen Mittel." Schon aus Convenienz für Russland hätte man gewünscht, wenn man sich über das ursprüngliche Project Herzbergs, natürlich mit bedeutenden Modificationen, hätte einigen können. Im Grunde genommen war eine Erwerbung türkischen Gebietes für Oesterreich weit vortheilhafter, als der Besitz einiger galizischen Districte; sodann perhorrescirte man in Russ-

*) Dies ist die Ansicht Sybel's.

land die Annahme des Status quo, Grund genug für Oesterreich, um sich zum Eingehen auf die ursprünglichen preussischen Vorschläge zu bequemen, da man sodann nicht gezwungen war, sich von dem bisherigen Bundesgenossen zu trennen.

Nach getroffener Vereinbarung zu Reichenbach war das Streben Oesterreichs vornehmlich dahin gerichtet, in Petersburg die bei dem Abschlusse maassgebenden Gesichtspunkte zu rechtfertigen. In einer Depesche vom 13. Juli 1790 wurde Cobenzl von den Instructionen, welche die Unterhändler in Reichenbach erhalten, unterrichtet. Man sprach es aus, dass man auf russischen Beistand rechne, wenn die Verhandlungen resultatlos verlaufen würden; man entschliesse sich nur deshalb zu einer Nachgiebigkeit, weil eine Hilfsleistung dem russischen Hofe sehr beschwerlich sein würde; nur mit Rücksicht darauf finde man sich bestimmt, den Krieg mit Preussen zu vermeiden, wenn König Friedrich Wilhelm ihn nicht unbedingt haben wolle. Oesterreich erstrebe keinen einseitigen Frieden mit der Pforte; vielmehr sei man von dem Gedanken durchdrungen, dass das Interesse Oesterreichs und Russlands es erfordere, freie Hände zu bekommen, um ihr aller Orten verkümmertes Interesse und Ansehen durch wechselseitige Unterstützung wieder anständig emporzuheben. Die Mittel lägen nicht in Oesterreichs, sondern in Russlands Hand; dies möge an den Friedensverhandlungen mit der Pforte, die noch unter Preussens und Englands Vermittelung eröffnet werden sollen, theilnehmen und den Erfolg befördern. Im Falle, dass Russland direct mit der Pforte verhandeln sollte, ohne auf die österreichischen Abmachungen in Reichenbach Rücksicht zu nehmen, wünschte man, dass es das Heil der österreichischen Monarchie nicht aufs Spiel setze und sein Abkommen mit der Pforte, sei es Waffenstillstand oder

Friede, nicht eher abschliesse, bis auch die österreichischen Verhandlungen mit den Muselmännern zu einem Resultate geführt haben würden. Aber andererseits solle Russland es nicht Oesterreich nachtragen, wenn dies genöthigt sein werde, ohne Rücksichtnahme darauf, ob jenes seine Forderungen ins Reine gebracht, ein Separatabkommen zu schliessen.

Der Kaiser, heisst es am Schlusse dieser Darlegung, sehe den ferneren unzertrennlichen Bestand der innigsten Vereinigung beider Monarchien als die erspriesslichste und wesentlichste Quelle für die Glückseligkeit beider Staaten an; die Unbill, die er zu erleiden habe, betrachte er als ein dem Verhängniss der Umstände und der Freundschaft für Russland gebrachtes Opfer; er sehe es für unmöglich an, wegen einiger Bedenklichkeiten, die Russland an der Theilnahme der gemeinschaftlichen Unterhandlungen finden dürfte, der ganzen Macht des einen Feindes und den arglistigen Plänen des andern in dem Augenblick preisgegeben zu werden, wo es sich darum handle, ob Oesterreich zum Besitz der Niederlande gelangen und sein Ansehen und seine Rechte in Ungarn behaupten, ob Galizien vor Aufruhr bewahrt und in allen übrigen Provinzen die Ruhe und Ordnung wiederhergestellt würde, mit einem Worte, wo die Consistenz und Erhaltung der Monarchie in die Wagschale falle.

Der Unmuth über das Gebahren Russlands fand nur in einer Nachschrift Ausdruck*). In lebhafter Weise beklagte man sich über Potemkin und dessen geheime Verhandlungen mit dem Grosswessir; Russland möge die Hoffnung aufgeben, Oesterreich mit glatten Worten, unaufrichtigen Wendungen, positiven Versicherungen, denen die That widerspricht, abspeisen und leiten zu wollen. Ja, es

*) 13. Juli 1790 an Cobenzl. W. A.

wurde hinzugefügt, dass es von der Haltung der russischen Staatsmänner abhänge, ob Oesterreich in dem Freundschaftsverhältnisse zu Russland werde beharren können.

Nur die Zwangslage, in welcher sich die Monarchie befand, reifte den Entschluss, sich den preussischen Vorschlägen einfach zu fügen. Die Russen gingen, unbekümmert um Oesterreich, ihren Weg. Leopold hatte sich zweimal an Potemkin mit eigenhändigen Briefen gewendet; Wochen lang liess der Russe die kaiserlichen Schreiben unbeantwortet; als er sich endlich dazu herbeiliess, war der Inhalt ganz unbefriedigend. Die Aufforderung, ein Hilfscorps nach Galizien abzusenden, erwiederte er mit einem allgemeinen, nichtssagenden Versprechen*). Seit Wochen unterhandelte Potemkin mit dem Grosswessir, ohne dem Bundesgenossen die geringste Mittheilung zu machen; man erfuhr den Stand der Dinge aus aufgefangenen Depeschen des preussischen Geschäftsträgers Knobelsdorf. Bei dieser Sachlage war kein anderer Ausweg. „Eine einzige von den Preussen gewonnene Schlacht hätte unter solchen Umständen das Schicksal der österreichischen Monarchie unwiderruflich entschieden **)."

Die Erfahrungen der letzten Jahre änderten aber trotzdem im Grunde genommen die Gesichtspunkte der österreichischen Politik nicht; der Unmuth gegen Russland war rasch verflogen. Es ist und bleibt eine Grundmaxime für uns," schreibt Kaunitz am 6. August, „die Allianz und Freundschaft des russischen Hofes noch ferner zu cultiviren, sollte auch dadurch kein anderer Vortheil erreicht werden können, als eine Verbindung zwischen Russland und Preussen zu hindern, ein Ereigniss, dessen Gefahr durch

*) Das Schreiben Potemkin's im W. A.

**) An Cobenzl 6. Aug. 1790. W. A.

die Verbindung Preussens mit den Seemächten noch vergrössert würde."*) Und man fand wenigstens momentan in dem Gedanken einen Trost, dass das Betragen Preussens gegen Russland noch beleidigender sei als gegen Oesterreich.

In Petersburg war man auf die Annahme des unbedingten Status quo von Seiten Oesterreichs nicht gefasst. Die Nachricht machte keinen angenehmen Eindruck. Ehe dieselbe angelangt war, hatte man dem österreichischen Botschafter angerathen, sein Hof möge ein derartiges Ansinnen zurückweisen; man sei zur Aufstellung eines Corps von 70000 Mann bereit, gebe Oesterreich vollkommen freie Hand, mit der Pforte abzuschliessen, verspreche, dass Potemkin keine Separatverhandlungen pflegen werde; dafür aber verlange man von Oesterreich, dass es seinen Verpflichtungen gegen Russland nachkomme, wenn Preussen zum Angriffe schreiten sollte. Der russischen Staatsmänner bemächtigte sich momentan die Furcht, dass eine Coalition zwischen Preussen, Schweden, der Pforte und Polen gegen Russland im Bilden begriffen sei, und man wurde in dieser Annahme durch die Vorstellungen der Gesandten Preussens und Englands, welche Herstellung des Friedens auf Basis des Status quo forderten, bestärkt. Graf Ostermann besprach mit Cobenzl die Eventualität eines Krieges mit Preussen: die Czarin werde sich nicht dem Machtgebote des Königs fügen und sich durch die dictatorischen Aussprüche desselben nicht beirren lassen; Oesterreich möge die inneren Wirren zum Abschlusse bringen und gemeinschaftlich mit Russland die maasslosen Beschimpfungen Preussens rächen**).

In Wien rieth man dringend zum Frieden. Zu einer

---

*) 6. August an Cobenzl. W. A.

**) Berichte Cobenzls vom 6. u. 31. August und 3. September 1790. W. A.

activen Hilfeleistung war man nicht entschlossen; nur wenn Russland eine positive Erklärung fordern sollte, erhielt der Botschafter die Vollmacht, darzulegen, dass Oesterreich, im Falle es zwischen Preussen und Russland zum Bruche käme, eine Geldhilfe gewähren wolle*). Hiervon wagte der Graf Cobenzl Anfangs keinen Gebrauch zu machen; er fürchtete, dass dies einen höchst peinlichen Eindruck hervorrufen werde. Erst einige Wochen später, als er von Frankfurt aus eine Depesche erhielt, worin die russischen Minister beschworen wurden, auf momentane Vortheile zu verzichten und sich zum Frieden zu bequemen, und zugleich in einer zweiten Depesche vom selben Tage hinzugefügt wurde, Cobenzl habe die „etwaige Zudringlichkeit Russlands um Hilfeleistung" hintanzuhalten, indem die Berliner Staatsmänner insinuirt hätten, dass sie durch die Reichenbacher Convention Oesterreich zur Neutralität verbunden erachten, im Falle Preussen zur Unterstützung der Pforte sich genöthigt sehen sollte, machte Cobenzl von der früheren Weisung Gebrauch und liess in einer dem russischen Vicekanzler übergebenen ostensiblen Depesche auch jenen Passus von der Bereitwilligkeit zu einer Geldhilfe einfliessen. Harte Auseinandersetzungen erfolgten; man sagte ihm rund heraus: dies habe man nicht erwartet. Indess beruhigten sich die russischen Minister wenigstens scheinbar und sprachen bloss den Wunsch aus, dass Oesterreich mindestens so lange wie möglich Preussen in Ungewissheit über eine etwaige Unterstützung Russlands erhalten solle, sodann aber, dass Oesterreich den Frieden zwischen Russland und der Pforte dadurch erleichtern möge, dass es bei seinen Verhandlungen mit den Türken bei geeigneter Gelegenheit einfliessen lasse, welche Vorschläge Preussen Anfangs gemacht

*) 19. Sept. 1790 an Cobenzl W. A.

und dass es bereit gewesen, die Interessen der Pforte zu opfern, wenn man auf den von ihm geforderten Austausch eingegangen wäre*).

Der Staatskanzler sprach darüber seine Verwunderung aus, dass man sich in Petersburg mit einer Geldhilfe nicht zufrieden geben wolle. Das Heil Oesterreichs hänge von der Wiedererlangung der Niederlande und der Sicherstellung des Ansehens in Ungarn ab, ferner davon, dass ihm die nöthige Ruhe gegönnt werde; dem vereinigten Angriffe der Pforte, Preussens und der Seemächte sei es bei dem Mangel der erforderlichen Widerstandsmittel im gegenwärtigen Momente nicht gewachsen. Für Russland handle es sich aber um die Erwerbung von Oczakow. Aufgabe sei es nun, dass Oesterreich und Russland sich bemühen, die Wunden, welche der Krieg geschlagen, zu heilen und dem preussischen Hofe seinen gefährlichen Einfluss durch Lockerung seines Anhanges zu schmälern.

Die Petersburger gaben sich damit nicht zufrieden. Die Czarin sprach in einem Schreiben an Leopold ihren festen Entschluss aus, dass sie durch nichts dazu bewogen werden könne, sich dem Status quo vor dem Kriege zu fügen, und für den Fall eines Conflictes mit Preussen auf die active Unterstützung Oesterreichs sicher rechne. Wollte man es nicht zum Bruche kommen lassen, so mussten die erregten Gemüther in Russland beschwichtigt werden. Leopold setzte in einem Schreiben vom 29. Dec. der Czarin nochmals die Gründe auseinander, die ihn zu einem Abkommen mit Preussen bewogen hatten; allein er erkannte die Stichhaltigkeit der Motive an, welche für die Kaiserin maassgebend seien, auf ihren Forderungen zu beharren. Die Lage ihrer Staaten ermögliche ihr, ohne

*) Depeschen von Cobenzl vom 2. u. 5. November 1790. W. A.

grosse Gefahr das an sie von preussischer und englischer Seite gestellte Ansinnen zurückzuweisen, während Oesterreich einen Widerstand entgegenzusetzen nicht im Stande gewesen sei. Trotzdem aber versicherte er, dass er an dem Bündnisse mit Russland unabänderlich festhalte; die Czarin könne in allen Lagen und Verhältnissen auf seine Unterstützung rechnen, den Fall der Unmöglichkeit ausgenommen*).

Und auch der Gesandte erhielt die Weisung, auseinanderzusetzen, dass die von Leopold bisher verfolgte vorsichtige und ausweichende Politik die einzig gebotene sei, indem man nur auf diese Weise vermögend gewesen, das Ansehen Oesterreichs herzustellen, neue Kräfte zu sammeln, wodurch man gewiss dem Bundesgenossen den wichtigsten Dienst geleistet habe, dass eine andere, scheinbar thätigere und entschlossenere Haltung bei mangelnden Kräften dem Endzweck nicht entsprochen hätte und selbst für Russland sehr nachtheilig gewesen wäre, indem die Folgen Oesterreich für längere Zeit ausser Stand gesetzt hätten, dem Bundesgenossen ausgiebige Hilfe zu leisten, und der Ausbruch eines allgemeinen Krieges unvermeidlich gewesen wäre**).

Momentan war auch keine Gefahr vorhanden, wenn die Versicherungen Leopold's etwas stark aufgetragen waren. Während des Winters war der Ausbruch der Feindseligkeiten nicht zu befürchten. Ob aber Russland es im Frühjahre wirklich zum Bruche kommen lassen werde, war sehr die Frage. Dies hing zunächst davon ab, ob man in Petersburg über genügende Streitkräfte verfügte, um Preussen und England die Spitze bieten zu können. Andererseits war man in Wien unterrichtet, dass eine preussisch-eng-

*) 29. Dec. 1790 Leopold an Catharina.

**) 30. Dec. 1790 an Cobenzl, abgesandt am 2. Januar 1791. W. A.

lische Erklärung auf dem Wege nach Petersburg sei, welche einen Angriff androhte, wenn die Czarin sich einem Frieden mit der Pforte auf Grundlage des Status quo nicht fügte. Allein man bezweifelte sehr, dass sich England und Preussen entschliessen dürften, ihre Drohung zu verwirklichen, wenn sich Russland widerhaarig zeigte. Preussen namentlich, nahm man an, werde einem Kampfe möglichst auszuweichen suchen, da es über die Unthätigkeit Oesterreichs in diesem Falle keineswegs beruhigt sei und nicht mit Sicherheit darauf rechnen könne, dass man in Wien ruhig zusehen würde. Hieraus erklärte man es, dass Herzberg an Knobelsdorf den Auftrag ertheilt habe, er möge die Pforte zu bewegen suchen, auf Oczakow zu verzichten; und dass England wegen einiger Russland zufallenden türkischen Gebiete zum Schwerte greifen und seine vortheilhaften Handelsbeziehungen zu Russland aufopfern werde, wahr mehr als zweifelhaft.

II.

Die Ansicht ist eine fast allgemeine, dass der Kaiser im Jahre 1791 den ersten Schritt gethan habe, um sich Preussen anzunähern, und die Erklärung dafür wird in der bangen Sorge gesucht, welche bei dem österreichischen Herrscher die russische Politik hervorrief. Diese Auffassung ist eine durchaus unbegründete. Nicht Oesterreich, sondern Preussen ergriff die Initiative zu einer weiteren Verständigung.

Die ersten Anträge in dieser Richtung wurden im September 1790 gemacht.

In Berlin beschäftigte man sich schon damals vielfach mit dem Gedanken, an die Wiederherstellung der Ordnung in Frankreich ernstlich Hand anzulegen. Bischoffwerder berührte in seinen Gesprächen mit Reuss diesen Gegenstand, und der Prinz von Hohenlohe sagte rund heraus, der König von Preussen wünsche sich zu beiderseitigem Vortheil mit dem Monarchen Oesterreichs zu verständigen, ob man nicht die Neigung eines grossen Theils der französischen Nation, zur Ordnung zurückzukehren, benutzen und zur Entschädigung für etwaige Kosten ein anständiges Stück Land zurückbehalten solle. Die Darlegungen des Agenten Roll machten in den Berliner Kreisen Eindruck; der König schien ganz gewonnen; auch der Herzog von Braunschweig redete einer Verbindung zwischen Oesterreich und Preussen das Wort*).

Am 13. September sagte General Hohenlohe zu Reuss, er komme eben von dem Könige, welcher sehr wünsche, die königliche Autorität in Frankreich wiederhergestellt zu sehen und zu diesem Behufe in eine Allianz mit Oesterreich zu treten. In Berlin hatte man schon damals einen vollständigen Actionsplan entworfen, auch die Entschädigungsobjecte für die zu machenden Auslagen präcisirt. Für Oesterreich wurde ein Theil des Hennegaus ins Auge gefasst; Preussen sollte Jülich und Berg erhalten, wofür der Kurfürst von der Pfalz im Elsass ein entsprechendes Aequivalent zu bekommen hätte**).

Am 7. Januar 1791 kam Bischoffwerder zu dem österreichischen Gesandten. Jacobi habe aus Wien berichtet, sagte er, durch Lord Elgin erfahren zu haben, dass Oester-

*) Depeschen von Reuss vom 7. u. 10. Sept. 1790. W. A.

**) Reuss am 14. Sept. 1790. W. A.

reich mit Vergnügen bereit sein würde, zur Wiederherstellung des Friedens zwischen Russland und der Pforte beizutragen und die Vermittlung zwischen dem Petersburger Hofe und den verbündeten Mächten, Preussen und England, zu übernehmen. Der König stelle daher an den Kaiser die Anfrage, ob er nicht geneigt sei, sich vertraulich mit Preussen zu verständigen und auf diese Weise den Grund zu einem engeren Einvernehmen zu legen. Bischoffwerder machte dem Gesandten auch im Auftrage des Königs die Mittheilung, dass das Petersburger Cabinet in Berlin habe vorstellen lassen, welch geringe Nachtheile für Preussen erwüchsen, wenn Oczakow in russischen Händen bliebe; der König könne sich ohnehin zufrieden geben, da er den Einfluss Russlands in Polen geschmälert und demselben die Unterstützung Oesterreichs entzogen habe; Russland sei geneigt, die alte Allianz mit Preussen zu erneuern, wenn Preussen gegen eine Erwerbung türkischen Gebietes von Seiten Russlands keinen Widerspruch erhebe. Trotz dieser Anträge Russlands, legte Bischoffwerder dar, halte der König an der Ueberzeugung fest, dass eine innige Verbindung Preussens und Oesterreichs im Interesse der beiden Staaten liege, indem dadurch mit einem Schlage die Unruhen in Europa gebannt würden. Wenn der König dessen sicher wäre, dass der Kaiser ähnliche Gesinnungen hege, so würde er mit Vergnügen dessen Mittlerschaft sich gefallen lassen und darein willigen, dass zu Gunsten Russlands von dem Status quo abgegangen würde. Die Beseitigung der Opposition Englands, welches noch immer auf dem Principe des Status quo beharre, übernehme der König, indem er seine Haltung derart einrichten werde, dass England seinen Widerspruch fallen lasse und zu Misshelligkeiten keinen Anlass gebe. Vorläufig sollte die Vereinbarung zwischen Preussen und Oesterreich ein Geheimniss bleiben, und um die Angelegenheit voll-

ständig ins Reine zu bringen, beabsichtige der König, eine vollkommen vertrauenswürdige Persönlichkeit nach Wien zu senden. So weit Bischoffwerder.

Reuss erhob Bedenken, einerseits bezüglich Englands, sodann hinsichtlich Herzberg's. Bischoffwerder suchte dieselben zu zerstreuen; was England anbelangt, werde Preussen schon Mittel finden, sich seiner Verpflichtungen zu entledigen; der König habe es satt, „von England eine Schelle angehängt zu erhalten"; man werde in London von dem Status quo abgehen müssen, da man zu einem Kriege mit Russland schwerlich die Zustimmung des Parlaments erlangen könne. Und Herzbergs Opposition gegen Oesterreich werde den Monarchen nicht abhalten, seinen eigenen Einsichten und Neigungen zu folgen. Wenn der Kaiser diese Anträge ablehne, so laufe nur er, Bischoffwerder selbst, Gefahr, durch den Verlust des Vertrauens und der Gnade seines Herrn unglücklich zu werden, da er jene Gesinnungen, die er dem Gesandten auseinandergesetzt, aus eigener Ueberzeugung und auf Anrathen des Herzogs von Braunschweig bei dem Könige genährt habe.

Die preussische Politik damaliger Tage oscillirte nach den verschiedenartigsten Richtungen. Während man zu Oesterreich in intimere Beziehungen zu treten suchte, bemühte man sich, auch in Petersburg das verlorene Terrain wieder zu gewinnen und die alten Beziehungen aufzunehmen. Fast um dieselbe Zeit, als Bischoffwerder häufige Zusammenkünfte mit Reuss pflog, brachte er bei Alopäus den Antrag zum Abschlusse einer Convention zwischen Russland und Preussen an, durch welche sich letzteres verpflichten wollte, zur Erwerbung Oczakow's und des Gebietes bis zum Dnjestr thätig zu sein *).

*) Cobenzl's Bericht vom 27. April 1791. W. A.

Tags darauf, am achten Januar, erschien der englische Geschäftsträger bei Reuss, um ihn zu ersuchen, in seinem Berichte hervorzuheben, wie England ungemein befriedigt sein würde, wenn Oesterreich es vermitteln wollte, dass sich Russland mit dem Status quo begnüge; der Wiener Hof erwerbe sich ein neues Verdienst um die Menschheit, denn ein Krieg sei unausweichlich; die Verbündeten wären fest entschlossen, so sehnlichst sie auch die Erhaltung der Ruhe wünschten, alle Kräfte in Bewegung zu setzen, wenn sich Russland im Frühjahre zu einem Frieden nicht entschlösse.

Reuss machte Bischoffwerder über das mit dem englischen Gesandten geführte Gespräch ausführliche Mittheilung und fragte ihn, ob er bei seinem Tags zuvor geäusserten Wunsche beharre. Die Antwort lautete: Ja.

Der österreichische Staatskanzler traute diesen Eröffnungen des königlichen Gesandten nicht; der Antrag Preussens, äusserte er, sei nicht ernstlich gemeint. Alle Bemühungen des Vorjahres, Preussen gegenüber, hatten doch nur den Zweck gehabt, den Ausbruch eines Conflictes zu verhindern, bis Oesterreich nach anderer Richtung Luft bekommen würde; in der Tendenz des Staatskanzlers lag es gewiss nicht, die bisherigen Beziehungen der beiden Nachbarstaaten freundlicher zu gestalten. Im Gegentheil war er des zuvorkommenden, fast nachgiebigen Tones schon überdrüssig, den er in seinen Depeschen seit dem Regierungsantritte Leopold's hatte anschlagen müssen, und er freute sich, dass sich die politische Sachlage günstiger gestaltet hatte, um den Berliner Kreisen wieder zum Bewusstsein zu bringen, dass Oesterreich eine Macht ersten Ranges sei.*)

*) Il est tems plus que tems même, que nous reprenions vis à vis de la Cour de Berlin successivement le ton, qui convient à une Puissance du premier ordre telle que la nôtre, si nous voulions la faire renoncer une bonne

In einem Vortrage vom 17. Januar legt Kaunitz dar, dass es ihm sehr leicht wäre, das ganze ränkevolle Spiel zwischen Preussen und England und die dabei obwaltenden Absichten aufzudecken; er behalte sich dies für künftighin vor; gegenwärtig begnüge er sich, bloss solche Vorschläge zu machen, durch die man allen Fallstricken entgehen könne und, wenn auch keinen Nutzen erlangen, wenigstens jeden Schaden abwenden dürfte. Sein Antrag lautete: Reuss solle Bischoffwerder mittheilen, dass der Kaiser mit Vergnügen Alles aufbieten wolle, um die Herstellung des Friedens zu befördern; auch sei er bereit, einer Vermittelung die Hand zu bieten, wenn mit Wahrscheinlichkeit irgend ein gedeihlicher Erfolg erwartet werden könne. Allein zu diesem Behufe sei es unumgänglich nöthig, dass der Antrag in solcher Form gestellt werde, um von Russland angenommen werden zu können, welches nach den über die Türken erlangten Erfolgen noch weniger als jemals gegeneigt sein dürfte, von seinem Ultimatum abzugehen. Der Kaiser müsse demnach, ehe er in Petersburg einen Anlauf mache, zuerst die Versicherung erhalten, dass, wenn die Czarin nebst Oczakow den dritten Theil oder höchstens die Hälfte derjenigen Strecke unbedingt fordere, auf welche sie bislang Anspruch erhoben, der König von Preussen sich anheischig mache, die Pforte zur Annahme dieser Bedingungen zu bewegen und, falls sie nicht einwillige, sie ihrem eigenen Schicksale zu überlassen.

Der Kaiser stimmte mit seinem Minister im Wesentlichen überein; nur wünschte er, dass in der Depesche an Reuss in keine Specialisirung dessen, was Russland über den Status quo hinaus bekommen solle, eingegangen würde.

---

fois à celui de Dictateur, qu'elle a osé prendre vis à vis de nous, et la faire reprendre enfin celui, dont elle n'auroit jamais dû se permettre de s'écarter. An Reuss 14. Dec. 1790. W. A.

Sodann aber, und dies war gewiss das Entscheidende, erklärte er sich bereit, den Antrag des Königs, eine vertraute Person im Geheimen nach Wien zu senden, anzunehmen, da man dadurch Gelegenheit erhalte, der ganzen Sache und den eigentlichen Absichten des Königs von Preussen auf den Grund zu sehen*).

Kaunitz war mit der Entscheidung des Kaisers nicht einverstanden. Er machte seine Bedenken geltend; er hob zunächst hervor, dass, wenn die von Preussen zu fordernde Versicherung bloss in allgemeinen Ausdrücken gehalten wäre, dieselbe weder dem Monarchen zur Beruhigung dienen, noch in Russland mit dem geringsten Nutzen angewendet werden könnte. Nur eine bestimmte, detaillirte Erklärung, nicht aber eine allgemein gehaltene Aeusserung eines sogenannten Vertrauten könne als Probirstein dienen. Er müsse die Sendung eines Agenten auf das entschiedenste widerrathen, da dies kein Resultat verspreche. Die Folgen könnten sich höchstens auf falsche Eindrücke beschränken, zu welchen ein kurzer Aufenthalt nur zu oft Gelegenheit bietet; auch würde dadurch nur ein bedenkliches Aufsehen in Russland verursacht werden. Der Kaiser möge daher diesen Vorschlag nicht als den seinigen ansehen, da derselbe nach ganz entgegengesetzten Grundsätzen abgemessen sei**).

Leopold beharrte bei seiner Ansicht. Man könne unmöglich, schrieb er an Kaunitz, die Mission des Mannes, welchen Preussen vorschlage, ablehnen, aus der man jedenfalls Nutzen werde ziehen können, indem man min-

*) Vortrag vom 17. Januar 1791 und die Resolution des Kaisers, Geh. Staatsarchiv Wien.

**) Kurze Erinnerungen des Staatskanzlers auf die seinem Vortrage vom 17. beigefügte kaiserliche Resolution vom 18. Januar 1791.

destens Klarheit gewinnen werde über die Intentionen des Berliner Hofes. Dass man in Russland Verdacht schöpfen werde, als strebe Oesterreich nach einer Verständigung mit diesem Hofe und einer Lösung seiner Beziehungen zu Petersburg, befürchtete Leopold nicht, da es sich ohnehin von selbst verstehe, dass man Russland aufrichtig und vertraulich mit allen Einzelnheiten bekannt machen müsse. War es Preussen ernstlich um den Frieden zu thun, dann konnte Oesterreich die Vermittelung zur Ausgleichung der Differenzen zwischen Berlin und Petersburg übernehmen und sich Russland gegenüber sogar ein Verdienst erwerben; ging Preussen auf Erlangung einiger Vortheile aus, so war auch Oesterreich berechtigt, über den zu Reichenbach festgesetzten Status quo hinauszugehen; ein etwaiges Bestreben der Berliner Politik, Oesterreich und Russland von einander zu trennen konnte, nach der Ansicht des Kaisers leicht paralysirt werden*).

Der Staatskanzler musste sich fügen, und in einer Depesche an den Fürsten Reuss wurde die Absendung einer Vertrauensperson als höchst erwünscht bezeichnet, indem dadurch jedenfalls die schätzbare Gelegenheit sich ergeben werde, das wechselseitige Vertrauen der beiden Souveräne zu befestigen**). Kaunitz hatte eine Niederlage erlitten; nur in einem Postscript machte er nach einigen Tagen seinem Unmuthe Luft. Man könne unmöglich, schrieb er, das aller Orten und bei allen Gelegenheiten anhaltende gehässige, ja man dürfe wohl ohne Uebertreibung sagen, feindselige Betragen der Minister mit den persönlichen Gesinnungen und Staatsgrundsätzen des Königs von Preussen vereinbaren, es sei denn, jene wollen geradezu demjenigen ent-

*) Leopold an Kaunitz 19. und 20. Januar 1791 bei Beer S. 386 fg.
**) An Reuss vom 21. Januar 1791. W. A.

gegenhandeln, was der König denke und wolle, und das könne unmöglich angenommen werden*).

Kaunitz benutzte die Zwischenzeit bis zur Ankunft Bischoffwerder's, um dem Kaiser in einer ganzen Serie von Denkschriften den stringenten Beweis zu liefern, dass eine Verständigung zwischen Preussen und Oesterreich ein Ding der Unmöglichkeit sei. In der einen liefert er dem Monarchen ein Bild von der Haltung Preussens seit 1740. Nicht nur habe Friedrich alle Kriege gegen den Donaustaat aus den ungerechtfertigtsten Motiven begonnen, auch in der Zwischenzeit zwischen einem Kriege und dem anderen sei er nicht müssig gewesen, demselben an allen Höfen Europa's, ja Asiens allen möglichen Schaden zuzufügen. Nicht besser habe es der Nachfolger Friedrich's gemacht: er habe mit der Pforte Verbindungen angeknüpft, die Rebellen in Belgien und die Unzufriedenen in den anderen österreichischen Ländern durch Emissäre unterstützt. Nicht zufrieden damit, Oesterreich seine Alliirten zu entziehen, habe der Berliner Hof ihm so viel Feinde wie möglich zu verschaffen gesucht und selbst nach dem Reichenbacher Congresse in Ungarn und Galizien, in Belgien und Holland minirt und intriguirt. Man vergleiche damit das Vorgehen Oesterreichs, welches nie seinen politischen Einfluss dazu verwendet, um dem Nachbarstaate Unheil zuzufügen. Oesterreich habe weder mit Christen noch mit Heiden einen Offensivtractat geschlossen; es habe Niemand angegriffen, noch werde es künftighin zu einem Angriffe schreiten; es habe sich immer darauf beschränkt, die Unterdrückten zu unterstützen, wenn es darum angegangen wurde.

In einer zweiten Denkschrift führt Kaunitz aus, dass zwischen Berlin und Wien nie eine Verständigung

*) An Reuss P. S. 29. Januar 1791. W. A.

stattfinden könne, so lange man dort an jenen Grundsätzen festhalte, die man seit einem halben Jahrhundert unverbrüchlich befolge. Kaunitz sucht den Nachweis zu liefern, dass ein Defensivtractat zwischen den beiden Nachbarstaaten nicht geschlossen werden könne. Unter anderen Beweisen figurirt auch der, dass man auf die Wiedererwerbung Schlesiens, dessen Eroberung die Macht des Rivalen so sehr verstärkt und jene Oesterreichs herabgemindert habe, dauernd verzichten müsste, und doch könnte früher oder später die Möglichkeit geboten werden, sich zu rächen und Preussen den Krieg zu erklären.

Zwischen zwei Höfen, deren Interessen so sehr auseinandergehen, heisst es sodann in einer dritten Denkschrift, sei eine Vereinbarung nicht möglich; dies wäre eine Chimäre, der schlechteste politische Gedanke, der je verwirklicht werden könnte. Man müsse sich gegenwärtig mit Geduld wappnen, auf einem erträglichen Fusse mit dem Berliner Hofe zu stehen suchen; aber man dürfe sich nie so weit erniedrigen, eine zweite Rolle zu spielen, und müsse immer bereit sein, all das Uebel zu vergelten, welches Preussen dem österreichischen Staate zugefügt habe*).

Es ist klar, in den politischen Kreisen der österreichischen und preussischen Hauptstadt machten sich zwei Strömungen bemerkbar. Die beiden Monarchen, der Kaiser und der König, neigten sich zu einer Ausgleichung der bestehenden Differenzen, während die Minister einer jeden Annäherung auf das entschiedenste entgegenarbeiteten. Herzberg und Kaunitz waren und blieben unversöhnliche Gegner; jener hatte selbst nach dem Reichenbacher Abkommen seinen Plan, Danzig und Thorn zu erlangen, nicht aufgegeben; wenigstens berichtete Reuss, dass der preussische Minister

*) Diese Denkschriften liegen dem Schreiben Kaunitzens an Leopold vom 2. Febr. 1791 bei, Beer a. a. O. S. 388.

bei Alopäus Vorstellungen gemacht, wenn Russland dazu beitragen wolle, dass Preussen diese Städte bekomme, so würde letzteres in Constantinopel die Forderungen Russlands befürworten. Dagegen versicherte Bischoffwerder: Preussen werde sich mit Russland in keinerlei Verhandlungen einlassen, ohne sich früher mit dem Kaiser verständigt zu haben*). Reuss war der Ansicht, dass Preussen es mit seinen Anträgen ernstlich meine.

In Wien dagegen befürchtete Kaunitz, dass eine jede Verständigung mit dem gehassten Nachbar zu einem Bruche mit Russland führen und schliesslich eine intimere Verbindung zwischen Petersburg und Berlin zur Folge haben würde; auch war seiner Meinung nach ein dauerndes Zusammengehen zwischen Oesterreich und Preussen, deren Interessen so sehr auseinanderliefen, schlechterdings unmöglich. Noch im letzten Momente, unmittelbar vor der Ankunft Bischoffwerder's, suchte Kaunitz seinen Herrn gegen den preussischen Agenten einzunehmen. Denn seiner Ansicht nach sollte Bischoffwerder nur eine genaue Kenntniss des Charakters des Kaisers zu erlangen und dessen Denkungsart zu ergründen suchen; aus diesem Grunde werde er bemüht sein, den Monarchen zur Sprache zu bringen, ohne selbst irgend etwas Positives über die künftige Politik Preussens zu äussern, durch Ränke und Schliche den Zweck seiner Sendung zu erfüllen suchen, um sodann in Berlin von Allem und Jedem, was er gesehen und gehört, Bericht zu erstatten. Was man ihm auch über die ehrlichen Absichten, die man in Wien hege, sagen mag, er wird dem keinen Glauben schenken; denn die Berliner Schule gebe ehrlichen Leuten kein Gehör. Es sei daher jedenfalls am besten, wenn man sich so wenig wie möglich ausspreche; nur dahin müsse

*) Reuss am 25. Januar 1791. W. A.

das Bemühen gerichtet sein, ihn seiner Aufträge sich entledigen zu lassen, um seinem Sacke auf den Grund zu sehen. In diesem Sinne instruirte er auch den Vicekanzler, Cobenzl, der gemeinsam mit Spielmann die Verhandlungen mit dem preussischen Unterhändler, dessen Ankunft in tiefstem Geheimnisse erfolgte, zu führen hatte*).

Das erste Gespräch mit dem Vicekanzler Cobenzl und Bischoffwerder fand am 20. Februar statt**). Nachdem die ersten Complimente zwischen Beiden ausgetauscht waren, fragte Bischoffwerder, ob der Kaiser geneigt sei, die bisherige Rivalität zwischen Oesterreich und Preussen mit einem engen freundschaftlichen Bündnisse zu vertauschen. Cobenzl lieh der Versicherung Ausdruck, dass der Kaiser nichts sehnlicher wünsche, als in Frieden mit allen seinen Nachbarn und besonders mit dem Könige Friedrich Wilhelm zu leben, dessen Macht ansehnlich, dessen persönlicher Charakter so schätzenswerth sei und der in dem Rufe eines Ehrenmannes stehe. Bischoffwerder wünschte bekräftigt zu haben, ob man wirklich in Wien diese Meinung von dem Könige hege; er bat, ihm etwaige Zweifel mitzutheilen, da er dieselben beheben könne. Cobenzl erwiederte: an dem Charakter des Königs zweifle der Kaiser durchaus nicht, und wenn mitunter Dinge vorkommen, die man mit der strengen Rechtschaffenheit des Königs nicht vereinbaren könne, so schreibe man dies den schlechten Rathschlägen seiner Umgebung zu. Bischoffwerder bestätigte dies; der König, betheuerte er, sei die Rechtschaffenheit

*) Réflexions du Prince de Kaunitz — Rietberg sur l'arrivée prochaine du sieur Bischoffwerder, vom 26. Februar 1791. Vergleiche auch den Anhang und die Briefe zwischen Leopold und Kaunitz bei Beer a. a. O. S. 392.

**) Der Inhalt desselben ist zum Theil durch Ssolojoff, der Fall Polens, bekannt geworden; ich veröffentliche im Anhange die Aufzeichnung Cobenzl's. Vivenot hat sonderbarer Weise das letzte Gespräch des Vicekanzlers mit Bischoffwerder publicirt, das erste jedoch unbeachtet gelassen.

selbst; er wies auf die in der Umgebung desselben herrschenden Strömungen hin, von denen die eine, durch Herzberg vertreten, einer Verbindung zwischen Oesterreich mit Preussen entgegenarbeite, während eine andere Partei, welcher Möllendorf, der Herzog von Braunschweig und er selbst angehöre, die Anbahnung freundschaftlicher Beziehungen zwischen den beiden Staaten erstrebe; sodann fügte er hinzu: man wolle den König zu einer Annäherung an Russland bewegen, und es hänge nur von ihm ab, die grössten Vortheile zu erlangen; aber er erwarte von einem Bunde mit Oesterreich noch grössere. Der König will nicht zur Machtvergrösserung Russlands beitragen, wie Oesterreich es thue; er wünscht ein enges freundschaftliches dauerndes Bündniss mit dem Kaiser, unter dessen Schutze beide Staaten keinen Feind zu fürchten hätten: einem solchen Bündnisse würden sich die gegenwärtigen Bundesgenossen Preussens anschliessen. Auch die Türken? fragte Cobenzl. Warum nicht? erwiederte Bischoffwerder; mindestens könnten sie die Alliirten Preussens bleiben; auch Frankreich, der Bundesgenosse Oesterreichs, stehe in einem intimen Verhältnisse zur Pforte; überdies erheische es das eigene Interesse Oesterreichs, dass die Türken nicht aus Europa getrieben werden. Cobenzl fragte, ob der König mit Zustimmung der Seemächte diesen Vorschlag mache, oder mindestens überzeugt sei, dass diese sich mit demselben befreunden werden. Dies konnte von Bischoffwerder nicht bejaht werden. Der König, sagte er, habe England mit seinem Plane nicht bekannt gemacht, da er zunächst der Zustimmung des Kaisers sicher sein wollte; wenn eine Einigung zwischen Oesterreich und Preussen erzielt sein würde, werde man die anderen Staaten zum Beitritt einladen, und es sei kein Zweifel, dass sie mit Vergnügen dazu bereit sein würden, da die Vermehrung der russischen Macht ihnen auch nicht genehm sein könne.

Oesterreich müsste dann, bemerkte Cobenzl fragend, wenn man von seinem Bündnisse mit Frankreich absehe, jenes mit Russland aufgeben. Vielleicht nicht, sagte Bischoffwerder, wenn die österreichisch-russische Allianz lediglich defensiver Natur sei; defensive Allianzen könne man mit der ganzen Welt haben. Preussen werde Russland nicht angreifen, wenn es sich ruhig verhalte; der König sei nicht ehrgeizig und erstrebe auch keine Machtvergrösserung, und wenn der Kaiser ähnlich denke, könne man in Ruhe und Frieden leben. In diesem Falle müsste man auf alle Erwerbungen beiderseits verzichten, bemerkte Cobenzl. Ohne Zweifel, entgegnete Bischoffwerder, oder man müsste sich bei jeder sich darbietenden Gelegenheit freundschaftlich verständigen, ohne jemals zu feindlichen Mitteln zu schreiten; der König sei bereit, jede Erwerbung aufzugeben; man habe von Danzig gesprochen, in der That sei dem Könige die Acquisition dieser Stadt sehr erwünscht gewesen, wenn dieselbe mit voller Einwilligung der Republik, die anderweitig entschädigt worden wäre, hätte geschehen können. Russland würde keinen Widerspruch erheben, wenn Preussen sich seinen Bestrebungen nicht entgegenstemme, und bestände einmal zwischen Preussen und Oesterreich ein Freundschaftsverhältniss, werde hoffentlich auch der Kaiser nichts dagegen haben. Was dies anbelangt, betonte Cobenzl, so müsse er bezweifeln, ob der Kaiser eine solche Erwerbung mit Gleichgültigkeit aufnehmen könne, da der König die Abtretung eines Dorfes an Oesterreich von Seiten der Pforte als einen Umsturz des europäischen Gleichgewichtes angesehen habe. Dies war in Reichenbach, erwiederte Bischoffwerder, und wird immer so sein, so lange die Eifersucht zwischen den beiden Staaten besteht. Sei aber diese Rivalität einmal behoben, werde man sich über die Erwerbungen, die Oesterreich machen wolle, leicht verständigen.

Man müsse übrigens nicht glauben, dass der König auf Danzig so sehr versessen sei. Vor Allem wünsche er ein Bündniss mit Oesterreich; alles Uebrige stehe in zweiter Linie.

Man kam auf die Grundlage eines solchen Bündnisses zu sprechen; Cobenzl erbat sich genauere Mittheilung darüber. Bischoffwerder hob nun die Punkte hervor, über die eine Einigung erzielt werden müsste. Zunächst solle man sich über die gegenwärtigen Verhältnisse Europa's verständigen; so über den Frieden Russlands mit der Pforte, um die Vertreibung der Türken aus Europa zu hindern, über die Ausschliessung Russlands von einer Einflussnahme auf die deutschen Angelegenheiten, die Bewerkstelligung eines gemeinsamen Concerts zur Aufrechterhaltung der deutschen Reichsverfassung, endlich Einigung über die gegen die französische Revolution einzunehmende Haltung, um den Folgen, die sie in den anderen Staaten ausüben könnte, vorzubeugen. Was die Fragen der Zukunft anbelangt, so handle es sich darum, eine Vereinbarung für den Fall zu treffen, wenn die kurfürstlich sächsische Linie ausstürbe, sodann um einen Gedankenaustausch über die Vereinigung Ansbachs und Baireuths, endlich über die Ansprüche Oesterreichs auf Bayern.

Kaunitz machte den Kaiser, durch Uebersendung der Aufzeichnungen Cobenzl's, mit dem Inhalte des ganzen Gespräches bekannt und schlug eine Ministerconferenz zur Berathung über die Vorschläge des preussischen Unterhändlers vor. Zugleich übermittelte er ihm eine Réponse verbale, um dem Kaiser darzulegen, wie er antworten würde, wenn er an Leopold's Stelle wäre. Am Abend des 23. Februar erhielt der preussische Agent eine Audienz bei Leopold. Es scheint, dass Bischoffwerder auf den Monarchen einen guten Eindruck machte, und da er in seiner Unterredung einfliessen liess, dass er noch mancherlei darzu-

legen habe, verschob Leopold die Abhaltung eines Ministerrathes, bis Cobenzl noch genauer mit den preussischen Anträgen bekannt sein würde*).

Eine zweite Unterredung zwischen Cobenzl und Bischoffwerder am 28. Februar dauerte beinahe drei Stunden. Der Zweck der Mission des letzteren trat hierbei weit klarer hervor. Der preussische Unterhändler suchte den Beweis zu führen, dass ein Bündniss mit Preussen für Oesterreich vortheilhafter sei als jedes andere; jedoch lasse sich die gleichzeitige Erhaltung der russischen Allianz damit schwer vereinbaren, sei überdies auch überflüssig; dagegen müssten Holland und England zum Beitritt eingeladen werden. Auf der anderen Seite bilde das Bündniss zwischen Preussen und der Pforte kein Hinderniss einer Vereinbarung; auch habe Oesterreich kein Interesse sich entgegenzustemmen, wenn Preussen durch eine freundschaftliche Verständigung mit Polen sich in den Besitz von Danzig und Thorn setze. Preussen werde künftighin etwaigen Erwerbungen Oesterreichs nichts in den Weg legen, wogegen dieses keinen Grund zu einem Widerspruche habe, wenn Preussen durch eine Vereinbarung mit dem Markgrafen von Baireuth und Ansbach in den Besitz dieser Gebiete zu gelangen suche und beim Aussterben der männlichen Linie des kurfürstlich-sächsischen Hauses einen Austausch derselben gegen die Lausitzen zu bewerkstelligen bestrebt

*) Vortrag vom 23. Februar 1791. Der Kaiser schrieb an den Rand: J'ay vu ce soir le S. Buschmann qui m'a remis la lettre cy-jointe du Roi, il m'a parlé en général sur ses commissions très honnêtement et cordialement de la part du Roi, il ne m'est point entré en matière, il m'a demandé d'avoir encore d'autres conférences avec le Vice-Chancelier, pour lui exposer encore différentes autres commissions, dont il était chargé, j'ay donc cru, qu'il falloit encore différer de tenir une conférence sur ces matières, jusqu'à ce que nous ne sachions toutes ses idées et propositions, et j'ay chargé le Vice-Chancelier de tenir encore d'autres conférences avec lui, pour savoir tout ce dont il est chargé.

sei, bei welcher Gelegenheit Oesterreich eine anderweitige Entschädigung zu Theil werden solle. Es läge endlich in Oesterreichs Interesse, dem Einflusse Russlands in Polen und Deutschland entgegenzuwirken.

Die maassgebenden Persönlichkeiten in Wien, Kaunitz und sein von ihm herangebildeter Schüler, Spielmann, waren gegen ein Bündniss mit Preussen. Wenn Allianzen den Interessen beider contrahirenden Mächte in möglichst gleichmässiger Weise Rechnung tragen sollen, so wird man sagen müssen, dass die Anträge Bischoffwerder's für Preussen grosse Vortheile festsetzten, während Oesterreich mit Versprechungen abgefunden ward. Dennoch hatte sich der Kaiser in der dem preussischen Unterhändler ertheilten Audienz über das Ob eines Abschlusses beifällig und zustimmend ausgesprochen und nur das Wie einer Discussion vorbehalten. Für Kaunitz und seinen Genossen war es wenigstens erfreulich, dass ihnen die weitere Verhandlung überlassen blieb und von dem Monarchen keine weiteren Normen vorgeschrieben waren. Wie schon erwähnt, handelte es sich darum, welche Entschädigung Oesterreich zu Theil werden sollte, wenn dieses der Erwerbung Danzigs keine Schwierigkeiten in den Weg legte. Kaunitz, der Preussen noch immer misstraute, meinte nun, die weiteren Verhandlungen könnten nur den Endzweck haben, die unaufrichtigen und einseitigen Absichten des Berliner Hofes auf eine höfliche und anständige Weise aufzudecken, sodann aber, der ganzen Angelegenheit eine solche Wendung zu geben, dass man nicht nur bei Russland nicht compromittirt werde, sondern sich auf Unkosten Preussens verdienstlich machen könne. Dem Vortrage, in welchem Kaunitz diese seine Ansichten darlegte, lagen auch Reflexionen des Referendarius Spielmann über die Vorschläge des Berliner Cabinets bei, welcher folgende Ansichten entwickelte: bei den weiteren

Verhandlungen mit Preussen müsse man zwei entgegengesetzte Fälle im Auge behalten. Dem Könige könne es nämlich wirklich Ernst sein, mit Oesterreich ein Freundschafts- und Allianzsystem zu errichten, oder es liegen seinem Antrage insidiose Absichten zu Grunde. Das erstere sei nicht ganz unmöglich, indem sich Friedrich Wilhelm in eine ruhige, sorgenlose Lage zu versetzen wünsche, um seinen persönlichen Neigungen und Leidenschaften unbeirrt folgen zu können; dass der Günstling diesen Wunsch hege, könne nicht bezweifelt werden; der Einfluss Bischoffwerder's sei nicht zu unterschätzen, da aus einigen Depeschen und Schreiben Herzberg's, die dem Wiener Cabinet in die Hände gekommen seien, unstreitig hervorgehe, dass der preussische Minister auch mit jener Persönlichkeit rechnen müsste. Eine Allianz mit Preussen, deducirte nun Spielmann, werde daher den König in eine unbekümmerte Lage versetzen und nach und nach alle übrigen Ressorts der preussischen Monarchie schlaff machen, während Oesterreich mittlerweile für seine eigene Kräftigung bedacht sein könne. Preussen könne aber andererseits die Absicht haben, Oesterreich einzuschläfern, es zugleich bei Russland zu compromittiren, endlich die Erwerbung von Danzig und Thorn durchsetzen zu wollen. Bei dieser Unsicherheit bleibe nichts anderes übrig, als sich an jene Grundsätze zu halten, die in dem zwischen Oesterreich und Preussen im Jahre 1770 ausgewechselten politischen Katechismus enthalten sind. Und in diesem Sinne möge der Kaiser an den König von Preussen schreiben.*)

Für Oesterreich gab es damals nur eine Frage: den Krieg mit Preussen zu vermeiden. In Petersburg war

*) Vortrag vom 3. März 1791 und beiliegend Réflexions de Mr. de Spielmann, référendaire d'Etat, sur les propositions du Cabinet de Berlin faites par l'organe de Mr. de Bischoffwerder. W. A.

man zum Aeussersten entschlossen und keineswegs gewillt, von den Ansprüchen gegenüber der Pforte sich etwas abzwingen zu lassen. Man war in Wien ziemlich gut über die Stimmungen der russischen Hauptstadt unterrichtet und wusste, dass Russland im Nothfall entschlossen war, Preussen einige Vortheile in Polen zu gewähren und es auf diese Weise von seiner Allianz mit England abzuziehen. Wohl war der Unwille der Czarin gegen Friedrich Wilhelm und die preussische Politik ungemein lebendig, aber wenn es nicht anders möglich war, schien sie entschlossen, die Allianz mit Preussen zu erneuern. Russlands Stellung war eine ungemein vortheilhafte; entweder Oesterreich gewährte sichere Hoffnung auf eine Unterstützung, oder man erstrebte eine Aussöhnung mit Preussen. Ohnehin hatte man seit Jahr und Tag die alten Fäden wieder anzuknüpfen gesucht und Alopäus mit einer Specialmission nach Berlin gesendet, zu einer Zeit, als man Oesterreich zu kriegerischen Maassnahmen gegen Preussen antrieb.

Der preussischen Politik traute man in Wien durchaus nicht, und die Gegeneinanderhaltung der verschiedenen Gespräche Bischoffwerder's musste diese Ansicht noch mehr befestigen. Man ging von der Annahme aus, dass man in den maassgebenden Kreisen Berlins einen festen Entschluss noch nicht gefasst habe und zwischen den entgegengesetzten Standpunkten hin und her schwanke, um je nach Umständen Partei zu ergreifen, entweder die dictatorische Sprache gegen Russland fortzusetzen und eventuell zu den Waffen zu greifen, oder sich auf irgend eine vortheilhafte Weise aus der Schlinge zu ziehen. Dass Preussen indess nur geringe Lust habe, es auf einen Waffengang ankommen zu lassen, schien dem Fürsten Kaunitz ausgemacht. In den Bemühungen Preussens, England zu bewegen, Vorstellungen in Petersburg zur Erhaltung des Status quo

zu machen, sah er nur die letzten Versuche, „die Nachgiebigkeit des Petersburger Hofes durch Androhungen" zu erzwingen. Gelangen diese Künste nicht, so war Preussen seiner Meinung nach entschlossen, sich mit Russland zu verständigen, was um so leichter zu erreichen war, wenn man in Petersburg auf die Standhaftigkeit Oesterreichs nicht rechnen konnte.

Im äussersten Falle, meinte der Staatskanzler, werde man in Berlin das „unangenehmste Mittel" vorziehen, nämlich in eine Verbindung Preussens mit Oesterreich und Russland willigen, um sich, wenn nicht mit Vortheil, doch mit Ehren aus der jetzigen Situation herauszuziehen*).

Aus dem letzten Gespräche Bischoffwerder's glaubte Kaunitz entnehmen zu sollen, dass es möglich sein dürfte, mit Preussen durch irgend ein Auskunftsmittel eine Vereinbarung zu erzielen, „wenn nicht so viele Gründe vorhanden wären, in die Kunstgriffe dieses Hofes ein unablässiges Misstrauen zu setzen." Kaunitz verglich die Situation mit jener im Jahre 1770; er glaubte auch aus einzelnen Reden und Wendungen Bischoffwerder's jene Grundsätze herauszuhören, die er damals in seinem politischen Katechismus dargelegt und Friedrich II. bei der Zusammenkunft in Neustadt auseinandergesetzt hatte.

Von vornherein stand jedoch bei dem österreichischen Staatsmanne so viel fest, dass man sich in nichts einzulassen habe, was nur irgend einen zweideutigen Eindruck in Petersburg hervorrufen könnte, und dass man allen bestimmten Erklärungen über die Haltung auszuweichen habe, welche Oesterreich einnehmen werde, wenn es zwischen Preussen und Russland zum Bruche kommen sollte; auch dürfe man Preussen durchaus keine Erwerbung gestatten, wenn nicht

*) 8. März 1791 an Reuss. W. A.

auch für Oesterreich „auf eine leichte und praktisch auszuführende Weise ein entsprechender Vortheil" erlangt werden könnte*). Reuss wurde daher angewiesen, es in seinen weiteren Verhandlungen mit Bischoffwerder an Freundschaftsversicherungen nicht fehlen zu lassen, alle weitergehenden Anträge jedoch einfach zur Berichterstattung zu übernehmen.

An Preussen war es nämlich jetzt, Vorschläge zu machen; denn als Bischoffwerder in seinem letzten Gespräche mit Cobenzl abermals auf die Erwerbung Danzigs zurückkam, erhielt er die Antwort, dass dies eine abgethane Sache sei, wenn Oesterreich infolge der Reichenbacher Verhandlungen an dem Status quo festhalten müsste etwas anderes wäre es, wenn nach dem Grundsatze der Reciprocität gleichzeitig für Oesterreich und Preussen besondere Vereinbarungen getroffen würden. Bischoffwerder scheint in dieser Richtung ohne Instructionen gewesen zu sein; er behielt sich vor, hierüber die Ansicht seines königlichen Herrn einzuholen, und schlug vor, dass Oesterreich den Abschluss der Verhandlungen in Sistowa mittlerweile verzögern möge, worauf man natürlich in Wien mit Bereitwilligkeit einging, indem man nun mit voller Musse, ohne von irgend einer Seite gedrängt zu werden, seine Verschleppungspolitik in Sistowa fortsetzen konnte, sich bei Russland durch die Verzögerung des Friedenschlusses ein Verdienst erwarb, endlich auch einen neuen Anhaltspunkt gewann, die „Aufrichtigkeit oder Unaufrichtigkeit der preussischen Politik" beurtheilen zu können*).

Die Erwiederung Preussens auf die österreichischen Bemerkungen bestärkte die Wiener Kreise nur in ihrer

*) P. S. an Reuss 8. März 1791. Vergl. auch die Relation Cobenzl's an Kaunitz über das letzte Gespräch mit Bischoffwerder bei Vivenot S. 98.

Auffassung von den eigentlichen Absichten der preussischen Politik; die Lockerung des Bündnisses zwischen Russland und Oesterreich war und blieb demnach die Tendenz, auf welche man in Berlin lossteuerte. Die ganze Allianz sei nur ein Scheinbündniss, durch welches man Oesterreich zu blenden und über die wahren Absichten zu täuschen suche. Die in Antrag gebrachte Defensivallianz habe weder einen unmittelbaren noch einen mittelbaren Endzweck, jenen nicht, weil beide Theile keinen gemeinsamen Feind, sondern nur sich selbst gegenseitig zu fürchten haben, und was die Beschränkung des russischen Einflusses in Polen anbelangt, so könnte diese Oesterreich nur dann willkommen sein, wenn auch der preussische Einfluss aufhören würde. Fiele diese Voraussetzung hinweg, so müsste man die Wiederherstellung des russischen Einflusses als ein Gegengewicht gegen den preussischen wünschen. Sodann, im gegenwärtigen Augenblick hatte Preussen allerdings Gründe genug, einer Verständigung mit Oesterreich die Hand zu bieten; allein konnte man auf eine aufrichtige und dauerhafte Freundschaft auch nur einigermaassen mit einiger Wahrscheinlichkeit rechnen?

„Vertrauen", schrieb Kaunitz an Reuss am 1. April 1791, „muss einem Bündniss vorausgehen, wenn auf einer Verstärkung desselben in der Folge gerechnet werden könnte. Die Bemerkungen Preussens geben zu dieser Hoffnung nicht den geringsten Anlass; vielmehr gehe aus denselben hervor, dass es sich zwar für künftighin bezüglich einiger Erwerbungen sicherstellen, Oesterreich aber in dieser Beziehung nicht die geringste Sicherheit gewähren, sondern noch Einschränkungen ablocken möchte."

Für Kaunitz gab es nur einen richtigen Weg: den preussischen Hof mit der gleichen Münze zu bezahlen, ihm die Hoffnung zu lassen, dass es ihm gelingen werde, den kaiserlichen Hof in seine Schlinge zu ziehen, inzwischen

aber in Russland den gefährlichen Absichten Preussens zuvorzukommen. Zu diesem Behufe kam dem Staatskanzler die Reise Leopold's nach Italien sehr gelegen, da er dadurch Zeit gewann.

In einer ostensiblen Depesche von 1. April wurde Reuss angewiesen, zu erklären, wie erfreut man in Wien sei, aus seinem Berichte die fortwährende Geneigtheit des Königs, in die innigste Allianz mit dem Kaiser zu treten, zu entnehmen. Der Kaiser sei mittlerweile abgereist, und man werde sich beeilen, ihm die eingelangten Schriftstücke zu übersenden. „Bei der vorausgesetzten Uebereinstimmung der Gemüther beider Souveräne hinsichtlich der quaestio an sei wohl kein gegründeter Zweifel über die vergnügliche Berichtigung des quomodo zu hegen, wenn sich anders beide Höfe die gerechte und billige Beobachtung einer wahrhaften, in jeder Rücksicht genauen Reciprocität gefallen lassen, die allein ein solides, allen Zeiten und Umständen angemessenes Allianzsystem gründen, alles gegenseitige Misstrauen aus der Wurzel heben und gegen alle besorglichen Rückfälle sichern könne". Und obwohl es der Wiener Politik ganz gelegen kam, dass Preussen selbst eine Verzögerung der Sistowaer Verhandlungen wünschte, so führte man doch eine solche Sprache, dass es nicht den Anschein gewänne, als lege Oesterreich irgend ein grosses Gewicht auf die ganze Angelegenheit*).

Während Oesterreich in Berlin die entschiedene Geneigtheit zu einer Allianz zu erkennen gab, nährte es in Petersburg die Hoffnung auf Unterstützung, wenn Preussen und England zum Angriffe schreiten sollten. Wenn jemals, setzte man in der Staatskanzlei auseinander, die Maxime, das Bénéfice du tems zu benutzen, räthlich war, so sei es

*) 1. Apr. 1791 an Reuss. W. A.

dermalen gewiss in Rücksicht der inneren Lage und in Ansehung der äusseren Weltverhältnisse, die gegenwärtig nach keiner Seite hinlänglich entwickelt seien und sehr verschiedene entgegen gesetzte Ausgänge erhalten können. Vorläufig gelte es, die Freundschaft Russlands nicht zu verscherzen, was unbedingt eintreten würde, wenn man dem Petersburger Hofe jede Aussicht auf eine Unterstützung benähme, andererseits aber einer entschiedenen Erklärung an Preussen über das Verhalten im Falle eines Krieges auszuweichen, da man in Gefahr käme, sich einem Anfalle von Seiten desselben auszusetzen. Und man war gut genug über die in preussischen Kreisen herrschende Stimmung unterrichtet, um nicht zu wissen, dass das Militär einen Kampf mit Oesterreich wünschte *).

England drängte damals in Berlin, die erforderlichen Kriegsvorbereitungen zu treffen. Infolge der ihm ertheilten Weisungen vom 27. März ging der englische Gesandte in Berlin, Jackson, an den Abschluss der betreffenden Conventionen, durch welche sich England verpflichtete, eine Flotte im Mai in die Ostsee zu senden, während zur selben Zeit eine preussische Armee von 85000 Mann in Livland einrücken sollte. Man beabsichtigte gleichzeitig einen Handelstractat zwischen England, Preussen und Polen abzuschliessen, die Weichselzölle von 12 auf 3% herabzusetzen, unter der Bedingung, dass die Republik Danzig an Preussen abtrete **).

Friedrich Wilhelm hatte noch keine Sicherheit erhalten, dass Oesterreich auf die angetragene intime Allianz eingehen würde; es blieb daher nichts übrig, als die Kriegsvorbereitungen fortzusetzen, wenn man das Bündniss mit England nicht gefährden und die eigene vollständige

*) Beilage zur Depesche an Reuss vom 1. Apr. 1791.
**) Herrmann, russ. Gesch. VI. 406.

Isolirung nicht besiegeln wollte. Als daher der englische Vertreter am 3. April die erwähnten Eröffnungen machte, schrieb der König an Reuss, dass alle Vermittelungsvorschläge beseitigt werden müssten, und er daher auf Erfüllung der von dem Vicekanzler gemachten Zusagen rechne und um Beschleunigung der Sistowaer Verhandlungen bitte*).

Schon nach einigen Tagen war die Sachlage wieder eine andere geworden. Am 7. April erhielt Jackson die Weisung, die Unterzeichnung der Conventionen bis auf Weiteres zu vertagen. Das englische Parlament theilte die kriegerischen Gelüste der Regierung nicht; Pitt trat der Ansicht bei, dass es sich nicht der Mühe lohne, wegen Oczakow und der Steppen zwischen dem Bug und Dnjstr einen Krieg mit Russland zu führen; Grenville, der an Stelle des Herzogs von Leeds das Auswärtige übernahm, entsendete Fawkener nach Russland, um auf Basis eines Vermittlungsvorschlages mit Russland zu unterhandeln.

Fawkener berührte auf seiner Reise nach Petersburg auch Berlin, um daselbst die neuen Anträge Englands zur Kenntniss der Regierung, der Minister und des Königs, zu bringen. Seine Auseinandersetzungen wurden mit Beifall begrüsst, und Goltz erhielt auch den Auftrag, mit dem englischen Gesandten Hand in Hand zu gehen. Es kam dem Könige von Preussen sehr gelegen, dass der Beginn der Feindseligkeiten hinausgeschoben wurde, indem er die Verhand-

*) Reuss vom 2. und 4. April 1781. Dem Bericht vom 4. liegt folgendes Schreiben des Königs bei: La résolution de l'Angleterre étant fermement prise de soutenir conjointement avec moi le status quo stricte vis à vis de la Russie et toute négociation pour de vues conciliatoires ne pouvant plus avoir lieu, je vous prie, mon prince, de réclamer de ma part la promesse, faite par le Vice-Chancelier comte de Cobenzll au Colonel de Bischoffwerder, de terminer les négociations à Sistow aussitôt que je témoignerai le désirer, j'espère, que le parti de l'Angleterre ne pourra que contribuer à la promte décision de mes voeux. Recevez etc.

Potsdam le 3. d'Avrille 1791. F. Guilliaume.

lungen mit Wien mittlerweile fortsetzen konnte. Kamen diese zum Abschlusse, so gelangte Preussen ohne Schwertstreich in den Besitz von Danzig; scheiterten sie, so war noch immer Zeit, an den Kampf zu gehen, und um sich Englands unter allen Umständen zu sichern, machte der König darauf aufmerksam, dass englische Flotten jedenfalls in der Ostsee und im schwarzen Meere erscheinen sollten, um auf Russland einen Druck auszuüben; er, fügte Friedrich Wilhelm hinzu, werde seine kriegerischen Vorbereitungen, so kostspielig sie auch sein mögen, fortsetzen und sich jeden Augenblick zum Losschlagen bereit halten*).

Gleichzeitig mit Fawkener wurde Lord Elgin an Leopold gesendet, um diesen für die neuen Vorschläge Englands zu gewinnen. Der Kaiser sollte in Petersburg seinen Einfluss für die Annahme derselben einsetzen, zugleich aber das Versprechen geben, dass er den Frieden mit der Pforte, ohne Vortheile für sich zu erhalten, abschliessen werde. Was Preussen anbelangt, so sei von Thorn keine Rede mehr; dagegen wolle England nichts einwenden, wenn es Danzig erhalte, vorausgesetzt nämlich, dass die Republik freiwillig ihre Zustimmung ertheile. Ferner sollte Lord Elgin dem Kaiser mittheilen, dass er mit den nöthigen Vollmachten zum Abschlusse eines Vertrages versehen sei, der die Garantie der gegenseitigen Besitzungen und die Erhaltung der Pforte zum Hauptzwecke hätte und zwischen Oesterreich, England, Preussen und Holland und der Pforte abgeschlossen werden sollte. Diese Forderung involvirte natürlich zugleich, dass der Kaiser eventuell auch gegen Russland gemeinsame Sache mit den neuen Alliirten machen würde. Oesterreich konnte nach englischer Auffassung sich den Fortschritten Russlands im Orient entgegenstemmen, ohne irgend eine Gefahr befürchten zu müssen, da es durch

*) Fawkener's Bericht aus Berlin vom 10. Mai 1791 bei Herrmann VI. 409.

seine neuen Bundesgenossen jedenfalls genügenden Schutz erlangen würde**).

Die Situation hatte sich durch diesen Rückzug des britischen Ministeriums mit einem Schlage geändert, und Kaunitz war ganz der Mann, um sie für Oesterreich in geeigneter Weise auszubeuten. Er hatte Anfangs keine genaue Kenntniss von den eigentlichen Aufträgen des englischen Lords. Als er in den ersten Maitagen durch eine Depesche des österreichischen Gesandten in Berlin die ersten eingehenden Nachrichten erhielt, beeilte er sich, dem Monarchen seine Auffassung in einer Denkschrift darzulegen. „Die Verlegenheit", setzt er auseinander, „in welche sich der preussische Hof durch den bevorstehenden Ausbruch eines Krieges mit Russland versetzet sah, wird in diesem Augenblick durch die wahrscheinliche plötzliche Nachgiebigkeit Englands in so fern noch vergrössert, dass er nunmehr gar keinen festen Plan vor sich hat und alle Zwecke, nach welchen er zielt, vereitelt sieht."

Dass Preussen den Krieg gegen Russland allein anfangen solle, sei auf keine Art zu erwarten. Es sei daher in dem Fall, alle seine auf die Rüstungen verwendeten Kosten zu verlieren, dem Petersburger Hofe, ohne sich ein Verdienst bei ihm zu erwerben, ebenfalls nachgeben zu müssen, bei der Pforte, die zuverlässig auf die preussische Hülfe zählte, das grösste Missvergnügen zu erwecken, seines Credits bei den Polen, der sich auf ihre Abneigung wider Russland gründete, vollständig verlustig zu werden und folglich seine auf die gutwillige Erwerbung von Danzig gerichtete Hoffnung aufgeben zu müssen. Hierzu komme noch die Schwierigkeit, welche die Pforte machen werde, von dem Status quo zu Gunsten Russlands abzuweichen,

**) Instruction für Lord Elgin 19. April 1791 bei Herrmann, Forschungen IV 391.

welches wahrscheinlich die Verlängerung des Krieges und mithin die Möglichkeit neuer russischer Siege und Eroberungen nach sich ziehen werde; denn obschon die Pforte heuer ausserordentliche Kriegsrüstungen gemacht habe, werde auch Russland, sobald die neue Kriegsgefahr verschwinde, seine Truppen gegen die Türken ansehnlich verstärken können, es sei denn, dass der Berliner Hof die Zusammenziehung einer Armee in Preussen während des ganzen Feldzugs beschliessen sollte; endlich werde durch die unvermuthete Umstimmung des englischen Ministeriums die Besorgniss Preussens, dass auch der Wiener Hof von der Basis des Status quo abspringen möchte, erregt werden und daher nicht zu zweifeln sein, dass Preussen Oesterreich bestürmen werde, die Unterzeichnung in Sistowa und die Herausgabe der Eroberungen zu betreiben. Die Verlegenheit, in welcher sich das Ministerium in Berlin befinde, mache es wahrscheinlich, dass man über etwaige kleine Forderungen Oesterreichs hinausgehen werde, wenn sie nur mit dem Grundsatze des Status quo vereinbarlich seien. Es wäre auch nicht unmöglich, dass Preussen für den Fall einer Verständigung mit Oesterreich nicht auf dem Ausschluss Russlands wie bisher bestehen werde, was zur Folge haben könnte, dass man Preussen Danzig überlasse, während Oesterreich freie Hand bekomme, der Pforte günstigere Bedingungen zu entreissen, oder wenigstens „einige schickliche Verzögerung der Unterzeichnung in Sistowa" zu erhalten, indem jeder Tag die Verlegenheit der vermittelnden Mächte steigere und die Lage Oesterreichs vortheilhafter gestalte.

Kaunitz gelangt zu dem Schlusse: „dass es am gemässesten sei, dem Berliner Hofe alle Bereitwilligkeit zur ungesäumten Beendigung des Congresses zu bezeigen, dass aber auch ein Versuch nicht nur unschädlich, sondern nützlich sei, um diejenigen Gegenstände auf dem Congress,

die unbeschadet des Status quo gefordert werden können, geltend zu machen, da nicht anzunehmen sei, dass dieser Versuch in dermaligen Umständen bedenkliches Aufsehen erwecken könnte, welches aber widrigenfalls ganz leicht durch angemessene Nachgiebigkeit, immer aber mit dem Vortheil werde gehoben werden, inzwischen an kostbarer Zeit gewonnen zu haben."

Bei dem damaligen Stande der Dinge war dies Ziel nicht unschwer zu erreichen. In Berlin musste Fürst Reuss nur eine solche „combinirte Sprache" führen, dass die preussische Regierung einerseits über die Absichten Oesterreichs beruhigt wurde, auf der anderen Seite aber zu der Einsicht gelangte, dass sie sich aus ihrer dermaligen Verlegenheit nur durch ein, wo nicht vertrauliches, doch wechselseitig nachsichtiges Benehmen Oesterreich gegenüber noch am besten heraushelfen könne. Von England, welches bisher über die Haltung der österreichischen Vertreter in Sistowa vollkommenes Stillschweigen beobachtet hatte, erwartete Kaunitz, dass es nun mit Ungestüm auf den Abschluss in Sistowa dringen werde. Allein irgend eine Gefahr war nicht zu befürchten, wenn auch England den Mund noch so voll nahm. Kaunitz rieth, den Insinuationen des britischen Ministeriums „eine kaltblütige ferme Sprache" entgegenzusetzen und deutlich zu erkennen zu geben, dass Oesterreich wohl einsehe, durch seine bisherige ausserordentliche und zuvorkommende Nachgiebigkeit den Zweck, die Freundschaft Englands zu gewinnen, ganz verfehlt zu haben; im Gegentheil habe dieses jede Gelegenheit benutzt, das Interesse und die Würde Oesterreichs zu schmälern, dessen festgegründete Vorstellungen durch trockene Machtsprüche abzuweisen und in allen Stücken eine blinde Befolgung seiner Zumuthungen zu fordern. Ein solches Verhältniss könne unter independenten grösseren Mächten

keinesweges bestehen, und so getreu Oesterreich seine Verbindlichkeiten erfüllen würde, so wenig würde es sich Dinge, die hierunter nicht begriffen sind, von wem es auch sei, aufdringen lassen.

Erst nach Absendung dieser Auseinandersetzungen erhielt Kaunitz Depeschen aus Berlin vom 30. April, aus denen er die eigentlichen Ursachen der Absendung Elgin's nach Italien erfuhr. Er war nun der Ansicht: der englische Allianzantrag sei eine Folge jener Mittheilungen, die Preussen über die Erfolge der Sendung Bischoffwerder's nach London habe gelangen lassen, und die Absicht dürfte dahin gerichtet sein, die beiden kaiserlichen Höfe, Oesterreich und Russland, von einander zu trennen; denn einmal sehe man in England voraus, dass man in Petersburg nunmehr um so weniger geneigt sein werde, auf den modificirten Status quo einzugehen, wie ihn England durch Fawkner in Petersburg vorzuschlagen beabsichtige; sodann aber liege noch ein anderes Motiv zu Grunde: der Verfall der französischen Macht habe die Politik des englischen Hofes völlig geändert; sein System laufe nun darauf hinaus, einen entscheidenden Einfluss über alle übrigen europäischen Mächte zu erlangen, unter welchen die beiden kaiserlichen Höfe die einzigen seien, welche seinen politischen Despotismus zu beschränken vermögen. England suche daher Oesterreich an sich zu ziehen, um Russland in Schranken zu halten. Diese Absicht sei nicht wenig insidios und gefährlich, indem es England nur um eine Allianz zu thun sei, die Oesterreich in volle Abhängigkeit bringe, und Russland, wenn Oesterreich es disgustiren würde, sich in die Arme Preussens werfen werde; allein die Verlegenheit der Londoner und Berliner Kreise sei jetzt so gross, dass man auf die eine oder andere Art Nutzen daraus zu ziehen und für die Zukunft ein den Interessen und Ge-

sinnungen des Kaisers angemessenes und solides Verhältniss vorzubereiten in der Lage sei *).

Leopold stimmte im Wesentlichen mit den von Kaunitz dargelegten Ansichten überein. Nur darüber war der Kaiser im Unklaren, ob Lord Elgin's Anträge, die bloss von dem Könige und Pitt, mit nichten aber vom ganzen Ministerium herzurühren schienen, die Folge einer Uebereinstimmung mit den Bischoffwerder'schen Verhandlungen seien, oder ob der englische Agent bloss die Aufgabe habe, die Propositionen Preussens zu ergründen**). Auch wünschte er dem Lord eine solche Antwort zu geben, welche die „sogenannten guten Intentionen" Englands nicht ganz zu verwerfen scheine. Die Berichte des Lord Elgin, der aus seinen Gesprächen mit Leopold herauszuhören schien, dass der Kaiser sich geneigt gezeigt habe, sich dem System der Alliirten Preussens und Englands anzuschliessen und auch seine Allianz mit Russland fallen zu lassen, zeigen nur zu deutlich, wie wenig der junge Engländer zu der schwierigen ihm übertragenen Mission geeignet war, wenn er sich mit der eitlen Hoffnung trug, einen Politiker von dem Schlage Leopold's zu übermeistern. Wenn Leopold in seinen späteren Gesprächen die englischen Anträge nicht schlechterdings zurückwies, so lag der Grund darin, weil er durch eine scheinbare Condescendenz Nutzen zu ziehen hoffte. Denn gerade in diesen Tagen hatte er sich auf das Drängen seiner Schwester entschlossen, ihr unter gewissen Voraussetungen Hilfe angedeihen zu lassen.

Die übertriebenen zuversichtlichen Berichte Elgin's, auf deren Grundlage so viele Hypothesen gebaut worden sind, können daher zur Erklärung der Leopoldinischen Politik nicht herangezogen werden. In Berlin, wo man sie auf

*) 8. Mai 1791 Vortrag, bei Vivenot S. 125.

**) Leopold an Kaunitz bei Beer S. 403.

Treu und Glauben annahm, hatten sie die zweite Sendung Bischoffwerder's zur Folge. Der erste Empfang, der dem preussischen Unterhändler zu Theil wurde, war kühl bis ans Herz hinan. Der Kaiser hatte einige Tage vor dessen Ankunft ein Schreiben Friedrich Wilhelm's empfangen, worin auf seine dem Lord Elgin gemachten Eröffnungen hingewiesen ward, und da er mittlerweile auch Kunde erlangt hatte, dass dieser ihm weitgehende Aeusserungen in den Mund gelegt, so sollte die an den Tag gelegte Kälte andeuten, dass Leopold nicht gesonnen sei, auf die von England gemachten Vorschläge einzugehen. Erst als Leopold aus den weiteren Gesprächen mit Bischoffwerder entnahm, dass die Mittheilungen Elgin's bloss allgemeinen Inhalts gewesen waren, trat er aus seiner Zurückhaltung heraus; er mache einen Unterschied, sagte er, zwischen den Anträgen Englands und jenen, die ihm von dem König von Preussen zugingen.

Zunächst waren es die französischen Angelegenheiten, die den Kaiser zu einem Bündnisse mit Preussen bestimmten. Bisher hatte er sich dem Einstürmen der französischen Emigranten gegenüber, die seine Unterstützung gegen die revolutionäre Bewegung in Anspruch nahmen und ihn mit Vorschlägen und Plänen überschütteten, ganz passiv verhalten. Seit dem Januar war eine Anzahl Schreiben des Grafen von Artois eingelaufen, die Ergreifung ernsthafter Maassnahmen dringend erbaten. Monarch und Staatskanzler waren darin einig, dass man sich abwehrend verhalten müsse. Trotz des besten Willens, heisst es in einer Antwort, sei man nicht im Stande, etwas zu thun. Die emigrirten Prinzen gaben sich nicht zufrieden, ohne jedoch mit ihren dringenden Vorstellungen bei dem Kaiser irgend einen Eindruck zu machen. In den letzten Wochen kamen nun Briefe Maria Antoinette's, die es Leopold allerdings

nahe genug legten, sich zu einer Unterstützung bereit zu halten. Noch im Mai hatte er bei den mit Artois geführten Verhandlungen den Zeitpunkt seines Eingreifens so weit möglich hinauszuschieben gesucht, wenn er auch unter gewissen Bedingungen sich erbötig zeigte, für das gefährdete Königthum in die Schranken zu treten. Als Grundbedingung forderte er, dass Ludwig XVI. zuvor Frankreich verlassen habe und eine Einigung unter den Hauptmächten Europa's erzielt worden sei. Insbesondere die Gewinnung Spaniens und Preussens bezeichnete er als eine Nothwendigkeit; er wollte nach Madrid einen Courier senden, der dem Könige ein Memoire übergeben sollte, um dessen Ansichten kennen zu lernen, und was Preussen anbelangt, sollte Reuss beauftragt werden, die kaiserliche Intention zur Kenntniss der preussischen Regierung zu bringen und die Mitwirkung derselben in Anspruch zu nehmen. Auch hatte er nichts dagegen, wenn sich Artois mit einem Schreiben an Friedrich Wilhelm wandte und einen Unterhändler, den Baron Roll, der in den politischen Kreisen der preussischen Hauptstadt bekannt war, dahin absendete*).

Die Ankunft Bischoffwerder's kam schon deshalb dem Kaiser erwünscht. In seinen Gesprächen mit ihm berührte er die französischen Angelegenheiten, und je nach dem Stande der Dinge und der einlaufenden Berichte betonte er mehr oder minder die Nothwendigkeit einer Einmischung. Am 13. Juni wies er darauf hin, dass die Franzosen Aufruhr in die benachbarten Länder verbreiten; um das Uebel auszurotten, wünsche er eine Zusammenkunft mit Friedrich Wilhelm. Einige Tage später meinte er, man dürfe die Dinge nicht überstürzen, und am 1. Juli äusserte er, dass die Bedrohung der königlichen Familie denn doch eine

*) Vergl. die Briefe von Leopold an Kaunitz bei Beer S. 404 fg.

Einmischung nothwendig mache; hierzu sei eine Verständigung aller Mächte nothwendig*).

Am 6. Juli erliess Leopold eine Aufforderung an die Souveräne Europa's, den Franzosen kundzugeben, dass sie die Sache des Königs von Frankreich als ihre eigene betrachten und für denselben Freiheit und Sicherheit verlangen. Auch war eine Erklärung an die Nationalversammlung vorbereitet, aber bei der Nachricht von der misslungenen Flucht des Königs bei Seite gelegt.

Die ganze Richtung der damaligen österreichischen Politik erhielt eigentlich durch den Kaiser selbst ihr Gepräge; er war es, der die Frankreich gegenüber einzuhaltenden Grundsätze normirt hatte und den Annäherungsbestrebungen Preussens bereitwillig entgegenkam, ohne deshalb auf die Verbindung Oesterreichs mit Russland verzichten zu wollen. Der Initiative Leopold's ist es auch zuzuschreiben, dass die leidigen Verhandlungen zu Sistowa ihrem Abschlusse zugeführt wurden.

Der Wunsch, von der Pforte einige Vortheile zu erlangen, war für Oesterreich nicht allein maassgebend, um so viel wie möglich die Verhandlungen über den Frieden zu verschleppen; Condescendenz für Russland wirkte in nicht geringem Grade mit. Ohnehin erleichterte es die preussische Diplomatie dem österreichischen Staatskanzler, die Schuld für die fortwährenden Zögerungen von sich abzuwälzen. Preussen forderte unter Anderem den Hinweis auf den Reichenbacher Vertrag in dem mit der Pforte abzuschliessenden Vertrage. Kaunitz perhorrescirte dies auf das entschiedenste. In der mit Preussen abgeschlossenen Convention finde sich hierüber kein Wort, setzte er auseinander; Oesterreich wolle und werde seinen Verpflich-

*) Vergl. Häusser I. 309.

tungen nachkommen, nicht mehr nicht minder. Jenes Ansinnen zu erheben, habe man nicht das geringste Recht; folglich werde Oesterreich nicht darein willigen. Die Prätensionen Luchesini's besagen nichts anderes, als der Welt zu verkünden, dass Preussen dem Könige von Ungarn Gesetze dictirt habe, was mit der Wahrheit nicht übereinstimme; denn nur aus freiem Antriebe und aus Menschlichkeit habe Oesterreich eingewilligt, Frieden mit der Pforte zu schliessen*).

Welche Forderungen der Staatskanzler an die Pforte stellte und wodurch er dieselben begründete, hat er dem Monarchen in einem Schriftstücke dargelegt. Er wollte sich im Grunde genommen von den in Reichenbach vereinbarten Gesichtspunkten nicht entfernen; aber er gab doch den Abmachungen mit Preussen eine für Oesterreich günstigere Auslegung, als sie im Sinne der preussischen Staatsmänner lag. Er leugnete nicht, dass die Hauptbasis für den Sistowaer Friedenstractat in der Wiederherstellung des Status quo bestände, dass Oesterreich demnach gehalten sei, alle Eroberungen zurückzugeben. Allein auch die Pforte wäre verpflichtet, alle zwischen Oesterreich und ihr geschlossenen Tractate und Conventionen vollkräftig anzuerkennen. Oesterreich wolle sich seinen Verpflichtungen nicht entziehen; aber auch die Pforte müsse den ihren nachkommen. Es handle sich jedoch nicht bloss um formelle Anerkennung der

*) Observations au sujet de l'une des chicanes mises en avant au Congrès de Sistow par le Marquis de Luchesini, betittelt sich eine Denkschrift des Staatskanzlers vom 2. Februar 1791; am Schlusse heisst es: insister sur la prétension de Mr. de Luchesini, n'est donc qu'une chicane insoutenable imaginée, pour faire croire au Public contemporain et à la Postérité, qu'à Reichenbach on a fait la loi au Roi d' Hongrie; c'est ce qui est faux, parceque c'est de son plein gré, et par pur sentiment d'humanité, qu'il a consenti à ce qu'il y a offert et promis; et quand même cela seroit, ainsi qu'il ne l'est pas, ce seroit toujours une preuve nouvelle du Sistème haineux de la Cour de Berlin, d'exiger sans aucune nécessité ni utilité, que l'Empereur consente, implicitement au moins, à un aveu aussi humiliant.

Tractate und Conventionen, sondern auch um eine vollständige Erfüllung derselben. Sonst bestünde das Zugeständniss der Pforte in leeren Worten. Von Eroberungen Oesterreichs sei keine Rede, sondern bloss von einer Inanspruchnahme des tractatmässigen Besitzstandes. Die Reclamationen seien bislang wirkungslos gewesen, allein gerade die Fruchtlosigkeit der bisherigen Bemühungen berechtige um so mehr, bei dem Abschlusse des Friedens auf die Berichtigung der schwebenden Differenzen zu dringen.

In erster Linie stehe die Forderung bezüglich Altorsova's; der klare Wortlaut des fünften Artikels des Belgrader Friedenstractates spreche dafür. Dass in dem dritten Artikel der 1741 geschlossenen Convention dieser Punkt als erfüllt vorausgesetzt worden, bezeichnete Kaunitz als einen Irrthum; Oesterreich habe dadurch auf das Recht nicht verzichtet. Seitdem hatte man allerdings bei verschiedenen Gelegenheiten, und zum letzten Male im Jahre 1784, Altorsova reclamirt, freilich resultatlos. Die Pforte hielt durch die geschlossene Convention die Angelegenheit für erledigt. Nun befand sich Oesterreich im factischen Besitze dieses Ortes, und Kaunitz war der Ansicht, es würde die ausserordentlichste und unbilligste Zumuthung sein, „wenn sich Oesterreich aus der Possession seines unstreitigen Rechts setzen und die dortige offene Grenze fortwährenden Belästigungen preisgeben würde".

Eine weitere Forderung war der Unnaer District, den man nun seit mehr als 150 Jahren reclamirte. Auch hier berief sich Kaunitz auf den Wortlaut der Convention von 1741, die allerdings für diesen Punkt günstiger lautete als für Altorsova. Man war berechtigt, den ganzen District zu fordern; um jedoch jede Mässigung an den Tag zu legen, und zu bekunden, dass man nur die Herstellung einer Grenze ins Auge fasse, welche den bisherigen fortwähren-

den Streitigkeiten, Unruhen und räuberischen Einfällen Schranken setzen sollte, so wollte er sich zu einer billigen Transaction bequemen; die Pforte sollte im Besitze der fruchtbarsten Gebiete und der festen Plätze bleiben, mit Ausnahme zweier Orte, die ohnehin in einen Steinhaufen verwandelt waren; Oesterreich erhielte nur Waldungen und ganz unbewohnte Gegenden. Auch war man zu einer Entschädigung an die Grundbesitzer bereit, wenn diese einen Verlust an nutzbarem Grund und Boden zu erleiden hätten.

Endlich fehlte es bisher nicht an fortwährenden Streitigkeiten und Beschwerden über die beiden Staaten zustehende Befugniss, auf ihrem Gebiete alte Vertheidigungswerke auszubessern oder neue anzulegen. Um künftighin in dieser Beziehung jeden Conflict zu vermeiden, sollte festgestellt werden, dass es fortan jedem Theile freistehen möge, auf dem ihm gehörigen Gebiete Vertheidigungsanstalten ungehindert zu bewerkstelligen*).

Bei unbefangener Prüfung wird man zugestehen, dass diese Ansprüche gerade nicht übertrieben waren; die letzte Forderung konnte als ein völkerrechtlicher Grundsatz gelten und lag, bei dem zu Grunde liegenden Princip der Reciprocität, im Interesse sowohl Oesterreichs als auch der Pforte.

Noch im Juni hielt der Staatskanzler an seiner Auffassung fest, trotzdem von Preussen und England zu wiederholten Malen auf die Erledigung der schwebenden Frage gedrungen wurde. Von den gründlichsten und freundschaftlichsten Vorstellungen allein, schrieb er an den Kaiser, lässt sich weder bei der Pforte noch in Berlin die mindeste Ausrichtung erwarten. Wenn es ein Mittel giebt, irgend etwas Gedeihliches auszuwirken, so ist es bloss dieses,

*) Zum Vortrage vom 3. Mai 1791 W. Archiv.

dass man den Türken und Preussen jede Hoffnung, Oesterreich irgend eine Nachgiebigkeit abzulocken, benehme; ohnehin sei es keineswegs wahrscheinlich, dass jene bei ihrer dermaligen Verfassung zu eiligen und wirksamen Feindseligkeiten schreiten sollten. Sollte dieser Fall dennoch eintreten, so werde es noch immer an der Zeit sein, auf eine anständige Art zu thun, was jetzt „ohne verkleinerliche Aufsichtigkeit" nicht geschehen könnte*).

Der Kaiser verwarf die Rathschläge seines Ministers und gab den stricten Befehl, die Verschleppungspolitik über Bord zu werfen; die Unterzeichnung des Friedens sei so rasch wie möglich nothwendig, da es finanziell und militärisch an den erforderlichen Mitteln zur Fortsetzung des Krieges mangle; Oesterreich habe zu Reichenbach im Angesichte Europa's versprochen, auf Basis des Status quo Frieden zu schliessen; Anstand und Rechtlichkeit heischen es daher, das Wort einzulösen, ohne sich durch Fragen ganz untergeordneter Bedeutung beirren zu lassen**). Leopold sprach seine Ansichten in solch peremtorischer Weise aus, dass jeder weitere Widerspruch des Ministers unmöglich war, und Kaunitz war nun eifrigst bemüht, den Rückzug seiner Politik auf eine mit der Ehre und Würde der Monarchie zu vereinbarende Weise zu decken.

Auch hinsichtlich der Verhandlungen mit Preussen blieb der Staatskanzlei nichts übrig, als sich einfach den Weisungen des Kaisers zu fügen. Leopold hatte in seinen Gesprächen mit Bischoffwerder die Grundsätze einer Convention mit Preussen festgestellt; sie waren so geartet, dass selbst, nachdem die französische Frage durch die

*) Vortrag vom 17. Juni 1791. W. A.

**) Die Briefe Leopold's an Kaunitz vom 26. und 27. Juni in dem von mir herausgegebenen Briefwechsel S. 410 flg.

Verhinderung der Flucht des Königs vorläufig von der Tagesordnung abgestellt war, an eine Paragraphirung geschritten werden konnte, da das österreichisch-russische Bündniss dadurch vollständig intact blieb.

Die Rücksicht auf Russland bestimmte den Kaiser, die Forderung zu stellen, dass an die Unterzeichnung einer Convention zwischen Oesterreich und Preussen erst geschritten werden solle, wenn der Friede zwischen Russland und der Pforte zu Stande gekommen sei. Als sich Bischoffwerder am 23. Juli bei Spielmann einfand, machte dieser auf diese Bedingung nochmals aufmerksam und fügte hinzu, dass Oesterreich auf dem fixirten Zeitpunkt zu beharren genöthigt sei, und zwar in Folge der Rücksicht, die es unter den gegenwärtigen Verhältnissen für Russland um so mehr haben müsse, da man mit den Aeusserungen des Kaisers ohnehin grossen Missbrauch gemacht habe. Man einigte sich über folgende Punkte: Vorläufig sollten nur die wesentlichsten Bedingungen, auf denen der künftige Allianztractat zu beruhen hätte, festgesetzt und unterzeichnet, auch eine Interimsratification ausgewechselt werden, die förmliche und feierliche Zustandebringung des Tractates aber bis zur russisch-türkischen Pacification vertagt und sodann eine Einladung zum Beitritt an Russland, England und Sachsen erlassen werden.

Den Verhandlungen lag ein Entwurf von Bischoffwerder zu Grunde. Als erster Punkt wurde eine gegenseitige Garantie gegen jeden Angriff gefordert. Spielmann verlangte Fixirung der Truppenanzahl; Bischoffwerder trug auf 30000 Mann an. Bezüglich Polens verlangte Bischoffwerder, dass jeder überwiegende Einfluss einer der drei Mächte hintangehalten und die bestehende Constitution der Republik, sowie der gesetzlich erwählte König erhalten werden, sollen. Auch sollten sich Oesterreich und Preussen

dahin einen, dass die Tochter des Kurfürsten mit keinem Prinzen der drei benachbarten Höfe sich vermählen dürfe, noch ein solcher bei einer etwaigen Neuwahl auf den polnischen Thron zuzulassen sei. Spielmann erhob gegen die Aufnahme einer derartigen Bestimmung in den Hauptvertrag Einwendungen; dieser solle nur solche Punkte enthalten, die allen Höfen ostensibel mitgetheilt werden könnten; Stipulationen, welche nur einzelne Gegenstände des speciellen Staatsinteresses der contrahirenden Mächte betreffen, wären in der Regel in einem Separatartikel unterzubringen. In materieller Hinsicht machte er die Bemerkung, dass zwar Oesterreich und Preussen im Wesentlichen vollkommen einig seien; allein, wenn sie sich nicht der Gefahr aussetzen wollten, ihre Absichten von Russland vereitelt zu sehen, so komme Alles und Alles darauf an, dass dieser separirte Artikel auf eine für die Czarin keineswegs anstössige und daher für sie ostensible Weise gefasst werde, um bei ihr auch nicht im entferntesten der Vermuthung Raum zu geben, als wolle man ihr Gesetze vorschreiben, oder auf ihre Einwilligung nicht achten oder solche wohl gar erzwingen. Bischoffwerder stimmte dieser Darlegung vollkommen zu, und Spielmann hebt in seinem Vortrage hervor, dass die Beachtung dieses Punktes jenen Rücksichten gemäss sei, die man nicht sorgfältig genug für Russland tragen könne.

Auch die Lausitzer Frage kam zur Sprache. Der preussische Unterhändler beantragte die Aufnahme der Bestimmung, dass, im Falle das kursächsische Haus erlöschen würde, Oesterreich und Preussen in freundschaftlicher Weise eine Vereinbarung treffen werden, um zu verhindern, dass der Besitz der Lausitz nicht zum Nachtheile einer der contrahirenden Mächte gereiche. Spielmann meinte dagegen, ein derartiger Artikel könne nicht in den Allianztractat auf-

genommen werden, einmal weil doch der Kurfürst zum Beitritte desselben aufgefordert werden solle, den es daher unangenehm berühren müsste, wenn eine Vereinbarung für den Fall seines Todes und des Aussterbens seines Hauses getroffen werden möchte. Höchstens könnte dieser Punkt in einem geheimen Separatartikel festgestellt werden; auch könne von einem Nachtheile eines der Contrahenten gar keine Rede sein, indem der Besitz der Lausitz nur zum rechtmässigen Vortheile Oesterreichs gereichen könnte. Man müsste hier übrigens wie bei allen Punkten von dem Principe der Gleichheit und Reciprocität ausgehen; sowie Oesterreich die Rechtmässigkeit des Heimfalls der beiden Markgrafthümer anerkenne, so müsste auch Preussen dasselbe bezüglich des dereinstigen Rückfalles der beiden Lausitze thun und Oesterreich den Besitz derselben nicht missgönnen. Bischoffwerder erhob zwar gegen diese Argumentation keine Einwendung, wünschte aber dennoch, dass man sich wenigstens in einem Separatartikel in allgemeinen Ausdrücken über diesen Punkt ausspreche. Spielmann glaubte aus den Reden Bischoffwerder's zu entnehmen, dass Preussen nur einen Theil der Lausitz, dessen Lage man in Berlin als gar zu offensiv betrachte, zu erhalten wünsche, wogegen es die Bezahlung der Summe an die Erben des Kurfürsten Johann Georg, die sich auf sieben Millionen belief, übernehmen wollte. Ohne sich weiter einzulassen, bemerkte Spielmann bloss: keinem Fürsten seien Land und Leute für Geld feil. Endlich kam auch der Punkt zur Sprache, dass Oesterreich und Preussen sich gegenseitig Hilfe und Beistand für den Fall zusagen, wenn die innere Ruhe in dem einen oder andern Staate bedroht werden sollte*). Hiegegen hatte Spielmann nichts einzuwenden; er beanstandete nur die

*) Vortrag vom 23. Juli 1791. W. A.

Fassung Bischoffwerder's, der auch eine Garantie der in beiden Staaten durch die Verträge sanctionirten Constitutionen beantragte*).

Das weitere Resultat der Verhandlungen ist bekannt genug. Der Inhalt der Präliminarien war so nichtssagend wie möglich; sie bekunden nur, dass Oesterreich alle jene Punkte, die es in positiver Weise für die Zukunft binden konnten, zu eliminiren verstand, und der preussische Unterhändler sich mit einem Linsengericht abfinden liess. Oesterreich behielt volle freie Hand; das Bündniss mit Russland wurde nicht aufgegeben, in Bezug auf Polen jeder Vergrösserung Preussens tractatmässig ein Riegel vorgeschoben.

So sehr Kaunitz bisher von einer jeden Verbindung mit Preussen abgerathen, nach dem Abschlusse der Juliconvention nahm er wenigstens den äusseren Anschein an, als befreunde er sich mit dem Acte, welchen er den zweiten Theil des Versailler Vertrages nannte, der seiner Zeit so viel Aufsehen gemacht und die österreichische Monarchie gerettet habe. Um Bischoffwerder so recht die Bedeutung der Sache darzulegen, las er ihm ein Schriftstück vor, in welchem er die grossen Vortheile, die aus der Annäherung der beiden Nachbarstaaten erwuchsen, darlegte. Preussen und Oesterreich, heisst es darin, standen einander seit fünfzig Jahren als Rivalen, oft in bitterer Fehde gegenüber; selbst im Frieden bewahrten sie eine kriegerische Haltung, waren daher in einem jedenfalls unangenehmen und den Interessen beider Staaten und ihrer Bewohner nicht entsprechenden Verhältnisse. Friedrich Wilhelm hat in seiner Weisheit diesem Zustande ein Ende gemacht, indem er mit

*) Assistance mutuelle pour maintenir dans leurs états les constitutions sanctionnés par les traités et de supprimer par les secours, qu'ils se prêteront mutuellement, toute émeute et révolte; lautete der Passus in der Bischoffwerder'schen Vorlage.

dem politischen Systeme seines Oheims gebrochen hat, einem Systeme, welches jedenfalls einer der grössten politischen Fehler war. Friedrich der Grosse hätte wenigstens versuchen sollen, denselben Weg einzuschlagen wie sein Nachfolger; er würde sich viele Sorgen und Geld erspart haben. Kaunitz zählt nun die Vortheile auf, die bei der nunmehrigen freundschaftlichen Verbindung nicht ausbleiben können, und unwillkürlich wird man an jene Grundsätze gemahnt, auf welche er so gern zurückzukommen liebte, so oft er diesen Gegenstand besprach, an die Ideen nämlich, die er in dem Friedrich II. übergebenen politischen Katechismus formulirt hatte. So gewandt und unerschöpflich an Hilfsmitteln der greise Staatskanzler Zeit seines Lebens war, seine Gedanken bewegten sich immer in demselben Fahrwasser, und gewisse Gesichtspunkte wiederholen sich in seinen schriftlichen Arbeiten mit stereotyper Monotonie. Kaunitz konnte einige Wochen später mit besonderer Genugthuung darauf hinweisen, dass Friedrich Wilhelm in seinen Gesprächen mit Leopold zu Pillnitz die Bedeutung der Allianz zwischen Oesterreich und Preussen fast mit denselben Ausdrücken geschildert, wie Kaunitz in seinen Bischoffwerder übergebenen Schriftstücken*).

Das Bündniss zwischen Oesterreich und Preussen hatte durchaus keine antirevolutionären Tendenzen; diese lagen den österreichischen Staatsmännern fern.

Nur mit Widerstreben entschloss man sich in Wien zur Absendung einer Denkschrift, worin auf jene Schritte hingewiesen wurde, die gegen die Revolution ergriffen werden sollten. Noch vor einigen Wochen, am 27. Juni, hatte Kaunitz in einem Vortrage an den Monarchen hervorgehoben, dass es zweifelhaft sei, ob überhaupt fremde Staaten ein

*) Mémoire sur le système d'Alliance entre les Cours de Vienne et de Berlin le 25. Juillet 1791. W. A.

Recht haben, sich in die französischen Angelegenheiten einzumischen. Zwar könnte es der allgemeinen Convenienz entsprechen, Maassregeln zu nehmen, damit die revolutionären Ideen nicht in dem übrigen Theile Europa's Platz greifen, aber es wäre doch zu bedenken, dass man dann vielleicht weiter getrieben und mehr oder weniger zur Einmischung in interne Fragen Frankreichs gedrängt würde. Die Freiheit und Sicherheit des Königs und der königlichen Familie interessiren zwar sämmtliche Fürsten Europa's, und wenn dieselben gefährdet würden, so könnte es die gemeinsame Sache erfordern, sich allen derartigen Versuchen entgegenzustemmen. Aber, fragte er, soll man den Gefahren, mit welchen das Königthum bedroht ist, zuvorkommen, oder soll man abwarten, bis die Pläne der Revolutionäre sich verwirklicht haben würden? Von diesen allgemeinen Fragen abgesehen, unterliege auch das Wie der Ausführung mannigfachen Bedenken. Nur wenn eine Uebereinstimmung zwischen Oesterreich, England und Preussen zu Stande käme, wäre es möglich, sich über die allgemeinen Gesichtspunkte zu einen.

Als man sich in Wien dennoch entschloss, das bekannte Circularschreiben zu erlassen, war man sich der Schwierigkeiten wohl bewusst, welche sich der Zustandebringung eines allgemeinen Concerts entgegenstellen. Man erwog von vornherein, dass es, selbst wenn eine Einigung erzielt werde, nicht leicht sein würde, Frankreich beizukommen, und zog die Stimmung in jenem Lande in Betracht, welche eine entschiedene Gegenwehr erwarten liess. Die Gefahr für die Niederlande war eine grosse; noch glimmte der Geist der Unzufriedenheit unter der Asche fort, und französische Emissäre fanden hier einen guten Boden für ihre Aufwiegelungsversuche. Dabei wucherte das Misstrauen gegen Preussen und England fort. Von letzterem nahm man an,

dass es sich jede Unterstützung durch Vortheile in den Colonien bezahlen lassen werde. Und Bischoffwerder hatte, als man ihn während seiner Anwesenheit in Wien mit dem Inhalt des Circularschreibens bekannt machte, die Frage gestellt, wie man sich wegen der Unkosten schadlos halten würde. Wenn aber England und Preussen Vortheile einheimsten, war Oesterreich nicht gewillt, umsonst in die Action zu treten. Vorläufig beschränkte man sich daher, die Vorschläge nur auf solche allgemeinen Grundsätze und Endzwecke zu richten, denen kein Hof seinen Beifall versagen konnte. Eine militärische Action lag dem österreichischen Monarchen fern; wo möglich, wünschte er durch friedliche Mittel zum Ziele zu gelangen, ohne sich noch darüber klar zu sein, wie dies zu erreichen sei. Entweder müssten die Mächte durch eine energische Sprache, durch drohende Rüstungen und Demonstrationen, durch Abbrechung aller Verbindungen mit Frankreich die Nationalversammlung einzuschüchtern suchen, oder aber solch mässige Forderungen stellen, durch welche der vernünftigste Theil der Nation mit Wahrscheinlichkeit gewonnen werden könnte. Der „vorläufige Schritt" konnte nicht schaden; jedenfalls hatte er den Vortheil, dass man dadurch in den Stand gesetzt wurde, den eigentlichen Gesinnungen Preussens und Englands auf den Grund zu sehen*).

In Wien war man über die einlaufenden Antworten, welche eine Verständigung über die französischen Angelegenheiten in weite Ferne hinausschoben, eigentlich herzlich froh. Und als die Kunde von dem bevorstehenden Abschlusse der Verfassung einlangte, wurde der Plan, einzuschreiten, ganz fallen gelassen. „Der Kaiser war als Erster im Range der europäischen Mächte", wie Kaunitz an Mercy

*) Depesche an L. Cobenzl 23. Juli 1791 bei Vivenot S. 203.

schrieb, „als Schwager und Alliirter des Königs von Frankreich und als ein für die bedrohte Ruhe des deutschen Reiches zu wachen verpflichtetes Oberhaupt, den Schritt, welchen Sie gethan haben, ihrer Würde und Ehre schuldig und werden aller Schuld und Verantwortung entledigt sein, wenn er fruchtlos bliebe“ *).

So sehr Bischoffwerder während seiner Anwesenheit in Wien auf den Abschluss der Convention hingearbeitet hatte, die Ratification liess auf sich warten, und Kaunitz schöpfte schon Verdacht. Noch im letzten Momente machte er Schwierigkeiten, um vielleicht die Unterzeichnung des Schriftstückes von Seiten des Kaisers zu hindern. Er habe es immer gesagt, setzte er seinem Referendar Spielmann auseinander, man könne sich mit dem Berliner Hofe in keine Verbindlichkeiten einlassen, so lange zwischen demselben und der Pforte noch ein Offensivbündniss gegen die beiden kaiserlichen Höfe bestehe. Schliesslich habe er sich gefügt; allein daraus folge keineswegs, dass, weil man einen Fehltritt begangen, man auch einen zweiten begehen müsse, wenn er anders unterbleiben könne, sondern vielmehr, dass man denselben wieder gut zu machen sich bestreben solle. Die Darlegung Spielmann's, dass die preussische Offensivallianz durchaus nicht als noch bestehend zu betrachten sei, weil die einzige Veranlassung derselben der Krieg zwischen den kaiserlichen Höfen und der Pforte war, und der Friede zwischen Oesterreich und der letzteren geschlossen ist, während Preussen bezüglich Russlands erklärt habe, die Türken ihrem Schicksale zu überlassen, wenn sie die festgesetzte Friedensbasis nicht annehmen, schien dem Staatskanzler nicht zu genügen. Erst als Bischoffwerder, der die Ratification Preussens Mitte August nach Wien

*) 29. Juli 1791 bei Vivenot 212.

gebracht, eine schriftliche Erklärung ausgestellt hatte, dass die Offensivallianz Preussens mit der Pforte nach erfolgtem Friedensschlusse nicht mehr bestehe, unterzeichnete er das Schriftstück, um es persönlich mit dem preussischen Agenten auszuwechseln.

Die Zusammenkunft Leopold's und Friedrich Wilhelm's verlor ihre Bedeutung, nachdem man in Wien entschlossen war, die französischen Angelegenheiten von der Tagesordnung abzusetzen. Das Programm des Grafen von Artois fand die Billigung der beiden Monarchen nicht. Die Erklärung, welche sie endlich am 27. August ausstellten, bezeichnete die französischen Angelegenheiten als allen europäischen Souveränen gemeinsam und machte ein Einverständniss aller Souveräne zur Grundbedingung eines jeden Vorgehens, und da England keine Neigung zeigte, sich daran zu betheiligen, so war damit die Sache ohnehin schon aufgegeben und das Schriftstück nur dazu bestimmt, die unliebsamen Dränger, die Emigranten, die königlichen Prinzen an der Spitze, zu beschwichtigen. Es ging dabei allerdings nicht ohne heftige Debatten ab; denn Calonne und Artois forderten dringend, dass Oesterreich und Preussen ihre Truppen unverzüglich in Bewegung setzen und einen Winterfeldzug in Scene setzen möchten.

Kaunitz, der nicht ohne Furcht gewesen war, dass Leopold sich vielleicht hinreissen lassen werde, weiter zu gehen, als er es im Interesse der Monarchie für zweckmässig hielt, war mit dem Resultate der Zusammenkunft sehr zufrieden; „vermuthlich wird uns," schrieb er an Spielmann, „des guten Ludwig XVI. Poltronnerie und Schwäche aus aller Verlegenheit ziehen". Und als Leopold „den zudringlichen Leichtsinn" Artois', der auch später, nachdem die Monarchen schon auseinandergegangen waren, nicht aufhörte, neue Vorschläge zu unterbreiten, gehörig abfertigte und ihm bedeutete,

sich in keine Unternehmung einzulassen, die mit den in Pillnitz vereinbarten Grundsätzen im Widerspruch stände, war Kaunitz herzlich froh. Die Beschlüsse, die man in einer Conferenz vom 10. Sept. in Prag fasste, wie man sich nunmehr jenen Mächten gegenüber zu verhalten habe, die sich zur Theilnahme an den französischen Angelegenheiten bereit erklären würden, waren durchaus belanglos; denn es handelte sich „um unkostspielige Vorkehrungen," wie die Absendung zweier Regimenter nach den Niederlanden und den Vorlanden, eine ohnehin beschlossene Sache, sodann um die Bereitwilligkeitserklärung, die in den Niederlanden und Vorlanden stehenden Truppen, etwa 50000 Mann, zur Verfügung zu stellen, „wenn das Concert der eingeladenen Höfe zu Stande kommen und zu reeller Ausführung gedeihen würde"*). Und als einige Tage darauf ein Schreiben Ludwig's XVI. einlief, worin er die Anzeige machte, dass er die Constitution angenommen habe, meinte Kaunitz, wir et Compagnie sollten Gott danken, dass „ce bon homme de Roi nous ait tiré par sa détermination du mauvais pas dans lequel nous nous trouvions embarqués."

Wie man Ende September in Wien die französischen Dinge ansah, geht aus einer geheimen Weisung an Reuss vom 27. Sept. 1791 unzweideutig hervor.

Der eigentliche Gesichtspunkt, heisst es daselbst, unter welchem der allerhöchste Hof die französischen Angelegenheiten in diesem Augenblick beurtheilet, ist folgender:

Da der Kaiser alle Höfe zu einem thätigen Concert aufgefordert hat und ein grosser Theil der Reichsfürsten sein Vertrauen über die französischen Verhältnisse auf ihn setzt, so muss von Seiten Oesterreichs die bisher geführte Sprache fortgesetzt und kein Zweifel darüber gelassen werden,

*) Das Protokoll bei Vivenot S. 245.

dass der kaiserliche Hof die Zustandebringung eines solchen Concerts wünscht und, wenn dasselbe wirklich zu Stande kommt, seinerseits nach Kräften mitwirken werde. Diese feste Sprachführung ist um so nöthiger, als wir zuverlässlich wissen, dass der preussische Hof bereits zu verbreiten anfing, er seines Ortes sei zur thätigsten Mitwirkung entschlossen, er könne aber allein nichts thun, nachdem der kaiserliche Hof keinen ernstlichen Willen zeige, obschon derselbe die übrigen zuerst aufgefordert hätte. Es ist zu erwarten, dass auch andere Höfe, um ihre eigene Unthätigkeit zu beschönigen, den nämlichen Vorwand begierig ergreifen werden. Durch diese Sprachführung könne Oesterreich übrigens nicht compromittirt werden, weil es die Zustandebringung eines thätigen Concerts als conditio sine qua non voraussetze, weil es unmöglich sei, dass etwas Thätiges vor künftigem Frühjahr geschehe, weil es nicht wahrscheinlich sei, dass ein Concert zu wirklichen Unternehmungen jemals zu Stande komme, es sei denn, dass die französischen Umstände sich dergestalt verschlimmerten, dass die fremde Einmengung höchst dringlich würde.

Nachdem aber die übrigen Höfe geringe Lust zur Theilnahme zeigen, der kaiserliche Hof daher sich wirklich compromittiren würde, wenn er sich in einseitige und voreilige Schritte und Unternehmungen einliesse, so sei die Absicht Oesterreichs eigentlich dahin gerichtet, den Schein zu retten und eine anständige Contenance zu zeigen; auch erfordere es auf der anderen Seite die Klugheit, dass diese Sprachführung in den allgemeinsten Ausdrücken sich bewege und daher zwar der beste Wille geäussert, in Ansehung des quomodo der Unternehmungen aber nicht verhehlt werde, dass, nachdem die übrigen Höfe bisher noch nicht, wie man angetragen und gewünscht hat, eins geworden sind und daher die günstige Jahreszeit versäumt

worden ist, Alles darauf ankomme, ob und wozu diese Höfe sich bis zum Frühjahr einverstehen, und wie sich bis dahin die französischen Umstände anlassen würden. — Den verschiedenen Höfen gegenüber betonte man mit Vorbedacht, dass die Gesinnungen und Interessen des Kaisers und des Königs von Preussen in Ansehung der französischen Angelegenheiten vollkommen gleich und vereinigt sind, und dass man beiderseits hierüber in allen Stücken mit der grössten Einstimmigkeit zu Werke gehe und gehen werde; aber Fürst von Reuss sollte nicht in Abrede stellen, dass die bisherigen Anträge und Vorschläge Oesterreichs, sowohl die Declaration als die übrigen Vorkehrungen, auf die jetzigen Umstände nicht mehr passen, zugleich aber versichern, dass, wenn die allgemeinen Grundsätze, auf welchen selbe beruheten, von allen Höfen gebilliget würden, der allerhöchste Hof, in billiger Anwendung derselben, dem bevorstehenden Concert gerne beitreten werde.

Die russischen Staatsmänner beliess Kaunitz in dem Glauben, dass Oesterreich von einem Feuereifer für das französische Königthum beseelt sei. Leopold gab hierüber der Czarin die bündigsten Versicherungen, welche bloss bezweckten, dem Wahne entgegenzutreten, als meine es Oesterreich nicht aufrichtig. Von der bevorstehenden Allianz mit Preussen machte man nur eine vorübergehende Erwähnung und suchte das Verhältniss zu demselben „in einem sehr schwachen und zweideutigen Lichte zu zeigen, indem Alles daran liege, diese neue Verbindung in Petersburg als ein bloss zeitliches Mittel erscheinen zu lassen, welches den bisherigen Systemszwecken der österreichischen Allianz mit Russland untergeordnet sei.“ Es sei die Gefahr nicht zu verkennen, erklärte Kaunitz dem Gesandten, dass die grosse Veränderung der allgemeinen Verhältnisse in dem russischen Staatssystem ebenfalls eine Aenderung her-

vorrufen könnte, wenn Oesterreich dieser Gefahr nicht auf das behutsamste vorzubeugen und insbesondere die grossen politischen Fehler des Berliner und Londoner Hofes nicht auf das zweckmässigste zu benutzen suche*).

Bei dieser Auffassung konnte natürlich der Antrag des Königs von Schweden auf Abschluss einer Convention, welche unter anderem einer schwedischen und eventuell auch russischen Flotte das Einlaufen in den Hafen vom Ostende gestatten sollte, um daselbst Truppen ans Land zu setzen, deren Bestimmung gegen Frankreich gerichtet war, keine Zustimmung finden. Noch waren die Gesinnungen Englands über die französischen Angelegenheiten nicht genugsam bekannt, und man befürchtete, dass die Aufnahme einer schwedischen Flotte in Ostende ein widriges Aufsehen in London machen und zu den unangenehmsten Discussionen Anlass geben würde. Auch könnte dies in ganz Europa dahin ausgelegt werden, als sei der Kaiser entschlossen, zu Feindseligkeiten gegen Frankreich zu schreiten, ein Vorhaben, welches nach dem unabänderlich gefassten Systeme des Kaisers nicht in seiner Absicht liege. Der Vicekanzler Cobenzl rieth daher in einem Vortrage, den Antrag des Grafen Fersen auf eine höfliche und freundliche Weise vorläufig abzulehnen und das Einlaufen der schwedischen Flotte auf jenen Zeitpunkt zu verschieben, bis das Concert zwischen den vornehmsten Höfen zu Stande gebracht und die von jedem derselben zu leistende Hilfe bestimmt sein werde**).

An dem Grundsatze, dass nur ein gemeinsames Concert irgend welche Erfolge erzielen könne, hielt die Leopoldinische Regierung unverbrüchlich fest***); auch war man

*) 14. Sept. 1791 an Cobenzl. W. A.

**) Vortrag des Vicekanzlers Cobenzl Prag 23 Sept. 1791. A. W.

***) Leopold an die Grafen von Artois und Provence 9. Febr. 1792: Pour

contrerevolutionären Tendenzen entschieden abgeneigt, die von Spanien und Schweden, insbesondere aber von Russland mit in den Vordergrund gestellt wurden, „ein Zweck, dessen Erreichung, noch mehr aber dessen dauerhafte Sicherstellung" nach der Ansicht der Wiener Staatskanzlei „eine Unmöglichkeit war, der aber von der Leichtsinnigkeit der französischen Prinzen und von der noch ärgeren Leichtfertigkeit ihrer Rathgeber als ein Kinderspiel dargestellt wurde."

War auch in Berlin eine lebhaftere Neigung vorhanden, sich des bedrohten Königs von Frankreich anzunehmen, so stellte man es doch der Entscheidung Oesterreichs anheim, welche Maassnahmen zu ergreifen seien. Als sich Ludwig Anfangs December mit einem vertraulichen Schreiben an die Höfe wendete und in dringender Weise einen Congress verlangte, erhielt Breteuil, der sich im Geheimen in Berlin aufhielt, zur Antwort, dass man nur im Einvernehmen mit Oesterreich vorgehen könne und werde, und gleichzeitig wendete man sich nach Wien mit dem Ersuchen, sich über das Ob und Wie aussprechen zu wollen. Es sei nothwendig, Voranstalten zu treffen, aber auch für den Fall eines Krieges die Entschädigungsfrage zu erörtern. Russland drängte um Beschleunigung der Rüstungen, indem es betonte, Ludwig XVI. werde sich nur dann befestigen, wenn die Franzosen sehen werden, dass er an den europäischen Mächten eine Stütze finde. Die zögernde Haltung des Wiener Hofes erkläre sich nur dadurch, dass er fürchte, gar nicht oder nur schwach unterstützt zu werden. Gleichzeitig legte Russland einen Plan vor. Hiernach sollte die Ausführung des ganzen Unternehmens den französischen Prinzen überlassen

ce qui est des affaires majeures, je ne puis que répéter à V. A. R., que tout dépend et doit dépendre nécessairement d'un concert général des Puissances.

*) P. S. v. Reuss vom 14. Januar 1792.

werden, indem diese durch Unterstützung mit Geld, Lebensmitteln und Munition, und unter Mitwirkung des Königs von Schweden im Stande sein würden, das beabsichtigte Ziel zu erreichen*).

In Wien war man mit dem russischen Projecte nicht einverstanden. Man verfocht daselbst die Ansicht, dass ein glücklicher Erfolg nie erzielt werden könne, wenn die Prinzen und ihr Anhang von der Leitung des Unternehmens nicht ganz ferngehalten werden, ferner dass die vereinigten Mächte nur die Sache des Königs, der öffentlichen Ruhe und der Aufrechterhaltung des Tractats, keineswegs aber eine förmliche Contrerevolution ins Auge zu fassen, noch die Beschwerden und Wünsche der Aristokraten zu berücksichtigen hätten.

„Die Beweggründe," heisst es in einer Depesche an Reuss, „ergeben sich offenbar aus der Beschaffenheit der Umstände. Die Vortheile, welche die innere Lage Frankreichs der Unternehmung darbietet, fliessen sämmtlich aus der Uneinigkeit der verschiedenen Parteien und aus der Erkältung der anfänglichen fanatischen Anhänglichkeit an die Grundsätze der äussersten Volksfreiheit. Das sicherste Mittel, diese Vortheile zu verlieren, den vorigen Enthusiasmus bei der ganzen Nation wieder anzufachen, alle Parteien zur Vertheidigung der Constitution zu vereinigen und der französischen Regierung die ausgiebigste Aufbringung der inneren Hilfsquellen des Landes zu verschaffen, würde darin bestehen, dass man die Nation mit einer gänzlichen

*) Depesche von Ostermann an Alopäus in Berlin 25. Dec./5. Januar 1791. Ueber die Vertheilung der Truppenmacht und der Geldmittel machte man folgenden Vorschlag: Les Puissances concertantes conviendroient d'un contigent en argent, que chacune d'elles fourniroit proportionellement aux interêts, de parenté, de voisinage et de liaisons politiques, qu'elles ont au soutien de la Cause commune. Fein und klug; Russland hatte demnach am Wenigsten zu leisten.

Umwerfung der neuen Constitution bedrohe und sie den Forderungen und der Rachsucht aller Klassen von Aristokraten preissgebe."

Der greise Staatskanzler kennzeichnete mit diesen Worten ahnungsvoll den Gang der Ereignisse in den nächsten Jahren. Jenen Phrasen der Emigranten über die der königlichen Partei zufliessenden Hilfsmittel, wenn nur einmal die Invasion nach Frankreich sich vollzog, traute er nicht und beurtheilte sie ganz richtig*).

III.

Die polnische Politik Leopold's ist in den letzten Jahren ein Gegenstand vielfacher Controverse gewesen; besonders die Stellung derselben zur Revolution vom 3. Mai 1791 erfuhr eine verschiedene Beurtheilung. Ich habe in einem kleinen Aufsatze in der historischen Zeitschrift aus bis damals unbekannten Documenten den Nachweis zu liefern gesucht, dass die von Sybel verfochtene Ansicht, als habe Leopold zu dieser Revolution beigetragen, unhaltbar ist, ohne jedoch die einzelnen Phasen, welche die Stellung Oesterreichs zu Polen durchmachte, ausführlich darzulegen. Die Frage ist jedoch für die Beurtheilung dieser Jahre von ungemeiner Wichtigkeit, dass es wohl nicht überflüssig sein dürfte, wenn hier versucht wird, Einiges weiter auszuführen.

*) An Reuss 25. Januar 1792 bei Vivenot 355, an Mercy 31. Januar S. 364 flg.

Die Josephinische Politik bezüglich Polens bewegte sich durchweg im Einklange mit Russland. Ehe die Allianz zwischen den beiden Kaiserhöfen zum Abschlusse gelangt war, erkannte man in Wien wohl die Nothwendigkeit, aus der Passivität, welche Oesterreich durch das Bündniss zwischen Catharina und Friedrich II. aufgedrungen war, herauszutreten und die Bildung einer selbstständigen österreichischen Partei in Angriff zu nehmen. Man sagte sich, dass Oesterreich nach Erwerbung polnischer Gebietstheile ein weit grösseres Interesse daran habe, bei der Neuwahl eines Königs ein gewichtiges Wort mitsprechen zu können, um zu verhindern, dass eine Persönlichkeit an die Spitze der Republik trete, die bei einem Kriege mit Preussen den Plan aufnehmen könnte, Galizien wieder zu erobern.

Man erkannte aber von vornherein die grosse Schwierigkeit, wenn nicht volle Unmöglichkeit, zur Bildung einer Partei zu schreiten, die sich in Opposition mit Russland befände. Die Verständigung mit dem Petersburger Hofe und die Verdrängung Friedrich's II. daselbst lag der Wiener Politik viel zu sehr am Herzen, als dass man es hätte wagen sollen, in Warschau selbstständig vorzugehen und die Allianz mit Russland ganz unmöglich zu machen. Nur im Einklang mit der Czarin konnte Oesterreich für die Neuwahl eines Königs vorbereitende Schritte thun; ein je engeres Einvernehmen man mit Russland gerade über diesen Punkt zu erzielen suchte, um so geringer, erwartete man, werde der Einfluss Preussens sein.

In diesem Sinne wurde Graf Cobenzl, der bald nach dem Abschlusse des Teschner Friedens nach Petersburg als Botschafter gesendet wurde, angewiesen zu wirken. Es konnte ihm, wie die ihm ertheilte Instruction besagte, nicht schwer werden, den Beweis zu liefern, dass Oesterreich weit mehr die Interessen Russlands in Polen zu fördern im

Stande sei als Preussen, dessen Streben einzig und allein auf Erwerbung neuer Gebietstheile gerichtet sei. Man war einsichtig genug, durch einen Hinweis auf die Karte die Nothwendigkeit zu begreifen, die Friedrich II. antrieb, Danzig und Thorn der preussischen Monarchie einfügen zu wollen; aber man hob im Gegensatze zu diesen Vergrösserungstendenzen hervor, dass Oesterreich auch bereit sei, auf Galizien zu verzichten, wenn durch Erwerbung anderer Gebiete das Gleichgewicht nicht gestört würde, da ja nur die Erhaltung desselben den Wiener Hof bewogen habe, dem Theilungsplane zuzustimmen*).

An diesen Gesichtspunkten hielt man auch in der Folge fest. Es wurde Alles vermieden, wodurch Russland irgend einen Argwohn schöpfen konnte, dass Oesterreich selbstständige Tendenzen verfolge und nicht mit dem Petersburger Hofe Hand in Hand gehe. Als man nach dem Abschlusse der Allianz die näheren Maassnahmen zur Durchführung des orientalischen Projectes erörterte, war es die Sicherung vor Preussen, die zumeist die Aufmerksamkeit des Wiener Hofes in Anspruch nahm. Die Gewinnung Sachsens stand dabei in erster Linie, und nach der Ansicht des österreichischen Staatskanzlers konnte dies am leichtesten und einfachsten erzielt werden, wenn dem Kurfürsten Aussichten auf die polnische Krone eröffnet würden**). Die russischen Staatsmänner konnten sich natürlich mit diesem Projecte nicht befreunden. Als Cobenzl zum ersten Male mit Besborodko über diese Angelegenheit sprach, hüllte sich der Russe in tiefes Stillschweigen; der österreichische Botschafter wartete vergebens auf eine Antwort ***). Die Durch-

*) Beilage zur Note für den k. k. Bevollmächtigten Ludwig von Cobenzl vom 10. November 1779. W. A.

**) 13. Nov. 1782 an Cobenzl. W. A.

***) 18. Januar 1783 von Cobenzl. W. A.

führung des „grossen Projectes," wie man die Theilung der Pforte nannte, ruhte längere Zeit, nachdem man in Wien aus vielen politischen Gründen es vorzog, vorläufig wenigstens nicht mitzuwirken. Die polnischen Angelegenheiten wurden in der Folge nur gestreift. Oesterreich legte auch durchaus keine Ungeduld an den Tag, Russland zu seinen Ansichten zu bekehren, sondern beschränkte sich einfach darauf, von Zeit zu Zeit bei passender Gelegenheit auf seinen Lieblingsgedanken zurückzukommen. Ohnehin kam die polnische Frage für die Staatsmänner am Donaustrande nur insoweit in Betracht, als sie für die Stellung zu Preussen maassgebend war. Als beim Beginne des Jahres 1787 das türkische Project wieder auf die Tagesordnung kam und lange vor der Kriegserklärung Catharina's zwischen den beiden Cabineten erörtert wurde, war es die Gewinnung Polens, die von Kaunitz mit in den Vordergrund gestellt wurde, indem er darauf aufmerksam machte, dass man wohl in Ueberlegung zu ziehen habe, in welcher Weise die Republik am besten gegen Preussen zu benutzen sei. In zweite Linie stellte er sodann, dass die polnische Krone keinem Piasten, sondern einem deutschen Reichsstande, vornehmlich Sachsen, zuzuwenden sei. In einer Denkschrift, die der österreichische Staatskanzler dem Monarchen bei seiner zweiten Reise in die russischen Gefilde mitgab, wurde dieses Punktes auch Erwähnung gethan; denn nach Kaunitzens Rath sollten zwischen Catharina und Josef eingehende Erörterungen über Fragen des Tages nicht stattfinden. Der Kaiser sollte politischen Gesprächen aus dem Wege gehen und das von Kaunitz ausgearbeitete Memoire seiner „Busenfreundin" übergeben. Cobenzl wurde beauftragt, die russischen Staatsmänner auf-

*) An Cobenzl 13. Februar 1787. W. A.

merksam zu machen, dass Poniatowski gewiss seine bevorstehende Begegnung mit der Czarin benutzen werde, um die Zustimmung derselben für seinen Neffen als Thronfolger zu erwirken. Dies sei zu verhindern; eine Krone, die man in Händen hat, solle man nicht ohne Vortheil weggeben. Und nochmals wurde wiederholt, dass Kursachsen oder ein anderer Reichsstand die passendste Wahl sein würden.

Von dem ersten Moment an, als Oesterreich den Entschluss gefasst hatte, sich an dem Kriege gegen die Pforte zu betheiligen, befürchtete man in Wien, dass Preussen diese Gelegenheit benutzen könnte, um sich auf Unkosten Polens oder auf eine andere Art zu vergrössern; dies wäre, sagte man, ein Nachtheil, der durch keinerlei Erwerbung türkischen Gebietes ausgeglichen werden könnte*). Die russischen Staatsmänner suchten den österreichischen Minister vollständig zu beruhigen. Die Kaiserin werde dies nie zugeben, sondern an Preussen den Krieg erklären, vertröstete Besborodko den Gesandten; aber den Antrag, eine Allianz mit der polnischen Republik zu schliessen und in Warschau Hoffnung auf Rückstellung einiger Gebiete zu machen, beseitigte er unter dem Vorwande: es sei unmöglich, sich in irgend eine Abmachung mit den Polen einzulassen, da sie ein Geheimniss nicht zu wahren verstünden. Indess es seien alle Einleitungen zu einer Allianz getroffen; Stanislaus August habe bei seiner Entrevue mit Catharina ein grosses Verlangen darnach gezeigt, in innigere Beziehungen zu Russland zu treten; auch die Mitglieder der Opposition seien von demselben Wunsche beseelt**).

Die Sorge einer Vergrösserung Preussens in Polen liess den Fürsten Kaunitz nicht los. Zu wiederholten Malen

*) P. S. an Cobenzl 7. December 1787. W. A.
**) Von Cobenzl 3. Feb. 1788. W. A.

kam er darauf zurück, dass man in Warschau thätig sein müsse, um sich die Hilfeleistung der Republik für den Fall eines Bruches mit Preussen zu sichern; ja er forderte eine kategorische und bestimmte Antwort, ob Russland einen directen Angriff des Berliner Hofes gegen Oesterreich oder eine Vergrösserung desselben auf Unkosten Polens für einen und denselben Fall ansehen, folglich für den letzteren die nämlichen Verbindlichkeiten übernehmen werde, zu welchen es sich für den ersten anheischig gemacht hat*).

In Warschau selbst beschränkte man sich einfach darauf, mit Russland Hand in Hand zu gehen, ohne in die Pläne der russischen Politik eingeweiht zu sein. Einige Wochen vor Eröffnung des polnischen Reichstages im Jahre 1788 machten die russischen Minister dem österreichischen Botschafter Andeutungen über die Absicht, mit Polen eine Allianz zu schliessen, ohne sich jedoch in weitere Darlegungen einzulassen. Ohne Zögern wurde de Caché instruirt, den Grafen Stackelberg zu unterstützen, und in einem für die Oeffentlichkeit bestimmten Schriftstücke versicherte Oesterreich, dass die Absichten Russlands der Art seien um das Vertrauen und die Erkenntlichkeit aller wahren Patrioten zu verdienen**).

Abermals war es die Rücksicht auf Preussen, die für den österreichischen Staatsmann in dieser Beziehung massgebend erschien. So lange man jedoch über die Pläne Russlands nicht unterrichtet war, auch die Absichten Preussens noch nicht in concreter Form hervorgetreten waren, empfahl man dem Gesandten grosse Behutsamkeit. Nur auf ausdrückliches Verlangen Stackelberg's sollte er für die Forderungen Russlands eintreten und sich bloss in allgemeinen Ausdrücken halten, damit der österreichische Hof nicht compromittirt

*) An Cobenzl 6. April 1788. W. A.

**) 6. Aug. 1781 an de Caché. W. A.

würde. Erst wenn die Tendenz Preussens sich genauer werde beurtheilen lassen, werde man auch in der Lage sein, zu bestimmen, ob „die Schüchternheit ab- oder zunehmen muss“*). Das dabei nicht ins Auge gefasst wurde, im antirussischen Sinne thätig zu sein, geht aus anderen Schriftstücken hervor; man befürchtete nur, dass Russland auf grosse Schwierigkeiten stossen werde, die es allzuwenig in Betracht ziehe. Denn Stackelberg rechnete auf die Vereinigung der königlichen Partei und jener des Fürsten Adam Czartoryski, während de Caché meldete, dass daran nicht zu denken sei. Von verschiedenen Seiten erhielt man Berichte über eine bedenkliche Gährung der Gemüther und von dem Anwachsen des preussischen Anhangs, und wie sehr man auch entschlossen war, den eigenen Einfluss für den Bundesgenossen aufzuwenden, so wollte man sich doch nicht unnützer Weise für eine vielleicht hoffnungslose Sache in den Vordergrund stellen**).

Die Befürchtungen des Fürsten Kaunitz gingen nur allzubald in Erfüllung. Die Durchführung des russischen Projectes sei nicht gehörig vorbereitet, klagte er in einer Zuschrift an Cobenzl. Die Opposition beabsichtige die totale „Umschmelzung“ der 1775 festgestellten Regierungsform, die Vernichtung des bisherigen russischen Einflusses; wie weit es die angeblichen Patrioten treiben werden, welchen Plan das Berliner Cabinet nunmehr verfolgen wird, lasse sich noch nicht bestimmt vorhersehen. Nichts als unmittelbare Gewalt, die aber zweifellos zum Kriege gegen Preussen führt, könne die Stellung Russlands rehabilitiren. Preussen scheine zwei Punkte ins Auge zu fassen, einmal Truppen in Polen einrücken lassen zu wollen und die ihm zusagenden Districte zu besetzen, sodann aber ein inniges Bündniss mit

*) 11. Oct. 1788 an de Caché. W. A.
**) 20. Sept. 1788 an Cobenzl. W. A.

der Republik zu schliessen, um an Stelle Russlands die tonangebende Rolle in Warschau zu spielen. Oesterreich könne nichts anderes thun, als auf der einen Seite die russischen Absichten in Polen befördern, insoweit es mit Nutzen und ohne bedenkliche Gefahren geschehen könne, andererseits aber keine solchen Blössen geben, welche die preussischen Absichten und Entwürfe befördern und beschleunigen könnten*).

Von einer selbstständigen Politik Oesterreichs in Warschau unter Josef findet sich auch nicht die geringste Spur. Selbst die früher so eifrig befürworteten Pläne einer Allianz Russlands mit der Republik wurden fallen gelassen, als sich herausstellte, dass die Verwirklichung derselben nicht leichten Kaufes zu erlangen sei. Im Januar 1789 fand zwischen dem russischen Vicekanzler und dem Grafen Cobenzl eine Unterredung darüber statt. Stackelberg, sagte Ostermann, berichte, dass der König von Polen einer Allianz mit Preussen entschieden abgeneigt sei und die Czarin ersucht habe, eine Declaration an die Republik zu erlassen, um von einer Verbindung mit dem Berliner Hofe abzumahnen. Cobenzl sah schon im Geiste einen Krieg im Ausbruch, wenn Russland gegen Preussen in Warschau Front machen würde. Es wäre dies eine heiklige Sache, erwiederte er dem Vicekanzler, der ihn um seine Meinung befragte; vor dem Abschlusse eines Friedens mit der Pforte sei es ein gefährlich Ding, auch noch einen Kampf mit Preussen hervorzurufen. Herr Botschafter, entgegnete Ostermann, Sie haben so viel gethan, unsere Aufmerksamkeit auf die polnischen Angelegenheiten zu lenken, und uns erklärt, dass Ihr Hof den letzten Mann und den letzten Tropfen Blutes eher aufopfern als zugeben werde, dass

*) P. S. 28. Nov. 1788 an Cobenzl. W. A.

Preussen sich ein Stück polnischen Gebietes aneigne; nun gilt es das Wort einzulösen; die Allianz Preussens mit Polen ist eine sehr bedenkliche Angelegenheit. Vergebens machte Cobenzl aufmerksam, dass die Polen im Grunde genommen ein leichtsinniges Völkchen seien, die morgen zerreissen, wozu sie heute ihre Zustimmung geben. Kaunitz stimmte seinem getreuen Schüler vollständig bei, und während er vor nicht langer Zeit eine polnisch-preussische Allianz mit düsteren Farben geschildert, meinte er jetzt, Preussen habe wohl momentan nicht die Absicht, sich mit der Republik zu verbinden, sondern verschiebe den Abschluss einer Allianz auf den Zeitpunkt, wann es zum Bruche mit den beiden kaiserlichen Höfen kommen sollte; allein in diesem Falle „sei die supponirte Allianz für dieselben ein eher erwünschliches als bedenkliches Evénement"*). Diese Gesichtspunkte hielt man von nun an fest und ermahnte in Petersburg zu einem versöhnlichen Vorgehen in Polen.

Dem Residenten in Warschau empfahl man gleichzeitig, sich auf die Rolle eines blossen Beobachters zu beschränken, indem man ihm zugleich jene Punkte andeutete, auf die er sein Augenmerk zu richten habe, unter anderen auch darauf, ob nicht „eine Art von Näherung zwischen Preussen und Russland über die polnischen Verhältnisse entstehen könnte. Man traue zwar den Freundschaftsversicherungen Russlands; allein die Kaiserin könnte gegen ihren Willen und ihre Neigung dazu bewogen werden**)."

Als es den polnischen Patrioten gelang, wesentliche Modificationen der Verfassung durchzusetzen, ermahnte Kaunitz, es zu keinem Bruche mit Russland kommen zu lassen, sondern im Gegentheil die Freundschaft dieser Macht wieder zu erlangen. Die Frage, schrieb er an de Caché am 4.

*) 9. Feb. 1789 an Cobenzl. W. A.
**) 6. Februar 1789 an Caché. W. A.

April 1789, ob die jüngsten Veränderungen der polnischen Verfassung für das Wohl der Republik erspriesslicher als die vorigen Verhältnisse seien, bei Seite gesetzt und angenommen, dass die wahren Patrioten in ihren Hoffnungen sich nicht betrügen, so ist doch so viel gewiss, dass gegenwärtig ihre Sorgfalt dahin gehen sollte, bei dem russischen Hofe das Vergangene vergessen zu machen. Zur Erreichung dieses Zweckes stellen sich zwei Wege dar: entweder sich in eine mächtige Verfassung zu setzen, oder sich eines fremden Schutzes so vollkommen zu versichern, dass die Republik von der Feindschaft Russlands zu keiner Zeit etwas mehr zu besorgen hätte. Jedem Unbefangenen muss es überlassen bleiben, zu beurtheilen, ob letzteres nicht unsicherer, schwankender und an sich gefährlicher sei, als wenn es gelänge, die Freundschaft der Czarin wiederzugewinnen und damit den Bestand der dermaligen inneren Verhältnisse auf gütlichem Wege zu vereinigen, bezüglich der auswärtigen Verhältnisse aber jenes Gleichgewicht unter den Nachbarn wiederherzustellen, von welchem ihre Ruhe und ihre Erhaltung so wesentlich abhängen.

Man beschränkte sich nicht darauf, in Warschau einer versöhnlicheren Haltung gegen Russland das Wort zu reden; auch in Petersburg war man nicht unthätig, um die Ansichten der maassgebenden Persönlichkeiten über die Vorgänge in Polen zu berichtigen und die Anerkennung der Verfassungsänderungen zu bewerkstelligen. Die Macht des Königs sei dadurch noch mehr eingeengt worden; auch werde die neue Regierungsform nichts anderes als eine Steigerung der inneren Verwirrung und eine weitergehende Spaltung der Parteien zur Folge haben; halte man dies im Auge, so werde man die Behauptung nicht paradox finden, dass die neue Ordnung der Dinge denjenigen Absichten, die bei der im Jahre 1775 festgestellten Regierungsform zum Grunde

lagen, ebenso, wo nicht mehr, entsprechen dürfte. Den kaiserlichen Höfen, besonders aber Russland, könne es nicht schwer werden, mit der Zeit wieder einen Anhang und Einfluss zu erwerben, da die Verbindung der Republik mit Preussen nicht lange dauern werde.

Die Befestigung der polnischen Republik lag nicht in der Tendenz der Wiener Politik, sondern nur die Beseitigung des preussischen Einflusses, der durch den bevorstehenden Abschluss einer Allianz an Bedeutung gewann. Kaunitz wähnte das Zustandekommen derselben noch im letzten Momente zu hintertreiben, wenn sich die beiden kaiserlichen Höfe entschlossen, eine der neuen Verfassung günstige Erklärung in Warschau abzugeben und vielleicht den Versuch zur Erneuerung eines Bündnisses mit der Republik zu machen. Allein es geschah von Seiten Oesterreichs kein selbstständiger Schritt in dieser Richtung, sondern man begnügte sich, diese Ansichten als „vorläufige Gedanken" zur Kenntniss der russischen Kreise zu bringen*).

In Warschau selbst spielte der Geschäftsträger eine passive Rolle. An de Caché hatte man auch die erwähnten vorläufigen Gedanken mitgetheilt; von ihm erhielt man früher als aus Petersburg die Nachricht, dass es schwer sein dürfte, die russischen Politiker für die Polen günstig zu stimmen. De Caché erhielt infolge dessen den einfachen Auftrag, sich den aus Petersburg kommenden Weisungen zu fügen, und man tröstete sich nun mit dem Gedanken, dass es nach Beendigung des Türkenkrieges Mittel und Wege geben werde, die österreichische und russische Partei „wiederaufleben zu machen"**). Mittlerweile versuchte man mancherlei, um die Stellung Preussens in Warschau zu

*) An Cobenzl 19. October 1789 und 6. Januaf 1790. W. A.

**) An de Caché 20. und 23. Januar 1790. W. A.

untergraben; man trug der Republik den Abschluss eines vortheilhaften Vertrages über den Salzhandel an, wagte es, ohne zuvor die Zustimmung Russlands erhalten zu haben, den Polen eine ähnliche Defensivallianz anzubieten, wie sie Preussen abgeschlossen hatte, und versuchte gleichzeitig in Petersburg diese Bestrebungen zu unterstützen*).

So war die Josephinische Politik der Republik gegenüber beschaffen. Was sonst, auf gesandtschaftliche Berichte fremder Diplomaten oder anderweitige Gerüchte gestützt, von einzelnen Schriftstellern behauptet wurde, als habe Josef mit polnischen Magnaten innige Verbindungen angeknüpft und mannigfache Hoffnungen erregt, gehört, wie so vieles, was in den diplomatischen Berichten gefunden wird, in den Bereich der Conjectur. Es liegen authentische Berichte vor, dass allerdings von Seiten der Republikaner vor begonnener Verfassungsänderung in Wien einige Anträge gemacht wurden, um Oesterreich derselben von vornherein günstig zu stimmen, die jedoch in ganz ablehnender Weise beantwortet wurden**).

Der österreichische Geschäftsträger war natürlich, wenn auch ohne Erfolg, thätig, den intimer werdenden Beziehungen Preussens und der Republik entgegenzuwirken. Als der preussisch-türkische Vertrag abgeschlossen war, wurde de Caché beauftragt, weiter „keine Zuredungs- und Vorstellungswege" zu gebrauchen, sondern höchstens bei geeigneten Gelegenheiten vernehmen zu lassen, dass Oesterreich das Seinige gethan habe, mit der Republik in ein „dauerhaftes Verhältniss" zu treten; die Zukunft werde lehren, welcher der beiden Höfe es am besten mit ihr gemeint habe; wenn die Republik sich bewegen lasse, mit Preussen gemein-

*) 10. Feb. 1790 an Cobenzl. W. A.

**) Brief von Kaunitz an den Grafen Rzewusky vom 15. Sept. 1788 in den Beilagen.

schaftlich die beiden Kaiserhöfe anzugreifen, so dürfte sie vielleicht bald in die Lage kommen, dies zu bedauern*).

Die polnischen Dinge bildeten damals keinen Differenzpunkt zwischen Wien und Petersburg. Wie man dort beim Jahresschlusse die Verhältnisse in Warschau ansah, geht aus einer Depesche vom 31. December 1790 hervor. Oesterreich und Russland, meinte der österreichische Staatskanzler, könnten der Gährung in Warschau ruhig zusehen, bis es ihnen möglich sein würde, ihren Einfluss daselbst wiederzugewinnen. Nothwendig wäre nur ein gemeinsames Einverständniss über die Thronfolge; Cobenzl sollte die in Petersburg herrschenden Ansichten zu ergründen suchen, damit man allenfalls gegen jede Ueberraschnng vorbereitet sei. Ostermann, mit welchem Cobenzl darüber bei sich darbietender Gelegenheit sprach schien den dargelegten Ansichten vollständig beizupflichten; man werde, fügte er hinzu, in Dresden den russischen Minister beauftragen, dem Kurfürsten zu erkennen zu geben, dass die Kaiserin keine Opposition gegen seine Erhebung auf den Thron in Polen machen werde**). Ob man in Petersburg derartige Aeusserungen ernstlich nahm, kann allerdings mit Fug bezweifelt werden. Indessen stand Ostermann mit seinen Ansichten nicht allein; auch Potemkin, der im Frühjahre auf kurze Zeit nach Petersburg kam, sprach sich in ähnlicher Weise zu Cobenzl aus***). Freilich hatte er auch ein anderes Project im Hintergrunde: wenn Preussen Russland angreifen sollte, setzte er auseinander, dann werde man sechs Monate Krieg führen und durch eine abermalige Theilung Polens Allem ein Ende machen.

---

*) 5. April 1790 an de Caché. W. A.

**) 3. Feb. 1791 von Cobenzl. W. A.

***) Contribuons à faire avoir le trône de Pologne à l'Electeur de Saxe, dont les deux Cours Impériales se trouveront toujours mieux que de tout roi Piast. On s'est départi ici de l'Idée de travailler contre la choix d'un successeur.

Preussen müsse dahin gebracht werden, den Vorschlag zu machen, worauf Oesterreich und Russland sich scheinbar dazu zwingen lassen würden*).

In den an den Geschäftsträger de Caché gerichteten Depeschen findet sich auch nicht die geringste Spur, dass die Leopoldinische Regierung mit irgend einer Partei in Warschau in innige Beziehungen trat. Im Gegentheil, man vermied es sichtlich, sich irgendwie in die polnischen Angelegenheiten einzumischen**).

An der Revolution vom 3. Mai 1791 hatten die Wiener Staatsmänner keinen Antheil. Als die Kunde von den Warschauer Vorgängen in Wien einlangte, war es in dem ersten Momente die Furcht, dass Preussen die ganze Bewegung hervorgerufen oder wenigstens begünstigt habe und daraus Vortheil ziehen werde. Man beruhigte sich bald, nachdem man in sichere Erfahrung gebracht, dass Preussen von den Vorgängen in der polnischen Hauptstadt ebenso überrascht gewesen sei. Kaunitz hoffte nun in anderer Richtung daraus Capital zu schlagen, indem er der Ansicht huldigte, die Verlegenheit Englands und Preussens werde durch jenes Ereigniss noch mehr gesteigert werden, da namentlich letzteres einer Uebertragung der polnischen Krone an den Kurfürsten von Sachsen von jeher abgeneigt gewesen. Um wie viel grösser müsse die Opposition jetzt sein, da die königliche Gewalt einen Machtzuwachs erlangen solle! Aber gerade deshalb sei jene Staatsveränderung dem österreichischen Staatsinteresse angemessen und ein Beweggrund mehr, die Freundschaft des

*) Ceci n'est connue ici que le l'Impératice, du Prince Potemkin et de Besborodko, fügt Cobenzl hinzu 19. April 1791. W. A.

**) „Unsere Verhältnisse sind so beschaffen, dass wir uns sorgfältig von aller Theilnahme an den polnischen Angelegenheiten enthalten müssen". 28. März 1791 an de Caché.

Kurfürsten zu suchen*). Noch ehe dem Staatskanzler die Ansichten Leopold's bekannt wurden, schrieb er am 14. Mai 1791 an Hartig in Dresden und an de Caché in Warschau: er sei überzeugt, dass der Kaiser an der vorgefallenen Veränderung vollkommen beifälligen und vergnüglichen Antheil nehmen werde, sowohl infolge der aufrichtigen Freundschaft und innigen Hochachtung, die er dem Kurfürsten zolle, als auch von dem Wunsche für die Aufrechterhaltung und Consolidirung des polnischen Reiches beseelt, wozu die vorgenommenen Reformen gewiss beitragen werden, und in der That pflichtete der Monarch dieser Ansicht bei, nachdem er die Ueberzeugung gewonnen zu haben glaubte, dass Preussen ganz unbetheiligt gewesen sei, und der erste Eindruck, den die Kunde des Ereignisses auf ihn machte, dass der Berliner Hof seine Hand im Spiele habe, einer richtigen Auffassung gewichen war**).

Leopold drückte auch in einem Schreiben dem Kurfürsten seine lebhafteste Theilnahme und Freude aus. Hierauf beschränkte er sich vor der Hand. In Petersburg war Oesterreich allerdings thätig, seine Auffassung, von der Nützlichkeit einer Uebertragung der Krone an den Kurfürsten, zum Durchbruche zu bringen. Ohnehin war es kein neuer Gedanke, den man daselbst auftischte. Wie wir gesehen, hatte man schon unter Josef auf die Nothwendigkeit, Sachsen durch die Hoffnung auf die polnische Krone zu gewinnen, aufmerksam gemacht. Aber von vornherein stand es fest, sich in dieser Frage sowie in allen anderen von Russland nicht zu trennen. In einer Note vom 24. Mai suchte der Staatskanzler seine eigensten Ansichten zur Kenntniss der russischen Staatsmänner zu bringen, indem er sich gleichzeitig jene des Grafen Ostermann

*) Vortrag vom 12. Mai 1791. W. A.

**) Leopold an Kaunitz 20. Mai 1791 bei Beer a. a. O. S. 404.

erbat. Preussen, setzte er auseinander, sei an der polnischen Revolution nicht betheiligt; im Grunde genommen sei ihm auch die neue Ordnung der Dinge unbequem. Nur die Verhältnisse zwängen Friedrich Wilhelm, Freude zu heucheln und Sachsen zu schmeicheln; allein man bereite sich in Berlin vor, aus der Revolution Vortheil zu ziehen. In dieser Auffassung wurde man in Wien wahrscheinlich dadurch bestärkt, weil man Nachricht erhalten haben mochte, dass sich Preussen für die Uebertragung der königlichen Krone an den Kurfürsten von Sachsen in günstiger Weise ausgesprochen hatte*). Nur zwei Wege, hiess es, stünden den kaiserlichen Höfen offen: sich entweder mit Waffengewalt oder im Geheimen entgegenzustemmen, oder sich der Bewegung günstig zu zeigen, um von vornherein die Bestrebungen Preussens zu kreuzen. Ersteres würde gewiss eine Allianz zwischen Preussen, Sachsen und Polen zur Folge haben; dagegen scheine es, dass der zweite Weg auch mit dem Interesse Russlands sich vereinbaren lasse. Die beiden kaiserlichen Höfe können sich in Polen eine Partei schaffen deren Anhänger besonders unter dem dritten Stande gefunden werden dürften. Vor zwanzig Jahren wäre dies mit den Interessen Russlands nicht vereinbar gewesen; durch die erste Theilung und die Niederlage der Türken haben seine Grenzen das non plus ultra der Solidität erlangt, dass es seine früher auf eine Schwächung Polens gerichtete Tendenz aufgeben könne. In seiner gegenwärtigen Lage könne vielleicht die Erhaltung und innere Consoli-

*) Im Archiv zu Dresden findet sich ein Brief Bischoffwerder's vom 5. April 1791, der folgenden Passus erhält: Si les Etats de Pologne font des démarches directes auprès d. S. A. E. pour lui offrir la succession eventuelle à la Couronne sous les conditions mentionnés, le Roi donnera avec Plaisir son suffrage à l'établissement solide de la Maison de Saxe sur le Trône de Pologne.

dirung Polens eben so sehr im Interesse Russlands liegen, wie früher die Schwächung.

Kein bestimmtes, specifisch österreichisches System tritt uns in dieser Depesche entgegen*). Mit Rücksicht auf frühere Aeusserungen der russischen Minister mochte Kaunitz hoffen, dass sich die russischen Kreise mit diesen Ansichten befreunden werden. Auch beabsichtigte man in Wien durchaus nicht, Polen gegenüber eine selbstständige Politik zu inauguriren. Dies geht schon daraus hervor, dass Kaunitz den Botschafter auffordert, seine eigenen Ansichten zu eröffnen, welche Haltung Oesterreich einzunehmen habe, damit die polnische Frage nicht zum Bruche des Allianzverhältnisses führe. Und gerade mit Rücksicht auf die früheren Aeusserungen russischer Minister stimmte Cobenzl mit den in der Depesche vom 24. Mai dargelegten Gesichtspunkten vollständig überein. Die beiden kaiserlichen Höfe, meinte er, sollten gegen die Revolution in Polen keine feindliche Haltung an den Tag legen. Habe doch in früheren Zeiten ein solches Bündniss zwischen Russland, Polen und Oesterreich bestanden. Und wenn es Herzberg gelungen sei, die Polen durch den Hinweis auf die Wiedererwerbung Galiziens zu gewinnen, warum sollte dies den kaiserlichen Höfen unmöglich sein, besonders wenn man den Republikanern die Wiedererlangung des preussischen Antheils in Aussicht stelle, der für die Republik von grösserer Wichtigkeit als das an Russland und Oesterreich abgetretene Gebiet sei? Für Oesterreich speciell wäre eine russisch-polnisch-österreichische Allianz von besonderem Werthe, indem man den leichtesten Angriffspunkt gegen Preussen erhalte. Trotz dieser grossen Vortheile

*) Die Depesche an Cobenzl vom 24. Mai 1791 bei Vivenot. Ich habe den Inhalt nach jenem Aktenstück skizzirt, welches der österreichische Gesandte in Petersburg dem Vicekanzler Ostermann übergab.

empfiehlt aber Cobenzl, sich von Russland nicht zu trennen, sondern in Gemeinschaft mit demselben vorzugehen*).

Die Rechnung des Staatskanzlers und seines Lieblings, des Grafen Cobenzl, war eine falsche, und beide befanden sich in einem totalen Irrthume über die eigentlichen Ziele russischer Politik in Polen. Die polnische Revolution kam auch den russischen Staatsmännern unerwartet. Die erste Nachricht traf am 12. Mai in Petersburg ein, und die Depesche des russischen Gesandten in Warschau, Bulgakow, war so dunkel gehalten, dass man kaum wusste, welches denn der eigentliche Sachverhalt sei. Schon seit Jahr und Tag hatte man sich in Petersburg der Republik gegenüber ganz reservirt gehalten; auch jetzt war man entschlossen bis zur Beendigung des Türkenkrieges in vollkommener Passivität zu beharren. Bei genauerer Kenntnissnahme der Details bei den Vorgängen in der polnischen Hauptstadt beruhigte man sich über die ganze Sache, gab sich auch zeitweilig den Anschein, ihr eine gute Seite abzugewinnen, indem man mit Cobenzl die Möglichkeit eines Bündnisses mit dem Kurfürsten von Sachsen besprach, der namentlich als König von Polen gegen Preussen gute Dienste zu leisten im Stande sein werde**). Der österreichische Gesandte schilderte den Vicekanzler Ostermann von diesem Gedanken ganz erfüllt. Der russische Staatsmann hielt sich jedoch vom Anfang an eine Hinterthür offen, indem er diese Ansicht als seine eigenste bezeichnete und vorgab, jene der Kaiserin nicht zu kennen***).

Cobenzl's Bemühungen, den Schleier der polnischen

*) 27. Juni 1791 von Cobenzl. W. A.

**) que si la nouvelle constitution s'établie sur un pied stable, les deux Cours Impériales doivent ne rien épargner pour s'attacher l'Electeur de Saxe et par là la Pologne, laquelle entraînée dans une tripple Alliance contre la Prusse en imposeroit beaucoup à cette Puissance. 17. Mai 1791 von Cobenzl.

***) 11. Juni 1791 von Cobenzl. W. A.

Politik Russlands zu lüften und ein festes System zu Stande zu bringen, hatten kein Resultat. Schon wenige Wochen, nachdem der polnische Reichstag jene schwerwiegenden Beschlüsse gefasst hatte, liefen Nachrichten in Petersburg ein, dass es möglich sein dürfte, eine Partei gegen die Reform zu Stande zu bringen, wenn von Russland eine ernstliche Unterstützung gewährt würde. Man sagte nunmehr dem österreichischen Gesandten, ehe der Friede geschlossen, könne man einen Entschluss nicht fassen; sei jener erfolgt, werde man sich mit Oesterreich ins Einvernehmen setzen; mittlerweile könne man wohl an der Bildung einer Partei arbeiten*).

Dies war aber auch Alles, was Cobenzl erfuhr. Die Verhandlungen mit Fawkener waren beendet; Russland hatte auf allen Linien gesiegt und sich nicht die geringste Concession ablocken lassen; der definitive Friede stand in Aussicht, über die polnischen Angelegenheiten verlautete kein Wort. Cobenzl klagt über die Verschlossenheit der russischen Staatsmänner, die ihn, so oft er die Angelegenheit zur Sprache brachte, mit einer allgemeinen Phrase, mit einer nichtssagenden Redensart abspeisten.

Desto häufiger besprach man die französischen Angelegenheiten. Die Circulardepesche vom Monat Juli fand in Petersburg grossen Anklang, allgemeine Zustimmung.

Mit seltener Gewandtheit und unvergleichlicher Geriebenheit steuerte die russische Politik auf ihr Ziel los: Oesterreich und Preussen in einen Krieg gegen Frankreich zu hetzen, um mittlerweile in Polen freies Feld zu haben. Was heute dem Leser der Cobenzl'schen Berichte zur zweifellosen Gewissheit wird, ahnte der österreichische Botschafter kaum annähernd. Unter dem Scheine der Ab-

*) 19. Juli 1791 von Cobenzl. W. A.

sichtslosigkeit warf Ostermann die Frage auf, welche Haltung Oesterreich in der Reclamationsfrage der deutschen Fürsten gegen die Decrete der Nationalversammlung einnehmen werde; die Kaiserin nehme lebhaften Antheil an der Sache und wolle sich in einer der österreichischen conformen Weise äussern. Es ist unmöglich, mehr Eifer zu entwickeln, als ihn Catharina zeigt, schreibt Cobenzl am 12. August 1791. Die Declaration, welche der Kaiser erlassen, fand sie zu matt; sie wünschte alle Höfe aufzufordern, sich an dem Kreuzzuge gegen Frankreich zu betheiligen, auch Dänemark, Schweden und Portugal, an die man sich in Wien nicht gewendet. Als die Nachricht in Petersburg eingelangt war, dass der König von Frankreich die Verfassung angenommen, trieb Catharina zur Eile an: nun sei es Zeit, energisch zu Werke zu gehen und die grossen Beleidigungen, welche dem Beherrscher Frankreichs zugefügt worden seien, zu rächen. Und als Cobenzl auf die festen, in Wien gefassten Beschlüsse hinwies, erwiederte Catharina, dass sie die Handlungsweise des Kaisers nicht begreife. Erwägen Sie, rief sie aus, was der König von Preussen in Holland gethan und welche glorreiche Genugthuung er seiner Schwester verschafft hat*)!

Auch in Berlin war Catharina in diesem Sinne thätig. In einem Schreiben an Friedrich Wilhelm sprach sie ihre Zufriedenheit darüber aus, dass der König thätige Maassnahmen gegen die Nationalversammlung zu ergreifen sich bereit erklärt habe; sie hege die feste Ueberzeugung, dass er gemeinschaftlich mit dem Kaiser Alles anwenden werde, um dem Könige von Frankreich sein altes Ansehen, welches die Gewalt ihm geraubt, zu verschaffen; sie ihrerseits wolle gern alle Mittel zur Verfügung stellen**).

*) 7. Sept. 1791 von Cobenzl. W. A.

**) P. S. von Reuss vom 25. October 1791. W. A.

Auf den Versuch einer Verständigung mit den russischen Staatsmännern über die der Republik gegenüber einzunehmende Haltung beschränkte sich fast ganz die Thätigkeit des Wiener Cabinets in der polnischen Frage. Dem Kurfürsten selbst machte man durchaus keine bindenden Versicherungen. Kaunitz billigte die Zurückhaltung desselben, nannte dessen ganze Haltung klug und weise, fügte aber zugleich hinzu, der wesentlichste Dienst, den Oesterreich dem Kurfürsten erweisen könne, bestünde darin, dass man ihm an die Hand gebe, „aus der eigentlichen Lage der jetzigen Verhältnisse die zu einem zu fassenden Entschlusse diensamen Combinationen zu entnehmen." Man werde zu diesem Behufe den kurfürstlichen Hof mit geheimen Notizen über die Beziehungen Oesterreichs zu Petersburg, Berlin und London versehen. Vorläufig empfehle es sich, der gutgesinnten Partei in Polen anzurathen, „die Delicatesse des russischen Hofes möglichst zu schonen, der über die Triebfedern und Folgen der Staatsveränderung nicht ohne Zweifel und Bedenken sei"*). Am 5. August übersandte Kaunitz, von einem Schreiben Leopold's begleitet, die versprochenen geheimen Erläuterungen, eine Denkschrift von mässigem Umfange, die jedoch Polens nicht mit einer Silbe erwähnt, auch sonst nichts Beachtenswerthes enthält**). Der Kaiser hatte allerdings schon vor einigen Wochen seine lebhafte Befriedigung über die auf den Kurfürsten gefallene Wahl ausgesprochen und hinzugefügt, dass gewiss alle Nachbarhöfe von ähnlichen Gesinnungen beseelt seien. Mit Preussen war eine volle Verständigung auch über diesen Gegenstand im Zuge, und die letzten Berichte des österreichischen Gesandten in Petersburg schienen der Hoffnung Raum zu geben, dass man auch

*) 4. Juni 1791 an Hartig in Dresden. W. A.

**) Das Schreiben Leopold's vom 4. August 1791 in den Analekten.

dort der Erhebung des Kurfürsten kein ernstes Hinderniss entgegensetzen werde*).

Während der Zusammenkunft zu Pillnitz bildete, wie es scheint, auch die polnische Frage einen Gegenstand des Gespräches zwischen Leopold und dem Kurfürsten. Ersterer mochte sich vielleicht Mühe gegeben haben, die Bedenken des Kurfürsten zu zerstreuen, jedoch ohne Erfolg, und der Kaiser gewann der Weigerung eine gute Seite ab, indem die sächsische Prinzessin einen solch vortheilhaften Eindruck auf ihn gemacht hatte, dass er den Wunsch hegte, sie seinem Sohne zu vermählen, was nach den vorausgegangenen Vereinbarungen mit Preussen unmöglich gewesen wäre**).

Fast ein halbes Jahr war seit dem verhängnissvollen 3. Mai verstrichen, und noch sah man in Wien über die Pläne und Absichten Russlands in der polnischen Frage nicht klar. Eine Auseinandersetzung mit Russland war ohnehin schon aus dem Grunde nothwendig, weil man in Petersburg fortwährend zum Vorgehen gegen Frankreich drängte, während man in Wien froh war, das Schwert in der Scheide halten zu können. Einen vollkommenen Einblick in die Triebfedern der russischen Politik hatte man nicht. Man ahnte wohl das Richtige, ohne vollständige Klarheit zu besitzen. Welches sind die Ursachen der lebhaften Theilnahme Catharina's für die französische königliche Familie? fragte Kaunitz in einem Vortrage an den Kaiser. Ist es bloss die bekannte Sucht, sich immer und bei allen Gelegenheiten, die ihrer Ruhmbegierde schmeicheln, auszuzeichnen, dann ist es erklärlich, dass sie den schwülstigen Declamationen und übertriebenen Darstellungen der französischen Agenten, die unverschämt genug sind,

*) Leopold an den Kurfürsten vom 11. Juni 1791 bei Vivenot S. 166.

**) Leopold an Marie Christine vom August 1791 im Anhange.

Vorwürfe über Vorwürfe gegen Oesterreich zu häufen, Gehör schenkt. Andererseits sei es möglich, dass sie auch von egoistischen persönlichen Motiven geleitet ist, sei es, dass sie sich an England rächen will, oder den König von Schweden in eine verderbliche Unternehmung zu verwickeln beabsichtigt, oder den preussischen, ja vielleicht den allerhöchsten Hof in fremde Händel einmengen will, um die Aufmerksamkeit von den polnischen Angelegenheiten abzulenken und ihre eigenen Pläne desto freier ausführen zu können. Es wäre aber auch dem russischen Staatsinteresse nicht unangemessen, die Wiederauflebung der französischen Macht aus eben dem Grunde zu wünschen, aus welchem Oesterreich die Erniedrigung dieser Macht zu statten komme, aus der Besorgniss nämlich, dass der höhere Grad der politischen Unabhängigkeit, welchen das Erzhaus durch den Rückgang Frankreichs gewinne, mit der Zeit eine Verminderung in der bisherigen nothgedrungenen Allianz mit Russland nach sich ziehen dürfte, einer Besorgniss, die insofern gegründet erscheint, als man künftighin von Seiten des russischen Hofes auf ein gleicheres Verhältniss der freundschaftlichen Rücksichten und Vortheile Anspruch machen könne, obzwar die Nachbarschaft Polens und der Türkei, die ihrer Natur nach unauslöschliche Eifersucht Preussens und die Gefahr einer Verbindung zwischen Berlin und Petersburg die Fortdauer der Allianz mit Russland höchst räthlich erscheinen lassen *).

Kaunitz beabsichtigte nun, in einer ausführlichen Depesche alle von Russland bisher „auf Ergreifung gewaltthätiger Mittel" vorgebrachten Argumente von Grund aus zu widerlegen, besonders aber die in Petersburg herrschende Ansicht, dass die Annahme der Constitution von Seiten

*) Vortrag vom 5. Nov. 1791. W. A.

Ludwig's XVI. erzwungen war, zu beheben, den Vorwurf, als sei ein Gesinnungswechsel bei Leopold eingetreten, durch den Hinweis zu widerlegen, dass die gegenwärtige Haltung den gleich Anfangs festgestellten Grundsätzen und Absichten gemäss sei, zugleich aber in der Form des ganzen Schriftstückes die Eigenliebe der Kaiserin zu schonen.

Leopold billigte „das gründliche Einrathen" seines Staatskanzlers, und die Depesche vom 12. November 1791 sucht diese Aufgabe zu lösen*). Gleichzeitig aber besprach Kaunitz in einer ausführlichen Depesche die polnischen Angelegenheiten. Im Mai, klagte er, habe man dem russischen Hofe Mittheilung gemacht, wie man die Dinge auffasse; seit Monaten harre man vergebens auf die versprochenen Eröffnungen der Petersburger; es sei nothwendig, dass von den beiden kaiserlichen Höfen endlich Partei ergriffen werde, einmal mit Rücksicht auf die Republik selbst, sodann im Hinblick auf Preussen und Sachsen, welchen man in Wien mit Vorwissen Russlands die günstigen Gesinnungen nicht verhehlt habe.

Kaunitz suchte den Beweis zu führen, dass die Interessen Oesterreichs und Russlands in der polnischen Frage zusammenlaufen. Das österreichische Staatsinteresse erfordere es, dass Preussen keine weiteren Erwerbungen in Polen mache und die Republik in keine Abhängigkeit von demselben gerathe, sodann aber, dass diese selbst durch innere Consistenz zu keinem furchtbaren Nachbar erwachse, welch letzterer Umstand seit der Erwerbung Galiziens ebenfalls mit in erster Linie in Betracht komme. Auch Russland, meinte Kaunitz, müsse sich von denselben Gesichtspunkten leiten lassen. Preussen dagegen wolle zwar auch keine Erstarkung des polnischen Staates, aber nur aus

*) Bei Vivenot S. 271.

dem Grunde, um seine Vergrösserungspläne durchzusetzen. Und während Oesterreich den überwiegenden Einfluss Russlands in Warschau ungestört wirken lasse, in der vollen Ueberzeugung, dass dadurch auch das österreichische Interesse gewahrt werde, müsse Preussen demselben entgegenwirken, es sei denn, dass weitere Theilungsprojecte ins Auge gefasst würden. Fernere Theilungen aber, setzte Kaunitz auseinander, würden für Preussen mehr Vortheile abwerfen als für die beiden kaiserlichen Höfe. Die Beschränkung der königlichen Gewalt und die Erhaltung der unabhängigen Stellung des Adels seien zwar höchst nöthig, aber eben so nothwendig, dass für künftighin jenen Spaltungen und Verwicklungen ein Ende gemacht werde, zu denen die bisherige Verfassung unvermeidliche Anlässe bot, und nichts sei den preussischen Plänen auf Erwerbung weiterer Gebiete in Polen günstiger als das Wahlkönigthum Ein beschränktes Königthum werde sich aufrichtiger an die beiden kaiserlichen Höfe anschliessen, als ein Wahlkönig, der nie nach einem unwandelbaren System handeln werde und könne. Sodann sei ins Auge zu fassen, dass es den beiden kaiserlichen Höfen um so leichter sein werde, einerseits den Einfluss der Stände unverkürzt aufrecht zu erhalten, andererseits finanzielle und militärische Verbesserungen zu hintertreiben; auch der Adel werde über seine Stellung unter einem Könige aus einem fremden Hause weit eifersüchtiger wachen und der Vergrösserung des königlichen Ansehens weit mehr entgegentreten als unter einem Piasten. Wenn der polnischen Regierungsform nicht eine grössere Festigkeit gestattet werde, so sei das Ueberhandnehmen der französischen demokratischen Grundsätze zu besorgen, welches nicht bloss für die Republik, sondern auch für die benachbarten Staaten grosse Gefahren zur Folge haben würde.

Aus diesen Gründen folgert Kaunitz, dass es den beiden kaiserlichen Höfen angemessen sei, sich der neuen polnischen Constitution nicht zu widersetzen und dem Kurfürsten von Sachsen die erbliche Krone übertragen zu lassen*).

Bisher hatte man es in Wien vermieden, dem Kurfürsten gegenüber bindende Verpflichtungen zu übernehmen, wenn man auch die eigenen freundlichen Gesinnungen nicht verhehlt hatte. Friedrich August hatte die Annahme der Krone an einige Bedingungen geknüpft, nämlich daran, dass er sich an die Mehrheitsbeschlüsse des Rathes nicht zu binden habe, sodann aber, dass die königliche Krone mit der Kurfürstenwürde verbunden bleiben solle. Nun wendeten sich die Polen an Oesterreich um Vermittlung, dass der Kurfürst bewogen werde, die von ihm erhobenen Bedenken fallen zu lassen. Auch drängte man von Berlin aus, den Präliminarvertrag vom Juli in einen definitiven umzuwandeln, und ein Artikel, über den man sich geeinigt hatte, betraf Polen.

Wie man aber in Wien ohne Rücksicht auf Russland die polnischen Dinge auffasste, geht aus einem Vortrage an den Kaiser hervor. Die polnischen Angelegenheiten, setzt Kaunitz auseinander, befinden sich in einer Krisis, welche für das Interesse Oesterreichs hinsichtlich Polens, sowie in Rücksicht auf die Verhältnisse zu Russland, Preussen und Sachsen sehr unangenehme Folgen haben könnte.

Was den Zustand des polnischen Reiches an sich betrifft, so habe der Kaiser bereits den Grundsatz genehmigt, dass die Fortdauer der gegenwärtigen neuen Verfassung, die Erblichkeit seiner Krone und die Wahl des Kurfürsten von Sachsen dem österreichischen Interesse allerdings ge-

*) Die Depesche bei Vivenot S. 277.

mäss seien. Das Erzhaus gewinne in der That dabei, wenn die Republik hinlängliche Festigkeit erhalte und sich sowohl von Seiten Preussens als Russlands ausser Gefahr und Abhängigkeit setze, wozu nichts mehr beitragen könne, als wenn den Unruhen, welche bisher jede Thronveränderung nach sich zog, auf immer vorgebeugt würde. Auf der anderen Seite werde ein polnischer Erbkönig dem Erzhause, von dem er nichts zu fürchten habe, immer mehr als seinen übrigen Nachbarn ergeben sein, wogegen die Politik eines Wahlkönigs allemal ein abwechselndes Spiel der Parteien und augenblicklichen Umstände bleiben werde.

Was Russland anbelangt, sei nicht wenig zu besorgen, dass es die Consolidirung der jetzigen polnischen Verfassung, die Kronerblichkeit und die Wahl des Kurfürsten vorläufig im Stillen, nach erfolgtem Frieden vielleicht öffentlich, kreuzen werde. Zwar habe die Staatskanzlei dem Grafen Cobenzl die triftigsten Vorstellungen an die Hand gegeben, um die Czarin für die österreichische Auffassung zu gewinnen. Allein der Erfolg sei ungewiss, besonders wenn der Kurfürst noch länger mit der Annahme der Krone zögere. Eine absolute Meinungsverschiedenheit zwischen Wien und Petersburg über einen Punkt, der in das Fundamentalinteresse des russischen Reiches einschlage, würde für die Fortdauer des beiderseitigen guten Vernehmens einen bedenklichen Stein des Anstosses bilden und über kurz oder lang den preussischen Annäherungsversuchen bei der Czarin grossen Vorschub verschaffen, um so mehr, da das Interesse Preussens der Consolidirung Polens noch weit mehr entgegen sei, als jenes Russlands: die scheinbare Zufriedenheit, welche der Berliner Hof damit bezeigt, sei, wie die geheimen Nachrichten ausweisen, eigentlich nur seiner unwillkürlichen Rücksicht für den Kurfürsten und für die herrschende Partei in Polen beizu-

messen; im Grunde aber erkennt derselbe ganz wohl die Verlegenheit, in die er sich durch seine polnischen Aufhetzungen versetzt hat, und würde zweifelsohne sehr gern die Hände bieten, um sich aus diesen Verlegenheiten anständig herauszuwickeln und seinen vorigen politischen Fehler wieder gut zu machen. Allein Preussen habe sich durch seine bisherige Stellung, sowie durch seinen Präliminarvertrag mit Oesterreich der Art die Hände gebunden, dass es sich die vollständige Berichtigung der polnischen Angelegenheiten gefallen lassen müsse.

Kaunitz hielt es für geboten, den Kurfürsten zur Annahme der Krone zu bewegen und alle Bedenken fallen zu lassen. Czartoryski, vom Könige und der Republik nach Dresden gesendet, war in diesem Sinne thätig. Graf Woyna bat den österreichischen Staatskanzler, in Dresden und Petersburg zur Beseitigung aller Anstände mitzuwirken. Allein so sehr Oesterreich die sofortige Annahme der Königskrone von Seiten des Kurfürsten wünschte, hielt man es doch nicht für rathsam, sich allzusehr vorzuwagen, um nicht in Petersburg Anstoss zu erregen. Woyna erhielt daher eine ausweichende Antwort, aber man beschloss zugleich, den Chevalier Landriani nach Dresden zu senden, mit dem Auftrage, auf die Gefahr einer weiteren Zögerung aufmerksam zu machen und auf eine vorsichtige Weise die wahrhaften russischen und preussischen Gesinnungen darzulegen. Insbesondere sollte er darauf hinwirken, dass in Dresden nichts gethan werde, was den Petersburger Hof zu Gegenbearbeitungen reizen könnte. Die Forderung des Kurfürsten, an die Majorität des polnischen Conseils nicht gebunden sein zu wollen, vergrössere die königliche Machtstellung, werde daher in Polen die meisten Schwierigkeiten finden, dem russischen Hofe missfallen und entspreche auch dem Interesse Oesterreichs nicht. Landriani erhielt daher

die Weisung, den Kurfürsten durch schickliche Vorstellungen von seiner Forderung möglichst abzubringen. Und auch bezüglich des anderen Punktes, dass die Nachfolge in Polen mit der kurfürstlichen Würde in Verbindung gebracht werde, hielt es Kaunitz für unthunlich, „eine Vorliebe und einiges Empressement an den Tag zu legen, indem solches die Aufsichtigkeit Preussens und Russlands in gleichem Maasse erregen und von dem ersteren Hofe wahrscheinlich als eine Verletzung der Präliminarartikel der Allianz angesehen würde"; der Kaiser, meinte daher der Staatskanzler, solle sich hierüber „ganz gleichgültig und untheilnehmend" bezeigen.

Leopold stimmte in allen Punkten seinem Minister bei*); die Sendung Landriani's erhielt seine Billigung. Bekanntlich hatte die Mission des letzteren den beabsichtigten Erfolg nicht. Der Kurfürst war nicht zu bestimmen, von seiner Forderung abzugehen, und hauptsächlich war es die Haltung Russlands, die ihn in seinem Entschlusse, die Krone Polens nicht anzunehmen, bestärkte. Er habe von Petersburg bisher nicht die Zusicherung erhalten, dass man dort die Uebertragung der polnischen Königswürde auf Sachsen billige, und ebensowenig eine etwaige Unterstützung zugesagt, schrieb er an Leopold **).

Noch in den ersten Tagen des Jahres 1792 hielt man in Wien an den in dem Vortrage vom 25. November dargelegten Ansichten fest, und am 4. Januar verständigte man die Berliner Kreise von dem in Dresden gethanen Schritt. Soll das dreifache Band zwischen Oesterreich, Russland und Preussen dauerhaft geknüpft werden, heisst es in dieser Depesche, so sei unumgänglich nöthig, dass jener unauf-

*) „Ich begenehmige durchaus und in allen Punkten Ihren Vortrag," Resolution des Kaisers auf den Vortrag vom 25. Nov. 1791. W. A.

**) Kurfürst von Sachsen an Leopold 30. Sept. 1791 unter den Analekten.

hörliche Zunder von Eifersucht und Misshelligkeiten entfernt werde, welchen der verwirrte und wandelbare Zustand der bisherigen Verfassung des polnischen Reiches unter seinen Nachbarn nährte, und der bei jeder Königswahl, fast bei jedem Reichstage in Unruhen und Flammen ausbrach. Und nun folgt eine Wiederholung des österreichischen Standpunktes in der polnischen Frage*). Allein in den nächsten Tagen trat ein theilweiser Gesinnungswechsel ein. Landriani war aus Dresden zurückgekehrt, ohne dort etwas ausgerichtet zu haben. Der früher nur zeitweilig auftauchende Gedanke, dass Russland eigenartige Pläne in Polen verfolge, wurde allmählich zur Gewissheit, nachdem man in Petersburg noch im Januar eine jede Auseinandersetzung über Polen vermied, mit dem Hinweise, dass die französischen Angelegenheiten momentan weit wichtiger seien. Das absolute Schweigen Russlands in den letzten Monaten, seine hinhaltenden Antworten konnten es kaum zweifelhaft machen, dass es nur warte, bis Oesterreich und Preussen mit den französischen Händeln beschäftigt wären, um in Polen die neuen Einrichtungen über den Haufen zu werfen.

Die in den österreichischen Kreisen über die polnischen Angelegenheiten herrschenden Ansichten wurden durch die von preussischer Seite erhobenen Bedenken vollends erschüttert. In Berlin sprach man in den letzten Monaten zu wiederholten Malen den Wunsch zum Abschlusse des definitiven Vertrages aus. Auch der König äusserte das lebhafte Verlangen, den Tractat zu Stande zu bringen. Theilweise war es die Furcht, dass Frankreich unter dem Vorwande, die Emigranten unschädlich zu machen, in deutsches Gebiet einfallen würde, theilweise auch Misstrauen gegen

*) Die Depesche vollständig bei Vivenot a. a. O. S. 307.

Oesterreich, welches von Agenten des Grafen von Artois genährt wurde, weshalb er endlich über die eigentlichen Absichten des österreichischen Hofes Klarheit gewinnen wollte*). In Wien beeilte man sich, am 5. Januar eine Note zu übersenden, welche den Standpunkt Oesterreichs in der französischen und polnischen Frage darlegte. In Berlin antwortete man am 13. In einem von Finkenstein, Schulenburg und Alvensleben unterzeichneten Aktenstücke erklärte man, bezüglich der französischen Angelegenheiten mit den in Wien herrschenden Ansichten vollkommen einverstanden zu sein. Was jedoch die polnischen Dinge anbelangt, so erscheinen diese dem Könige kritischer und spinoser Natur zu sein; zwar läge die Absicht fern, sich der Durchführung der polnischen Constitution zu widersetzen, auch gegen die Erhebung des sächsischen Kurfürsten auf den polnischen Thron habe man nichts einzuwenden, aber es sei sehr schwierig, sich dafür einzusetzen, ohne die Gesinnungen Russlands zu kennen; ohnehin habe man der Republik gegenüber keine bindende Verpflichtung übernommen; volle Verständigung der drei Mächte sei unbedingt nothwendig**).

In Wien war man in Folge dieser Darlegungen durchaus nicht gewillt, sich allein allzusehr vorzuwagen. Die Bedenken Preussens beseitigte man zwar durch den Hinweis, dass der vorgelegte Vertragsentwurf keine Verpflichtung zur Unterstützung und Aufrechterhaltung der polnischen

*) Depeschen von Reuss vom 13. 17. und 31. December 1791. W. A.

**) qu'il seroit très délicat et d'une exécution extrêmement difficile de vouloir en quelque manière se mettre en avant pour assurer et consolider cette nouvelle constitution, sans connaitre avant toutes choses les sentiments de la Cour de Petersbourg à ce sujet. Aussi dans toute la conduite qu'elle a tenu envers le Roi et la République de Pologne depuis l'époque du 3. Mai a-t-elle soigneusement evité tout ce qui auroit pu être interpretè comme un engagement, ou comme l'expression d'un dessin de garantie. Note de 13. Janvier 1792. W. A.

Constitution enthalte; die Stipulation bedinge durchaus nicht, aus der passiven Rolle herauszutreten, und jene Inconvenienzen, die man in Berlin befürchte, würden auch nicht eintreten. Da man aber in Wien dennoch Schwierigkeiten und dadurch das Scheitern des Allianzvertrages befürchtete, erhielt Fürst Reuss den Auftrag, sich jeder Modification des Polen betreffenden Artikels, die etwa verlangt werden sollte, zu fügen*).

Gewiss waltete in Oesterreich das sichtliche Bestreben ob, sich mit Preussen über Polen zu verständigen und die Tendenzen Russlands, die nunmehr, wie es immer augenfälliger zu Tage trat, auf eine Beseitigung der polnischen Verfassung hinausliefen, zu vereiteln; aber man besorgte dann doch, dass zwischen Berlin und Petersburg ein Abkommen hinter dem Rücken Oesterreichs und mit Ausschluss desselben zu Stande kommen könnte. In diesem Falle hatte man auch den festen Entschluss gefasst, in ein anderes Geleise einzulenken. Dann werde man sich nicht nur gefallen lassen, hiess es in einer Depesche vom 25. Januar an Reuss, dass der russische Hof seinen ganzen Einfluss in Polen zurückerhalte, sondern man werde auch dazu beitragen, dass dem preussischen Einfluss in Warschau durch Russland Grenzen gesetzt werden**).

Noch zögerte Russland, auf die österreichischen Vorschläge zu antworten. Bitter beklagte sich Kaunitz über „die unerwartete und unverdiente Zurückhaltung" und erklärte unumwunden, dass man, ohne die eigentlichen Absichten Russlands zu kennen, es nicht wagen wolle noch könne, einen thätigen Antheil an den französischen Angelegenheiten zu nehmen***).

*) Die Note bei Vivenot S. 353.

**) Bei Vivenot a. a. O. S. 359.

***) An Cobenzl 27. Januar 1792. Bei Vivenot S. 362.

I. LEOPOLD AN CATHARINA.

Vienne, le 30. Mars 1790.

Madame ma Soeur!

Je saisis avec empressement cette première occasion depuis mon arrivée de Florence, de réitérer à Votre Majesté Impériale les assûrances les plus cordiales de mon sattachement zélé pour sa personne, sa gloire et les noeud sacrés d'alliance et d'amitié, qui unissent nos cours. Les resserrer de plus en plus, sera l'objet de mes soins les plus constans de même qu'envisager la prospérité de nos deux monarchies comme choses absolument inséparables, sera la base du système politique de mon règne.

Me flattant d'obtenir par ces sentimens un retour égal d'amitié et de principes de la part de Votre Majesté Impériale, j'y place ma seule confiance dans la crise extrême, où se trouvent les affaires. —

L'obstination invincible de la Porte, le traité offensif de la Prusse avec elle, l'inconcevable aveuglement des Polonais et la conduite non moins incompréhensible de l'Angleterre, portent les choses au dégré, qu'il ne reste plus d'espoir que dans notre fermeté, dans nos derniers efforts et surtout dans l'intimité de nos concerts. La situation de nos états respectifs vis-à-vis de la Prusse, de la Pologne et de la Porte est telle, que des trois côtés les plus grands dangers ménacent les miens. Votre Majesté Impériale verra par les détails, que mon Ambassadeur a ordre de communiquer à son ministère, les immenses efforts, qui se font pour y faire

tête. Je ne puis cependant lui dissimuler, que la multiplicité des forces ennemies et l'énorme étenduë de la ligne à défendre me mettent dans l'urgente nécessité de compter sur le concours de mesures vigoureuses de la part de Votre Majesté, notamment pour détourner les Polonais de l'invasion, qu'ils paroissent méditer en ma province de Gallicie, que je ne puis suffisamment couvrir, et qu'ils trouveraient d'autant plus de facilité d'envahir conjointement avec un corps Prussien, qu'ils n'ont trouvé que trop d'occasions d'y fomenter des partis et peutêtre des troubles à l'intérieur.

Il n'échappera pas non plus à la sagesse de Votre Majesté Impériale, que le nombre de nos ennemis et l'appui qu'ils ont eu le bonheur de se ménager de plus d'un côté, rendra à la longue la lutte contre tous à la fois si non infiniment dangereuse pour l'un ou l'autre d'entre nous, du moins aussi pénible, que nous n'en pourrions espérer des avantages, qui payassent les efforts, fraix et dommages, qui les accompagneront; et que par conséquent il est du plus haut intérêt pour nous de chercher à terminer le plutôt possible notre guerre actuelle avec la Porte, tant par des opérations rapides et combinées, que par la modération de nos conditions de paix. Votre Majesté est trop équitable pour ne pas ajouter aussi aux motifs communs, qui nous conseillent ce parti, quelque intérêt amical pour le recouvrement de mes Provinces Belgiques, que je ne puis guères plus espérer d'effectuer qu'à l'aide de la force, ainsi que pour des embarras de la nature la plus délicate, que la situation intérieure de mes autres états offre à ma sollicitude.

Quelque soit toute fois le nombre et le poids des dangers, je conserve toute espérance d'une heureuse issue, si, comme j'en fais le voeu sincère à Votre Majesté et comme je l'attends avec confiance de sa part, l'union la plus parfaite dirige nos vûes et nos mesures réciproques. — Elle

seule peut remédier aux périls actuels de son vrai sincère et constant ami et Allié, et quant à l'avenir il n'est sorte d'avantage que nos deux monarchies ne doivent se promettre d'une union, fortifiée sous de telles circonstances par tout ce que l'importance et la fidélité des services mutuels peut ajouter d'énergie aux liens de l'intérêt et aux noeuds des plus tendres sentimens. Ceux, que j'éprouve pour Votre Majesté, sont sans bornes à l'égal de mon admiration pour elle, ainsi que de la haute considération, avec laquelle je suis . . . .

Madame ma Soeur

De Votre Majesté Impériale

le bon frère et fidèle ami et allié.

II. LEOPOLD AN CATHARINA.

Vienne, le 1. May 1790.

Madame ma Soeur!

Votre Majesté Impériale verra par les communications qui seront mises sous les yeux, que nous aurons tout à craindre de la violence de nos ennemis, quand ils s'appercevront qu'ils se flattent en vain de nous intimider ou de nous désunir.

Nous désunir! Ils connaissent donc peu ce que l'honneur, la gloire et l'amitié ajoutent de force à l'union des intérêts!

Je suis persuadé, que mon langage vis-à-vis des cours de Londres et de Berlin remplira ce que votre Majesté attend de mes sentimens. Ma confiance dans les siens affermit mon courage dans les dangers, dont je suis menacé; en me garantissant dans son appui et dans l'accord de nos mesures la possibilité d'en prévenir, détourner ou soutenir l'explosion. Je me flatte qu'elle trouvera les idées qui lui seront proposées à cet effet, dignes de son approbation et de son concours.

Le plus désirable sans doute seroit d'éluder toute contrainte étrangère, en forçant les Turcs à une prompte paix. Malheureusement ce parti lié au hasard des evénemens, l'est encore plus au court intervalle de temps, que nous pourrons gagner sur les puissances jalouses de nos succès.

Votre Majesté Impériale sentira donc comme moi la convenance de réunir, à la vigueur des opérations d'un côté, et des préparatifs de l'autre, tout ce qu'il sera possible de soins et de condescendance pour nous concilier d'entre ces Puissances celle qui est la moins acharnée et la moins injuste. S'il nous en coûtera des sacrifices, au moins en trouverons nous quelque dédommagement dans l'empêchement de la dangereuse acquisition meditée par la Prusse.

Mais dût l'aveuglement de l'Angleterre en rendre l'accomplissement inévitable, la sagesse et l'équité de Votre Majesté ne balancera point sur la question, si cet agrandissement d'un ennemi devra être acheté aux dépends d'un autre ennemi, ou du plus fidèle ami de son Empire. Il est d'ailleurs si évident, que la prépondérance de la Prusse en Pologne, dangereusement accrue, par sa nouvelle extension atteindrait le plus haut dégré par mon exclusion de la Gallicie, que Votre Majesté trouvera la considération de ses propres intérêts réunis à la justice, dans le recours que je dois me réserver à sa garantie spéciale de cette Province.

Je suis avec les sentimens de la plus haute considération et de l'attachement le plus devoué

Madame ma Soeur

De Votre Majesté Impériale

le bon frère et fidèle ami et allié.

III. LEOPOLD AN CATHARINA.

Vienne, le 13. Juillet 1790.

Madame ma Soeur!

La certitude d'avoir la guerre avec la Prusse, si je ne me déterminois à entrer dans ses vuës par rapport à la cession d'une partie de la Gallicie, et le langage changé de l'Angleterre sur ce point m'ont enfin forcé, d'entrer en négociation sur un pied aussi contraire à mes intérêts.

Mais d'un côté l'espoir, que je m'étois fait que nous obligerions la Porte à une paix directe venant à manquer, d'autre part me trouvant dans le danger imminent de me voir tomber presque toutes les forces de la Prusse sur les bras, sans pouvoir y en opposer que d'inférieures, et sans que je puisse espérer d'être assez tôt secouru: Je me suis vu dans la dure alternative ou d'exposer la Monarchie Autrichienne, que la révolte des Pays-Bas et les troubles de la Hongrie jettent déjà dans le plus grand péril, au danger d'une perte certaine, ou de me résoudre à vaincre ma juste répugnance, en admettant pour base de négociation un état de choses à tous égards si desagréable et si désavantageux pour moi.

Je serai incessamment à même d'apprendre à Votre Majesté Impériale ce que le sort en aura décidé. Je la prie d'aprécier les considérations préalables, que mon Ambassadeur est chargé de communiquer à son Ministère avec

l'amitié, l'intérêt et la justice, que je ne puis qu'espérer des sentimens et de la grandeur d'âme de Votre Majesté, et que la situation, dans laquelle je me trouve, m'oblige à reclamer avec instance de sa part.

Ma confiance à cet égard est sans bornes, ainsi que ma haute considération pour elle et l'attachement devoué, avec lequel je serai toute ma vie

Madame ma Soeur etc.

IV. CATHARINA AN LEOPOLD.

Monsieur Mon Frère!

J'ai apris quelque tems avant d'avoir reçue la lettre, que Votre Majesté a bien voulu m'écrire le 13 Juillet, l'ouverture des négociations à Reichenbach avec cette tranquillité, que devoit m'inspirer la parfaite confiance que je met dans la sagesse et l'Equité, qui président à toutes les actions de Votre Majesté, ainsi que dans Son amitié pour moi. Je me flatte qu'Elle reconnaitra toute l'étendue de ces motifs de ma securité dans les communications, que mon Ambassadeur auprès d'Elle est chargé de faire à Son Ministère, et surtout la fermeté de ma résolution à ne m'écarter dans aucun cas possible des principes d'union et d'alliance indissoluble qui Nous lient ensemble. Par toutes les preuves, que Nous avons données de Notre Modération, Nous avons pleinement satisfait aux devoirs que nous imposoit Notre juste sollicitude pour le bien de Nos Monarchies respectives; mais comme Nous l'avons fondé essentiellement sur les liaisons qui subsistent entre elles, j'espère que Votre Majesté pensera comme moi, que Nous ne devons désormais épargner aucun effort pour préserver ces liaisons des atteintes, que Nos ennemis tenteroient d'y porter et par lesquelles ils voudroient couronner toutes leurs injustices et toutes leurs iniquités, qu'ils se sont permises à Notre égard. Me reposant sur la parfaite conformité

de la façon de penser de Votre Majesté avec la mienne, je Lui renouvelle les assurances de la haute considération et de l'attachement, avec lesquelles je suis

Monsieur Mon Frère

De Votre Majesté

à Czarskoçelo,
le 31. Juillet 1790.

La bonne Soeur et fidèle
Amie et Alliée

Cathérine.

V. LEOPOLD AN CATHARINA*).

6. August 1790.

Madame ma soeur!

Mon Ambassadeur reçoit l'ordre de communiquer au Ministère de Votre Majesté Impériale la nouvelle tournure et l'issue definitive des négociations de Reichenbach. J'ai été obligé pour éviter une nouvelle et plus funeste guerre, et pour préserver l'integrité et la tranquillité de mes propres états de sacrifier toutes mes conquêtes acquises sur la Porte au prix de tant de sang et de trois ans d'efforts et de succès.

Je ne me consolerai d'une telle issue que lorsque Votre Majesté Impériale jouira également du repos de la paix. Puisse la Sienne s'accomplir en même tems que celle de l'Autriche! Puisse-t-elle du moins être accompagnée d'avantages proportionnés à la gloire que Votre Majesté s'y est acquise! Je défie de même tout l'acharnement de nos ennemis et de leurs fauteurs, d'effacer à l'aide des circonstances, dont ils se prévalent, les preuves fournies par la Russie et l'Autriche de la sincérité, constance, et force de leur union! Resserrons-là de plus en plus pour rétablir au plutôt des

*) Bei Vivenot, S. 9.

malheurs, que nous ne devons qu'à la jalousie, qu'ont inspirée nos victoires, et pour faire refleurir avec plus d'éclat que jamais la considération et la gloire d'une Alliance, que l'amitié, la confiance et l'intérêt concourent à rendre éternelle. Je suis dans ces sentiments avec le devouement le plus sincère et la plus haute considération . . . etc.

VI. CATHARINA AN LEOPOLD.

Monsieur mon Frère!

Votre Majesté sera déjà instruite de la conclusion de ma Paix avec le Roy de Suède. Je n'ai attendu que l'arrivée des ratifications de ce Prince, pour annoncer moi même cet Evénement à Votre Majesté, cet acte m'étant parvenu hier, je m'en acquite aujourdhuy; j'ai d'autant plus de plaisir a voir terminer les embarras, qui résultoient naturellement d'une guerre aussi immédiatement voisine de ma Capitale, que les efforts, qui je pourrai désormais déployer pour Nos intérêts communs et pour le maintient de Nos engagemens respectifs, en acquerens de nouveaux dégrès d'efficacité et d'énergie. En communiquant à Votre Majesté ces motifs de la satisfaction, que j'éprouve dans ce moment, je me flatte qu'Elle la partagera avec des dispositions entièrement analogues en tout points aux liens et d'Alliance qui Nous unissent ensemble. C'est dans cette confiance que je suis avec les sentimens de la plus haute considération et de l'attachement le plus fidèle

Monsieur mon frère
de Votre Majesté
La bonne soeur, fidèle Amie
et Alliée

à Czarskoçelo, ce 12. d'Aout 1790.

Cathérine.

VII. LEOPOLD AN CATHARINA*).

Vienne, le 19. Sept. 1790.

Madame ma Soeur!

J'ai reçû les deux dernières lettres de Votre Majesté Impériale du 31 Juillet et 12 Août pendant le voyage, que je viens de faire à la rencontre de la famille Royale de Naples. J'employe les premiers instants de mon arrivée pour lui témoigner, outre ma reconnaissance de tout ce que ces lettres contiennent d'infiniment obligeant, la vive part que j'ai pris à la nouvelle de sa paix avec la Suède. La joie qu'elle m'a causé n'est égalée en sincérité que par le chagrin qu'en ont ressenti les ennemis de sa gloire. De mon côté il s'en faut que le mal, qu'ils ont réussi à me faire déjà, ait épuisé leur désir de me traverser, ne fut ce que par les difficultés et les lenteurs, dont ils embarrassent leur médiation. Je désire avec ardeur, que cette paix avec la Suède accélère et facilite celle de Votre Majesté Impériale avec la Porte Ottomanne. Mon Ambassadeur est chargé de tracer à son Ministère le tableau sincère de ma situation actuelle et de mes justes inquiétudes pour le cas que de nouveaux troubles aillent éclater. Je me flatte, que Votre Majesté Impériale approuvera ma façon de penser à cet égard et rendra justice

*) Bei Vivenot, S. 24.

à la vérité et à la constance des sentimens, qui ne cesseront jamais de m'attacher à son Alliance et à sa précieuse amitié. Je saisirai avec le plus grand empressement toutes les occasions, qui seront en mon pouvoir, de l'en convaincre de plus en plus, ainsi que de la haute considération et du parfait devouement, avec lesquels je suis . . . .

VIII. LEOPOLD AN CATHARINA.

Vienne, le 29. Decembre 1790.

Madame ma soeur!

Rentré enfin selon mes voeux paisiblement dans la possession de toutes les Provinces de mes états belgiques, je puis actuellement en donner la nouvelle à Votre Majesté Impériale, et je m'empresse en conséquence de m'acquitter de ce devoir vis-à-vis d'Elle, avec la plus parfaite confiance, que les sentiments, qu'Elle veut bien m'accorder, l'engageront à partager avec moi la satisfaction que doit me causer cet agréable événement.

Mes circonstances m'ont obligé sans doute à de bien grands sacrifices, mais j'en suis dédommagé jusqu'à un certain point par le dénouement; et attendu que vraisemblablement les heureux changemens survenus dans ma position n'eussent pu avoir lieu, si j'avais continué la guerre, et bien moins encore, si je m'en étais attiré une de plus, dont l'explosion était imminente, je retrouve une sorte de consolation à pouvoir envisager actuellement tous mes sacrifices et toutes mes condescendances comme n'ayant pas été employés absolument à pure perte.

Je n'en sens pas moins cependant la force des raisons que Votre Majesté Impériale a bien voulu me faire exposer par son Ambassadeur, ainsi que par la dernière lettre, dont Elle m'a honoré, et en conséquence desquelles Elle a jugé

de voir préférer de son côté le parti, auquel Elle s'est déterminée; mais si je conviens sans difficulté qu'elles sont aussi lumineuses que très fondées relativement à ses circonstances, l'équité, la sagesse et la magnanimité de Votre Majesté Impériale me font espérer, qu'Elle sertira en méme tems toute l'étendue de la différence de notre position topographique, qui lui est bien plus avantageuse vis-à-vis de nos ennemis possibles, que ne me l'est la mienne relativement aux miens; et que par conséquent Elle est dans le cas de pouvoir bien des choses sans danger, ou au moins avec peu de danger, qu'en échange je ne pourrai sans les plus grands risques, vraisemblance méme d'événemens très-funestes, lesquels plus ou moins ne pourraient manquer de rejaillir sur Elle, nos intérêts étant inséparables.

Malgré tout ce, qui a néanmoins été exposé de ma part à Votre Majesté Impériale, je la prie instamment de n'en rien conclure, qui puisse lui laisser le moindre doute sur les liaisons intimes qui subsistent entre nous, de les envisager, ainsi que je fais, comme sistématiques et ne pouvant à jamais qu'être invariables, et d'être bien persuadée au contraire pour le moment et pour les temps à venir.

Que dans toutes les occurrences imaginables, hors l'impossible que personne ne peut, il n'y a rien qu'Elle ne doive attendre de mon attachement inviolable au sistème de notre Alliance, et de celui que pour la vie j'ai voué à sa Personne.

Votre Majesté Impériale peut compter sur ces assurances et je désire vivement, qu'Elle en soit à jamais persuadée, ainsi que des sentiments de l'amitié la plus inaltérable et de la plus haute considération, avec lesquels je suis . . .

IX. LEOPOLD AN CATHARINA.

9. Feb. 1791.

Madame ma soeur!

Le Roi de Prusse vient de m'envoyer avec l'appareil du plus grand mystère sous un nom emprunté, débarqué et logé dans un de nos foubourgs, le Colonel de Bischofwerder son homme de confiance, à l'insçu, à ce qu'il paroit de ses Ministres, ou au moins de Herzberg, et ce député ministérieux, après beaucoup de protestations des plus amicales m'a proposé formellement, au nom du Roi son maître, un traité d'Amitié et d'Alliance defensive.

J'ai répondu sur le premier Chef, dans des termes équivalens, et sur le second je lui ai declaré:

Qu'à l'instar de la façon, dont Sa Majesté Prussienne en aura peutêtre déjà usé, on se propose sans doute de le faire vis-à-vis de ses alliés, elle sentiroit que naturellement je ne pouvois pas me dispenser d'en user de même envers mon alliée S. M. l'Impératrice de toutes les Russies. Que Sa Majesté Prussienne se mettant à ma place, comprendroit, qu'avant d'avoir une réponse de Sa Majesté Impériale je ne pouvois pas me permettre de rien articuler de positif sur un objet aussi important, mais qu'aussitot qu'elle me seroit parvenue, je ne tarderois pas à m'expliquer envers le Roi avec toute la franchise d'un honnête homme et avec des sentimens parfaitement analogues à ceux, qu'il m'avait fait témoigner.

Que le Roi en attendant pouvoit compter que la sincérité des miens à son égard ne lui laissoit rien à désirer, et que je serois toujours charmé de pouvoir lui en donner des preuves.

C'est là l'exacte vérité et l'état actuel des Choses.

Je m'empresse d'en informer Votre Majesté Impériale dans notre intimité, Elle pesera dans sa sagesse ce qui Lui paroitra nous convenir d'avantage de part et d'autre, et je la prie de me faire parvenir le plutôt possible le résultat des réflexions, qu'Elle aura faites, et jugeant ne pas devoir anticiper sur son opinion quelconque, je me borne a réitérer à Votre Majesté Impériale les assurances de l'amitié la plus vive et la plus sincère ainsi que de la plus grande considération, avec laquelle je suis etc.

X. CATHARINA AN LEOPOLD.

Monsieur Mon frère!

Je profite de l'occasion, qui me fournit l'envoy d'un courier, que l'Ambassadeur de Votre Majesté Impériale expedie avec la réponse de mon Mini stère, relativement à l'ouverture que celui de Votre Majesté Impériale m'a fait faire touchant la question de garder la Valachie en dépôt neutre, jusqu'à la conclusion de ma Paix avec la Porte, pour témoigner à Votre Majesté Impériale ma satisfaction et ma reconnoissance au sujet de cette nouvelle marque d'attention et d'amitié, qu'Elle a bien voulu me marquer dans cette circonstance. Les assurances que Votre Majesté Impériale ne cesse de me donner de son constant attachement au systéme politique et personnel, qui Nous unit en m'affermissant d'un coté dans le parti, que l'honneur de ma Couronne et les intérêts les plus essentiels de mon Empire m'ont dicté, ne me font rien négliger de l'autre, pour éviter s'il est possible les nouvelles extrémités, dont je me vois menacée. En préparant toutes mes ressources pour faire face à l'événement, je continuerai à montrer toutes les facilités et toute la modération qui peuvent être compatibles avec les deux motifs ci-dessus enoncés.

Je puis assurer Votre Majesté Impériale avec vérité, que la considération de ses intérêts et de sa position entre

pour beaucoup dans le plan de conduite que je suis: mais si tous mes ménagements sont en pure perte, s'ils ne peuvent point prévaloir sur l'acharnement des envieux de la gloire de mon Empire et de Notre Union, j'ose me promettre de la Loyauté de Votre Majesté Impériale ainsi que des sentimens personnels, dont Elle me donne des assurances aussi flatteuses que constantes, qu'Elle viendra à mon secours selon la teneur des Traités avec toute l'efficacité et toute l'énergie que ses moyens Lui permettront, et que la cause d'un intérêt commun et inséparable semble exiger indispensablement. C'est avec cette confiance et les sentimens de l'attachement le plus inaltérable et de la plus haute considération, que je suis

Monsieur mon frère

De Votre Majesté Impériale

La bonne soeur et fidèle
Amie et Alliée
Cathérine.

à St. Petersbourg,
ce 10. Mars 1791.

XI. LEOPOLD AN CATHARINA.

Vienne, le 12. Mars 179t.

Madame ma Soeur!

Je suis infiniment reconnaissant des nouveaux témoignages d'amitié et d'intérêt, que Votre Majesté Impériale a bien voulu me faire parvenir par écrit et de bouche tant par le canal du Comte de Starhemberg que par celui de son chambellan le Prince Galitzin qui s'est acquité à ma très grande satisfaction de la commission obligeante dont il a été chargé de Sa part. Cette occasion étant la première qui se présente de témoigner à Votre Majesté Impériale le vif plaisir que m'ont causé la prise d'Ismail et les autres avantages remportés par ses trouppes avant la clôture de la dernière campagne, je la saisis avec empressement pour Lui faire compliment du fond du coeur sur des succès aussi glorieux, qu'ils seront j'espère décisifs pour assûrer une paix avantageuse à Son Empire. Votre Majesté Impériale sera informée dans peu des mesures que mon amitié me suggere pour contribuer de mon côté à ce but, et je me flatte qu'Elle y reconnaîtra la sincérité de l'attachement que je Lui ai voué pour la vie. Ce sentiment égale celui de la très haute considération, avec laquelle je suis . . . etc.

XII. CATHARINA AN LEOPOLD.

Monsieur Mon frère!

Le Chambellan Prince Galitzin m'a remis la lettre, dont il a plu à Votre Majesté Impériale de le charger pour moi. Je reçois avec beaucoup de reconnoissance les complimenst, qu'Elle veut bien me faire sur la prise d'Ismail et les autres succès de mes armées qui ont fini la dernière campagne. Je suis bien aise de pouvoir à cette occasion témoigner à Votre Majesté Impériale, combien ceux de ses officiers, qui se sont trouvés à l'importante Escalade d'Ismail, ont partagé l'ardeur et le Courage de mes braves troupes. J'ai rendu au Prince Charles de Ligne la justice qui lui est duë en le decorant de mon ordre militaire de Saint George, et je me flatte que Votre Majesté Impériale voudra bien joindre son agrément à cette marque de distinction qu'il a merité. Un autre officier au service de Votre Majesté Impériale, le Sieur d'Entzenberg, s'étant également trouvé au même siége, s'y est comporté d'une manière si distinguée qu'il a acquis des droits à ma recommandation aupres de Votre Majesté Impériale. Je regarderai comme une marque d'amitié de sa part, à laquelle je serai très sensible, si Elle daigne accorder à cet officier en recompense de sa valeur signalé l'avancement d'un grade dans son service.

J'aurois desirée avec Votre Majesté Impériale, que tous

mes succès dans les Compagnes passées eussent procurée cette Paix, qui fait l'objet de tous mes voeux. Mais il semble que l'acharnement de mes ennemis en dispose autrement. Malgré toute la Modération que je leur montre, je me vois à la veille non seulement d'entendre des propositions desagréables et injustes, mais même peut-être avoir des actes d'hostilités reels. Le moment en un mot est venu, où je ne saurois différer de réclamer les secours que je me promets de l'amitié de Votre Majesté Impériale, ainsi que de sa fidelité à remplir les engagemens de Ses Traités avec moi. Je le fais avec d'autant plus de confiance que les assurances qu'Elle n'a cessé de me donner, et qu'Elle me renouvelle encore dans sa dernière lettre, sont faites pour m'inspirer la plus parfaite securité sur l'accomplissement strict et efficace de toutes les stipulations qui font la baze du Système d'union inséparable qui nous lie.

C'est avec l'attachement le plus sincère et la plus haute considération, que je suis

Monsieur Mon Frère

De Votre Majesté Impériale

la bonne soeur et fidèle Amie

et Alliée

Cathérine.

à St. Petersbourg,

ce 15. d'Avril 1791.

XIII. LEOPOLD AN CATHARINA.

18. Juni 1791.

Madame ma soeur!

J'ai bien du regret que mon absence de Vienne m'ait privé du plaisir de répondre plutôt aux deux lettres de Votre Majesté Impériale du 10. Mars et 15. Avril, dont la première s'est croisée avec ma dernière, et dont la seconde ne m'a rejoint que depuis peu. Les expressions amicales que j'y ai trouvées me causent d'autant plus de satisfaction, qu'elles me confirment la justice parfaite que Votre Majesté rend à mes dispositions réciproques, ainsi que son contentement des mesures par lesquelles j'ai cherché à les Lui prouver autant que les circonstances ont pu jusqu'ici le permettre. Je me flatte qu'Elle ne sera pas moins contente des communications ultérieures, qui Lui auront été faites entre tems par mon Ambassadeur.

Si la voye des délais et des incertitudes, que j'ai employée jusqu'ici vis-à-vis des cours de Londres et de Berlin, n'ont pas peu contribué à modérer leur ton et leurs projets contre Votre Majesté Impériale, je ne puis douter que le langage explicite et franc que j'oppose en ce moment à leurs cajoleries et leurs offres, achevera de les convaincre, qu'ils doivent également renoncer et à l'espoir d'altérer le moins

du monde les liens de notre amitié et à la prétention de soumettre la Russie et l'Autriche à un despotisme politique, que l'abus des circonstances a pu leur promettre un instant d'essayer, mais dont le temps est passé pour toujours. Je félicite Votre Majesté Impériale de la victoire qu'Elle vient de remporter sur l'opiniâtreté de ces puissances. Sa gloire est satisfaite par les marques évidentes de contrainte qui accompagnent leurs condescendances involontaires; et je ne doute point qu'elles serviront assez efficacement à détromper la Porte de ses illusions, pour la disposer promptement à des conditions qui puissent satisfaire pareillement au but essentiel de Votre Majesté.

Les communications du Comte de Cobenzl lui prouveront, que je ne néglige rien pour éviter de croiser l'effet de ces dispositions de la Porte en différant de mon mieux la conclusion de ma paix avec elle; à moins que Votre Majesté Impériale ne trouve convenable d'accélérer la sienne, au quel cas je la prie de m'en faire prévenir à temps, pour que je ne m'expose au même inconvénient que je cherche à lui épargner. Le répos rendu à nos deux monarchies comme je l'espére incessamment il s'ouvre une nouvelle perspective de concerts entre nous dans les grands changemens que les rapports politiques de l'Europe ont éprouvés à plus d'un égard. Je promets à Votre Majesté Impériale d'apporter à ces concerts la même ouverture et confiance sans réserve et le même empressement de combiner intimement les intérêts et la gloire de nos Empires, qu'Elle a du lire dans toutes les démarches de mon règne, toutes dirigées, à travers les dangers et les obstacles, par un seul principe et vers un seul but, ma conviction de l'utilité de notre alliance et mon désir de la resserrer de plus en plus.

Quant à l'intérêt que Votre Majesté témoigne en faveur

du Prince Charles de Ligne et du Comte d'Enzenberg je ferai infiniment plus pour eux que de déférer à ses demandes, car je leur ferai connaître et je leur permettrai de publier qu'Elle même a bien voulu me faire ces demandes en leur faveur.

Je suis avec les sentimens de l'attachement le plus inviolable et de la plus haute considération.

Madame ma soeur etc.

XIV. CATHARINA AN LEOPOLD *).

ce 11. Août 1791.

Monsieur mon frère!

Les sentimens que j'ai manifestés en apprenant la nouvelle de l'arrestation du Roi de France, de la Reine son Epouse, Soeur de Votre Majesté Impériale, et de la famille Royale étant connu de Votre Majesté, ne doivent lui laisser aucun doute sur mes dispositions a partager le ressentiment, qu'Elle éprouve d'une injure aussi manifeste, faite dans la Personne Sacrée de ce Prince à tous les Souverains et à Votre Majesté Impériale encore plus particulièrement. Je regarde comme Elle notre honneur et notre dignité intéressée à se reunir au concert, que Votre Majesté Impériale me propose dans sa lettre en date de Padoue du 6 Juillet dernier, pour concourir à effectuer la liberté du Roi trés Chrétien, celle de la Reine son Epouse et de la famille Royale et afin de reprimer les excès dangereux de la licence et de l'Anarchie, qui se sont élevés sur les débris du thrône de ce Monarque malheureux, mais vertueux et parfaitement estimable par la bonté et sa bienfaisance.

M'unissant de coeur et d'ame aux vuës justes, honorables et bienfaisantes de Votre Majesté Impériale, je ne balance pas d'adopter le projet de déclaration à remettre en France qu'elle a fait rédiger et je fait donner des

*) Vivenot, S. 550.

ordres positifs à mon Ministre à Paris de le présenter de concert avec les Ministres des autres puissances, qui concoureront à maintenir la dignité des Souverains lezée dans la Personne du Roi de France, de la Reine son Epouse et de la famille Royale. Je fais charger en même temps très expressement tous les Ministres que j'entretient auprès de ces puissances de seconder d'appuyer auprès d'elles les démarches que Votre Majesté Impériale jugera à propos de faire pour les porter à un accord parfait et unanime de principes et de mesure de conduite dans une cause aussi juste qu'importante, que celle dont Votre Majesté Impériale entreprend la défence. Les explications et les ouvertures, dans lesquelles mon Ministère est authorisé d'entrer avec celui de Votre Majesté, acheveront de la convaincre, qu'il ne tiendra pas à moi qu'une aussi belle et noble cause ne soit couronnée de tout le succès qu'on peut désirer pour sa gloire et la tranquilité d'une grande partie de l'Europe, surtout de celle, qui confine à la France.

Monsieur mon frère

de Votre Majesté Impériale

La bonne Soeur et fidèle amie

et Alliée

Catherine.

XV. LEOPOLD AN CATHARINA.

le 13. Août 1791.

Madame ma Soeur!

J' éprouve un bien douce satisfaction en félicitant Votre Majesté Impériale sur la glorieuse issue de Ses dernières explications avec les cours de Londres et de Berlin, qui lui assure une paix aussi avantageuse que prompte avec la Porte. Mon voeu le plus ardent a été rempli en l'aprénant dans le même instant, où je lui annonce la conclusion de ma paix, bien éloignée d'être aussi brillante, toute fois meilleure encore que les circonstances ne le promettaient. Mais ce qui y manque en avantages m'est compensé par l'idée consolante, que la contrariété du sort n'a du moins pu atteindre mon amie et mon Alliée, et que j'ai pu contribuer en quelque chose à lui en diminuer l'influence maligne, et qu'en général la solidité des liens, qui nous unissent, et l'espoir des heureux effets, qui en rejailliront dans tous les temps sur nos états, se sont confirmés d'avantage par des épreuves, qui en ont demontré la force et l'utilité au milieu même des crises les plus délicates et les plus dangereuses.

De nouveaux objets, de la plus grande importance, sollicitent l'intimité de nos concerts et de nos mesures. L'identité de notre façon de penser sur les affaires françaises s'est manifestée avant même que nous ayons pu

reconnaitre nos sentimens respectifs. Je me flatte également, que Votre Majesté Impériale approuvera les démarches et les mesures préalables, desquelles m'a paru dépendre essentiellement la possibilité d'apporter quelques remèdes à un mal dont les progès et les suites seroient éffrayants.

Telle est sur tout la tentative de calmer la défiance et désarmer l'inimitié des puissances jalouses, dans un temps, où le danger des affaires de la France demande un concert général des cours Européennes, au moyen d'une liaison particulière des principales d'entre elles; liaison dont l'assemblage, conforme à la singularité des circonstances politiques du moment, semble reserver à l'intimité secrètte, intime, constante et inébranlable de nos deux cours d'en tirer un parti utile à divers égard, en même temps que d'en prévenir les inconvéniens.

Quoiqu'il en soit, Votre Majesté Impériale est mise à même, par les communications successives des moindres circonstances de lire à fond dans mes intentions et d'aprécier complétement les motifs et les vues qui m'ont dirigé. Son opinion et ses avis guideront mes démarches ultérieures, dont le premier but sera toujours celui de la convaincre du plus en plus de la sincérité et constance du dévouement inviolable et de la haute considération, avec lesquels je suis

Madame ma soeur etc.

XVI. LEOPOLD AN CATHARINA*).

Prague, le 9. Septembre 1791.

Madame ma soeur!

La conclusion des préliminaires de paix, sollicitée par la Porte, accordée par le général de Votre Majesté Impériale à la suite des victoires, sans intervention étrangère, et prévenant même l'effet de celle, qui s'était négociée tout recemment, est un événement qui met le comble à sa gloire et à mon contentement.

Je ne retire pas autant de satisfaction de mes soins pour le concert général des Puissances en faveur du roi de France. Les communications qui seront mises sous les yeux de Votre Majesté la convaincront, que toutes les cours n'envisagent point la cause de la souveraineté et de la prospérité publique, avec le zèle et l'énergie, avec lesquels j'apprends qu'elle est envisagée par la Souveraine digne à tant d'égard de servir d'exemple aux Souverains.

Si j'ai réussi de dissiper à Pillnitz les impressions ombrageuses que mes premieres propositions avaient produites à la cour de Berlin, il y a lieu d'appréhender, pour la réalisation de ses meilleures dispositions actuelles, l'influence des dispositions que l'Angleterre n'hésite pas de manifester, et dont il est facile de prévoir aussi l'effet sur d'autres Princes. Le grand prix qu'on parait mettre à Londres à se réconcilier l'affection de Votre Majesté

*) Vivenot S. 557.

Impériale, m'offre seul à cet égard quelque lueur d'espoir; le meilleur succès de ses représentations y est d'autant plus désirable, que l'étrange accueil que les miennes y ont éprouvé, me ferment le chemin à de nouvelles.

D'un autre côté l'impression que produit en France même la seule appréhension d'un concert des principales puissances annonce ce qu'on pourrait en espérer. L'incertitude et la lenteur de ce concert jointes aux intentions et aux désirs du roi très chrétien et de la Reine ma soeur, m'ont engagé à profiter en attendant de la voye des insinuations directes tant pour ne point laisser de doute sur mes dispositions que pour préparer l'effet plus conséquent des démarches et des demonstrations communes, et contribuer du moins à amener les choses en France à un état intérimal plus supportable et plus susceptible d'amendemens subséquens.

Je n'attends au reste que de connaître les sentimens de Votre Majesté Impériale sur les mesures politiques qui m'ont paru les seules propres à effectuer l'accord général désiré, pour y mettre la dernière main après mon rétour à Vienne, et les faire suivre immédiatement des démarches les plus convenables à sa dignité, pour l'inviter à concourir de sa part à un ordre de choses, dont la délicatesse demande plus que jamais la réunion intime de nos vues et de nos concerts. On ne saurait y apporter des sentimens plus sincèrement disposés que ceux qui me sont inspirés par l'attachement devoué et la haute considération, avec lesquels je serai toute ma vie

Madame ma soeur etc.

XVII. LEOPOLD AN CATHARINA.

Prague, le 13. Septembre 1791.

Madame ma soeur!

La lettre de Votre Majesté Impériale au 11. Août que le digne Prince Galitzin vient de me remettre au moment que la mienne du 9. courant allait partir, et les communications intéressantes dont il s'est acquitté en même temps, remplissent en tous points mon attente et mes souhaits. Assuré de son suffrage et secondé par ses déterminations je vais poursuivre avec plus de confiance la route que les circonstances et les événemens traceront à nos soins en faveur du roi très chrêtien, en rapprochant les miens du plus près possible de la marche qu'adopte et adoptera Votre Majesté Impériale, et faisant des voeux pour que l'exemple du zèle magnanime qu'elle deploye en cette cause de tous les souverains, anime le leur en proportion de son importance. En tous cas nous aurons remplis, Votre Majesté Impériale et moi, tout ce que nous devons et pouvons en cette grande occasion. Je mets ma gloire dans l'accorde intime de principes et de mesures que nous y offrons aux yeux de l'Europe et de la postérité. Il apportera le dernier dégré d'évidence à la conviction générale de l'union imperturbable qui règne entre nos sentimens et nos intérêts, et qui fera toute ma vie le premier objet de mes voeux, en suite de l'attachement sans bornes et de la haute considération, avec lesquels je suis

Madame ma soeur etc.

XVIII. CATHARINA AN LEOPOLD.

St. Petersbourg, le 29. Septembre 1791.

Monsieur mon frère!

J'ai reçu à la fois les deux lettres que Votre Majesté Impériale a bien voulu m'écrire le 9. et le 13. de ce mois.

Je suis très sensible à l'intérêt qu'elle daigne prendre à la signature des préliminaires de ma paix avec la Porte Ottomanne. La satisfaction que j'en ai éprouvée a été comblée par la nouvelle que j'ai reçue bientôt après de la conclusion définitive de la sienne avec la même puissance, et je voyais surtout avec plaisir dans ce double événement les nouvelles facilités qu'il offrait à l'accomplissement des desseins généraux que Votre Majesté Impériale avait projettés en faveur du roi très chrétien.

Je me félicite d'avoir pleinement répondu à l'attente de Votre Majesté en partageant avec elle le zèle et l'intérêt que méritait une cause aussi belle et aussi juste. J'aurais à la vérité désiré de voir de la part des autres Souverains plus d'empressement et plus de détermination que je n'en ai vue dans les communications, que l'Ambassadeur de Votre Majesté Impériale a fait passer sous mes yeux; mais j'en ai cependant assez vue, pour croire qu'ils chérissent trop la gloire et connoissent trop leurs intérêts pour hésiter de la seconder, lorsqu' Elle leur aura donné l'exemple d'agir, comme Elle leur a donné celui de manifester leurs sentimens

à la face de toute l'Europe. Il apartient à la puissance de Votre Majesté à ses liens de parenté, à sa dignité comme Souverain, à l'amour de la gloire qui l'anime, de donner encore le second exemple, en leur annonçant des résolutions conformes à sa magnanimité et en les faisant suivre des efforts les plus prompts et les plus réels. Je les regarde comme d'autant plus indispensables, qu'il est impossible de supposer l'acceptation forcée que le roi de France vient de faire d'une constitution inexécutable puisse remédier à la chose, au contraire il est malheureusement aisé à prévoir, que le danger pour le roi, la reine et leur famille sera plus éminent que jamais. En se concertant bien cordialement avec le roi de Prusse et s'assurant de son concours Votre Majesté Impériale pourvoit à tous les inconvéniens quelle pourrait en appréhender; je crois pouvoir présumer que ce Prince ne sera pas insensible à l'appas de la gloire, dont il se couvrira à coté de Votre Majesté en ouvrant un des premiers une carrière, dans laquelle tous les Souverains s'empresseront d'entrer sur leurs pas. De mon côté, déterminée à appuyer cette noble entreprise de tous les efforts que la situation topographique de mes états peut rendre praticable, je me crois par là en droit d'y inviter et d'y encourager tous les Princes, auxquels j'ai lieu de supposer quelque conformité avec ma façon de penser.

C'est à ce titre que j'écris à Sa Majesté Prussienne *) pour

*) Dies Schreiben lautet:

St. Petersbourg, le 28. Septembre 1791.

Monsieur mon frère!

Les sentiments que Votre Majesté a manifesté à l'occasion de l'indigne traitement, que des sujets rebelles ont osé faire subir au roi de France, à la reine son épouse et à la famille Royal, inspirent d'autant plus de confiance, que Votre Majesté a déjà prouvé à la face de toute l'Europe, avec quel éclat et quelle dignité elle sait

l'engager à s'unir sincèrement à Votre Majesté dans cette grande et importante occasion. Je ne doute pas, que beaucoup d'autres puissances ne se pressent d'y concourir à l'exception de l'Angleterre seule, dont les intérêts momentanés préférés à toutes les considérations de l'avenir n'exigent pas d'une manière aussi prononcée que ceux des autres de mettre une prompte fin aux troubles et à l'anarchie de la France. Quant à mes rapports avec cette puissance ils se bornent à la cessation des discussions, auxquelles la guerre a donné lieu, et qui ont été terminées par l'arrangement fait ici en dernier lieu, il ne s'en est suivi aucun pas de rapprochement propre à établir un dégré d'influence,

---

venger les outrages faits à des personnes augustes. Si les liens du sang n'éxcitent pas son intérêt dans cette occasion, ce n'est qu'un motif de moins; mais c'est toujours la cause des rois, c'est la sienne propre par conséquent qui sollicite ses soins et ses efforts magnanimes. Tel est ma façon de penser, et je crois rendre justice à Votre Majesté en la croyant conforme à la sienne. J'ai applaudi à la convention arretée à Pilnitz entre Votre Majesté et l'Empereur au sujet des affaires de France, et j'ai vû avec plaisir se former, sous des auspices aussi glorieux, ce commencement de liaisons entre deux Princes, faites sans doute pour être unis, puisqu'ils aiment également leur gloire, et la mettent à défendre la dignité de leurs pareils. Votre Majesté mettra le comble à la sienne, si en se joignant à Sa Majesté l'Empereur, elle ne différera pas longtemps d'accomplir les résolutions qu'elle a annoncée par cette convention. Elle y ajoutera encore celle de donner l'exemple aux autres Souverains, qui en voyant sa détermination, s'empresseront chacun selon ses moyens, de la seconder par les efforts les plus zêlés et les plus efficaces. En lui parlant ainsi, je ne lui laisse aucun doute sur ceux que j'y porterai de mon côté; ils seront assûrement aussi étendus que la position de mes états saura le permettre. Si cette position gêne d'un côté le développement des moyens, que j'aurais voulû employer dans cette circonstance, elle met de l'autre dans un plus grand jour la pureté et le désintéressement des motifs qui me font agir. Placée hors de l'atteinte de la funeste contagion dont il s'agit, et qu'il importe tant d'arrêter dans ses progrés, je n'écoute que les mouvemens de l'intérêt que m'inspire le sort du roi très chrétien, et de sa famille, et ceux de l'amour de la tranquillité générale qui m'anime. Je suis persuadée que de pareils motifs font également impression sur Votre Majesté et que la démarche que je fais aujourd'hui auprés d'elle en sera reçûe comme un gage de la confiance que je mets dans ses sentiments généreux, ainsi que de la haute considération, avec laquelle je suis

Monsieur mon frère etc.

dont je puisse me prévaloir en faveur de la circonstance dont il s'agit. Mais quelque puisse être sa mauvaise volonté à l'égard de cette circonstance, les effets n'en peuvent jamais être assez puissans pour traverser les opérations et les mesures de Votre Majesté; surtout quand elles seront concertées et dirigées dans un commun accord avec le roi de Prusse. Je me flatte que Votre Majesté ne verra dans ces réflexions, que je soumets à sa sagesse, que l'effet de mon zèle pour la cause de tous les souverains, celle du Roi son beau frère, et la Reine sa Soeur; que l'intérêt vif que je prends à sa gloire et le désir que j'ai d'y contribuer en toute occasion, ainsi que de la convaincre de plus en plus des sentimens de haute considération et d'attachement inviolable, avec lesquels je suis Monsieur mon frère etc.

XIX. LEOPOLD AN CATHARINA.

Vienne, le 12. Novembre 1791.

Madame ma soeur!

En transmettant à la connaissance de Votre Majesté Impériale la réponse que je viens de donner au roi très chrétien et la démarche que je fais à ce sujet vis-à-vis des principales cours de l'Europe, je charge mon Ambassadeur le Comte de Cobenzl de la communication la plus détaillée et la plus sincère possible des motifs qui m'ont déterminé en cette occasion.

Ils convaincront Votre Majesté Impériale que ce parti, conforme aux désirs et aux vues du roi et de la reine de France et à la situation ameliorée des affaires de ce Royaume, ne l'est pas moins avec les dispositions et les circonstances des autres puissances, ainsi qu'avec les considérations générales et particulières, que j'ai eues constamment devant les yeux depuis le commencement de mon intervention.

Je puis donc me flatter avec confiance que mes déterminations corresponderont également avec les sentimens de générosité, de gloire et d'utilité publique, qui ont engagé Votre Majesté Impériale à s'intéresser vivement au sort de leurs Majestés trés chrétiennes, et a partager avec le plus grand zèle mes efforts pour prévenir les dangers instans

qui menaçaient leurs personnes et le maintien du gouvernement monarchique de la France.

J'invite Votre Majesté Impériale avec la même confiance de vouloir seconder pareillement les soins et les concerts ultérieurs qui me paroissent indispensables pour l'heureux acheminement du nouvel état des choses au dégré convenable d'amélioration et de solidité; en me réservant de lui communiquer avec empressement les notions et données qui pourront influer essentiellement sur la suite et la direction de nos soins communs.

Je ne puis terminer cette lettre sans lui exprimer mes regrets de la perte de son généralissime le Prince de Potemkin au moment qu'il allait terminer une guerre si glorieuse pour les armes de Votre Majesté. L'attachement sincère qu'il témoigna constamment pour les principes de l'alliance des deux Empires le rendra à jamais cher à ma mémoire. Je suis avec la plus haute considération et avec les sentiments les plus dévoués d'attachement d'amitié

Madame ma soeur etc.

XX. LEOPOLD AN CATHARINA.

Vienne, le . . . Janvier 1792.

Madame ma soeur!

L'occasion, que me fournit le voyage du Prince de Nassau, pour réitérer mes sentimens à Votre Majesté Impériale, m'est devenue doublement agréable par la nouvelle qui vient de m'arriver de la conclusion définitive de la paix avec la Porte Ottomanne. Cette heureuse et glorieuse conclusion, dont je la félicite bien sincèrement, me cause la plus vive satisfaction, et survient on ne peut plus à propos dans un moment, dans lequel les circonstances politiques de l'Europe appellent nos deux cours à réunir plus étroitement que jamais leurs concerts et leurs mesures pour le bien public et pour la consolidation de tinnos érêts communs.

Mon Ambassadeur aura déjà fait part au Ministère de Votre Majesté Impériale tant de mes explications énergiques avec la France au sujet de ses armemens et menaces d'invasion dans l'Empire, que des motifs qui me déterminent à reassumer incessamment le concert, dont l'acceptation et la volonté du roi de France avait suspendu l'activité. Les dispositions que la plus grande parti des autres puissances annoncent aujourd'hui, et que la zèle et l'exemple de Votre Majesté Impériale a tant contribué à animer, donnent tout lieu d'espérer qu'elles voudront les réaliser

par des efforts communs proportionnés à l'importance de l'objet. J'y contribuerai de ma part avec le zèle que j'ai professé invariablement pour la cause du roi et pour la sureté générale des couronnes. Je me flatte, que je pourrai m'y livrer avec une confiance entière, si, comme il y a toute apparence, les affaires générales de l'Europe et en particulier nos rapports mutuels avec la Prusse et la Pologne prennent incessamment une assiette tranquille et favorable; et je suis également persuadé, que ces apparences se réaliseront aussi complèttement que cela est nécessaire pour le succès du nouveau concert sur les affaires françaises, si Votre Majesté Impériale veut bien concourir avec moi à consolider le plan de mesures, que je poursuis à cet effet, conformément à mes ouvertures et *communications* précédentes, *et au suffrage, qu'elle a paru leur accorder.* Je me réserve au reste de porter incessamment à sa connaissance et délibération mes idées sur la marche et les objets du dit concert, dont il me parait toute fois indispensable, de mettre les déterminations futures à l'abri des embarras et des obstacles, qui seraient infailliblement à craindre, si les princes et les émigrés français ne subordonnent entièrement leurs vues et leurs mesures à celles qu'adopteront les puissances. Les communications ultérieures de mon Ambassadeur informeront Votre Majesté Impériale des peines *infinies*, que j'ai pour empêcher qu'ils ne provoquent avant le temps les éclats *les plus imprudents* et les plus nuisibles, et je la prie de vouloir bien joindre ses exhortations aux miennes pour les contenir. Je suis constamment avec les sentimens de l'attachement le plus vif et de la plus haute considération

Madame ma soeur etc.

XXI. LEOPOLD AN CATHARINA.

Vienne, le . . . Janvier 1792.

Madame ma soeur!

J'allais faire remettre ma lettre précédente au Prince de Nassau, lorsque j'eus connaissance des communications qui viennent d'être faites par le Prince de Galitzin à mon Ministère. Je suis infiniment reconnaissant des ouvertures qu'elles renferment de la part de Votre Majesté Impériale. Mon Ambassadeur auprès d'elle aura eu entre temps l'honneur de la faire prévenir sur le nouvel aspect, sous lequel se présente aujourd'hui la situation de la France, et il va être chargé de la communication détaillée des idées et des propositions que ce changement me suggère. Je me flatte que Votre Majesté Impériale en demeurera satisfaite puisque mon plan ne s'écarte du Sien, qu'en ce qu'il embrasse une plus grande étendue de forces et de moyens que l'amitié de Votre Majesté Impériale pour moi n'avoit jugé compatible avec les vuës que je lui avais exposées antérieurement, conformément à un état de choses, dont l'altération ne peut qu'en produire une dans mes déterminations actuelles.

Je lui réitère les sentimens inaltérables, avec lesquels je termine ma lettre ci-dessus et suis

Madame ma soeur etc.

XXII. CATHARINA AN LEOPOLD.

Monsieur mon frère!

Quoique je ne doute pas que Votre Majesté Impériale ne soit déjà informée de la conclusion de ma Paix avec la Porte Ottomane, je me fais un plaisir de la Lui annoncer moi même, persuadée d'avance de la part que Votre Majesté voudra bien prendre à un événement, si bien fait pour donner une nouvelle force à l'intimité de l'union, qui subsiste entre Nous. Il ne resterait dans ce moment rien à désirer pour la tranquillité générale sans ces malheureux troubles qu'un esprit de vertige et d'innovation funestes se plait a faire naître et répandre en différentes contrées. C'est au milieu de la guerre, que Votre Majesté et moi avons eu a soutenir contre nos ennemis, que cet esprit a éclaté et a fait des progrès: c'est à la Paix qui nous est rendu enfin à tous deux à le faire cesser et à y mettre des bornes. Votre Majesté Impériale connait ma façon de penser à cet égard; Elle est non seulement toujours la même, mais les circonstances lui permettent à présent de devenir encore plus active et plus efficace, et Votre Majesté me verra toujours prête à partager avec elle et à seconder les mesures que notre sollicitude pour le bien de

nos monarchies et le soin de notre gloire commune doivent nous suggérer. Je prie Votre Majesté d'agréer avec ces assurances le renouvellement de celles de l'amitié inaltérable et de la très haute considération, avec lesquelles je suis etc.

à St. Petersbourg, Cathérine.
ce 13. Janvier 1792.

XXIII. CATHARINA AN FRANZ.

Monsieur mon frère!

Je partage bien sincèrement la juste douleur de Votre Majesté sur la perte commune que Nous venons de faire dans la Personne de Sa Majesté Impériale l'Empereur Leopold II. Votre Majesté regrette un Père chéri autant que respecté, Moi un Ami fidèle et un Allié. Les assurances que dans ce moment terrible à Son Coeur, Elle a bien voulu me renouveller de Son attachement à l'heureuse Alliance qui Nous lie mutuellement ainsi que celles de son amitié, raniment en moi tous les Sentimens que j'avois voué à Vos Illustres Prédécesseurs, c'est en Votre Majesté, que je crois voir maintenant leurs Images chéries Leurs grandes qualités, Leurs Vertus. Qu'Elle veuille bien être persuadée de la réciprocité parfaite de ma façon de penser envers Elle, des voeux que je fait pour le bonheur et la prosperité de Son Règne et de la haute considération et Amitié vraye, avec laquelle je Suis et serai

Monsieur mon frère

De Votre Majesté

La bonne soeur et fidèle

Alliée,

Cathérine.

à St. Petersbourg,
ce 6. Mars 1792.

XXIV. FRANZ AN CATHARINA.

Vienne le 12. Avril 1792.

Madame ma Soeur!

Les expressions touchantes d'intérêt et d'amitié, que renferme la lettre de Votre Majesté Impériale du 16. mars, me sont trop chères et trop flatteuses pour que je ne compte sur ces précieux sentimens envers moi avec la plus vive confiance et avec le plus ferme propos de les mériter par le plus parfait retour.

Votre Majesté Impériale ne méconnoîtra pas la situation infiniment délicate, dans laquelle je me trouve placé au moment de mon avénement inopiné. Engagé dans une entreprise épineuse, infiniment dangereuse, si les méfiances d'autrui se mêloient aux difficultés naturelles d'une entreprise commune et si éloignée, je ne puis trouver de fil à m'en tirer avec fruit et gloire que dans l'amitié confiante de Votre Majesté Impériale, dans son indulgence pour ma position et les égards qu'elle entraine, dans les secours, par lesquels elle voudra me seconder dans la négociation et l'exécution d'un concert, dont l'objet est digne de nos efforts mutuels. De mon côté il me tarde de justifier le favorable augure qu'Elle veut bien concevoir de ma personne, du moins par mon sincère attachement à une alliance qui ne ressemble à aucune autre. Je crois les sentimens personnels des souverains, quand ils sont vrais et profonds, faits pour imprimer avec avantage leur direction à la

politique des Etats; mais quand celle-ci s'accorde aussi naturellement avec des sentimens tels que les miens pour Votre Majesté Impériale, tels que j'en trouve heureusement établis entre Elle et mes prédécesseurs et qu'il ne tiendra pas à moi de perpétuer, un tel accord me paroît élever au dessus des événemens et des embarras quelconques. C'est intimement pénétré de cette pensée que j'ai l'honneur de Lui offrir les assurances du constant dévouement et de la plus haute considération avec, lesquels je suis,

Madame ma soeur,

de Votre Majesté Impériale le bon frère, sincère ami et fidèle allié . . . .

XXV. FRANZ AN CATHARINA.

Vienne, le . . . Avril 1792.

Madame ma soeur!

Il y a déjà quelque tems que Votre Majesté Impériale a été informée par feu l'Empereur, mon très cher père, des liaisons d'amitié et de bonne intelligence qu'il se proposoit de conclure avec Sa Majesté Prussienne. Comme elles ont été cimentées formellement par le traité d'alliance défensive signé à Berlin le 7. de février et ratifié peu de jours avant son decès, je m'empresse d'en communiquer la teneur à Votre Majesté Impériale par la copie ci-jointe de ce traité

Parmi les stipulations, qui y sont énoncées, il n'y en a pas une seule qui n'ait pour but la tranquillité générale de l'Europe, le repos et le bonheur des peuples. Des motifs aussi purs étant à tous égards conformes à la façon de penser de Votre Majesté Impériale et dignes de la générosité de ses sentimens, les deux parties contractantes n'ont pas hésité de consigner dans un article séparé du traité leur désir qu'Elle veuille concourir de son côté à établir et consolider de plus en plus un système pacifique entre les puissances prépondérantes sur la base d'une harmonie stable et la plus parfaite.

Sa Majesté Prussienne se dispose en conséquence à L'inviter incessamment à des engagemens analogues à ceux, dont je Lui fais part par la présente, L'amitié et les rélations

étroites, qui m'unissent déjà si heureusement à Votre Majéste Impériale, m'engagent à La prévenir sur les ouvertures que le Roi de Prusse est à la veille de Lui faire, et je ne saurois me dispenser de Lui témoigner en même tems la satisfaction infinie que je ressentirois en Lui voyant adopter les mêmes principes qui ont déterminé l'alliance entre ma maison et celle de Brandenbourg, et qui me paroissent de nature à être appliqués sans le moindre inconvenient aux intérêts de l'Empire de Russie; je souhaite que Votre Majesté Impériale envisage avec moi sous un même point de vue l'utilité et les avantages qui résulteront de ces liaisons. Elles seront propres à tarir les sources des dissentions reciproques qui auroient pu troubler dans la suite la félicité publique et elles achèveront de consommer l'ouvrage salutaire, qui est destiné à la raffermir et qui a fait de tout tems l'objet de ses voeux. Je les considère donc aussi dès à présent comme un nouveau moyen de resserrer les noeuds de l'attachement inviolable et de la sincère amitié que je porte à Votre Majeste Impériale et dont je serai jaloux de Lui donner en toute occasion les preuves les plus convaincantes. J'ajoute à l'assurance réitérée de ces sentimens celle de la haute considération, avec laquelle je ne cesserai d'être etc.

XXVI. CATHARINA AN FRANZ.

Monsieur mon frère!

Quelque pressant que soit l'objet de l'Expedition, que mon Ministère fait aujourd'huy par mon Ordre à mon Ambassadeur près de Votre Majesté, je ne veux point manquer cette occasion de répondre à la lettre particulière, dont il a plu à Votre Majesté d'accompagner celle, où Elle m'invite de concert avec Sa Majesté Prussienne d'acceder au Traité d'Alliance, qui vient d'être conclu entre Elles. Je me réserve de m'expliquer sur ce Sujet dans quelques jours, mais je suis bien aise de prouver à Votre Majesté par mon empressement à Lui témoigner, combien je suis sensible aux sentimens, dont Elle veut bien m'assurer, tout le cas que j'en fait et tout le prix que j'y attache. Je ne méconnoit pas sans doute tout ce que la situation de Votre Majesté exige d'Elle dans ce moment de soins, de sollicitude et peutêtre d'efforts: mais fidèlement attachée à l'opinion, que j'ai conçue de Son Caractère et de ses qualités éminentes, j'en tire autant de presages pour Sa gloire et la prosperité de Son Règne. Il est beau d'ouvrir Sa carrière par une entreprise, dont l'objet est de préserver toute l'Europe de la Contagion d'un exemple à la fois funeste et scandaleux. Le zèle et l'intérêt que j'ai mise à provoquer et à hâter l'exsistence d'un concert Salutaire pour une si belle entreprise répondra d'avance de Mon concours à la réussite par tous les moyens, qui seront en mon pouvoir. Mais si

ce qui est arrivé dans un pays, situé a une si grande distance de mes Etats, a excité Mon attention à ce dégré, à quel point ne la dois je pas a ce qui se passe dans mon Voisinage le plus immèdiat. Indépendamment de l'intérêt permanent de toutes les Puissances Voisines à conserver en Pologne son ancienne forme de Gouvernement, intèrêt senti, avoué et consacré dans Nos Traités d'Alliances avec feu Majesté Impériale l'Empereur Josef II. de Glorieuse et chère Memoire, dont les liens subsistent encore heureusement et dont il ne tiendra pas à moi de perpétuer la durée, indépendamment de cet intérêt dis-je, la subversion de ce Gouvernement a entraîné des suites, capables de produire à la fin les même desordres et la même anarchie qu'on voit malheureusement règner en France. Il n'y a peutêtre pas un instant à perdre, pour arrêter un mal, qui fait des progrès si rapides dans la plupart des Contrées. Aussi ces deux considérations réunies ensembles, m'ont elles determinées à des mesures aussi promptes que vigoureuses. J'ai chargé Mon Ambassadeur auprès de Votre Majesté de Lui en faire part par la voye de Son Ministère. Je ne crois pas trop présumer de l'Elève de Josef II. de l'Heritier de ses Principes et de ses Engagemens comme de ceux de Son Auguste Père, de l'amitié personelle enfin que Votre Majesté me témoigne en me flattant, qu'Elle voudra bien oindre à son suffrage pour ma résolution toutes les démarches qui pourront servir à faciliter les effets, que je m'en propose. Les moyens, que j'y employ, sont suffisants pour me les faire obtenir.

Mais je désirerais que Votre Majesté manifesta hautement en Pologne l'adhésion la plus complète à mes Principes et à mes vues et par le meme contribua à diminuer et à abréger l'opposition que je puis rencontrer de la part de ceux qui sont intéressés à maintenir les innovations

dangereuses, dont ils ont été les auteurs et les propagateurs. Quoiqu' authorisées par des Traités à en demander d'avantage, je me renferme dans ces bornes moderées pour prouver à Votre Majesté, combien je suis disposée en toute occasion de concilier les droits, que je puis avoir avec les justes égards, que je dois à la position de Votre Majesté, et qu'Elle semble attendre de moi. C'est par cette règle de conduite, que je veux toujours observer avec Elle, que je tâcherai de justifier la confiance qu'Elle place dans mon Amitié et de La convaincre du parfait attachement et de la haute considération, avec laquelle je suis

Monsieur mon frère

De Votre Majesté
La bonne Soeur, sincère Amie
et fidèle Alliée
Cathérine.

à St. Petersbourg,
12. d'Avril 1792.

XXVII. CATHARINA AN FRANZ.

Monsieur mon frère,

J'ai reçue comme un Nouveau gage de la Confiance, que Votre Majesté veut bien me témoigner en toutes les occasions, la communication, qu'Elle m'a faite du Traité d'Alliance conclu par feu Sa Majesté Impériale l'Empereur Son Père de Glorieuse Mémoire avec Sa Majesté Prussienne. Je félicite Votre Majesté sur l'accomplissement d'un ouvrage, dont le projet m'avoit été confié depuis longtems et qui a reçu de ma part tous les applaudissemens qui Lui sont dus. Je n'aurois pas assurement hesitée de me rendre à l'invitation obligeante que me fait Votre Majesté d'y accéder, si d'un côté l'article separé concernant la Pologne ne se trouvoit en contrediction manifeste non seulement avec mes engagemens solemnels envers cette République dont ni ma dignité ni mes intérêts ne me permettent de me départir, mais même avec ceux des Traités qui m'unissent à Votre Majesté, et si de l'autre ces liens qui subsistent heureusement entre Nous n'etoient pas assez forts et assez puissants pour n'avoir pas besoin d'être resserrés et renforcés d'avantage. Mais pour seconder plus efficacement les vües générales de Votre Majesté, d'étendre et de perpétuer la tranquilité de toute l'Europe, je dois suppleer sans doute vis-à-vis du Roy de Prusse au defaut de mon accession au Traité conclu entre Votre Majesté et ce Prince, et à cette fin, je me prêterai volontiers à en conclure un particulier avec Lui, qui ne

laisse rien à désirer pour la perfection de ce Système Pacifique, que Votre Majesté désire d'établir universellement, Système d'ailleur également conforme à mes voeux et à mes Principes et auquel je ne sauroit mieux concourir qu'en contractant avec Sa Majesté Prussienne des liens d'amitié et d'Alliance qui conviennent autant aux intérêts de Nos Etats respectifs qu'à Nos dispositions Mutuelles. Dès que ces liens parviendront à leur consistance, je m'empresserai à en faire part à Votre Majesté, avec la même confiance, qu'Elle vient de me témoigner, en l'assurant d'avance qu'ils ne seront point capable d'affaiblir ceux, qui Nous attachent l'un à l'autre, ni d'altérer en rien les sentimens d'amitié et de haute considération, avec lesquels je suis

Monsieur mon frère

De Votre Majesté

La bonne soeur et fidèlle

Amie et Alliée

Cathérine.

à Czarskoçelo
ce 2. de May 1792.

XXVIII. FRANZ AN CATHARINA.

Francfort, le 15. Juillet 1792.

Madame ma soeur!

Je consacre le premier instant après mon couronnement à la satisfaction d'en faire part à Votre Majesté Impériale, persuadé comme je le suis de l'intérêt qu'Elle voudra prendre à cet événement. Je La remercie sincèrement des réponses obligeantes et amicales que contiennent Ses deux dernières lettres, en me rapportant sur les affaires françoises ainsi que sur la participation de Votre Majesté Impériale à l'alliance prussienne à ce qui Lui aura été exposé de la part de mon ambassadeur. Je me flatte d'apprendre, qu'Elle l'aura trouvé conforme à Ses intentions et à l'état des choses. J'espère de même, qu'Elle aura trouvé la même conformité tant dans mon empressement à faire revenir les Polonois des préventions, qu'ils peuvent avoir eues sur ma participation à leurs démarches du 3. mai de l'année dernière, que dans l'étroite union de mesures que mon ambassadeur a été chergé de Lui proposer conjointement avec le ministre prussien sur l'arrangement final et le maintien futur de l'ancienne constitution, et des rapports en Pologne, les plus convenables aux intérêts des trois voisins.

En attendant nous touchons, le Roi de Prusse et moi, au terme fixé pour agir avec énergie contre l'anarchie

françoise. Je suis assuré que Votre Majesté Impériale s'intéresse aussi vivement que moi à nos succès, et je m'estime en général heureux de rencontrer dèz le début de mon règne des occasions aussi importantes de me concilier l'approbation inestimable de Votre Majesté Impériale et de Lui prouver la réalité de l'attachement devoué, avec lequel je serai toute ma vie ainsi qu'avec la plus haute considération etc.

XXIX. FRANZ AN CATHARINA.

de Vienne le 13. Septembre 1792.

Madame ma Soeur!

Je viens de signer la ratification du renouvellement de notre alliance avec le vif plaisir, qui répond à l'étendue de mon amitié pour Votre Majesté Impériale. J'ai reconnu avec gratitude la sienne envers moi dans l'accueil qu'Elle a fait aux insinuations dont j'avois chargé mon ambassadeur le comte de Cobenzl au moment de mon départ pour Francfort, concernant un arrangement pour mon dédommagement des fraix de la guerre françoise, auquel l'échange de mes Pays-Bas contre la Bavière serviroit de base. Mon dit ambassadeur aura informé depuis le ministère de Votre Majesté Impériale des pourparlers, qui ont eu lieu à cet égard avec la cour de Berlin pendant mon séjour à Mayence, et je viens actuellement d'en recevoir une réponse qui me faisant entrevoir la nécessité de pourvoir à l'égalité des avantages d'une autre manière que par l'idée de réunir les margraviats de Franconie aux Etats de Bavière, m'engage d'envoyer mon référendaire d'Etat au camp de Sa Majesté Prussienne pour tâcher d'arranger, de manière ou d'autre, une affaire dont la conclusion devient urgente. Votre Majesté Impériale sera informée aussitôt du résultat de cette mission, étant aussi juste qu'il est conforme à nos mutuels sentimens que les intérêts de Ses Etats soyent conciliés avec une altération de l'intégrité de

la Pologne, qui influeroit sur les rapports essentiels de Ses voisins. Ce point fournira une nouvelle matière au concert à conclure entré les trois cours sur la situation future de cette république, et l'un et l'autre objet trouveront les voyes toutes préparées à une réalisation généralement convenable, dans les succès rapides et décisifs qui viennent de rétablir l'ancien état des choses en Pologne, et dont je prie Votre Majesté Impériale d'agréer mes sincères félicitations. Je Lui réitère en même tems les assurances des sentimens naltérables d'amitié, d'attachement et de haute considération, avec lesquels je suis etc.

XXX. CATHARINA AN FRANZ.

Monsieur mon Frère!

La Commission dont je charge Mon Chambellan le Comte de Czernichef auprès de Votre Majesté Impériale me fournit une occasion favorable pour répondre à Sa lettre du 14. Juillet, par laquelle Elle a bien voulu me faire part de Son Courronnement en qualité de Chef de l'Empire Germanique, je la saisi avec empressement pour témoigner toutte la part que j'ai prise à un événement aussi glorieux pour Votre Majesté Impériale, les voeux, que je forme à cette occasion, sont ceux qu'Elle peut toujours se permettre de la part d'une amie et Alliée fidèle et sincère. C'est à ce double titre que je continüe à m'intéresser aux Succès et à la prospérité du Règne de Votre Majesté Impériale, signalé dès Son commencement par une intervention en faveur de la plus belle cause, qui eut jamais mérité l'attention et l'appuy d'un Monarque Magnanime. La conduite, qu'il a plu a Votre Majesté Impériale d'adopter dans les affaires de Pologne, a justifié pleinement la confiance que j'ai toujours eue dans Son amitié pour moi, dans Son Equité et dans la Sagesse, avec laquelle Elle sait apprécier les objets. Dieu a béni mon entreprise de ce côté par une réussite complète et cette réussite m'est d'autant plus chère qu'elle n'a ni écouté aucun embarras à Votre Majesté Impériale, ni ne l'a distracté d'aucune manière des grands objets qui l'occupoient et qui continuent à l'occuper. C'est

un des effets heureux de l'union constante et inébranlable qui règne entre Nous et pour la continuation de laquelle je viens de manifester encore mon empressement, en resserrant les anciens liens par un nouveau Traité, empressement qui doit constater aux yeux de Votre Majesté Impériale le désir qui m'anime de ne jamais séparer mes intérêts des Siens et de la convaincre en toute occasion des attachements sincères et de la haute considération, avec lesquels je suis

Monsieur mon Frère

De Votre Majesté Impériale

à St. Petersbourg, ce 17. Septembre 1792.

La bonne Soeur et fidèle Amie et Aliée

Cathérine.

XXXI. FRANZ AN CATHARINA.

de Vienne, le 22. Decembre 1792.

Madame ma Soeur!

Je remercie Votre Majesté Impériale avec bien de la sensibilité, de l'intérêt, qu'Elle me témoigne prendre à mon avénement au trône Impérial, et des sentimens amicals et flatteurs pour moi qu'Elle m'exprime dans sa lettre du 17. septembre, que je viens de recevoir des mains du chambellan comte de Czernicheff. Ces précieux sentimens font ma consolation et fondent mes espérances au milieu des circonstances fâcheuses, dans lesquelles me place une fatalité d'événemens qui a dejoué les plus justes attentes.

Il n'a pas tenu à mes soins et à mes efforts de voir rempli l'objet important que le zèle de feu mon père et le mien pour le répos de l'Europe entière et notre empressement à répondre aux dèsirs de Votre Majesté Impériale nous avoit determiné d'entreprendre, malgré l'inutilité de nos instances pour réunir les forces communes des puissances dans la cause des souverains.

Votre Majesté Impériale et le Roi de Prusse ont seuls prouvé la fermeté de leurs sentimens dans l'instant de la crise. Sa Majesté Prussienne a secondé loyalement mes efforts. Tout nous invitoit à espérer qu'un ennemi mal preparé et desuni ne resisteroit pas au choc vigoureux de nos forces réunies. Cet espoir, la brièveté du tems qui restoit pour opérer et

le désir d'épargner aux troupes de Votre Majesté Impériale une route trop longue pour qu'elle s'arrivent avant la décision probable du sort de la France, nous ont malheureusement privé du secours que Sa magnanimité nous destinoit.

Devois-je pressentir, qu'aujourd'huy ce seroit le sort de mes provinces envahies, de l'Allemagne entamée, de la moitié de l'Europe menacée, qui m'oblige à reclamer le secours de Ses troupes victorieuses? Malgré l'extremité des dangers ils ne seront pas au dessus de mon courage et de mes espérances, si Votre Majesté Impériale m'accorde Son appui et se réunit aux mésures qui paroissent les seules propres à y remédier convenablement.

Le Roi de Prusse montre un zèle également constant. Votre Majesté Impériale connoit néanmoins le prix qu'il met à ses secours et combien ils dépendent de la réussite d'un projet de concert dont je n'ai pas manqué de Lui communiquer les vues générales, dès que j'eus connoissance de celles de Sa Majesté Prussienne. Calculées dans leur origine sur des événemens bien différents, la contrariété des chances n'a pas permis de Lui en proposer plutôt le plan combiné, que mon ambassadeur est chargé de porter à la connoissance de Votre Majesté Impériale.

Un nouvel incident, qui présente une nouvelle perspective de secours, mais aussi un surcroît de complication dans les intérêts et les ménagemens, a prolongé la délibération de ce plan. C'est la démarche de l'Angleterre, dont le comte de Colenzl aura pareillement l'honneur de faire parvenir tous les détails sous Ses yeux.

Je me flatte que Votre Majesté Impériale approuvera la détermination que je viens de prendre à ce sujet et tout ce que la nécessité de saisir des instances précieux m'a fait prendre sur moi dans cette importante occurrence. Elle rendra toutefois justice à la sincérité des mes intentions et ac-

cueillera avec indulgence cette confiance sans bornes dans Ses sentimens magnanimes, à laquelle je me livre avec un abandon parfait dans des circonstances dignes de Son intérêt et de Son appui. Rien n'égalera ma reconnoissance que mon empressement à saisir les occasions de la Lui prouver ainsi que le dévouement parfait et la haute considération, avec lesquels je serai toute ma vie etc.

XXXII. FRANZ AN CATHARINA.

à Vienne le . . . Avril 1793.

Madame ma Soeur!

Les assurances d'amitié et d'intérêt, que Votre Majesté Impériale a bien voulu me renouveler dans Sa lettre du 22. février, m'ont causé un plaisir infini, malgré la peine que j'ai éprouvée aux communications, que Son ambassadeur a faites á mon ministère. La franchise est du nombre des vertus les à plus dignes de plaire à l'âme élévée de Votre Majesté Impériale, ainsi je n'hésiterai pas de Lui avouer, que je n'ai pu me défendre d'être douloureusement affecté à la vue d'un traité, dans lequel il avoit été transigé sur des objets communs aux trois cours sans ma participation, sans que mon ambassadeur eût été associé au sécret dé la négociation, sans que, j'ose le dire, je puisse appercevoir dans les stipulations concertées, ces égards pour la sûreté et la convenance de mes intérêts, dont je me plaisois à me flatter de la part de mes alliés. Si pour m'expliquer l'énigme de la conduite tenue envers moi, j'étois obligé de supposer quelque refroidissement dans la précieuse amitié de Votre Majesté Impériale, une pareille idée m'affligeroit d'autant plus qu'il me seroit impossible de trouver rien qui put la motiver, dans la conscience des sentimens qui dans tous les tems m'ont animé pour Votre Majesté. Dès les premières années de mon existence, mon attention s'étoit fixée sur l'éclat des glorieux événe-

mens, par lesquels le règne de Votre Majesté Impériale est destiné à faire époque dans l'histoire. Je lui ai dû bientôt après le bonheur, que j'ai goûté dans une union formée sous Ses auspices, et si les inscrutables décrets du ciel ont rompu des noeuds, qui m'étoient chers, la perte, que j'ai essuyée, n'a point affoibli la tendresse, à laquelle mon coeur s'étoit habitué vers Votre Majesté Impériale. Appellé depuis au trône, j'y ai apporté les principes d'un oncle, dont je revérérai toujours la mémoire, le désir sincère, la resolution inébranlable de resserrer de plus en plus les liens de l'intimité entre les deux Empires; de fonder sur ce système la marche de ma politique. Le même point de direction a été constamment indiqué à mes ministres; il me repugneroit de penser, qu'ils s'en soient jamais écartés; mais je n'en ai pas moins fait depuis peu les changemens, que j'ai cru les plus propres pour mieux assurer encore dans l'avenir l'exécution de mes intentions. Je suis donc plus que jamais disposé à ne laisser rien à désirer à Votre Majesté Impériale de mes soins empressés à cultiver Son amitié, à obtenir Sa confiance, à consolider de plus en plus notre heureuse alliance sur des bases indestructibles; mais Votre Majesté Impériale a toujours rempli Elle-même avec trop de gloire tous les devoirs de la souveraineté, pour qu'Elle put méconnoître l'impossibilité où je suis, de perdre jamais de vue les intérêts de l'Autriche, les intérêts de mes peuples, et sans doute je ne satisferois pas dans la conjoncture actuelle aux obligations, qui me sont imposées, si je ne représentois à Votre Majesté Impériale les grands inconveniens qu'entraineroit la contiguïté immédiate de Ses nouvelles acquisitions avec la Galicie, si je ne Lui mettois sous les yeux les principes irrévocablement arrêtés à ce sujet entre les deux cours dans des occasions précédentes, si enfin je n'insistois avec persévérance à demander pour

l'Autriche une égalité à tous égards parfaite, d'avantages et d'acquisitions avec la Russie et la Prusse. J'ai chargé mon ambassadeur de conférer sur cet objet avec les ministres de Votre Majesté Impériale. J'aime à attendre de Sa justice et de Sa magnanimité que les ordres, dont Elle les munira, seront tels qu'ils puissent conduire à des arrangemens, qui, en me donnant le moyen d'accéder à la convention du 23. janvier, me mettent à même d'exprimer à Votre Majesté Impériale ma reconnoissance, de me livrer desormais tout entier au voeu le plus cher de mon coeur, celu de me réunir inséparablement à Votre Majesté Impériale dans les vues que Sa sagesse adoptera pour la gloire de Son règne et pour l'avantage commun des deux Empires, d'y concourir dans tous les tems avec la même loyauté, dont mon oncle, cet allié fidèle, cet ami à toute épreuve de Votre Majesté Impériale, m'a laissé un si grand exemple, en affrontant, dans les fatigues de la guerre, une mort prématurée, pour signaler son exactitude réligieuse dans l'observation des traités et son attachement sans bornes pour la personne également et les intérêts de Votre Majesté Impériale.

Je suis avec la plus haute considération etc.

XXXIII. FRANZ AN CATHARINA.

. . . Décembre 1793.

Madame ma Soeur!

Les diverses communications, dont je charge mon ambassadeur aujourd'hui, convaincront Votre Majesté Impériale de la confiance sans bornes, avec laquelle je remets entre ses mains tous mes intérêts. J'ose surtout me flatter, que Votre Majesté Impériale accueillera favorablement les instances, que le comte de Cobenzl va Lui faire en mon nom, pour qu'Elle veuille bien interposer Sa puissante médiation et son arbitrage pour l'applanissement des difficultés inattendues, que le Roi de Prusse vient de provoquer par sa demande aussi peu juste qu'exagérée de moyens pécuniaires pour la continuation de la guerre. La gloire, dont est comblé le règne à jamais mémorable de Votre Majesté Impériale, recevra un nouvel éclat par les soins magnanimes qu'Elle employera au maintien de la concorde et des principes sacrés de la justice et de l'équité entre les cours coalisées, reprimant et rectifiant les vues iniques d'une avidité démesurée, qui, pour parvenir à ses fins, paroît disposée à ne compter pour rien le danger de favoriser l'ennemi commun par la désunion des confédéres, de faire échouer leur grande entreprise et de livrer peut-être toute l'Europe à une anarchie féroce et déstructrice

de tout ordre et de tout bonheur. D'aussi grands motifs sont bien faits pour l'âme élévée de Votre Majesté Impériale; j'y ajouterai toutes les espérances, que m'inspire la constante et loyale amitié, que Votre Majesté Impériale a bien voulu m'assurer et que je mériterai toujours par mon fidèle attachement pour Sa personne et par mon zèle invariable pour tous ses intérêts. Je suis avec etc.

XXXIV. CATHARINA AN FRANZ.

Monsieur mon Frère!

Votre Majesté Impériale est sans doute déjà pleinement informée de l'explosion des Troubles en Pologne, qui ont tout à coup embrasé ce malheureux Royaume d'un bout à l'autre. Elle ne doit pas non plus ignorer Tout les excès de violences et de perfidie, qui ont accompagné et suivi de la part des Rebelles ce facheux événement. Obligée de recourir pour en arrêtter les Suites funestes, aux voyes les plus vigoureuses et aux Mesures les plus efficaces, j'ai dû appeller à les seconder le Roy de Prusse, qui aussi proche Voisin que moi de la République et ayant un intérêt commun avec moi à étouffer au plutôt possible un embrasement aussi dangereux a prévenu ma réquisition, en s'offrant à faire entrer en Pologne une armée de quarante mille hommes pour coopérer avec mes Trouppes à éteindre partout le feu de la révolte qui s'est allumé, avant qu'il eut pris une plus grande consistance. Votre Majesté se convaincra encore d'avantage de la necessité de la combinaison de tant de forces et surtout de celles de la célérité de leurs actions, lorsqu'Elle voudra bien jetter les yeux sur les papiers ci-joint, qu'à cause de leur Authenticité et de la certitude de sources, d'où je les ai tiré, j'ai cru devoir porter à sa connaissance directe. Là Elle verra que ce n'est pas une Trame ordinaire, ourdie avec la légèreté et l'inconséquence propres aux Polonais;

mais c'est un Plan conçu et redigé avec une scélératesse profonde par cette Secte Régicide de Jacobins, dont le rebelle Kosciusko doit être le fidèle exécuteur, et qui embrasse les vües les plus vastes. Il offre les principes, les Moyens et la fin. Parmi ces Moyens, il en est qu'une vigilance bien concertée entre les Généraux Commandant les Armées Coalisées pourroit facilement intercepter, tels sont les envoys respectifs d'émissairs entre les rebelles Polonois et les rebelles François, et la prestation de Secours pécuniaire de la part de ces derniers, surtout quand ils sont portés en espèces. C'est une mesure que j'ose proposer à la prévoyance de Votre Majesté Impériale, et dont l'effet ne pouvant être que très utile à la cause commune, l Lui sera très aisé de la faire gouter et adopter aux aus tres Cours. Le contenu des papiers susmentionés m'a paru si important, que mon contente de les avoir communiqué au Roy de Prusse, j'ai fait également part au Souverain Pontife des Romains du danger qui menace en Pologne l'Eglise, dont il est le chef, en l'invitant par une lettre à employer les armes spirituelles afin de retenir et de detourner les âmes pieuses d'un peril aussi éminent. Je me flatte, que Votre Majesté Impériale non seulement approuvera cette demarche, mais qu'Elle voudra bien aussi l'appuyer par une analogue de Sa part.

En voyant à nos Ennemis Communs un acharnement aussi persévérant dans leurs sinistres Complots contre le repos et la sureté de tous les Etats, et cette unanimité d'intentions et d'efforts, avec laquelle ils marchent à l'exécution des leur affreux desseins, Nous ne pouvons de Notre côté leurs opposer une barrière plus puissante que celle qu'ils doivent réncontrer dans une réunion sincère et cordiale de Nos Moyens et de Nos forces, dirigée vers le seul but de terrasser leurs Audace Criminelle, et de mettre

fin aux agitations qu'elle cause à toute l'Europe, laissant de côté tout autre intérêt, auquel le rétablissement du Calme Général donnera toute facilité de remédier. Ce qui peut rester à cet égard de sollicitude à Votre Majesté Impériale mon Amitié me le fera partager vivement et me rendra scrupuleusement attentive à y satisfaire. En Lui renouvellant mes assurances à cet égard, j'y joins avec plaisir et vérité celles de cette même amitié, ainsi que la haute considération, avec laquelle je ne cesserai d'être,

Monsieur mon Frère

De Votre Majesté Impériale

à St. Petersbourg, ce 27. d'Avril v. st. 1794.

la bonne Soeur et fidèlle Amie et Alliée

Cathérine.

XXXV. FRANZ AN CATHARINA.

[12. Juin 1794.]

Madame ma Soeur!

Je m'empresse de remercier Votre Majesté Impériale de la communication qu'Elle me fait par Sa lettre du 27. Avril des pièces, qui développent toute la scélératesse des vues des coupables auteurs des nouveaux troubles de la Pologne. Partageant la juste indignation qu'Elle en ressent, je ne puis qu'adhérer au jugement qu'Elle porte, et sur la gravité du mal et sur l'urgence d'y apporter des remèdes aussi prompts qu'efficaces. J'espère de mon côté qu'Elle approuvera et agréera les ouvertures dont je charge mon ambassadeur, comte de Cobenzl, relativement aux preuves bien décisives de mes sentiments à cet égard. Occupé de donner ici mes derniers soins à la continuation la plus vigoureuse des opérations de cette campagne au moment de mon départ pour Vienne, où m'appelle la nécessité de préparer d'avance les moyens et les ressources ultérieures que pourra exiger encore l'immensité d'une entreprise dont les difficultés égalent l'importance, je ne puis que me rapporter à ce que mon dit ambassadeur aura l'honneur de transmettre à la connoissance de Votre Majesté Impériale sur différents objets, intimement persuadé que'Elle trouvera toujours mes vues et mes désirs dignes en tous points

de Sa justice, de Son amitié pour moi, ainsi que de Son intérêt pour la grande cause des souverains, à laquelle je consacre tous mes efforts et qui me coûte tant de pénibles sacrifices. Ma confiance parfaite et illimitée dans les sentiments de Votre Majesté Impériale correspond à la vivacité de ceux que m'inspire pour Elle l'amitié sincère et constante et la haute considération, avec lesquelles je suis etc.

XXXVI. FRANZ AN CATHARINA.

[10.] Septembre 1794.

Madame ma Soeur!

La lettre que Votre Majesté Impériale a bien voulu m'écrire en date du 8. 19. Juillet m'a comblé de satisfaction. Rien ne sauroit me flatter davantage que de voir mes déterminations justifiées par le suffrage d'une souveraine à qui ses profondes lumières dans le grand art de règner assurent à jamais le plus éclatant hommage de l'admiration générale. L'approbation de Votre Majesté Impériale sera donc toujours l'objet de mes voeux, de même que jamais aucun autre soin ne me tiendra plus vivement à coeur que celui de Lui prouver dans toutes les occasions la constance de mon attachement sans bornes à Sa personne et à Sa gloire, ainsi qu'à l'heureux système qui réunit par des noeuds indissolubles les intérêts mutuels de nos Empires. D'une autre part les assurances aussi positives que précieuses d'amitié et d'intérêt qu'il a plu à Votre Majesté Impériale de me renouveller, m'inspirent la plus vive gratitude: ma confiance illimitée dans ces dispositions soutient mon courage au milieu de la crise générale, et en m'animant à redoubler de zèle et d'efforts dans la grande cause commune contre les pervers usurpateurs du gouvernement en France, ne peut qu'ajouter en même tems de plus en

plus à mon ardent désir de prouver à Votre Majesté Impériale en toute occurrence mon entière déférence à Ses avis et de concourir de tout mon pouvoir aux vues que Sa sagesse croira devoir adopter pour le grand avantage des deux Empires. Les nouvelles directions, que reçoit mon ambassadeur comte de Cobenzl, et dont il est chargé de faire part au ministère de Votre Majesté Impériale, sont dictées par les sentiments que je viens d'exposer, sentiments qui dérivent de l'inaltérable et loyal attachement et de la haute considération, avec lesquels je serai toute ma vie etc.

XXXVII. FRANZ AN CATHARINA.

Vienne le [4.] Février 1795.

Madame ma Soeur!

Au milieu des événemens fâcheux et des pertes éprouvées dans la poursuite d'une guerre digne par la justice de ses motifs d'un sort plus heureux, j'ai reçu une consolation chère à mon coeur au moyen de la signature des différents actes de déclaration convenus et échangés par mon ambassadeur, le comte de Cobenzl, avec les ministres de Votre Majesté Impériale. L'accroissement qui doit en revenir à mes Etats, m'est moins précieux que le nouveau dégré de force qu'acquièrent par nos derniers engagements les liens indissolubles de la parfaite identité de nos intérêts communs. Je n'ai donc pas hésité d'approuver pleinement et de ratifier en son entier tout ce qui a été fait et stipulé en mon nom, et ce m'est une bien douce satisfaction d'exprimer moi-même à Votre Majesté Impériale ma vive reconnoissance de la manière franche et loyale, avec laquelle Elle a bien voulu répondre à la confiance illimitée que j'avois placée dans la justice et la magnanimité de Ses sentiments. Je me flatte de voir incessamment exécuté dans toute son étendue et dans tous ses points le plan que la haute sagesse de Votre Majesté Impériale a tracé pour le bien de la sûreté et du repos des trois cours jusqu'ici limitrophes de la Pologne, et je ne doute pas que la pré-

pondérance de Son influence ne fasse bientôt disparoître tout les obstacles que la malveillance de la jalousie et de l'avidité pourroit tenter d'opposer encore au concert pris entre nous. Offrant en attendant avec joie à Votre Majesté Impériale mes félicitations bien cordiales de tant d'événements glorieux qui ne cessent d'illustrer les diverses époques de Son règne à jamais mémorable, j'aime à Lui renouveller ici l'assurance solennelle de la détermination invariable où je suis, non seulement de remplir avec la fidélité la plus scrupuleuse toutes les obligations que j'ai contractées envers Elle, mais de saisir avec empressement toutes les occasions de resserrer de plus en plus les noeuds heureux qui nous unissent, en prouvant par mon loyal et constant concours à Ses vues toujours marquées au coin de la grandeur et de la sagesse les sentiments de la confiance sans bornes, de la plus tendre amitié et de la haute considération, qui m'attachent à Votre Majesté Impériale et avec lesquels je suis à jamais etc.

XXXVIII. FRANZ AN CATHARINA.

Vienne, le [29.] Septembre 1795.

Madame ma Soeur!

Je ne puis assés exprimer à Votre Majesté Impériale, combien je suis touché de la généreuse cordialité, avec laquelle Elle s'explique envers moi dans Sa lettre du 29. dernier sur l'objet de l'arrangement final des affaires de Pologne. Les soins, qu'Elle a déployés en faveur de mes droits et de mes intérêts, m'inspirent la plus vive reconnoissance, et la manière énergique et victorieuse, dont Elle-méme a bien voulu les défendre contre les sophismes d'une avidité malveillante, me procure une nouvelle et bien précieuse occasion d'admirer cette grandeur d'âme et cette supériorité de génie qui ont toujours caractérisé les actions de Votre Majesté.

Ma confiance dans Ses conseils est trop illimitée et mon désir de Lui complaire trop sincère, pourque j'hésite d'accéder à tout ce que Votre Majesté Impériale me propose afin d'écarter par un dernier effort de condescendance tout prétexte d'obstacle ultérieur à la conclusion du triple arrangement. Les instructions, que je fais adresser en conséquence à mon ambassadeur, comte de Cobenzl, prouvent que j'adhère pleinement aux avis de la sagesse de Votre Majesté et que je remets mes intérêts avec une entière confiance entre Ses mains; la magnanimité de Ses senti-

ments me fournissant la certitude que Votre Majesté ne permettra jamais qu'on tentât à Berlin d'abuser de Ses soins conciliatoires et de ma déférence absolue envers Son intervention, pour essayer de soumettre le lot qui m'est assuré par nos engagements mutuels, à des diminutions d'une conséquence essentiellement préjudiciable et contraires à la sûreté future de mes Etats, tels que le seroient particulièrement des altérations importantes dans la frontière qui m'est destinée du côté du Palatinat de Cracovie.

Le désir manifesté par Votre Majesté Impériale, qu'une prompte fin des affaires de Pologne puisse La mettre à même de venir bientôt à mon secours dans la guerre contre les régicides de France, offre un dernier trait de la générosité de Ses intentions. L'espoir de l'appui efficace et prochain de Votre Majéste peut seul, en effet, relever mon courage dans les contre-tems d'une urgence toujours croissante et au milieu des nouveaux dangers, auxquels l'Allemagne se trouve livrée par les manoeuvres d'une politique déloyale qui dans la grande cause des souverains, si intéressante pour le coeur de Votre Majesté, n'a jamais envisagé que des occassions favorables à tout bouleverser pour l'exécution des plans désastreux d'une ambition et d'une jalousie également demesurées.

Je suis avec etc.

XXXIX. FRANZ AN CHATHARINA.

Vienne, le [22.] Novembre 1795.

Madame ma Soeur!

La conclusion de ma convention avec la cour de Berlin m'a causé d'autant plus de satisfaction que c'est à l'amitié et aux soins énergiques de Votre Majesté Impériale que je dois principalement tout ce qu'elle contient de favorable à mes intérêts. Je Lui en offre mes plus vifs remerciments et je Lui en dois de nouveaux également sincères des promesses aussi rassurantes que flatteuses, par lesquelles Elle veut bien me tranquilliser sur l'issue de la démarcation qui me reste à traiter sous Ses auspices avec la cour de Berlin. La manière dont le ministère prussien vient de s'expliquer à cet égard vis-à-vis du prince de Reuss, ne m'annonce que trop tout ce que cette cour se propose d'employer de ruses et de chicanes pour me frustrer de l'exécutions de ses engagements sur cet article important; mais la même confiance illimitée qui m'a fait acquiescer sans hésiter aux vues et aux désirs de Votre Majesté Impériale sur cet objet, m'inspire aussi l'espoir certain qu'on ne réussira point à Berlin à éluder l'ouvrage de Sa justice et de Son amitié, ni a compromettre la considération qui est dûe a Sa puissante intervention.

Je suis persuadé que Votre Majesté aura appris avec intérêt les avantages consécutifs remportés par mes armées·

Peu de semaines ont suffi pour réparer déjà la plus grande partie des désastres que la malveillance et la défection avoient préparés à l'Empire germanique, et je ne suis pas sans espoir de voir d'autres succès précider encore la clôture de la campagne. Si cette heureuse tournure des événements relève les espérances de la bonne cause, la généreuse détermination de Votre Majesté Impériale, de lui prêter Son puissant appui, les ranime d'autre part bien efficacement. Les nouvelles instructions, que je fais adresser à mon ambassadeur, comte de Cobenzl, Lui prouveront mon empressement à concourir à toutes les mesures qu'exigera le but important de terminer avec convenance et sûreté la crise dangereuse qui agite l'Europe. Je suis fermement décidé à n'agir en toute occasion que de concert et dans l'union intime avec Votre Majesté Impériale en conséquence de la parfaite déférence que Ses hautes lumières et la sagesse de Ses avis m'inspirent, et dont Elle trouvera le plus sûr garant dans les sentiments inviolables de reconnoissance et d'amitié, avec lesquels je serai constamment de même qu'avec la plus haute considération etc.

XL. FRANZ AN CATHARINA.

le . . . Septembre 1796.

Madame ma Soeur!

J'ai reçu avec reconnoissance les assurances consolantes contenues dans la dernière lettre de Votre Majesté Impériale ainsi que les conseils présentés par Sa sagesse et par son amitié pour moi. Votre Majesté aura appris, par quelle fatale contrariété des événements la face des affaires a totalement changé depuis. Malheureusement il ne s'agit plus pour moi d'un choix entre les moyens de pénétrer dans l'intérieur de la France, afin d'y tarir la source des maux de l'Europe; la pusillanimité et la honteuse défection des princes d'Allemagne et d'Italie, et surtout les secours déguisés sous mille formes différentes et fournis aux régicides par une cour dont la malveillance envers l'Autriche ne connoit point de bornes, ont enfin amené l'ennemi jusqu'aux frontières du corps de ma monarchie, après l'envahissement successif de mes provinces plus éloignées, et je me trouve actuellement à la veille de a triste nécessité de défendre le coeur de mes Etats. Sans une assistance prompte et efficace il ne me resteroit plus que l'alternative désolante de me voir exposé, en cas de revers ultérieurs, au danger éminent d'une ruine totale, d'une perte absolue, ou de souscrire aux dures conditions d'une paix désastreuse et avilissante. C'est dans une crise

aussi affligeante que je viens invoquer les droits que me donnent auprès de Votre Majesté Impériale les traités, les promesses solemnelles, les engagements réciproques qui unissent les deux Empires, et par dessus tout ces sentiments d'intérêt magnanime, dont Elle a bien voulu en toute occasion me renouveller l'assurance. Mon ambassadeur est chargé d'exposer plus en détail au ministère de Votre Majesté la position fâcheuse des affaires et les mesures que les circonstances paroissent exiger. Me flattant avec certitude que mes instances seront accueillis favorablement, c'est d'après la ferme confiance que m'inspire à cet égard l'âme élevée de Votre Majesté Impériale que j'ai réglé ma résolution de ne m'occuper qu'à rassembler les dernières ressources de ma monarchie pour opposer à l'ennemi la plus vigoureuse resistance, dans l'attente prochaine de l'appui puissant de Votre Majesté. Je n'ai pas besoin de rappeller à Son coeur généreux que les périls, auxquels je suis livré, sont la suite d'une guerre entreprise et soutenue aux exhortations de Votre Majesté pour la défense d'une cause qu'Elle a solemnellement declaré être la Sienne, et dans laquelle la constance de mon zèle et la pureté de mes intentions ont toujours mérité Ses éloges, quoique la fortune ait trompé mes efforts. Avec tant de titres faits pour intéresser également la justice, la gloire et la magnanimité de Votre Majesté Impériale je me croirois coupable de penser qu'Elle put jamais rester indifférente aux dangers extrêmes d'un allié fidèle, ou hésiter un instant de voler à son secours par tous les moyens dont Sa puissance et la prépondérance de Ses forces La mettent à même de faire usage.

Je suis etc.

ANALECTEN.

A.

Aus der Correspondenz Leopold's mit Christine*).

Leopold an Christine.

8. Mars 1789.

Quant aux affaires publiques et politiques je ne puis vous en rien dire.

Il n'y a que deux mois, que je sais que l'alliance avec la Russie nous obligeoit outre le contingent stipulé à la secourir avec toutes nos trouppes en tems de guerre, ainsi je ne puis en rien dire.

Je crois que toute guerre hors pour sa propre défense n'est pas nécessaire.

Que toute guerre est une ruine et un grand malheur pour un pays.

Que dans cette guerre on a perdu beaucoup de monde par les maladies, ruiné le pays par les impositions et que probablement on n'y gagnera pas autant qu'on a perdu.

Que la paix est désirable et la plus prompte la meilleure pour ne pas se ruiner davantage.

Que, si jamais cette guerre en devoit entraîner une autre avec le Roi de Prusse ou en Pologne, cela seroit un vrai malheur et une calamité. Enfin tirez en vos conséquences.

Quant à vos affaires chez vous, je crois que c'est un bonheur, lorsque dans un pays il y a des états et une constitution et que le public y est attaché.

Que tout contrat réciproque oblige également les parties contractantes et qu'on n'y peut rien changer que de commun consentement et à l'amiable.

Qu'il n'est pas utile de faire même le bien aux gens par force, quand ils ne sont pas persuadés de son utilité.

---

*) Für die Kenntniss der politischen Ansichten Leopold's liefern die Briefe an seine Schwester Christine ein sehr reichhaltiges Material. Die von Adam Wolf veröffentlichte Sammlung ist jedoch keineswegs eine vollständige, da er nur jene Schreiben abdrucken liess, die sich in der Sammlung des Erzherzogs Albrecht befinden. Das kaiserliche Staatsarchiv in Wien bewahrt eine Anzahl höchst wichtiger Briefe Leopold's an Christine, welche insbesondere für die inneren Verhältnisse der Niederlande 1790—1792 werthvolle Daten liefern. Die folgenden Auszüge befinden sich in dieser Collection.

Que par la force on peut éloigner les coeurs et les esprits, mais jamais persuader les opinions et qu' à la longue on n'y gagne rien.

Que je crois que les affaires pouvoient fort bien s'accommoder à l'amiable, d'autant plus qu'il ne s'agissoit de rien d'essentiel.

Que les subalternes avec leurs personnalités ont tout gâté.

Et que le militaire, qui est respectable, n'est pas utile, lorsqu'il est employé hors de son état, qui est la défense du pays et le maintien du bon ordre, et qu'il se rend sans cela odieux et qui l'employe, ce qui ne sert pas à persuader et gagner les coeurs, but principal de tout gouvernement.

Tiréz en les conséquences.

Le 4. juin 1789.

Très-chère soeur. C'est par un courrier du Roi de Naples, qui se nomme Bruno et qui va à Paris et de là à Bruxelles, que je vous écris aujourd'huy; je lui ai consigné cette lettre en main propre, lui recommandant de la consigner de même. Je vous prie de la brûler tout de suite. Je suis bien charmé d'avoir une fois l'occasion de pouvoir vous écrire un peu à mon aise et sûrement, les occasions d'ici en étant si rares, nos lettres si peu sûres, et nous ici et surtout dans les occasions présentes tellement entourés des gens qui cherchent à deviner ce qu'on pense, à écrire tout à Vienne et à le rapporter souvent avec les circonstances les plus fausses, que surtout depuis la maladie de Sa Majesté l'Empereur nous avons pris, ma femme et moi, le parti d'être en campagne à Castello, de n'y voir personne et de ne faire que mes affaires à Florence deux fois par semaine et le reste du tems rester seul avec ma femme et mes enfants à Castello, c'est à dire avec mes filles, car même à l'entour de mes fils il y a du monde, qui cherche à se faire un mérite à Vienne, en écrivant ce que je dis ou pense, accommodé à leur façon, et j'en ai des preuves antérieures en main. Vous pouvez bien croire dans de telles circonstances, dans quel état violent nous nous trouvons; on ne peut parler à personne et on ne peut pas même faire ses dispositions pour ses propres affaires pour l'avenir en tout cas possible, pour ne pas donner du soupçon et faire ébruiter, qu'on a des vues et projets etc. Les sécretaires de Sa Majesté et surtout le sieur Anton ont ici des correspondants fort exacts, de même qu'un certain Stürmer, ci-devant interprête à Constantinople, qui a passé ici quelques mois et a fait la campagne comme interprête de la secretairerie du cabinet, ayant maison et table chez le maréchal Lascy; tout cela nous oblige de vivre dans une contrainte et incertitude perpétuelle.

De Vienne nous ne savons rien jamais de sûr ni de positif, je n'ai jamais eu et n'ai voulu avoir d'autre correspondant que Sa Majesté seule; mon fils écrit à ma femme, et ma belle-fille à tous les deux, mais leurs lettres sont toutes l'une comme l'autre des complimens, le bulletin de la santé de Sa Majesté, comme on le dit à l'antichambre, et jamais un mot de plus; cela vient de la crainte, de la sûreté qu'ils ont que leurs lettres sont toutes vues, et des sentimens, que tous leurs alentours à Vienne et surtout à l'armée leur ont toujours inspirés. Sa

Majesté en peu de mots veut bien me marquer comment Elle se porte, et depuis son crachement de sang le comte de Rosenberg veut bien m'écrire tous les jours de postes les détails de la santé de Sa Majesté, qui par des combinaisons inconcevables sont toujours en contradiction entière et parfaite avec ce que Sa Majesté veut bien m'en écrire Elle-même, de sorte que cela confond toujours davantage.

On disoit Sa Majesté attaqué de la poitrine avec des tubercoli, maladie dont on ne guérit que rarement; on assure à présent, que ce sont des hémorrhoïdes, d'autres disent la consomption, d'autres une obstruction au foye; enfin nous savons ici bien moins que vous l'état de la santé et le nom de la maladie. Sa Majesté se plaint beaucoup; Rosenberg dit, que ce n'est rien — enfin nous vivons depuis deux mois de cette façon avec la crainte d'un jour à l'autre d'une mauvaise nouvelle, d'un courrier, qui me fasse partir tout de suite, sans pouvoir faire aucune disposition préalable ni pour mes affaires ni pour une famille de 12. enfans avec plusieurs petits et d'une maison nombreuse, et sans pouvoir même savoir, quelle est la maladie de Sa Majesté et quels motifs d'espoir ou de crainte on peut avoir pour l'avenir; avouez, que pour qui a famille, maison montée, affaires, une femme, à qui on est si justement attaché que je le suis à la mienne, et à qui l'air vif et froid fait du mal, surtout depuis la forte attaque de cet hiver, et qui est sensible, souffre des nerfs et voit un peu noir, la situation n'est pas agréable ni la présente ni la future. Malgré tout cela ne croyez pas, que je manque de courage quoique je me flatte que Sa Majesté se remettra, mais doucement et en se soignant beaucoup et ménageant, qu'il pourra, vu sa bonne constitution vivre de longues années, quoique peut-être il sera toujours un peu malingre et obligé à se beaucoup ménager et soigner à l'avenir, je suis prêt à me soumettre en tout aux decrets de la providence. Nous sommes des machines, qui devons nous laisser employer par notre maître, où il veut et comme il veut sans réfléchir ni raisonner, et lorsque la providence destine quelqu' un à quelque place, sans qu'il la cherche, Elle lui donne les grâces et moïens nécessaires pour s'acquitter de sa charge et destinée selon ses fins et sa volonté qui sont toujours ce qui convient le mieux, et avec son assistance, quoique foible, on peut tout.

Je vous repète, que je connois mon insuffisance, et je me flatte, que je n'aurai jamais le malheur de devoir être destiné à une charge au dessus de mes forces et capacité, mais que ma santé est bonne et que tant que je vivrai, dans quelconque occasion et circonstance que je soye, je tâcherai de faire mon possible et d'employer tous mes talents, force et capacité pour faire les devoirs de mon état et remplir ma destinée. Lorsque Sa Majesté a été si mal et même aprés, jamais dans aucune lettre on ne m'a seulement fait semblant, qu'on auroit du plaisir à me voir, et par conséquent, quoique j'aye fait tout de suite toutes mes dispositions pour pouvoir en tout cas partir au premier avis, et que depuis 6 semaines j'aye mes valises faites, je me flatte, que d'abord Sa Majesté se remettra et qu'il n'en sera pas besoin, et ensuite il me paroit, qu'on ne se soucie pas trop que j'y vienne, et ceux qui tâchent de l'empêcher, en ne le faisant peut-être que pour leur propre intérêt, me fon

un grand service en effet quoique mon attachement personnel me feroit voler chez Sa Majesté, si je pouvois le servir, lui être d'utilité ou de consolation; mais vous sentez bien, que dans les circonstances présentes rien ne seroit plus cruel pour moi que de devoir me mêler des affaires, dont je ne sais rien, en avoir toute la faute, les désagrémens, essuyer la mauvaise humeur, que Sa Majesté doit avoir dans ce moment, avoir la faute de tout, dévant entendre des plaintes, ayant l'air de critiquer et ne pouvoir rémédier à rien. J'avoue, que hors un ordre positif qui ne m'a pas l'air de vouloir venir, je tâcherai d'éviter autant qu'il me sera possible d'aller à Vienne, car je n'y serai bon à rien, n'y pourrai rien faire ni aider, et n'en aurois que des désagrémens et de chagrins: néanmoins je suis prêt à tout, et même à cela aussi, s'il le faut et Sa Majesté le souhaite. Depuis ce tems je n'écris plus à mon fils, et il n'y a que ma femme qui lui écrit les nouvelles de nos santés, et ces lettres à lui ne sont aussi que de très froides gazettes, ce qu'est bien naturel, mais vous pouvez bien vous figurer toutes les réflexions, que je fais pendant tout ce tems.

Pour les affaires politiques publiques, externes ou internes, je vous ai toujours dit et vous le repète encore, que je n'en ai jamais rien sçu et n'en sais encore rien; jamais on m'a communiqué la moindre chose, et on a beau dire ou écrire le contraire, ne le croyez pas; on m'envoit les extraits des protocolles et conseils d'État, qui ne contiennent que les résolutions tardives et sans suite d'affaires, que je ne vois pas; des affaires étrangères les rapports des ministres aux cours étrangères, dont on retranche exactement les plus intéressants, ceux qui viennent par courrier ou qu'on remet en original à Sa Majesté; les autres, que je vois, contiennent d'ordinaire ce que la gazette de Leyden a dit la semaine précédente; des affaires relatives à la guerre et aux armées je ne vois absolument rien, ni extraits des rapports, enfin pas un mot, et Sa Majesté me fait envoyer simplement et uniquement la feuille de l'„extrablatt" imprimé, et celles là de 8 jours plus tard que ne l'a la gazette, et voilà comme cela a été toute la campagne passée, n'ayant eu que deux ou trois lettres de Sa Majesté toute la campagne, et de François des nouvelles de sa santé.

Des affaires d'Italie je n'ai jamais vu un mot ni des affaires militaires, nouveaux arrangemens dans les pays: des affaires des Pays-Bas de tems à autre on m'a envoyé quelqu'extrait de lettre, mais toujours sans suite; par conséquent je n'y ai rien pu comprendre, et le plus que j'en ai appris a été par les gazettes que vous m'avez envoyées. Voilà l'état vrai des choses; ainsi toutes les fois qu'on vous dira que je sais tout, vois tout, qu'on me communique tout, qu'on prend mon avis et approbation sur tout, n'en croyez jamais rien, car cela n'est point, je suis même très-charmé, qu'on ne me demande jamais sur rien mon sentiment, car ne voyant pas l'ensemble, je ne pourrois jamais rien dire de positif.

Selon ce que je vois et sais, qui est à peu près ce que savent les gazettes, je crois que la paix ne se fera pas de si tôt, que la guerre continuera, que les Russes en auront tout l'avantage, que nous la ferons foiblement par manque de vivres, perdrons beaucoup de monde par les maladies et dépen-

serons beaucoup d'argent, et que quand les Russes seront las de faire la guerre ou auront obtenu ce qu'ils voudront, il feront la paix et nous serons obligés de la faire selon leur volonté ou de continuer la guerre seule, pourvu qu'il ne s'elève pas un nouvel orage du côté de la Pologne ou de l'Allemagne, où cette fameuse ligue, qui auroit pu être si utile, mais qui meprisée est si fatale, peut produire une guerre avec le Roi de Prusse, qui seroit dans les circonstances présentes la ruine de la monarchie.

Je vous repète, que je ne sais absolument rien ni de ce qui se fait ni de ce qu'on a intention de faire à l'avenir dans la politique, le militaire, la guerre ou paix, l'interné ou les finances.

Quant à vos affaires de Pays-Bas, par ce que je vois il me paroit, qu'on veut changer leur constitution. Il me semble, qu'on est trop heureux, quand un pays a une constitution, qu'elle est formée et que la nation y est attachée, et qu'alors croyant se gouverner elle-même, elle est bien plus aisée à diriger, gouverner et méner vers son bien-être et félicité, qui est l'unique but, pour lequel tout gouvernement a été institué, qu'il est difficile de faire le bien au public contre sa propre conviction, car il est difficile, que quelconque gouvernement ou ministre même très-eclairé sache mieux ce qui convient et est utile à la nation qu'elle même, ses individus et leurs représentans.

Qu'où il n'y a pas d'états et constitution, il faudroit les introduire pour la tranquillité et le bien du gouvernement même, qui alors s'épargne bien des peines et des inquiétudes et responsabilité; que lorsque les constitutions ont le besoin de changement ou les circonstances des tems, il est aisé de les faire, mais qu'on ne peut les faire que du consentement et d'accord des états même, qui ne le refuseront jamais, lorsque de bonne foi on leur fait voir qu'ils y trouvent leur avantage; et que si celui là ne s'y trouve point, les changemens ne doivent pas se faire, parcequ'alors ils ne sont pas utiles, car on ne doit considérer que l'utilité du public, à la suite du quel celle du gouvernement vient toujours; qu'il est beaucoup plus consolant, juste et généreux pour le gouvernement de rendre compte et faire voir son administration aux états, que d'en rendre compte à Dieu seulement, puisque par là toute odiosité, tout soupçon d'arbitraire n'a plus lieu, et on ne peut plus calomnier ou noircir dans le public les vues du gouvernement; que le gouvernement par persuasion et paternel est toujours préférable à celui de la force, qui est d'autant plus malheureux, lorsque l'on se voit obligé d'y mêler la force militaire toujours portée à l'arbitraire et aux voyes de fait, qui le rend odieux au public; enfin qu'où il y a des constitutions convenues entre les peuples et le souverain, il me paroit, que ce sont des contrats sacrés qu'on peut bien changer ou modérer d'un commun consentement, mais qu'aucune partie sans l'autre ne peut rompre sans encourir une injustice, contre laquelle, quoiqu'il n'y aye point de tribunal, auquel on puisse recourir, il reste le plus terrible des tous, celui de Dieu, de sa propre conscience et de l'opinion public, auxquels on ne peut pas se soustraire: grâce à Dieu je vois que tout cela n'a pas lieu chez vous, où presque tout est pacifique et arrangé, et seulement je croirois que les disputes avec le cardinal ont été un peu indécentes et qu'on auroit pu laisser aux évèques leurs séminaires sauf au gouvernement à inspecter la façon, comme

ils sont tenus et la doctrine, qu'on y enseigne, car c'est surtout les opinions en matières religieuses, qui ne se laissent pas forcer et on risque de faire des hypocrites, qui sont les plus mauvais sujets de tous.

Présentement en France il y a bien du bruit pour les États-Généraux, c'est un moment de crise bien important, il y arrive bien des inconveniens, parceque on s'y est mal pris, que le Roi est nul, foible et d'aucune volonté, et que ses ministres, Mr. Necker à la tête, ne veuillent pas le bien, craignant la comptabilité, et que le bon ordre se rétablisse, et fomentent les partis et la discorde; mais si les députés aux États-Généraux sentent cette fois-cy leur force, le besoin, que la cour a d'eux, et d'argent, et qu'on ne lui en accordant point et se tenant unis, ils forcent le Roi d'établir une constitution stable, qui limite son autorité au pouvoir exécutif et constitue le pouvoir législatif dans le corps de la nation, y rappelle le droit de ne plus accorder des impositions stables, mais seulement des subsides selon les besoins variés de l'État, laissant à la nation la discussion des finances, des dépenses, le droit de s'en faire rendre compte et de les restreindre, celui de distribuer les impôts et de les recourir, la limitation des dépenses du Roi, pensions, gratifications à ce qui est purement juste, fasse abolir les lettres de cachet, coups d'autorité, punitions arbitraires et graves extraordinaires dans les affaires de justice; si tout cela s'obtient stablement avec la constante tenue des États- Généraux au moins tous les deux ans, et des États-Provinciaux dans les provinces pour leur administration particulière, l'abolition de la corvée et taille arbitraire, et un frein, pour que l'autorité ne puisse se servir du militaire que pour la défense du pays et pas contre ses propres citoyens ni pour soutenir les coups ou abus d'autorité, la France deviendra le plus puissant état de l'Europe, il y aura enfin une patrie, on l'aimera et on y sera plus attaché, il sera plus aisé et agréable d'être ministre et roi en France, on ne pourra y faire que du bien, sans prêter son nom pour le mal, et cette regénération de la France sera un exemple, que dans peu bon gré mal gré eux tous les souverains et gouvernemens de l'Europe seront obligés et forcés d'adopter par les peuples eux-mêmes, il en viendra un bien infini partout, la fin de bien d'injustices, guerres, désunions et troubles, et ce sera une des modes utiles, que la France aura introduites en Europe. — Pardonnez-moi cette digression faite par occasion, sur laquelle je pourrois bien dire davantage, mais je ne vous ai touché que les principaux points, de crainte de vous ennuyer.

Je ne vous parle pas des affaires de Naples; vous les savez directement mieux que moi. La Reine continue toujours à avoir la même amitié et confiance en moi, je ne puis que me louer de son amitié de toutes façons. Je tâche tant que je puis de la conseiller, avertir etc., mais quelque fois, vu sa vivacité, je viens trop tard. Vous saurez, que le Roi souffre encore toujours de ses incommodités, n'ayant jamais voulu se faire guérir tout de bon; on l'a engagé à proposer à Sa Majesté de venir au mois de Juin à Vienne avec la Reine; je suis persuadé, que Sa Majesté ne l'acceptera point, mais le moment présent ne me paroit pas fort à propos pour faire cette proposition.

Vous saurez, que le Roi et la Reine désirent toujours de pouvoir marier leur fille aînée avec mon fils Ferdinand au cas que celui-ci aye

un bon établissement, et de prendre ma Marie pour le fils du Roi. Je serois bien content de ce double mariage et je réponds, que la Reine seroit contente de Ferdinand et de la Marie, l'étant infiniment de tous les deux; tout dépendra de l'établissement de Ferdinand. Vous saurez, que Sa Majesté m'a fait signer qu'à ma mort le Toscane seroit annexé à la monarchie. Je crois que cela est contre les traités. Je l'ai signé, car quand je serai mort, signé ou non, ceux qui resteront feront ce qu'ils voudront. Ainsi tout dépendra de l'établissement à procurer à Ferdinand, qui auroit été agréable s'il avoit pu être comme le mien; tout dépend des circonstances et je me flatte, que ce mariage pourra toujours avoir lieu, en cela nous sommes parfaitement d'accord avec la Reine. Je vous demande pardon de cette longue lettre, je ne sais pas, si vous la comprendrez toute, mais lisez la, méditez la, combinez la, et devinez ce que je ne vous ai pas dit, et je me flatte, que vous me comprendrez.

La santé de ma femme, qui est le plus important pour moi, se remet grâces à Dieu, mais elle m'a donné cet hiver de bien vives inquiétudes pour sa poitrine. Mes enfans tous se portent grâces à Dieu à merveille, ils croissent bien et je suis très content de tous. Charles n'a plus eu depuis un an de convulsions et se remet entièrement; je vois, qu'avec l'âge cela lui passe.

Je vous prie, s'il arrive quelque chose d'extraordinaire chez vous, de me le marquer, comme aussi si vous apprenez de Vienne quelque chose, qui puisse intéresser les détails de la santé de Sa Majesté ou ce qui régarde la conduite de mon fils et comment on en est content, car ici nous ne savons rien du tout. De la Thérèse j'ai toujours lieu d'être content et elle l'est de même.

Le 7. Juillet 1789.

Très-chère soeur. C'est par un courrier, que la Reine de Naples a la complaisance d'envoyer par Paris à Bruxelles, que vous recevrez cette lettre. Je suis enchanté qu'elle me fournit cette occasion de vous écrire et de répondre aux longues lettres, que vous m'avez envoyées par l'autre courrier napolitain. D'abord je vous prie de remercier de ma part votre cher mari du long mémoire raisonné, qu'il a bien voulu m'envoyer et qui à servi à me mettre au fait de la vraie situation des affaires des Pays-Bas, dont je n'étois informé que confusement, et de la lettre, qu'il a bien voulu m'écrire. Faites lui, je vous prie, mille excuses de ma part, si je ne lui réponds pas, sachant bien, que tout ce que je vous écris à vous est également pour lui; mais j'ai depuis quelques mois mes yeux si affoiblis, surtout pendant l'été que j'ai toutes les peines du monde à écrire quelques pages de suite, et m'en ressens ensuite bien des jours avec des douleurs dans les nerfs des yeux. D'ailleurs ma santé est bonne et je suis même engraissé. Ma femme a enfin perdu sa toux et quoique maigre se porte bien. J'avoue, que cette toux m'avoit furieusement inquieté. Mes enfans grâces à Dieu se portent tous bien. Charles

depuis un an est entièrement remis, et j'en suis très content de toutes façons, n'ayant plus eu l'idée d'attaques de convulsions.

Je vous prie d'envoyer par une occasion bien sûre le paquet ci-joint à mon frère l'Electeur, et qu'il ne soit remis qu'à lui même en propre main; il est important pour moi, et je vous prie d'attendre sa réponse pour me renvoyer le courrier.

De Vienne les nouvelles de la santé de Sa Majesté paroissent être meilleures pourvu qu'elles continuent de même, mais on ne sait jamais ni la maladie qu'il a ni les remèdes. D'abord c'étoit à la poitrine, puis aux riens, ensuite des fièvres toutes les dimanches. J'avoue pour moi, que je crains les poumons attaqués et un mal à la vessie et que je tremble, qu'il ne survienne tout à coup une fièvre forte ou inflammation, et surtout je crains le changement de saison en automne, quoique Sa Majesté même et le comte Rosenberg, qui m'écrit quelques lignes toutes les postes et dont les lettres contredisent toujours ce que dit Sa Majesté, se croyent en convalescence parfaite. Je donnerois tout ce que j'ai au monde, si je pouvois savoir la façon de remettre Sa Majesté en santé et de lui assûrer une vie plus longue que la mienne; en attendant pourtant ne croyez pas, que je me flatte; je pense à tous les cas possibles et j'ai fait et fais toutes mes dispositions pour tous les cas possibles; cela m'oblige de travailler dans ces chaleurs 16 heures par jour, devant tout faire et dicter dans ma chambre, sans négliger mes affaires ordinaires, pour éviter la curiosité du public, qui dans ce moment-ci n'est pas petite à mon égard. De tout côté on cherche de savoir ce que je pense, surtout pour l'avenir, et je crois qu'il y a bien des personnes et chez moi et dehors, qui en sont chargées de Vienne et même d'autre part. Moi, pour éviter tout, je travaille toute la journée, ne vais nulle part depuis la maladie de Sa Majesté, ne fréquente personne et passe mes soirées à l'Impériale seul avec ma femme. — J'ai brûlé de ma propre main toutes vos lettres et surtout les dernières; je fais toujours de même, ne craignez donc ni corbeille ni rien, je n'ai gardé que la mémoire de votre mari, qui peut me servir d'instruction. Je vous prie de brûler de même les miennes; je suis sur cela plus exact et plus soupçonneux que vous ne pensez. — Je vous rends mille grâces des détails, que vous m'avez fait sur vos affaires des Pays-Bas. — Ci-devant on m'envoyoit de tems en tems quelque rapport particulier du comte de Trauttmansdorff, mais toujours sans suite; mais à présent depuis quelque tems je n'en vois plus du tout et on fait de ceci comme de toutes les affaires internes et externes, politiques et de la guerre, que je ne sais que par les gazettes, et je crois, que François n'en sait guères plus que moi, au moins ses lettres à ma femme (car à moi il n'écrit pas) sont froides, toutes de compliment et se ressemblent toutes, ne parlant que de santé et promenades, tandis que la femme nous écrit à tous les deux des lettres charmantes.

On ne parle point et il n'y a pas la moindre intention, je crois, de me faire venir à Vienne, dont en vérité je suis bien aise. Ma situation y seroit cruelle, voir souffrir Sa Majesté, devoir entendre ses plaintes et être exposé à mille tracasseries et tripotages des subalternes, sans y rien pouvoir faire de

bon, seroit terrible pour moi. D'ailleurs, si jamais, Dieu garde, un malheur arrivoit, je ne serois que trop obligé de faire un noviciat entier, ne connoissant ni les personnes employées, ne sachant pas à qui me fier, ne connoissant ni ce qui a été fait dans les affaires, ni sur quels principes et avec quels projets pour l'avenir, et ne pouvant tirer aucune notice des papiers, qui alors n'existeront plus, ni de mon fils, qui est tenu comme un enfant, ne sait rien, ne s'applique à rien et auquel on nourrit seulement des principes un peu durs, qui ne me plaisent guères.

Ce que je puis vous assûrer, c'est que sur aucune affaire, mais surtout sur celle des Pays-Bas, on ne m'a jamais consulté ni demandé mon sentiment.

Pour l'Empire je crois important, que la couronne impériale reste dans la famille et qu'on tâche d'être bien autant que possible avec tout le monde.

Je sens bien, combien votre situation et celle de votre cher mari sont désagréables; à présent que tout est fini aux Pays-Bas ainsi que le ministère a voulu, il paroit, qu'on sera au moins plus tranquille et qu'on laissera ces gens en répos. Vous voulez, que je vous dise mes intentions et instructions pour un cas de malheur possible, mais je ne sais pas quoi vous dire, ne sachant point ce qu'on a fait depuis, ni à quel point les choses pourront être dans un pareil moment: tout ce que je puis vous dire, se sont mes intentions en général, qui sont, de remettre les gouverneurs dans leur première autorité et sur le pied, que vous étiez en allant à Bruxelles; de remettre sous leurs ordres le militaire, de rappeller le commandant général, que je connois trop bien, de défendre au militaire d'agir contre le peuple hors en cas d'accidents graves, émeutes etc.; d'abolir tout de suite les gardes extraordinaires, patrouilles etc., qui ont l'air de méfiance et guerre avec le peuple; d'assûrer la nation, qu'on ne veut que leur bien et agir de concert avec eux; de convoquer les États de toutes les provinces en États-Généraux de la façon, qui sera possible selon les circonstances d'alors, de faire cette déclaration, de les charger d'assembler tous leurs griefs et plaintes et pétitions pour les envoyer avec un choix de peu de députés à Vienne, et de leur proposer de proposer une minute de Joyeuse Entrée ou de pacte et contrat entre la nation et le souverain, examinant l'ancienne plus conforme aux circonstances présentes, en y mettant tout l'essentiel de celle qui existoit, comme constitution, privilèges d'États, de ne pas pouvoir être arrêtés arbitrairement, que les impositions ne puissent se donner que par subsides temporaires avec le consentement des États, de rétablir l'université à Louvain, et d'autres semblables en omettant ce qui n'est plus adoptable aux circonstances présentes, comme par exemple de remettre sur pied les confrèries et couvents déjà supprimés, dont les biens ont déjà été employés à d'autres usages, et de rénoncer au séminaire général laissant les leurs aux évêques, afin de pouvoir du commun accord concerter entre les États et le gouvernement une nouvelle Joyeuse Entrée, qu'on puisse promettre et tenir et qui convienne également aux deux parties et assure aux Pays leurs libertés et privilèges; d'accorder un oubli et amnistie générale du passé, promettant aux proscrits de revenir chez eux et ne recherchant plus personne pour les choses passées. Et qu'enfin après les prémiers momens les États tenus et ces députés venus,

vous veuilliez bien venir avec votre mari me trouver, pour être informé par vous de l'état des affaires et concerter avec vous et les députés la nouvelle Joyeuse Entrée, répandant en cas de malheur tout de suite dans les provinces ces intentions, afin qu'il n'y arrive pas quelqu'émeute ou inconvénient et pour y mainténir la tranquillité dans les esprits et le public. Mais autant qu'il seroit important alors de répandre ces intentions, autant est il nécessaire à présent de les ensévelir dans le plus grand et profond sécret, car vous sentez bien quel mauvais effet ils feroient à présent et qu'elle affaire et désagrémens cela pourroit me causer, et je sais pour sûr, que vous êtes entourée de gens chargées de tâcher de savoir ce que vous pensez sur ce affaires et ce que je puis vous écrire sur les affaires de chez vous et mes intentions, car cela intéresse trop et votre ministre et commandant général et leurs amis à Vienne, surtout Anton, qui rémue ciel et terre. Brûlez donc tout de suite ma lettre et ne faites jamais semblant de ce que je vous ai écrit. Cet envoy même des courriers de Naples commence déjà á donner des soupçons; je vous en préviens, et Somma même à Paris pourroit en avoir parlé, ayant de grandes rélations par sa femme à Vienne, et vous savez, chez qui elle a fait ses couches. Ainsi je crois qu'après le rétour de ce courrier il sera bon de différer et de n'en plus envoyer de sitôt, car ici et de Naples on en parle déjá. — Vous voulez, que je vous donne une instruction claire et précise, mais vous voyez bien vous même, qu'à présent cela n'est pas faisable. Je vous ai marqué ce que je crois, qu'en cas de malheur il y auroit à faire tout de suite par courrier, ce qu'il y auroit à faire de plus selon les circonstances; il me paroit, qu'en attendant faisant finir tout de suite les dispositions militaires, reprennant votre autorité et ressemblant les États pour exposer leurs griefs et délibérer sur la Joyeuse Entrée, cela suffira pour calmer et rassurer au moins pour quelque tems.

Quant à Naples, la Reine continue à me temoigner la plus grande amitié ainsi que le Roi. Je souhaiterois seulement, que la santé de ce dernier devienne meilleure et qu'il se ménage d'avantage. Je me flatte toujours, que le double mariage projetté pourra avoir lieu. J'en serois enchanté, mais cela ne peut réussir qu'en le tenant sécret, pour empêcher, que Sa Majesté ne désapprouve mes projets sur la séconde géniture en Toscane, qu'il vouloit toujours réunir à la monarchie, et que les maisons de Bourbon ne l'empêchent voulant avoir la fille de la Reine pour un de leurs princes.

J'ai vu ce que vous me marquez de Thoren et de vos projets pour ménager votre belle-soeur et ses chanoinesses pour ma fille Marie Anne. Je vous suis bien sensiblement obligé de cette nouvelle marque d'amitié de votre part, le considérant comme un bon et agréable établissement possible pour ma Marie Anne, qui ne désire qu'un pareil sort et du caractère de laquelle je réponds qu'on seroit très content.

Je suis également sûr et me flatte, qu'on sera également content du caractère de mes fils Ferdinand, Charles et Léopold; de François je ne sais rien du tout, hors qu'on a tâché de lui inspirer des principes durs, et contraires surtout aux Pays-Bas, à cette nation et à tout projet de séparer le Toscane de la monarchie.

Il y a 7 à 6 ans, que Sa Majesté me fit venir, lorsqu'il fut à Pise, et

ensuite lorsque je menai François à Vienne, me fit venir et m'obligea de signer en sa présence l'acte de réunion du Toscane à la monarchie après ma mort. Je le fis en lui disant, que sans ce papier celui des deux qui surviveroit à l'autre feroit ce que bon lui sembleroit.

Je vous prie d'attendre, avant de me renvoyer ce courrier de Naples, la réponse de notre frère Maximilien à ma lettre. Je ne puis que me louer de l'amitié et confiance qu'il me témoigne.

J'ai entendu parler confusement, qu'on croyoit, que le Roi de Prusse et l'Angleterre avoient le projet de voir unir les Pays-Bas avec les provinces unies, mais je le crois un conte. Ce que je crois ne doit pas vous être indifférent, ce sont les nouvelles de Paris. Jamais j'aurois cru, que cette nation, qui fait tant semblant d'être douce et polie, put se permettre des atrocités pareilles. J'ai cru, qu'ils se borneroient à rentrer dans leurs droits et à ôter au Roi, ou plutôt à ses ministres et alentours, le superflu d'autorité qu'ils s'étoient arrogé et qui ne contribuoit pas à faire le bonheur de la nation, unique motif et but, pour lesquels elles se choisissent un roi: si on s'étoit borné à cela, ce seroit un bonheur pour la nation et surtout pour le Roi, mais les atrocités qu'ils ont commises, font voir, que Voltaire avoit raison, lorsqu'il disoit, que les François étoient ou des singes ou des tigres.

Vous avez à présent bien des illustres proscrits: j'avoue, que je suis bien aise, que vous les ayez, car je craignois, qu'ils ne viennent en Italie. Ce que je ne comprends point, c'est pourquoi votre ministre les veut faire partir de chez vous; je ne crois pas qu'il en a l'ordre, et cela pourra bien lui valoir une bonne réprimande de Vienne. Continuez, je vous prie, à m'écrire ce que vous saurez de Paris, et même par ces messieurs et où le comte d'Artois et tous ces seigneurs iront s'établir.

Je crains bien, que les bruits de Paris ne se communiquent aux provinces qu'ils y ait bien des désordres, et du sang innocent répandu, et tout cela pour avoir enfin l'anarchie, dont le peuple après quelque tems se lasse, et alors il retombe sous un despote et maître plus absolu que cidevant. Pourvu que de pareils exemples n'exaltent pas les têtes chaudes, qui sont chez vous, et que le mauvais exemple des trouppes françoises ne gâte pas les vôtres! Je crois, que votre ministre ne sera pas peu embarassé dans ce moment. Marquez moi, je vous prie, ce que vous saurez de la Reine, je suis très en peine pour elle, sachant l'acharnement, que toute la nation a contre elle et les infamies, que depuis si longtems on débite sur son compte. Je crains toujours, qu'on ne la force de partir ou oblige le Roi à la renvoyer, car on lui attribue des horreurs répandues à dessin pour animer le peuple même dans les provinces contre elle, disant qu'elle a envoyé tout l'argent à Vienne, qu'elle est cause des impositions, de la misère générale etc.

Quant à vos affaires avec le cardinal, je crois, qu'il ne falloit pas l'obliger à donner une déclaration; ces matières sont trop délicates et dangéreuses à toucher. Le séminaire général a toujours selon moi été une mauvaise opération et il falloit laisser aux évêques paisiblement comme ci-dévant leurs séminaires ou les leur rendre, car on ne peut pas pourtant leur réfuser le droit d'enseigner et d'instruire selon leur conscience.

Voici une bien longue lettre; soyez, je vous prie, bien assuré du plaisir, que j'ai de pouvoir m'entretenir avec vous, et du régret de ne pas pouvoir le faire plus souvent et sincèrement; ne pourriez-vous pas m'envoyer un chiffre par ce courrier pour pouvoir au moins vous écrire quelquefois quelques lignes sûrement? car avec le citron souvent il m'arrive, qu'on ne peut pas bien lire ce que vous m'écrivez. Marquez-moi, je vous prie, s'il n'y a rien du nouveau de France, et surtout de la Reine, ce que sont devenus ces messieurs françois, qui sont venus chez vous, et s'il y a à craindre du bruit chez vous. Cela est dans le moment présent de toutes façons, et pour vous et pour tout le monde seroit doublement malheureux. Soyez persuadée, que malgré toutes les inquiètudes personnelles, que j'ai, je pense bien souvent à vous et que je vous prie, de bien être persuadée de toute l'étendue de la tendresse, avec laquelle je vous embrasse ainsi que votre mari, auquel je vous prie de faire voir cette lettre et de rénouveller mes excuses. Adieu.

4. Janvier 1791.

Très-chère soeur! C'est par le Major d'Aspres que je vous renvois en courier que vous recevrés cette lettre; j'ai reçu les deux longues que vous m'avés écrites par le courier Herden ainsi que le Postscriptum de votre mari. Par tout ce que je vois, je comprends que vos états de Brabant sont animés et poussés par les correspondants et comités de Lille, et par les françois; sans cela ils ne se conduiroient point d'une façon aussi indécente, ce qui m'étonne, c'est qu'ils aient pû animer les serments ou Représentants du Tiers-État, à refuser aussi les subsides. Par tout ce que j'apperçois je vois que l'affaire est des plus sérieuses, que jamais nous ne finirons et n'aurons du répos aux Pays-Bas, que quand les affaires de France seront finies et arrangées, et que les moyens de bonté étant tous épuisés, on en viendra à la rigueur, et aux voyes de fait. En me confirmant et réferant donc à ce que vous recevrés du département, et à ce que j'ai écrit par Schafgotsche, je ne puis que vous répéter, que vous fassiés bien animer et encourager les trouppes par les officiers en ne les tenant pas dans l'inaction, qu'en évitant toute intention d'user de force, vous fassiés éviter toute occasion à explosion, mais qu'en même tems vous continués à proceder avec fermeté, constance et vigueur par la voye légale, l'appujant dans l'exécution de ses decrets s'il le faut, par l'autorité militaire, que quelconqu'explosion émeute ou insulte au Militaire soit reprimée tout de suite avec la plus grande vigueur, que si jamais les françois osoient passer nos confins ou insulter nos villages, ils soient reçus, attaqués et repoussés par le militaire avec la plus grande vigueur sans égard du ménagement quelconque, qu'on aye l'oeil également sur le soi-disant parti Vonkiste, dont les intentions ne sont pas plus pures que celles des autres, et dont on ne peut pas se fier.

Vous saurés déjà la déclaration de la France aux Electeurs et Princes d'Empire, ils paroissent resolus d'attaquer, alors je crois qu'il ne sera plus nécessaire de garder de ménagements avec eux.

Je vais me concerter avec les Princes d'Empire et surtout avec le Roi de Prusse, qu' en agit bien et de bonne foi avec nous, sur la façon et la quantité des trouppes que nous enverrons promptement vers le Rhin pour défendre l'Empire; j'ai donné ordre à tous les officiers de rejoindre leurs corps surtout à ceux des Pays-Bas, et qu'on n'accorde plus de congés.

Je prépare des Régimens d'Autriche et de Bohême pour les faire marcher, et dès que mes dispositions seront convenues et préparées, je vous en avertirai par le Capitaine Nugent et Major Kollónitsch que je vous enverrai successivement en courier.

Faites avoir l'oeil sur le cidevant Duc de Bethûne de Charost qu'on dit vouloir se mettre à la tête des mécontents des Pays-Bas.

J'ai donné les ordres au conseil de guerre pour faire completter Laudon Vert, vos corps francs et les bataillons allemands que vous avés chès vous. Je puis vous assurer qu'il n'est venu ici ni député ni agent ni aucune personne chargée de la part de vos états d'aucune affaire quelconque; nous sommes tous convenus ici et d'accord que personne ne les receveroit ni verroit, et qu'on le renverroit (au cas qu'il y vienne) en lui disant qu'on ne peut et ne veut écouter aucune proposition tant que toutes les affaires seront en règle dans le pays et surtout celle des subsides.

Les françois ont fait déclarer ici qu'ils ne toléroient plus chés eux les assemblées des émigrés et mécontents brabançons, et qu'ils les avoient renvoyés, au cas qu'on puisse découvrir et arrêter quelqu'un de ces chefs de parti, il seroit bien utile de le punir exemplairement.

Le Comte Mercy croit toujours que le rétablissement de la Nonciature aux Pays-Bas pourroit contribuer à ramener le clergé, je n'y ai pas la moindre difficulté, mais crains bien que cela ne fera que peu ou point d'effet.

L'Electeur de Trêves m'a envoyé une nouvelle Estafette puisque ses propres États commencent à lever la tête contre lui, et je crains que cela aura des suites en Allemagne. Je viens de donner une déclaration à la France un peu forte, par laquelle je déclare que si un françois attaque l'Empire ou un de ses Princes, que je viendrai à leur défense avec toutes les forces de la monarchie, ce que j'espère ralentira l'ardeur de l'assemblée Nationale et des françois. — Dans 8 jours je vous enverrai un autre courrier avec le reste de nos nouvelles, et ce que nous aurons ajusté avec le Roi de Prusse, et je me flatte que les choses s'arrangeront mieux qu'on ne croit encore. —

Prague le 30. Août 1791.

Très-chère soeur! J'ai été tout ce tems sans répondre à vos Lettres ni vous écrire n'ayant pas eû un moment de tems à moi ni le jour ni la nuit, ayant été nuit et jour à Prague à Pilnitz, et Theresienstadt, revenu à Prague je vous renvois votre courrier avec cette lettre; d'abord je vous remercie de me l'avoir envoyé, car il m'a rejoint à Prague et m'y à été fort utile, pour la réponse de l'Angleterre avant mon entrevue de Pilnitz, j'y ai trouvé les

Palfy et le Major Kolonitsch qui à présent sont ici. J'ai été on ne peut pas plus content de mon séjour à Pilnitz à la réserve d'un peu trop d'étiquettes et de cérémonies. J'ai été on ne peut pas plus content de l'Electeur et de son caractère et sentimens. C'est un parfait honnête homme avec lequel je serois enchanté de passer toute ma vie; toute la famille, le Prince Max, la Prince Marie Anne sont si bons unis et honnêtes que c'est un plaisir de les voir ensemble. L'Electrice m'a comblé de politesses; j'ai été fort content d'Elle. Elle témoigne de vous être fort attachée, et tous surtout Elle m'ont témoigné de désirer le mariage de sa petite avec Charles. La petite est charmante, et si l'affaire de Pologne, comme je le crois, n'a pas lieu, cet établissement seroit pour mon fils Charles un grand bonheur. L'Electeur n'a pas du tout été embarassé avec moi à Pilnitz, tout, situation, maison m'a plû infiniment, on nous à comblé de politesses, et nous avons été un jour à Dresde. A présent nous avons ici la Thérèse et le Prince Antoine, et le Duc de Courlande va y venir, et demain nous attendons ma femme, mes enfans, le Palatin et Charles qui a fait sa tournée et partira d'ici pour chez vous le 14. ou le 15. pour sûr. J'ai eu lieu d'être également content du Roi de Prusse et de ses sentimens. La Russie vient de faire sa paix avec la Porte comme Elle a voulu. Le Comte d'Artois m'est arrivé avec Calonne, Esterhazy, Bouillé la veille de mon départ à Vienne et a voulu me suivre à Pilnitz, où il ne nous a pas laissé un moment de répos. Ses idées qui sont celles de Calonne tiennent de la folie. Il vouloit qu'on proteste contre tout ce que feroit le Roi de France, qu'on lui fasse la guerre même, qu'on prenne Alsace pour y établir cet hiver les Princes et tous les françois fugitifs; qu'on déclare et réconnoisse Monsieur Régent; qu'on établisse aux pays-bas les Régimens françois qui y viendroient en corps, enfin mille idées semblables. Il nous présenta les points que je vous envois ci-joints avec la Copie de mes réponses, et de la déclaration que le Roi de Prusse et moi lui avons donné signée et dont vous verrez que les clauses éloignant bien l'usage, hors de cela il n'a eû aucune promesse ni permission de bouche ni par écrit, surtout aucune promesse de secours d'argent, et même une assurence positive qu'on ne pouvoit pas le servir d'aucune partie des trouppes qui sont dans les pays-bas vu les circonstances locales pour les affaires de France. Je vous préviens de tout cela, et vous envois ces papiers enfin que dans le cas qu'il fasse quelque prétention, ou se vante de quelque permission, vous ne lui accordés rien s'il ne vous montre un papier signé de ma main, car sa pétulance est extrême, et lui et ses alentours hazardent beaucoup de prétentions et propos entièrement faux.

Je vois avec plaisir ce que vous me marquez que dans les pays-bas peu à peu les esprits se tranquillisent, et je suis entièrement d'accord avec vous qu'il ne faut rien demander qui ne soit juste, et dans les règles, mais alors le soutenir avec fermeté.

Ayés je vous prie l'oeil sur tous les françois, tous, même les soi-disants bien intentionnés, sont dangereux et fanatiques, et les affaires de France ne pourront finir que par le concours et ménaces de toutes les Puissances et par l'épreuve qu'ils feront eux mêmes de leur propre malheur.

Je n'ai pas encore vu les propositions du département pour les charges de Cour vacantes chés vous, et à cette occasion je prendrai en considération le mémoire du Comte d'Arberg, mais vous sentés bien par les raisons que votre mari lui a détailleés qu'il ne peut pas demander de Régiment ni d'avancement; je verrai d'arranger avec Rosenberg pour la liste des chambellans á faire.

Quant aux Princes françois je les connois bien et leurs alentours, et vous le verrès par ma déclaration, ils ne cherchent que leur intérêt, leurs fins et leurs affaires, et à me faire mêler moi et les autres dans leurs affaires pour parvenir á leur but et à leurs projets tous mal réfléchis, imprudents et inexcusables. Soyés sûre de mon côté et tenés leur tête dans leurs prétentions et ne leur croyés rien. Je vous répondrai une autre fois sur mon fils Charles. —

Le mémoire dont il est question se trouve avec les papiers relatifs à l'affaire de France. —

B.

Oesterreich und Preussen.

a. Depeschen an den Fürsten Reuss.

à Vienne le 2. Juin, 1790.

J'ai reçu, Mon Cher Prince, Votre lettre du 26. qui m'est parvenue peu de tems après celle, que Vous avez adressée sous la même date à Mr. le Prince Chancellier. Comme ces deux lettres roulent sur le même objet, on Vous répondra à tout dans la première lettre d'Office, en attendant je veux vous communiquer une conversation, que j'ai eue avec Mr. de Jacoby, qui étant venu me trouver au Bureau Lundy, commença par me dire, que sans doute j'avois déjà connoissance de Votre lettre, apportée la nuit précédente par un Courier Prussien. Je lui répondis, que je ne savois rien ni d'une lettre de Votre part, ni de l'arrivée d'un Courier Prussien. Il m'aprit alors, qu'il en étoit arrivé un, et que Mr. le Comte de Podevils avoit envoyé Votre lettre au Prince Kaunitz au fauxbourg. En ce cas, lui dis-je, je ne la verrai que ce soir.

Pour éviter la répétition des j'ai dit, et il a dit, je mettrai la suite de notre conversation en Dialogue.

Moi. Faites moi le plaisir de me dire en attendant, quelle nouvelle Votre Courier Vous apporte?

Jacobi. Rien d'absolument nouveau. Le Courier étant parti le 26., la réponse du Roi d'Hongrie à la dernière lettre de S. M. Prussienne n'étoit pas encore arrivée, et par conséquent nous sommes simplement chargés de presser cette réponse, et je dois vous prévenir en même tems, que nos troupes sont en marche vers les frontières.

Moi. Fort bien, et les nôtres sont tout prêtes à les recevoir.

Jacobi. Ah! j'espère bien, qu'il n'en résultera rien de mauvais.

Moi. Tant mieux, cela me faira grand plaisir. D'ailleurs depuis l'expédition de Votre Courier Sa Majesté Prussienne aura reçu la lettre du Roi mon Maître, et aura été à même d'aprécier ses sentimens de justice et de modération, et de reconnoitre, combien il désire de vivre en bonne amitié avec Lui.

Jacobi. A propos de cette lettre, nous sommes chargés particulièrement

Mr. de Podevils et moi, de Vous prier, à moins que Vous n'ayez des raisons pour en agir autrement, de vouloir bien nous dire, seulement en gros, le fond de la réponse du Roi d'Hongrie à Sa Majesté Prussienne pour notre conduite en attendant qu'elle nous soit communiquée de Berlin.

Moi. Bien volontiers, non seulement je vous en dirai quelque chose en gros; mais je vais Vous en faire la lecture entière d'un bout à l'autre, ainsi que d'une pièce qui l'accompagnoit. Je pris alors ces deux pièces que j'avois précisement sur mon Bureau, et lui en fis la lecture, d'un bout à l'autre, en m'arrêtant à chaque article, pour lui faire remarquer le ton et la raison qui régnoit dans ces écrits en confrontation avec les articles y correspondans dans les deux écrits prussiens. Après chaque article je le priois de me dire ce, qu'il avoit à y répondre, ou à y objecter, et le forçois ainsi à chaque pas de convenir malgré lui, qu'il n'avoit rien à répliquer, et qu'il seroit bien embarrassé s'il devoit soutenir la Thèse contraire à tout ce qui étoit contenu dans le mémoire.

Jacobi. Vous avez raison, ajouta-t-il, en argumentant d'après les règles d'une stricte logique; mais ici il faut plutôt examiner les circonstances, consulter les convenances réciproques. Je vous prie, parlons librement sans contrainte, comme nous pensons, Vous et moi, et indépendamment des ordres et directions que nous pouvons avoir de nos maîtres.

Moi. Bien volontiers, je puis le faire d'autant plus aisément, que ne sachant pas que Vous me feriez l'honneur de me venir parler, ni ce que Vous me diriez, je ne puis être autorisé à Vous répondre, ainsi ce sera bien mon opinion particulière, que je Vous dirai, sans que cela puisse tirer à aucune conséquence pour mon maître. Voici donc, comment j'envisage la chose: Vos calculez depuis quelque tems déjà, que nous avons fait deux campagnes qui nous ont couté plusieurs millions de florins, et quelques milliers d'hommes. Vous calculez aussi sur nos embarras intérieurs sachant fort bien d'où ils proviennent en bonne partie, et ce qui les entretient, et Vous calculez delà que c'est pour Vous un moment propice pour avoir Thorn et Danzig, et plus, si possible est. Preuve que ce calcul n'est pas si mauvais, c'est que le Roi mon Maître ne se montre pas éloigné de se prêter à ce que vous fassiez quelque acquisition, à quoi il auroit bien difficilement consenti en tout autre tems. Nouveaux protecteurs des Polonois, vous sentez bien, que Vous ne pouvez pas bonnement leur arracher une possession très-importante garantie par Vous mêmes sans leur en procurer un dédommagement. Tout cela se comprend fort bien. Mais de nous proposer que non seulement nous consentions à vous faire faire cette acquisition, mais qu'au surplus les Polonois soient dédommagés à nos dépends, cela en verité passe toute imagination.

Est-il possible qu'on nous croit assez imbécilles pour être dupes des calculs, par lesquels on voudroit nous prouver que ces propositions nous seroient profitables? Croit-on donc d'avoir à faire à des enfans, ou bien a-t on une assez fausse idée de la Puissance Autrichienne pour imaginer qu'il ne faut que deux campagnes en Hongrie pour la mettre aux abois au point de devoir souscrire à tout ce qu'on lui propose?

Jacobi. Nous sentons fort bien qu'une Monarchie comme la vôtre doit

avoir de grandes resources; mais la Monarchie Prussienne se trouve aussi en bon état et nous avons dans ce moment-ci bien des avantages.

Moi. Et moi je sais fort bien aussi que vous êtes une Puissance très respectable, ce que nous avons apris par une experience de cinquante ans. Quant aux avantages du moment, vous pouvez aussi en avoir; mais nous en avons un puissant, que Vous n'avez pas, c'est d'avoir la raison de notre côté, au lieu que vous n'avez pas seulement un prétexte honnête pour nous attaquer. Aujourd'hui cela compte pour beaucoup dans les affaires de l'Europe, et cela seul vaut un bon Allié; je n'aurois pas été aussi tranquille sous le règne passé, car je dois l'avouer malheureusement nous n'avions pas toujours la conscience bien nette. Mais le Roi d'aujourd'hui n'a pas le moindre reproche á se faire sur le point de la droiture et de l'honnêteté; il est persuadé de bonne foi, que ce qui n'est point permis d'un particulier à l'autre, ne devient pas une vertu quand c'est un Souverain qui l'exerce. Il est reconnu de toute l'Europe pour un Prince loyal, intégre et modéré, et suivant toutes es apparences il gardera cette réputation toute sa vie. Avec de tels avantages réunis à sa Puissance on peut aller tête levée, et on n'a peur de personne, surtout quand on ne veut que défendre son bien, et son honneur. On a jugé, et non pas sans raison, qu'il n'est pas porté pour la guerre, et en effet ses sentimens sont peut-être un peu trop pacifiques, mais qu'on ne s'y trompe pas. Il a des alentours qui ne Lui parlent que de paix, mais heureusement il a deux oreilles, et s'il entend de l'une des Conseils pacifiques, il entend aussi de l'autre des Conseils de vigueur. Il sentira facilement qu'une paix n'est pas toujours bonne, et qu'elle n'est préférable à la guerre, que quand elle peut être solide et durable.

Jacobi. Oh! il y aura sûrement des moyens pour conserver la paix.

Moi. Mais sans doute qu'il y en a, puisqu'au-pis-aller, et plutôt que de continuer la guerre, le Roi est tout décidé à se contenter du Status quo avant la guerre, avec de très modiques reserves pour la sûreté de ses frontières, dont il attend l'obtention de la médiation de l'Angleterre, et qui ne troublant en rien l'équilibre de l'Europe et ne lui donnant aucun accroissement de Puissance seront certainement trouvées bien modérées par votre Cour même, pour peu qu'Elle veuille être équitable.

Jacobi. Cependant vous trouveriez certainement mieux votre compte, en Vous arrangeant avec Nous.

Moi. Cela se peut, mais il faudroit pour cela de tout autres moyens que ceux que Vous proposez.

Jacobi. Mais quels autres moyens y auroit-il de dédommager les Polonois, si Vous ne voulez céder pas même une partie de la Galicie?

Moi. Je n'en sais rien. Le Roi mon maître ne désire aucune augmentation de puissance, il ne veut aucune acquisition lucrative. C'est Vous seuls qui voulez gagner, c'est donc à vous imaginer des moyens acceptables.

Jacobi. Si vous pouviez seulement m'indiquer quelque chose.

Moi. Je ne sais rien vous indiquer, je sais seulement qu'à nos dépends cela ne peut pas s'effectuer. Mais examinons votre propre spéculation, Vous ne voulez pas que nous donnions la préférence au Status quo, mais vous

voulez que les Turcs nous fassent des cessions à nous, pour que nous fassions des cessions aux Polonois, et que ceux-ci vous en fassent à Vous. Pourquoi aller chercher midi, à quatorze heures? s'il faut déjà que ce soient les Turcs qui payent, faites qu'ils payent les Polonois directement. D'ailleurs vous avez déjà proposé aux Polonois la cession de Danzig et de Thorn; Mr. de Luchesini leur a offert des compensations. Eh bien! si elles n' ont pas paru suffisantes, ajoutez-y quelque chose encore aux dépends de qui vous voudroit, pourvu que ce ne soit pas de nous autres. En un mot, si vous voulez gagner quelque chose en vous arrangeant avec nous, il faut non seulement que nous n'y perdions rien, mais que de plus nous obtenions en même tems des avantages réels; et parfaitement équivalens à ceux que vous voulez vous procurer à vous-mêmes. Si vous venez avec des propositions fondées sur cette base, alors nous pourrons parler. Le Roi a suffisamment donné à connoître ses dispositions favorables à vos désirs; si vous ne voulez pas entendre raison, si vous préférez de courir les hasards d'une guerre des plus injustes et des plus odieuses, il en arrivera ce qui pourra, ce ne sera pas notre faute.

Jacobi. J'espère bien, que cela n'arrivera pas; mais dites-moi de grâce, est-il vrai que le Prince de Cobourg a eu ordre de stater toute hostilité? Le Roi le désireroit infiniment.

Moi. Non sûrement cela n'est pas vrai, c'est encore une de ces propositions tout-à-fait incroyables, et dont il n'y a point d'exemple, qu'un armistice unilatéral. Quoi nous devrions nous engager à ne rien faire, et les Turcs garder la liberté de nous attaquer? Cela seroit plaisant. Dès que les Turcs auront consenti à un armistice de leur côté, nous nous y prêterons bien volontiers du notre, mais il faut que ce soit un armistice qui mène à la paix, et par conséquent à un terme assez long pour la durée d'une négociation, et non pas un armistice qui n'auroit à durer que jusqu'au tems que les Turcs se trouvent prêts à nous attaquer avec toutes leurs forces.

Jacobi. On ira donc à présent sur Viddin, ou sur Giurgevo?

Moi. Je ne sais pas ce que Mr. le Prince de Cobourg fera, cela dépendra de l'état de son Corps d'Armée, des forces de l'ennemi, et peut-être ne fera-t-il rien; mais s'il trouve moyen d'aquérir quelqu' avantage, il le fera certainement, il doit même le faire nécessairement, pour pouvoir se soutenir dans son poste, quand le gros de l'armée turque arrivera aux bords du Danube. Le même propos fut remis sur le tapis le lendemain en présence du Comte de Podevils, au quel je fis aussi lecture des pièces, et Jacobi dit alors:

Jacobi. Si Mr. le Comte de Cobourg obtenoit de grands avantages, il pourroit arriver que les Turcs concluent d'abord la paix avec vous.

Moi. Eh bien! quel mal y auroit-il à cela? Par tout ce que vous dites et faites, ne voulez-vous pas effectuer la paix entre nous, la Russie et la Porte? Si cette paix se fait, de quelque manière que ce soit, Votre propre but n'est-il pas rempli, et qu'avez-vous de plus à désirer? Mais malheureusement il n'y a pas de danger que cela arrive. Pour engager les Turcs à une paix précipitée, surtout depuis qu'ils se sont liés à ne point la faire cumulativement avec la Suède, et avec votre concours, il faudroit qu'ils eussuyassent de grands revers, et cela n'est plus possible dépuis que nous auss

bien que les Russes avons si fort 'affoibli nos armées de ce côté-là pour être en état de repousser les attaques dont nous sommes menacés. D'un autre côté, ne vous mettez pas en peine à ce sujet; quoiqu'il en arrive, les Turcs ne feront plus la paix à votre insçu.

Jacobi. Toujours cela pourroit-il arriver, et le Roi ne peut pas être tranquille à cet égard, dès que vous continuez vos hostilités.

Moi. De quoi auroit-il donc à s'inquieter, si par impossible cette paix se faisoit promptement et sans son concours?

Jacobi. Mais d'être attaqué à son tour par vous.

Moi. Par nous! pourquoi donc par nous? Nous n'avons aucun démêlé ensemble. Et je ne vois au monde quel motif plausible le Roi auroit jusqu'ici pour vous attaquer. Y-a-t-il peut-être quelque chose de répréhensible dans votre conduite? Avez-vous la conscience mauvaise?

Jacobi. Non sûrement, mais on peut donner aussi une mauvaise interprétation aux démarches les moins répréhensibles.

Moi. C'est ce que vous n'avez certainement pas à redouter de la part du Roi mon maître; ce n'est sûrement pas de son caractère de chercher noise à ses voisins. Il s'estimera trop heureux, s'il peut obtenir qu'on le laisse en repos. D'ailleurs quand même Il auroit sujet de ressentir ce que vous faites actuellement, la manière loyale et amicale, dont il s'explique envers Sa Majesté Prussienne, garantit bien, qu'il n'a point de mauvaises intentions, puisqu'il dit positivement, que les événemens quelconques ne changeront aucunement ses dispositions actuelles, et qu'il a un vrai et sincère désir de vivre de bon ami et voisin avec le Roi de Prusse. Soyez sûrs qu'il n'est pas dans le caractère de ce Prince de dire ou d'écrire ce qu'il ne pense pas.

Ceci ayant amené de part et d'autre des complimens, comme quoi on trouveroit certainement des moyens pour tout arranger à l'amiable, j'ai fini par répéter à ces Messieurs, que certainement le Roi se prêteroit bien volontiers à ce que Sa Majesté Prussienne acquière quelques avantages même notables, mais toujours avec la clause bien expresse, que ce ne soit à nos dépends, et moyennant que nous acquérions de notre côté des avantages équivalents à ceux que la Prusse voudra se procurer.

Je vous communique, Mon Cher Prince, tout ceci uniquement pour votre information: Vous ne devez absolument en faire aucun usage, mais seulement tenir le même langage, comme votre opinion, au cas que vous remarquiez dans les discours de Mr. de Herzberg que Mr. de Jacobi lui auroit rendu notre conversation différemment, ce que je crois très-possible, ayant remarqué plus d'une fois que Mr. de Jacobi quand il raconte à l'un des propos, qui lui ont été tenus par un autre, ne le rend pas avec la plus grande exactitude.

à Vienne, le 4. juin 1790.

J'espère, mon cher Prince, que Vous aurez reçu ma lettre du deux de ce mois, et comme je viens d'avoir ce matin un nouvel entretien avec Mr. de Jacobi, je veux Vous en faire part, pourque Vous restiez au fil de la négociation. Jacobi est donc venu me dire, qu'il avoit reçu par estaffette une lettre

du 29, par laquelle on lui marquoit, que la Réponse du Roi d'Hongrie à Sa Majesté Prussienne étoit arrivée, que le Prince Reuss la remettroit le lendemain dans une audience, qu'en attendant il en avoit dit le contenu, en gros à Mr. de Herzberg sur le rapport duquel le Roi paroissoit en être très content.

Que pour pouvoir répliquer promptement à cette lettre, lui Jacobi étoit chargé de s'informer un peu plus près des intentions de Sa Majesté Apostolique sur ces deux points savoir: de quelle manière on pensoit pouvoir contribuer à ce que la Prusse fit l'acquisition de Thorn et Danzig, si on ne vouloit céder pas même une petite partie de la Galicie; et secundo: jusqu'où on continueroit à pousser les hostilités contre les Turcs d'après les sens de ne vouloir que se mettre dans un état à pouvoir résister aux Turcs quand ils viendroient en force.

Je lui ai répondu sur le prémier point, que cela ne pouvait se faire à ce qui me sembloit qu'en contribuant autant qu'il dépendroit de nous dans une négociation générale à ce que les Polonois obtiennent aux fraix de nos ennemis un dédommagement pour les cessions qu'ils feroient à la Prusse moyennant que nous obtenions aussi de notre côté des avantages proportionnés à ceux qui reviendroient aux Prussiens.

Il me demanda s'il pouvoit indiquer nommément la Moldavie: à quoi j'ai répliqué, que je ne connoissois pas d'autre province Turque, qui soit limitrophe à la Pologne, et sur laquelle les Polonois puissent faire quelqu'acquisition avantageuse.

Sur le second point je lui répondis, qu'on n'avoit pas prescrit des bornes aux opérations du Prince Cobourg, mais que tout ce que ce Général pourroit effectuer, s'il est heureux, c'est de s'assurer par la prise de Giurgevo ou de quelqu'autre place forte sur la rive gauche du Danube, que l'ennemi ne puisse facilement passer ce fleuve, mais que lui certainement ne le passeroit pas, parce qu'il n'a rien à chercher de l'autre côté, et ne pourroit pas s'y soutenir avec le peu de forces qu'il a actuellement contre une nombreuse armée ennemie.

Mais, dit-il, on craint toujours que Vous ne parveniez à conclure rapidement une paix avec les Turcs, et on dit que Mr. de Herbert doit incessamment partir pour cela. A quoi j'ai répondu, qu'une conclusion prompte de la paix est aujourd'hui une chose absolument impossible; qu'en effet Mr. de Herbert iroit peut-être en quelques jours d'ici joindre le Baron de Thugut, mais que ce ne seroit que pour entamer des négociations pour un armistice, si les Turcs veulent s'y prêter après que nous en aurons obtenue l'agrément de la Russie.

Mais, reprit Jacobi, peut-être les Russes ne le voudront pas, et alors que ferez-vous?

Ma réponse fut, qu'il n'y a point de probabilité que les Russes se refusent à un armistice tel, que la paix puisse s'en suivre; s'ils étoient décidés à ne point l'admettre, ils l'auroient dit tout uniment aux Anglois au lieu qu'ils se sont bornés à leur dire, comme il étoit tout naturel, qu'ils ne pouvoient pas y donner les mains avant de savoir les intentions de leur Alié. Nous avons donc d'après toutes nos données les motifs les plus forts pour croire que les Russes se prêteront très volontiers à un armistice préparatoire à la paix;

d'ailleurs quand même contre toute vraisemblance ils ne voudroient pas en admettre un de leur côté, il seroit possible encore, qu'ils trouvent bon que nous en fassions un séparé du nôtre. Oh! c'est, repris Jacobi, ce qu'ils ne feront sûrement pas, et alors que ferez-vous? Conclurez-vous un armistice séparé de votre côté contre le gré de vos Alliés? Alors lui répondis-je, il reste encore au pouvoir du Roi de Hongrie de se concerter avec Sa Majesté Prussienne sur le parti qu'il y aura à prendre.

Enfin dit Jacobi, que pourrois-je dire encore à ma Cour pour la convaincre, que les vues du Roi d'Hongrie sont vraiment pacifiques: à quoi je répliquois, Sa Majesté Prussienne trouvera assez de quoi s'en convaincre dans la lettre qu'Elle vient de recevoir, et vous pouvez en conclusion assurer votre Ministère, que le Roi mon Maître ne demande pas mieux que de faire tout ce qu'on peut exiger raisonnablement de lui, non seulement pour prévenir une rupture entre nous, mais aussi pour suspendre les hostilités contre les Turcs, sans qu'ils y ait quelque risque à courir pour ses propres armées, et à y faire succéder le plutôt possible la voye d'une tranquille négociation.

Sur cela il me quitta me disant qu'il allait rendre compte à sa Cour de notre pourparler. Je souhaite de tout mon coeur, que cela mène à des ouvertures plus amicales de la part de Berlin, et suis avec les sentimens que Vous me connoissez.

b. Réflexions du Prince de Kaunitz Rietberg sur l'arrivée prochaine du Sieur Bischofswerder[1]).

1. Le but principal de la mission du Sieur de Bischofswerder est sans doute celui de venir approfondir et vérifier autant qu'il le pourra le vrai fond du Caractère et la façon de penser personnelle de Votre Majesté.

2. Naturellement il mettra tout en oeuvre pour cet effet, protestations et tous les propos, qui lui paroîtront les plus propres à Lui plaire, et à L'engager à se livrer; il tirera des Conclusions de ce qu'il Lui entendra dire, et la peindra ensuite telle qu'Elle lui aura paru être. Il tachera sur tout d'engager Votre Majesté à s'expliquer la première sur l'avenir, sans rien articuler de positif de son Côté; enfin par toutes sortes de tours et de détours il tachera de remplir l'objet de sa Mission, et en rendra compte d'après ce qu'il aura vu et entendu, ou crû voir et entendre.

A tout ce qu'on pourra lui dire de vrai et conforme à Notre probité, il n'y croira pas; parceque des Disciples de l'école berlinoise ne peuvent pas plus croire aux honnêtes gens qu'aux revenans; Mais en échange il se livrera d'autant plus facilement aux doutes, à la Méfiance, et aux soupçons sur tout ce qu'on pourra lui dire de trop marqué au coin de la probité, pourque de gens de son école puissent y croire; et moyennant cela s'expliquer vis-à-vis

1) Liegt dem Vertrage vom 26. Februar 1791 bei.

de lui le moins que possible, ce sera le meilleur parti que l'on puisse prendre.

3. En conséquence il semble qu'il conviendroit de tacher à l'engager, à le forcer même de dire, tout d'un trait, tout ce qu'il peut être chargé ou autorisé à débiter.

J'ai toujours trouvé le moyen le plus propre à produire cet effet celui de ne point interrompre le fil du discours de celui qui parle, de le laisser parler aussi long tems qu'il veut jusqu'à ce qu'il n'ait plus rien à dire; et de ne répliquer qu'alors sans se laisser interrompre de son côté; mais jamais interloquendo, par la raison que lorsqu' un homme n'a pas encore entièrement vuidé son sac, il peut s'y trouver encore des contre-répliques, les quelles multipliées dégénèrent en Contestation, à laquelle il n'est jamais convenable de s'exposer, et que d'ailleurs par des réponses intermédiaires on trahit souvent sa pensée avant qu'il ne soit convenable de la faire connoître dans toute son étendue.

4. Le Sieur de Bischofswerder débutera vraisemblablement par des généralités; mais il se peut qu'après les avoir débitées, il questionnera, ou fera des propositions.

Dans le premier cas il semble qu'il conviendroit de se borner à lui dire en réponse:

„Vous pouvez mander, Mr., de ma part, et confirmer par la suite de vive voix au Roi votre Maître, qu'oubliant volontiers tout le passé depuis 1741 jusqu'à l'année présente 1791 je désire sincèrement, que notre Règne mutuel puisse être dorénavant analogue à nos sentimens et à notre Caractère personnel; que je tiendrai soigneusement la main à ce que mes Ministres et employés en tous lieux constamment se conduissent en conséquence; que je me flattois que le Roi de sa part en useroit de même à mon égard, et que en ce Cas il pouvoit être persuadé, que je répondrai toujours exactement par la plus parfaite réciprocité de procédés, à tous ceux qu'il trouveroit bon d'avoir pour moi."

5. Mais dans la seconde supposition, et si cet Émissaire feroit quelques propositions, qui ne pourroient être que relatives ou à la Constitution germanique, ou au système politique du dehors, il semble qu'il conviendroit de se borner sur le premier Chef, à l'assurance générale du plaisir que se feroit toujours Votre Majesté de s'entendre avec le Roi sur pareille Matière, aux termes de la Constitution de l'Empire Germanique; et sur le second à lui déclarer, que comme naturellement on ne pouvoit rien statuer sur des Objets de cette Cathégorie sans s'en être expliqué auparavant avec ses Alliés, Votre Majesté ne pouvoit actuellement qu'assurer Sa Majesté Prussienne qu'Elle donneroit toujours volontiers les mains à tout ce qui se trouveroit être possible et propre à établir le système de sincère amitié, et de bonne harmonie, qu'Elle désiroit voir exister solidement entre Elle et le Roi.

C'est ainsi que je ferois, si j'étois à la place de Votre Majesté. Mais comme il n'appartient qu'à Elle de juger, si j'ai bien ou mal vû, comme de raison je Lui soumets ma pensée avec la plus parfaite soumission.

c. Note pour le Vice-Chancelier Comte de Cobenzl.

Le plus ou le moins de bien, ou de mal que pourra résulter de la négociation secrètte confiée au Sieur de Bischofswerder, pourra dépendre beaucoup de la tournure qu'on lui fera, ou qu'on lui laissera prendre dèz son début c'est à dire dèz le premier entretien, qu'on aura avec lui.

Notre but dans cette première conversation doit être de tacher de l'engager à déployer tout de suite toute sa marchandisse, afin que l'on puisse juger le plutôt possible, du fond des intentions de sa Cour, et de l'admission plus ou moins de ses propositions sur lesquelles, même de bonne foi, elle pourroit fort bien s'être fait des illusions. A cette fin Monsieur le Vice-Chancelier dira donc à cet Émissaire, dèz son entrée dans sa Chambre, apres les complimens d'usage sur son heureuse arrivée:

Qu'il lui avait proposé de lui faire l'honneur de venir lui parler, parce qu'il avait l'ordre de le requérir, de vouloir bien lui confier, dans le plus grand détail, tout ce qu'il pouvoit être chargé de dire à l'Empereur, pour pouvoir en rendre compte à Mr. le Chancelier Prince de Kaunitz, et mettre ce ministre en état d'en informer Sa Majesté Impériale;

Qu'il le prioit en conséquence de vouloir bien s'expliquer vis-à-vis de lui, sans aucune réserve, et qu'il pouvoit être assuré, qu'il rendroit compte avec toute l'exactitude de possible, de tout ce qu'il trouveroit bon de lui dire.

Après ce Préambule, il conviendra de le laisser parler aussi longtems qu'il le voudra, sans jamais l'interrompre; et que pour ne pas le rendre circonspect ou méfiant, ne rien noter sur le papier, et seulement après qu'il aura tout dit, reassumer tout ce qu'on lui aura entendu dire, et même les phrases et les expressions, qui auroit paru notables et particulièrement signifiantes.

Lui demander ensuite, si on a bien compris, et sans s'expliquer sur chose quelconque, terminer s'il est possible, la conversation, en l'assurant que très fidèlement on rendroit compte de tout ce qu'il avait bien voulu lui dire, et qu'on l'avertiroit du Jour et de l'heure à la quelle on pourrait avoir l'honneur de le revoir et de s'acquietter des ordres ultérieurs, dont on pourroit être chargé à son égard.

d. Rapport de ma Conversation avec M. B... le 20. Février 1791[1]).

Mr. de B... s'étant rendu chez moi à l'heure convenue, après quelques compliments de part et d'autre, la conversation entre nous commença par des choses personnellement obligeantes, que j'ai cru devoir lui dire pour le rendre confiant, et fut suivie de la manière que je vais l'exposer pour plus de facilité et d'exactitude en forme de Dialogue.

C... Mr. le Prince de Reuss vous aura dit sans doute, que l'Empereur a apris avec beaucoup de plaisir la résolution que Sa Majesté Prussienne avoit prise d'envoyer ici un homme qu'il honore de toute sa confiance. Sa Majesté juge

1) Von dem Vicekanzler Cobenzl.

d'après cela, que les ouvertures, que vous êtes chargé de faire, ne peuvent être que très amicales et bonnes à entendre, et Elle seroit par conséquent très empressée à Vous voir; Mais l'intention de Sa Majesté Prussienne étant que votre voyage à Vienne soit caché à tout le monde, il est impossible, que l'Empereur ni le Prince de Kaunitz se donnent le plaisir de Vous voir souvent; l'un et l'autre étant trop observés, pour que Vous ne couriez risque d'être decouvert. Sa Majesté m'a donc ordonné de Vous prier, Mr., de vouloir bien me confier sans réserve tout ce, dont Vous êtes chargé, pourque, sur le rapport fidèle que j'en ferai, Mr. le Prince de Kaunitz en informe Sa Majesté, de manière, qu'ensuite d'une conversation ou deux, ils puissent répondre définitivement à tout ce qu'il Vous importe de savoir, pour en rendre compte au Roi votre Maître. Je suis donc prêt à Vous écouter avec la plus grande attention.

B... Bien flatté de ce que Vous avez la bonté de me dire d'obligeant pour moi, je me fais un grand plaisir de vous communiquer dans le plus grand détail tout ce que port la commission, dont le Roi m'a chargé. Mais j'ai, Mr., peut-être autant de choses à Vous demander, qu'à Vous dire, en Vous priant cependant de me faire à votre tour toutes les questions que Vous voudrez, prêt à Vous satisfaire en toute chose avec la plus grande sincérité et verité. Ma première question, sur laquelle toute ma commission est fondée, est celle-ci. Sa Majesté Impériale veut-Elle changer la rivalité, qui subsiste depuis si long tems entre les deux Cours, en une étroite amitié et liaison entre Elles, ayant l'honnêteté et la loyauté pour base, à l'avantage réciproque des deux Monarques et pour le bonheur de leurs sujets?

C... L'Empereur ne désire rien si ardemment que de vivre en paix avec tous ses voisins, et à plus forte raison avec un Roi aussi respectable par sa Puissance comme Frédéric Guillaume, et aussi estimable par son Caractère personnel, ayant généralement la réputation d'être un Prince parfaitement honnête homme.

B... Mais dites-moi, est-on bien persuadé ici, que le Roi est tel? Si Vous avez des doutes sur cela, dites-moi, sur quoi ils sont fondés, pour que je puisse les détruire.

C... L'Empereur n'en doute nullement, le caractère du Roi lui à toujours été peint ainsi, et si parfois il est arrivé des choses, que nous n'avons pas trop sû combiner avec la plus parfaite droiture, nous aimons l'attribuer à de mauvais Conseils, par lesquels des gens pensant moins bien que Sa Majesté, ont sû surprendre sa réligion.

B... Eh bien! Mr., c'est exactement ainsi, le Roi est l'honnête homme même, il voudroit, que toute la terre en fût convaincue; il aime qu'on le fixe, qu'on le regard entre les deux yeux; il dit, regardez-moi bien, vous me verrez tel que je suis. Il n'y a dans moi rien de caché. Ce que vous dit ma fisionomie, c'est ce qui se trouve dans le fond de mon coeur. Elevé dans le métier des armes, il ne seroit pas faché quelquefois d'acquérir un peu de gloire; mais ce désir cède à ses principes d'humanité et à son penchant dominant de faire le bonheur de ses Sujets. Avec de si heureuses dispositions il a cependant été souvent conduit en erreur, on l'a fait agir plus d'une fois

contre sa noble façon de penser, et c'est pourquoi désirant ardemment de se lier d'amitié étroite avec Sa Majesté Impériale, il lui envoie non pas un Ministre Savant et éclairé, mais un homme qu'il veut bien honorer de sa confiance, qui a peu de connoissance d'affaires publiques, mais qui connoit le Coeur et la façon de penser de son Maître mieux que tous ses Ministres, et qui s'estimeroit l'homme du monde le plus heureux, s'il pouvoit réussir á opérer le bien des deux Nations par une amitié étroite entres les deux Cours, Chose que Mr. de Herzberg représente toujours au Roi comme une chose impossible, mais dont Sa Majesté ne peut se convaincre. Cette idée est trop contraire à ses yeux. Nous sommes plusieurs Serviteurs bien attachés au Roi, qui pensons comme lui. Je dois lè dire contre l'opinion générale et nommément entre autres Mr. de Moellendorff et le Prince de Brunsvik sont de notre avis, et c'est ce dernier, qui m'a assisté à persuader le Roi de m'envoyer ici, pour travailler à un ouvrage aussi salutaire, à l'insu de Mr. le Comte de Herzberg, qui inébranlable dans ses principes, sera toujours contraire á un tel projet.

C... Daignez donc m'expliquer avec quelque détail, quelles seroient les vuës de Sa Majesté Prussienne?

B... Voici en deux mots ce que c'est: On veut persuader le Roi de se rapprocher de la Russie, en lui faisant envisager qu'il n'auroit qu'à se prêter aux désirs de l'Impératrice, pour en obtenir à son tour toutes les complaisances qu'il pourroit désirer pour ses propres intérêts. On nous le fait sentir assez clairement. Vous pouvez être sûr, qu'il ne tient qu'à nous d'être bien avec la Russie, quand nous voudrons à notre plus grand avantage; mais le Roi en entrevoit toujours des plus grands dans une liaison étroite avec la maison d'Autriche. Il désiroit en conséquence, qu'au lieu de coopérer, comme vous faites, à l'aggrandissement de la Russie pour opposer à la Prusse un ennemi redoutable, qui de jour en jour deviendra aussi plus redoutable à l'Autriche, Sa Majesté Impériale voulût contracter une alliance intime et perpetuelle avec la Prusse, à l'abri de laquelle les deux Monarchies, jouissant d'une profonde paix entre Elles, n'auroient plus rien à craindre d'aucune autre Puissance, pouvant réunir leurs forces contre quiconque voudroit les inquiéter, ou troubler l'équilibre de l'Europe, et contre tout étranger, qui voudroit s'arroger une influence dans les affaires d'Allemagne. A cette alliance conclue entre nos deux Cours accéderoient ensuite les autres Alliés actuels de la Prusse.

C... Les Turcs aussi?

B... Pourquoi pas? ou du moins pourroient-ils rester en particulier les Alliés de la Prusse. La France, depuis longtems votre Alliée, n'a pas manqué pour cela d'être en même tems liée d'une amitié intime avec la Porte, et d'ailleurs vous avez vous même le plus grand intérêt à ce que les Turcs ne soient pas expulsés par les Russes hors de l'Europe.

C... Sa Majesté Prussienne nous fait sans doute cette proposition de l'aveu des Puissances Maritimes, ou du moins Elle est sûre, que l'Angleterre et la Holland goûteront ce Système.

B... Non, le Roi n'a pas voulu communiquer cette idée à l'Angleterre sans être d'avance sûr, qu'elle soit goûtée par Sa Majesté Impériale. Quand

tout seroit arrêté entre nous, alors seulement on inviteroit les autres à y accéder, et le Roi ne doute pas, qu'ils ne s'y prêtent avec plaisir. L'Augmentation de la Puissance Russe ne pouvant pas leur convenir plus qu'à nous.

C... En faveur de cette Alliance, abstraction faite de notre Alliance avec la France, nous devrions donc rompre celle, qui subsiste à présent entre nous et la Russie?

B... Peut-être même que non, si votre Alliance est purement défensive. Des Alliances défensives on peut en avoir avec tout le monde. Nous n'en voulons point aux Russes, si eux veulent rester tranquilles, et ne point inquiéter les autres, nous n'avons nulle envie de les attaquer. Le Roi de Prusse n'est point ambitieux, il n'a aucune envie d'augmenter sa puissance, et si l'Empereur étoit dans les mêmes principes, on pourroit vivre dans la plus parfaite paix et union qui seroit la prospérité des deux États.

C... Il faudroit alors renoncer de part et d'autre à toute acquisition quelconque.

B... Oui sans doute, ou bien s'entendre à l'amiable toutes les fois que les circonstances offriroient à l'une ou à l'autre des deux Cours l'occasion de faire une acquisition, soit par droit de succession, ou par convention volontaire, sans jamais employer des moyens violens.

C... Cette seconde alternative n'est pas toujours si aisée à effectuer. Mais enfin Sa Majesté Prussienne seroit donc aussi disposée à renoncer de bonne foi pour l'avenir à toute espèce d'acquisition?

B... Oui très-décidément. Vous savez sans doute, qu'on parle de Danzig, et en effet cette acquisition seroit très-fort de la convenance du Roi, s'il pouvoit la faire tout-à-fait du gré de la Pologne, en faisant à la République d'autres avantages. Nous sommes bien sûrs que la Russie s'y prête, si nous voulons seconder ses vuës actuelles, et le Roi espère, que l'Empereur n'y seroit pas contraire, si une fois l'amitié et l'Alliance entre eux étoit formée.

C... Oh! je ne sais pas, si même alors l'Empereur pourroit regarder une telle acquisition avec indifférence, dans le tems que Sa Majesté Prussienne envisageoit comme un bouleversement de l'équilibre de l'Europe le moindre Village, que les Turcs auroient voulu céder même de bon gré à l'Autriche pour mieux régler les limites entre les deux Empires, à moins que la Prusse ne fît une acquisition équivalente à nos dépends.

B... C'étoit bon à Reichenbach, et cela sera tant que la rivalité entre les deux Cours subsiste. Mais cette rivalité une fois levée, les oppositions de ce genre ne se feroient plus de notre part. On s'entendroit facilement sur des acquisitions que vous pourriez faire à votre tour. D'ailleurs il ne faut pas croire que le Roi tient absolument à l'idée de Danzig. Il désire, il souhaite sur toute chose une alliance avec la Maison d'Autriche, toute autre idée, tout autre projet céderoit à celui-là.

C... Sa Majesté Prussienne a sans doute imaginé des bases sur les quelles se fonderoit cette Alliance?

B... Oui, il y en a plusieurs, dont nous sommes convenus avec Mr. le Prince de Brunsvik, le Roi ne pouvant consulter d'autre personne. Mr. de

Finkenstein est tout-à-fait hors de combat, et Mr. de Herzberg impossible à convertir. Tous les autres n'entendent rien à la Politique.

D... Voudriez-vous me faire la grâce de me communiquer ces bases?

B... Il y en a différentes: Les unes relatives à l'état actuel des affaires en Europe, les autres relatives aux événemens futurs. Du nombre des premiers sont par exemple les moyens d'effectuer la paix entre la Russie et les Turcs, sans exposer ceux-ci au danger d'être bientôt chassés hors de l'Europe; d'empêcher les Russes d'influer sur les affaires de l'Allemagne, où ils voudroient prendre comme ailleurs un ton Dictateur; d'agir de concert pour le maintien de la constitution dans les Corps germaniques, de s'entendre sur le parti à prendre en égard à la révolution françaisé, et aux conséquences qu'elle pourroit avoir sur d'autres États.

Du nombre de bases relatives aux événemens futurs seroient par exemple les Points, dont on conviendroit à l'extinction de la Ligne Électorale de Saxe, nommément par rapport à la Lusace; la réunion des Margraviats à la Primogéniture après la mort du Margrave; les prétentions que la maison d'Autriche pourroit former à quelque partie de la succession du présent Électeur de Bavière; car le Roi a quelque inquiétude, que Sa Majesté Impériale pourroit ne point se croire obligée aux stipulations de ses Prédécesseurs, étant avenuee au Trône par succession collatérale.

C... Je pense, qu'il n'y a nulle inquiétude à avoir à ce sujet, et je ne doute pas, que l'Empereur ne se propose d'observer les traités conclus par son Frère, Sa Mère, et ses Antecesseurs avec le même scrupule, que Sa Majesté Prussienne observera sans doute ceux conclus par son Oncle, Son Grand-Père, et par leurs Aïeux, pour autant qu'il ne leur à pas été dérogé par des traités subséquens.

B... Sans doute. Enfin toutes ces différentes bases sont contenues dans quelques réflexions couchées sur papier par Mr. le Prince de Brunsvik, qui sont tout ce qu'on m'a donné pour ma direction, et les seules instructions que j'aie reçues: Le Roi se rapportant à tout ce que nous pourrons concerter ensemble, et n'ayant voulu consulter sur tout cela Mr. de Herzberg, le seul Ministre qui eût pu rediger un plan raisonné, mais qu'on sait d'avance être contraire à tout cela, et qui par conséquent n'auroit fait que contredire le Roi.

C... Mais si le Comte de Herzberg est le seul Ministre que le Roi puisse employer dans la négociation, je ne puis trop me faire une idée de la marche à suivre pour conclure un traité d'une si grande importance sans le concours et même à l'insu de ce Ministre.

B... Il faut pour cela seulement, que nous convenions entre nous des bases principales. Puis le Roi désireroit d'avoir une entrevuë avec Sa Majesté Impériale. Les deux Princes arrêteroient entre eux les Points principaux puis le Roi de retour à Berlin diroit à Mr. de Herzberg: Voici, Mr., des engagemens que j'ai contractés avec l'Empereur, rédigez à présent cela en forme de traité: Telle est ma volonté. Ma parole est donnée, ainsi il est inutile de disputer là-dessus. Je veux que cela soit fait. Alors Mr. de Herzberg devra bien obéir bongré malgré, et probablement il quittera.

C. . . Mais si le Roi diffère si fort d'opinion avec Mr. le Comte de Herzberg, il dépendroit bien de Sa Majesté de se faire obéir et de se faire servir dès à présent d'après ses propres principes, en changeant au pis-aller de Ministre, s'il le falloit absolument.

B. . . Oui sans doute. Mais nous n'avons dans ce moment-ci absolument personne, qui puisse remplacer Mr. de Herzberg, que le Roi n'aime pas, mais dont il doit se servir par nécessité. Dans l'intérieur il n'y a personne, qui puisse être employé aux affaires étrangères; et parcourons un peu les Cours étrangères, vous verrez qu'également nous n'y avons personne. Mr. de Golz à Paris est un homme de mauvaise conduite, qui a toutes sortes de mauvaises affaires sur les bras. Mr. de Golz, qui est à Petersbourg, n'a pas assez d'expérience, n'est pas assez rompu dans les affaires. Mr. de Görz à Ratisbonne est trop pédant et empesé; le Roi ne l'aime pas. Mr. de Luchesini a de la finesse, il peut être utile dans une mission, mais ne conviendroit guère à la tête d'un Bureau. Il nous faudroit au moins un bon premier Commis, et alors je pencherois de préférence à tout autre pour Jacobi. Je sais que vous ne l'aimez pas; mais en beaucoup de choses vous lui faites tort. Il falloit bien, qu'il suivît les impulsions qu'on lui donnoit. Nous avons encore Alvensleben, qui paroit un homme de mérite, et c'est peut-être celui qu'au défaut de Herzberg seroit préférable à tout autre pour Ministre des affaires étrangères.

C. . . Vous m'avez fait l'honneur de me dire tantôt, que vous aviez pour direction et instruction des réfléxions couchées sur le papier par Mr. le Prince de Brunsvik. Ces réflexions vous mettront sans doute en état de former une petite Note contenant en raccourci les désirs de Sa Majesté Prussienne, et les bases sur lesquelles Elle croiroit pouvoir fonder un Traité d'Alliance avec Sa Majesté Impériale. Une telle Note, en aidant ma mémoire, faciliteroit infiniment le rapport, que je dois faire à Mr. le Comte de Kaunitz de notre conversation, étant très-important, que dans des affaires d'une telle conséquence la chose soit rendue avec exactitude et précision.

B. . . Bien volontiers, Mr., je m'acquitterai de ce devoir, et vous enverrai la note encore ce soir, si Vous le désirez.

C. . . Cela ne presse pas tant, il est déjà tard. Vous êtes encore fatigué de votre voyage, en prenant plus de tems vous pouvez faire quelque chose de mieux digéré, et je suis très-content, si à votre commodité vous m'envoyez cette Note dans la journée de demain.

Voila à peu près tout ce que s'est dit de plus remarquable dans une conversation, qui a duré plus de deux heures. Je n'ai pas pu suivre la direction de Votre Altesse, de le laisser parler longtems sans répliquer, parce qu'il parloit sans ordre regulier, à batons rompus, attendant après chaque proposition la réponse que je lui ferois, quoique je me sois bien gardé de l'interrompre jamais, et mon silence après mainte proposition l'ayant même engagé souvent à me répéter deux fois la même chose. J'ai pu discerner distinctement, que cette manière de parler n'étoit pas étudiée, mais que Mr. de B. . . n'avoit pas l'habitude de parler d'affaires d'une manière suivie et méthodique. Quelque extraordinaire, que puisse Vous paroître tout

ce qu'il m'a dit, Votre Altesse peut-être assurée, que je rends ici ses propres mots avec la plus grande exactitude, mais seulement avec plus d'ordre et de liaison, qu'il n'y avoit mis lui-même, sautant toujours d'un propos à l'autre et se répétant souvent. Une chose remarquable qu'il m'a dite parmi ses nombreuses digressions est, que peu de jours avant son départ Alopeus vint le presser fortement, d'employer tout son Crédit auprès du Roi, pour le disposer en faveur de la manière, dont la Russie désiroit de faire sa paix avec les Turcs, en lui promettant que s'il y réussissoit, il obtiendroit de l'Impératrice de quoi faire sa fortune, et celle de sa famille, et que le Roi à son tour pourroit s'attendre de la part de la Russie à toute sorte de complaisances conformes à ses intérêts; que lui B... avoit décliné ces propositions d'une manière honnête, en qu'ensuite Alopeus, ayant appris que B... etoit disgracié, et prêt à quitter Berlin, étoit au désespoir des propos qu'il lui avoit tenus ayant les plus grandes inquiétudes d'être compromis, ne cachant pas son embarras à la famille de B... qui tachoit de le tranquilliser en marquant quelque espoir, que le Roi étant bon, la brouillerie pourra bien encore se raccommoder et faire triompher B... de ses ennemis. Je lui demandai à cette occasion, si Herzberg ne se doutoit absolument de rien? Il m'assura, qu'il s'en doutoit si peu, qu'ayant de l'amitié pour lui, il l'avoit preché de ne point partir si brusquement, et il me montra un Billet de Herzberg, dans le quel il lui marque en peu de linges, combien il étoit faché de l'accident qui étoit arrivé, en ajoutant, que partir dans ce moment étoit absolument ce qu'il pouvoit faire de plus mauvais, parce que le Roi oublioit facilement les gens, quand il ne les voyoit plus.

Je lui demandai une autrefois, si Jacobi ne savoit rien de tout cela? Il m'assura que non, et qu'il n'en apprendroit rien, à moins que l'Empereur entrant dans les vuës du Roi de Prusse, je trouvasse à propos de mettre Jacobi dans la confidence, pour que B... puisse se servir de sa plume, lui-même ne se sentant pas trop propre à cela.

Avant de me quitter Mr. de B... me dit, qu'il avoit une lettre du Roi pour l'Empereur, qu'il me remettroit, si je l'exigeois, mais qu'il seroit plus charmé de la remettre lui-même à Sa Majesté quand Elle voudra lui accorder une audience. Je lui fis la réflexion, que si le contenu de cette lettre pouvoit influer sur les déterminations de l'Empereur, il vaudroit bien mieux, que, Sa Majesté la vît tout de suite, mais qu'on pouvoit y suppléer, s'il avoit une Copie de cette lettre. Il me répliqua, qu'il n'en avoit point, mais qu'il en savoit le contenu, le Roi l'ayant écrite en sa présence; qu'elle étoit en peu de linges, et ne contenoit, que l'assurance que Sa Majesté Impériale pouvoit ajouter pleine foi et créance à tout ce que B... Lui diroit de sa part. D'après tout ce que je viens d'exposer, Votre Altesse jugera mieux que personne du fond et du but vrai et apparent de cette mission. L'Émissaire paroit être dans la bonne foi et dans des bonnes intentions. Sa fisionomie, sa manière de parler, et même son peu d'usage de traiter des affaires me feroient croire, que son air de bonhommie n'est pas joué. Il est possible que le Roi n'y entende pas plus de finesse que lui, mais il est difficile de se persuader la même chose de la part du Prince de Brunsvik et du Général Moellendorf,

qui passent pour de gens d'esprit, et pourroient bien avoir fait expédier ce personnage uniquement pour sonder la façon de penser de l'Empereur, à moins que d'accord avec les autres favoris il ne pense qu'à faire adopter au Roi, malgré Herzberg, un système de paix et de tranquillité, pour profiter des bienfaits, dont il ne pourroit les combler s'il devoit employer son Trésor à soutenir de guerres facheuses et à maintenir toujours sur pied une armée formidable.

Ce matin Mr. de B. . . m'a envoyé la Note qu'il m'avoit promise, et que je joins ici très-humblement. —

C.

Zur polnischen Politik Oesterreichs.

I. Beilage zur Note für den k. k. Bevollmächtigten Ludwig v. Cobenzl vom 10. November 1779.

Un des événements intéressants, sur lequel il est nécessaire de réfléchir mûrement d'avance, et de former un plan dès à présent est celui de la mort du Roi de Pologne, et de l'élection de son Successeur. Ce Prince quoiqu'à la fleur de son âge est sujet depuis quelque tems à des fréquentes maladies, qui ne permettent pas d'espérer, qu'il puisse parvenir à un âge bien avancé, et en cela comme en tout événement politique il suffit de la possibilité pour-qu'il soit prudent de s'y préparer à tems.

La Conduite que nous avons tenu jusqu'ici à cet égard se bornoit à marquer une indifférence parfaite touchant cette élection, dont nous avons abandonné le choix au bon plaisir de la Russie, qui de son côté est parvenue à une prépondérance si parfaite en Pologne, qu'elle en est au point de regarder ce Royaume presque comme une de ses Colonies; et peut-être qu'avant la revendication de la Galizie separée de cet état par les monts Carpates et par conséquent n'ayant rien à craindre pour nos frontières, nous n'avons pas en besoin de nous en attacher bien particulièrement le Monarque pour nous mettre en sûreté de ce côté.

Mais dépuis cette importante acquisition nos relations avec la Pologne ont pris une toute autre face, et il doit nous importer d'avoir concouru à l'élection d'un nouveau Roi pour nous l'attacher, et dans le cas d'une nouvelle guerre avec le Roi de Prusse d'être sûr que le vain espoir de reconquérir la Galicie ne le portera pas à s'unir avec nos ennemis. Malgré notre accession au traité de partage de la Pologne, nous pouvions pendant un tems compter sur l'amitié du Roi Poniatowski; persuadé que nous n'étions entré dans ce partage que dans l'impossibilité de l'empêcher et de conserver d'une autre manière l'équilibre entre les trois Cours, ennemi mortel du Roi de Prusse dont il a toujours traité avec le plus grand mépris, tout paroissoit devoir nous l'attacher; mais depuis quelque tems nous commençons à nous apercevoir qu'il a tout-à-fait changé de système, et qu'il n'attend que le moment de se jetter dans les bras du Roi de Prusse dans l'espoir de récupérer la Galicie par là.

L'embarras où cette Conduite de sa part nous auroit mis, si nous avions été dans le cas de continuer notre dernière guerre, doit seul nous servir de preuve de la nécessité de veiller d'avance au choix d'un successeur mieux intentionné.

Dans le cas de vacance de trône de Pologne nous ne pouvons

1. qu'abandonner au hazard le succés de l'Élection d'un successeur et demeurer à cet égard dans une entière inaction.

2. Ou former à grands fraix un parti puissant en Pologne, et faire tomber le choix sur un Sujet que nous soit devoué.

3. Ou enfin nous entendre avec la Russie, et entrer dans un concert avec elle sur des mesures combinables avec ses intérêts et les nôtres.

Il est certain que si nous affections de marquer de l'indifférence sur cet objet important, personne ne se donnera la peine de nous consulter, et ne s'empressera à nous engager à prendre part à cet événement.

Il en resulteroit naturellement qu'elle recevroit un nouveau Roi uniquement des mains de la Russie, Que le Roi de Prusse par son grand crédit et son influence à cette Cour qui ne se trouveroit contrecarré en rien auroit seul part à son choix, et que par conséquent le nouveau Monarque devant son élévation à cette Puissance par le canal de son Allié seduit d'ailleurs par l'espoir flatteur de récuperer tot ou tard la Galicie devroit naturellement régler toute sa Conduite suivant le concert de ces deux Cours directement contre nous, et nos intérêts.

Le second moyen, celui de former nous mêmes un parti en Pologne, et de faire tomber la Couronne sur un sujet attaché à nos intérêts nous mettroit à la verité en sureté contre toute union de la Pologne avec le Roi de Prusse, et pourroit même nous faire naître l'espoir d'en tirer des secours contre lui. Mais d'un autre côté on ne peut en même tems se dissimuler les difficultés sans nombre, qui arrêteroient l'exécution de ce projet et le rendroient impossible, au quel cas les moyens qu'on auroit mis en usage pour en venir à bout, n'auroient servi qu'à nous nuire et à nous brouiller avec ceux, dont il est de notre intérêt de cultiver l'amitié.

Depuis longtems la Russie a fait consister sa politique à augmenter son influence en Pologne par tous les moyens possibles. Elle n'a épargné aucune dépense et les sommes considérables qu'elle a versée dans ce Royaume, les troupes qu'elle y tient presque coutinuellement l'en ont rendue l'arbitre, et l'ont mise au point de le regarder comme une de ses Colonies. Former soi même un nouveau parti pour le mettre en opposition avec un aussi puissant, ce seroit contrecarrer directement ses vues, se brouiller entièrement avec cette Cour, et fermer par là toutes les voyes à l'avantage que l'on peut tirer d'un concert avec elle dans d'autres circonstances.

D'après cette Considération, et l'incertitnde de la réussité il ne paroit pas conseillable de préférer ce second moyen, et de chercher à se faire un Parti en Pologne, dont la prépondérance put l'emporter sur celle que la Russie y exerce depuis longtems.

Comme cependant la chose ne seroit pas impossible, et ne laisseroit pas que d'ajouter beaucoup de difficultés à l'accomplissement des vues de la Russie.

il doit importer à cette Cour de nous en detourner, et d'entrer relativement à l'Élection d'un nouveau Roi de Pologne dans un Concours avec nous, dans lequel les intérêts des deux Cours soient combinés d'une manière également utile et conforme à leur dignité. Tel est le but, auquel il paroit que nous devons tendre, et qui peut seul nous procurer les avantages que nous avons à espérer sans nous mettre en collision avec une puissance, qui relativement à cet article devroit probablement l'emporter sur nous, et que nous avons intérêt d'ailleurs à ménager. Plus nous nous entendrons avec la Russie à cet égard, moins le Roi de Prusse aura d'influence dans ce choix, et voilà sur tout ce qu'il est de notre intérêt d'éviter.

Pour amener ce concert il est nécessaire de prouver d'abord à la Russie l'Intérêt que nous prenons aux affaires de Pologne. Il faut qu'elle soit persuadée d'un côté que dans le cas, où elle voulut n'écouter que son intérêt et celui de son Alliance avec le Roi de Prusse, rien ne nous empêcheroit de la contrecarrer par tous les moyens possibles, et de lui opposer en Pologne un parti puissant. Mais qu'en revanche nous sommes très disposés à nous concerter avec elle, et à entrer dans ses vuës pourvu que de son côté elle veuille nous donner part de ses projets et les combiner avec nos intérêts. Plus elle doit compter sur notre fermeté, si elle vouloit agir sans nous, plus elle doit espérer de facilité et de condescendance de notre part dans le cas d'un concert amical.

C'est ce que le Ministre de Leurs Majestés Imp. et Rle. doit faire entendre à la Cour de Russie d'une manière tout à fait indirecte et sans en parler sur un ton ministerial, et comme un ordre, qui lui auroit été donné, mais seulement sur le pied d'un principe qu'il sauroit avoir été adopté par sa Cour, et dont il lui echappe de faire mention. Il faut en outre, qu'il paroisse s'occuper beaucoup des affaires de la Pologne, qu'il soit parfaitement instruit de tout ce qui s'y passe, et qu'en parlant nouvelles avec le ministère Russe comme il est d'usage il en fasse souvent mention. Sa conduite à cet égard ne peut être trop mesurée pour persuader le ministère Russe des vérités ci-dessus mentionnées, sans mettre en avant sa Cour, et sans paroitre agir d'après des ordres exprès.

Pour peu qu'en prennant part à l'Élection d'un Roi de Pologne nous le mettions dans le cas de ne pas devoir son élévation au Roi de Prusse, et par conséquent de pouvoir sans partialité choisir entre l'amitié de ce Prince et la notre, il ne nous sera pas difficile de lui prouver le rapport d'intérêt qui existe entre nous. Ce n'est qu'une prévention aveugle dictée par une inclination particulière qui pourra jamais engager la Cour de Varsovie à rechercher l'amitié d'un Prince, dont l'esprit d'invasion n'est que trop connu, et qui d'après la situation actuelle de ses possessions ne peut presque plus chercher à s'aggrandir qu'aux dépens de la Pologne. La Maison d'Autriche en revange non seulement ne peut désirer d'augmenter ses possessions dans ce Royaume, mais au contraire sera toujours disposée à restituer la Galicie dans le cas, où par un autre agrandissement l'équilibre n'en soufriroit pas. Si donc la récupération de cette Province est possible pour la Pologne c'est bien plutôt en s'unissant à la cour de Vienne, et dans le cas où celle-ci pourroit s'agrandir

d'une autre part que dans celui d'une guerre même malheureuse avec le Roi de Prusse, où les succès de ce prince le feroient sûrement préférer son intérêt à celui de ses Alliés.

Ce qui vient d'être dit de la Pologne, peut également être appliqué au Duché de Courlande. On sait assés que c'est par le Canal du Prince Potemkin que le Roi de Prusse a sû determiner la Russie à tout ce que récemment elle a fait pour lui. On assure que c'est en le flatant de l'espoir de le faire parvenir au Duché de Courlande, qu'il a sû le gagner.. S'il existe donc encore une possibilité de contrebalancer le Crédit du Roi de Prusse auprès de ce favori de l'Impératrice de Russie, dont tout dépend à cette Cour, ce n'est qu'en prouvant d'abord que nous pouvons également avoir quelque influence sur le Choix d'un Duc de Courlande, et en le flattant en suite de ne pas nous opposer à ses vuës dès que nous aurons lieu d'être contents de lui.

Un autre objet qui mérite actuellement toute notre attention, et dont il est tems de s'occuper serieusement c'est les entraves que le Roi de Prusse met tous les jours au Commerce de la Pologne, et par conséquent à celui de la Galicie, et ses usurpations continuelles sur les droits des Villes de Danzig et de Thorn. Jusqu'à présent nous avons observé à cet égard les plus grands ménagemens, desirant de persuader qu'il étoit bien plus de notre intérêt réciproque de nous entendre amicalement que de nous contrecarrer sans cesse, et de chercher à nous nuire en toute occasion, nous avons voulu le lui prouver par le fait, et nous avons observé strictement cette conduite à son égard. Mais tous nos efforts ont été vains, jamais la sienne n'y a répondu, et aujourd'hui qu'il comble la mesure, non seulement nous sommes autorisés, mais notre dignité et notre intérêt même exige, que nous le payons de la même monnoie en toute occasion et particulièrement relativement à ces opérations en Pologne, qui intéressent si fort nos nouvelles possessions. D'après le récit que le Prince de Lobkowitz a fait à son retour de Petersbourg le Comte de Panin lui même est très éloigné de voir avec indifférence toutes les usurpations qui importent également à sa Cour; mais comme alliée du Roi de Prusse elle est obligée à plus de ménagement pour lui que la notre, qui par sa conduite à notre égard est dans le cas de n'en avoir aucuns pour lui. Le Comte Panin désireroit donc lui même que par nos représentations réiterées nous fournissions à la Cour de Russie une occasion naturelle de mettre de bornes à ces usurpations. Ce raisonnement du Comte Panin est fort juste, et doit faire la règle de la conduite du Ministre de Leurs Majestés Imp. et Rle. à la Cour de Pétersbourg; il doit par conséquent être parfaitement instruit de tout ce qui s'est fait à cet égard, et de tout ce qui se passe encore journellement. Il peut se servir utilement des Résidents des Villes de Thorn et Danzig à Petersbourg, qu'il doit mettre dans le cas de le rechercher sans cependant se livrer trop à eux. Il doit témoigner hautement que la conduite de la Cour de Berlin servira de règle à la sienne pour la mesure de ses procédés; que sa Cour a déjà marqué, qu'elle étoit très disposée à éviter toute chicane, et à s'entendre avec le Roi de Prusse, mais d'après tous les moyens différens que ce prince met en usage pour donner des preuves de son animosité elle se voit dans la nécessité d'user de repraissailles à cet égard.

Si l'on examine avec attention la conduite du Roi de Prusse en Pologne on s'apercevra aisement, qu'elle tend uniquement à préparer les voyes à ses projets d'aggrandissement dans ce Royaume, et à s'y ménager la plus grande influence. Il ne faut que jetter les yeux sur la Carte pour être convaincu combien la pointe que la Grande Pologne forme dans ses nouvelles possessions entre la Prusse Polonoise et le Palatinat de Posnanie, est à sa convenance. C'est donc sur cette acquisition importante que la Cour de Berlin a fixé ses projets, et pour s'en assurer les moyens elle a crû dèvoir s'emparer successivement des fortunes des particuliers qui y sont possessionés. Les derniers Traités de Commerce stipulent à la vérité expressement la libre exportation des productions dans la Silesie, mais au rapport de tous ceux qui y sont intéressès, ces traités ne sont pas observés; les Douanes y sont purement arbitraires, et les tarifs mêmes établis par la Chambre de Silesie ne peuvent servir de regle à cet égard puisqu'ils sont outrepassés tous les jours. Non seulement on ne permet plus l'exportation des denrées de la grande Pologne en Silésie, mais encore le Roi a fait défendre à ses sujets silésiens sous les peines les plus graves d'acheter des denrées des Polonois. Dans le même tems qu'il ferme aux habitants de cette province le seul debouché qu'ils avoient pour la rente des productions de leurs terres, dont leurs greniers sont remplis, des facteurs prussiens répandus dans tout le pays achetent pour le compte du Roi quoique sous leur propre nom toutes les denrées au prix qu'ils veuillent bien en donner, et qu'on est toujours obligé de prendre, puisqu'il n'existe point de concurrence. Encore si cette valeur leur étoit payée en argent il y auroit pourtant un moyen quelconque, par lequel le numéraire pourroit rentrer dans le pays, mais le vendeur est trop heureux de recevoir le tiers ou le quart en argent comptant le reste se paye en marchandises fabriquées dans les États du Roi estimées arbitrairement, qui entrent sans être soumis à aucune Douane, et qui par consèquent procurent à la caisse Royale un nouveau profit des plus considérables. La situation du pays prussien, le mauvais état de leurs manufactures ne leur permetent d'esperer de debit chez l'étranger que par des moyens forcés tels que celui qui vient d'être indiqué. Il en resulte que les habitants de la grande Pologne sont dans une condition beaucoup plus dure que s'ils étoient sujets du Roi de Prusse, et que ne voyant d'autres termes à leurs maux que de passer sous sa domination, ils doivent être les premiers á le désirer.

Non content de s'emparer de tout le Commerce des productions de la Grande Pologne le Roi a déjà acquis et acquiert encore les terres les plus considérables de cette province au prix le plus mediocre par les sommes qu'il prête successivement aux possesseurs, que leur mauvaise fortune met dans le cas de devoir emprunter, et qui vu le défaut de numéraire dans le pays ne peuvent trouver d'argent ailleurs. Ces sommes, qui ne se donnent que sur hipothèque sûre redemandées dans un tems ou l'Emprunter est insolvable font adjuger la terre à celui qui n'a fait que prêter son nom au Roi et elle devient par conséquent partie de ses Domaines. Maître de la fortune des particuliers en grande Pologne, maître absolu de leur Commerce, Maître des possessions les plus considérables il peut presque regarder les habitans comme

ses sujets par l'entière dependance où ils sont de lui, et il ne faut plus qu'un pas pourqu'ils le deviennent.

Pour parvenir au but il est nécessaire non seulement de mettre les habitans de la Grande Pologne dans le cas de désirer de devenir Prussiens comme on l'a vu plus haut; il faut encore se procurer la plus grande influence dans le reste de la Pologne, et dans un pays Republicain le meilleur moyen d'y réussir c'est de se rendre l'Arbitre des fortunes des particuliers, qui tiennent entre les mains les rênes de l'état pour pouvoir punir et recompenser à son gré selon leur plus ou moins de condescendance, et voïlà en peu de mots la clef des démarches du Roi de Prusse en Pologne. — — — — — — — —

— —

Il a déjà été demontré plus haut qu'il est de notre intérêt d'avoir au moins le même crédit dans ce Royaume que les autres Puissances copartageantes. Dans le cas d'une nouvelle guerre avec le Roi de Prusse nous pourrions tirer un parti avantageux de cette puissance quelque foible qu'elle paroisse, du moins devons-nous être sûr de n'en avoir rien à craindre, et comment nous en assurer du moment que le Roi de Prusse Maître de la ortune des particuliers est aussi maître des décisions de l'Etat? Nons pouvons voir avec indifférence l'influence de la Russie dans ce Royaume trop intéressée à ne souffrir ancune conféderation, aucune démarche vigoureuse des Polonois, elle ne fera jamais usage de son crédit ni pour ni contre nous. Il n'est pas de même de notre Ennemi naturel d'un Prince que par tous les procédés les plus amicals nous n'avons pas pû gagner, qui fait consister toute sa politique à nous nuire, et dont les intérêts sont dans une collision perpetuelles avec les nôtres. Tout ce qu'il acquiert de puissance et de Crédit ne peut jamais être qu'à nos dépens.

Cet ascendant que le Roi de Prusse acquiert en Pologne ne peut pas être plus indifférent à la Russie qu'à nous. Avant le Traité de partage cette Puissance seule arbitre de ce Royaume n'en voyoit aucune autre dans la volonté ni le pouvoir de s'opposer à ses vues. Les Politiques l'accusent peut-être avec justice d'avoir mal entendu ses intérêts en donnant les mains à ce partage qui pouvoit procurer aux deux autres puissances une influence égale à la sienne. C'est ce que nous voyons arriver aujourd'hui dans la personne du Roi de Prusse, et c'est ce qui ne peut avoir lieu qu'aux dépens du Crédit de la Russie en Pologne. En y consentant elle se lieroit les mains sur tout ce que le Roi de Prusse voudroit y entreprendre de plus contraire à son interêt elle perdroit le fruit de toutes ses dépenses enormes, qu'elle à faites pour la Pologne, en un mot elle detruiroit le systeme qu'elle a suivi irrevocablement depuis un tems si considérable.

Tel est le rapport d'intérêt qui existe entre les deux Cours de Vienne et de Pétersbourg relativement aux affaires de Pologne, que le Ministre de LL. MM. JJ. et Rle. doit mettre avec evidence sous les yeux du Ministère Russe.

Il doit commencer par vérifier ce que le Comte Panin doit avoir dit à cet égard au Prince de Lobkovitz, dont il est fait mention plus haut, et s'assurer qu'il est encore dans le même principe. Cela posé rien ne doit

l'empêcher d'agir en conséquence, et de dévoiler toute la politique de la Cour de Berlin à son Allié. Il doit par conséquent être parfaitement instruit de tous les détails pour pouvoir citer jusques aux exemples des faits qui viennent d'être enoncés en gros, et si la Cour de Russie entend ses véritables intérêts, il n'est pas douteux, qu'elle ne se concerte à cet égard avec la Cour de Vienne, dès que celle-ci par ses représentations la mettra en état d'agir.

II. Kaunitz à Mr. le Comte de Rzewusky.

À Vienne le 15. Septembre 1788.

L'Empereur venant de m'envoyer la lettre que vous avez addressée à Sa Majesté Impériale le I. du mois passé, j'ai l'honneur de vous faire connoitre, Monsieur, le sentiment de mon auguste maître sur son contenu.

Sa Majesté a toujours rendu justice à vos lumières, à vos talens et à votre zèle; mais Elle s'apperçoit avec chagrin que des malintentionnés ont réussi à vous faire illusion sur le véritable état des choses, en vous persuadant de signer de votre nom un projet, dont vous seriez le premier à deplorer les suites incalculables, qu'il entraîneroit infailliblement.

Vous croyèz nécessaire pour prévenir des troubles dans l'intérieur de votre patrie l'exécution d'un projet qui, tendant à bouleverser la constitution établie dans la République, seroit le moyen le plus imédiat et le plus infaillible de porter le trouble et la dissension dans son sein.

Vous proposez l'appui d'un tel projet à l'Empereur et vous faites comprendre, que d'autres puissances étrangeres y encouragent la nation, tandis que Sa Majesté Impériale est pour les liens sacrés des traités le garant de cette même forme de gouvernement qu'on voudroit renverser: tandis que les deux autres puissances voisines de la Pologne ont contracté les mêmes engagemens de garantie, et que de toutes les autres puissances aucune, n'a ni l'intérêt, ni les moyens, ni surtout le droit de prendre part à ce qui regarde la constitution polonoise.

Que doit on penser d'ailleurs des moyens proposés par le projet comme la sauvegarde de votre patrie! La forme élective de la Royauté et à peu près les autres clauses relatives à l'autorité royale renfermées dans la loi projettée se trouvent déjà établies par la constitution actuelle. La répétition de ces clauses déjà subsistantes seroit donc aussi inutile, que d'autre part elle seroit odieuse parcequ'elle manifesteroit des soupçons injurieux au Roi, auquel on ne doit point supposer de tels dessins sans les plus fortes preuves, à la nation sans le concours de laquelle ils ne pourroient point être exécutés, enfin aux trois puissances garantes, qu'on ne peut taxer sans les offenser de vouloir manquer à leur parole sacrée.

La seule véritable innovation renfermée dans la loi proposée et (à ne pas vous cacher l'impression que la lecture nous en a faite) le seul but qu'elle paroit avoir consiste à restituer, à augmenter encore le pouvoir indépendant

et immodéré que les généraux de la couronne possedoient dans des époques qui doivent être comptées dans l'histoire parmi les tems les plus orageux de la République. Or ce seroit, Monsieur, lui faire un présent funeste, que de ramener ces époques ou du moins (pour rendre aux possesseurs actuels de ces dignités la justice qu'ils méritent) que d'en préparer le retour pour l'avenir.

Non, Monsieur! ce n'est point de telles conditions que peut dépendre le bonheur et la liberté de la Pologne. La liberté d'une nation consiste dans l'équilibre bien ordonné des pouvoirs et des intérêts. Tel a été le but de la forme du gouvernement établie en 1773. Tout le pouvoir législatif réside dans la nation, tout le pouvoir exécutif est soumis au contrôle de la nation. Cette restriction est suffisante pour en prévenir les abus pour remédier si cela est nécessaire, mais il est tout aussi nécessaire que ce pouvoir exécutif soit conservé en état d'agir; le soumettre dans ses opérations à des entraves arbitraires et continuelles ce seroit anéantir la considération et l'existence politique de la République, mettre la licence à la place de la liberté et plonger le gouvernement dans une anarchie pire dans ses effets que le despotime.

Il n'y a pas de nation, Monsieur, qui soit en possession par sa constitution d'une liberté plus ample que la vôtre. Plut à Dieu qu'elle sçût jouir tranquillement d'un tel avantage. Mais quellesque favorable que soient les lois d'un état, la liberté n'y sauroit exister dans le fait, qu'autant qu'elle est fondée sur le patriotisme, sur la modération, sur le désintéressement et l'union des citoyens. Ces qualités sont les seules sauvegardes des Républiques, de même que le bonheur d'une nation dépend essentiellement de sa tranquillité intérieure, sans laquelle la liberté n'est plus qu'un vain fantôme ou un cri de parti. Or si jamais il a existé une epoqué où les vrais patriotes ont eu sujet de veiller au maintien du repos et de l'union dans la République, c'est celle où le feu de la guerre, embrasant de tous côtés les états voisins, elle a le besoin le plus urgent d'une ferme union au dedans pour se garantir des dangers qui pourroient s'y communiquer du dehors.

Je me suis acquitté de ma tâche en vous ouvrant, Monsieur, avec la franchise, que je dois à l'importance du sujet, les réflexions, que nous a fait naitre la lecture d'un projet, qu'on s'est bien gardé sans doute de vous faire envisager sous son vrai jour. Et je me flatte, qu'elles feront sur vous, Monsieur, l'effet que la vérité presentée impartialement doit produire sur des personnes élevées par leur esprit et leurs sentimens au dessus des mouvemens et des passions des hommes ordinaires.

Vous pouvez d'ailleurs compter entiérement sur le secret que vous avez demandé à Sa Majesté. Quelqu' en soit l'objet, Elle vous sait gré de la confiance que vous Lui avez temoignée et n'en fera aucun usage qui puisse vous compromettre.

J'ai l'honneur d'être etc.

III. Sentimens du Prince de Kaunitz-Rietberg sur un Projet communiqué à Sa Majeste l'Empereur relativement à la Pologne. le 8. Février 1791. Dicté par S. A.[1])

Ce n'est qu'une morale abominable, qui peut permettre d'exciter, de fomenter, ou de protéger des révoltes, des Guerres civiles, ou autres fléaux de l'humanité dé ce genre.

Heureusement ce n'est pas celle d'un Prince vertueux, ainsi que l'est Votre Majesté.

Elle ne peut donc en aucune façon donner les mains à ce qu'on Lui propose.

Et supposé qu'Elle le pût legitimement, cela ne Lui conviendroit en aucune façon politiquement.

Ce n'est point à un homme de Sa probité, que l'on puisse avoir besoin de démontrer qu'Elle ne la pourroit pas legitimement; je me bornerai donc à exposer en peu de mots; qu'il ne seroit pas de son intérêt de contribuer, ni directement ni indirectement à l'entreprise en question.

Supposé même qu'elle pût parvenir à consistance, ainsique vraisemblablement elle n'y parviendra pas, parceque naturellement elle sera traversée dèz qu'on s'appercevra par la moindre démarche que l'on s'en occupe, il n'en résulteroit qu'une guerre civile et destructive pour autrui, et nul avantage pour la Monarchie Autrichienne; ainsi au contraire, le danger évident de pouvoir y être entraîné par des événemens possibles, et de devoir s'en mêler, sans que pour Elle il puisse s'en suivre tout au plus qu'un bien négatif, c'est à dire celui d'avoir empêché peut-être, au moins en partie, toute l'extension possible du mal.

Le Plan proposé n'est donc admissible en façon quelconque, et il me semble qu'en conséquence il conviendroit de répondre au proposant de bouche seulement, et non par écrit, pour ne pas pouvoir être compromis.

Que l'on n'est pas dans le Cas de pouvoir faire aucun usage de son projet; mais qu'on ne lui en fait pas moins de gré des bonnes intentions, qu'il a témoignées dans cette occasion.

IV. An den Kurfürsten von Sachsen.

Monsieur mon frère et cousin!

En conséquence de ce que j'ay déjà eu la satisfaction de lui marquer d'Italie je préviens Votre Altesse Sérénissime Électorale que je compte jouir de la satisfaction de la venir trouver encore plutôt que je ne l'avois espéré ayant pris mes mesures pour arriver le 25 au soir a son chateau de Pilnitz,

1) Vergl. Beer, Josef II, Leopold II u. Kaunitz. S. 390.

avec mon fils ainé l'archiduc François pour avoir le plaisir d'y passer les deux jours suivants à me procurer sa connaissance, je fais prévenir également Sa Majesté Prussienne de cette anticipation de voyage, occassionné par mon empressement, et les circonstances de mon Couronnement en Bohéme.

Pour suppléer en attendant autant que possible a la briéveté des moments précieux que j'y consacrerai sans réserve à la confiance et à l'amitié je crois communiquer à Votre Altesse Serenissime Électorale, les dernière negociations et démarches les plus importantes, dont le connaissance peut l'intéresse.

Mon envoyé extraordinaire, Comte Hartig, est chargé de s'acquitter sans délai de cette communication. Elle ne diminuera point à ce que je me flatte l'opinion que j'espère avoir inspirée à Votre Altesse Sérénissime Électorale de la loyauté justice et modération de mes procédés et de mes vuës qui tendent constamment soit à préserver et rétablir la tranquillité publique de l'Europe, soit à en assurer de plus en plus le maintien futur par l'établissement et l'extension la plus générale de la bonne harmonie et d'un accord parfait entre les Puissances, un des motifs qui contribuent le plus à encourager le Zèle avec lequel je me livre à ce dessein salutaire, est la certitude m'y rencontrer avec les sentimens et les principes de Votre Altesse Sérénissime Électorale, dont j'ambitionne l'approbation en toute chose, et pour laquelle le conserverai toute ma vie un attachement invariable fondé sur la tendre amitié et la haute Considération avec lesquels je suis etc.

Vienne, le 4. Août 1791. Leopold.

V. Leopold an den Kurfürsten von Sachsen.

Monsieur mon frère et Cousin. La santé de mon envoyé le Comte de Hartig, ne lui permettant point encore de se rendre à Dresde, et désirant de communiquer sans plus long délai à Votre Altesse Sérénissime Électorale tant la suite de mes démarches et négotiations rélatives à la France que mes idées sur l'affaire de la Couronne de Pologne, je charge le chevalier de Landriani de ces communications dans l'espoir qu'Elle le jugera digne d'être honoré de sa confiance.

Je me flatte que mes déterminations sur les affaires françoises conformes à celles du Roi trés chrêtien rencontreront le suffrage de Vôtre Altesse Sérénissime Électorale, et que relativement à celles de Pologne, Elle accueillera et appréciera avec amitié les ouvertures sincères et cordiales que je ne puis réfuser à mon coeur dans une occurence qui touche de si près un Prince dont je considère la satisfaction et les intérêts à l'égal des miens propres par une suite de la haute estime et de la tendre amitié avec laquelle je serai toute ma vie

Monsieur mon frère et Cousin
De Vôtre Altesse Serenissime Electorale
le très affectionné frère
et cousin
Léopold.

Vienne le 13. Xbre
1791

VI. Der Kurfürst von Sachsen an Leopold.

Dresde, à 30. Dec. 1791.

Sire!

J'ai reçu la lettre qu'il a plu à Votre Majesté Impériale de me faire parvenir par le Chevalier de Landriani et les ouvertures qu'Elle l'a chargé de me faire, avec toute la reconnaisance que ce nouveau témoignage de Son amitié et confiance toutes précieuses ne pouvait que me faire éprouver, et auquel je crois devoir la sincérité parfaite avec laquelle ja vais m'ouvrir à Elle sur les objects en question.

J'ai vu par la communication de différentes piéces relatives aux affaires de France, que Votre Majesté Imperiale en conséquence des principes qu'Elle a mis pour base de Sa conduite dans ces affaires, a dirigé jusqu'à présent ses démarches au but, de cooperer à un changement favorable de la situation du Roi et de son auguste famille d'une manière conforme au voeu même de Leurs Majestés T. Chr. et qui ne put ni les exposer ni augmenter les malheurs de la France. Il y a tout lieu d'espèrer, Sire, qu'une conduite si moderée pourra avoir un succès desirable, à moins que les circonstances ne changent de façon à conseiller d'autres démarches. Mais, quels que soyent les événemens futurs, les sentimens respectables de Votre Majesté Impériale lui feront prendre dans sa sagesse les mesures les plus convenables à la dignité et à la sureté de l'Empire Germanique, et au soutien efficace des droîts lésés de ses États. Quant à moi je ne manquerai pas de satisfaire, en cette occassion, comme en toute autre aux obligations que ma qualité de membre de l'Empire m'impose.

A l'égard des affaires de Pologne sur lesquelles Votre Majesté Imperiale veut bien s'expliquer envers moi d'une façon si flateuse, Elle me permettra de Lui rappeller les principes que j'ai eu l'honneur de Lui exposer précedemment, et de me réferer aux ouvertures que j'ai faites au Chevalier de Landriani. Celui-si pourra entre autres Lui rendre compte de l'objet des déliberations qui ont eu lieu jusqu'à présent avec les commissaires Polonois Ces déliberations portent particulièrement sur plusieurs points de la nouvelle Constitution de la Pologne, lesquels m'ayant paru sujets à des doutes importants, ont motivé l'envoi de Prince Czartoryski à ma cour. Mais quand même ces doutes pourraient être levés à mon entière satisfaction, ma détermination se trouverait toujours encore arrêtée par l'incertitude où je suis relativement aux sentimens des trois Puissances voisines de la Pologne sur le changement total que la révolution du 3. Mai a apportée à la forme du Gouvernement de ce Royaume. Depuis que par ce changement la succession eventuelle au trône de Pologne m'a été destinée, j'ai toujours regardé l'assentiment de ses trois Puissances comme une condition principale de mon acceptation, et je n'ai pu me dissimuler les inconveniens auxquels la Pologne pourrait être exposée un jour, si ce point essentiel devait rester douteux, comme il l'est encore en ce moment. Car, bien que j'aye eu la satisfaction recevoir à cette occasion de Votre Majesté Imperiale et de

Sa Majesté le Roi de Prusse des témoignages bienflateurs de confiance et d'intérêt, et quoique l'Impératrice de Russie après avoir été informée de la marche que j'ai suivie jusqu'ici à l'égard des affaires de Pologne, paraisse rendre justice à mes principes, ces sentimens uniquement relatifs à ma personne, dont je sens tout le prix ne contiennent pourtant pas un acquiescement à une nouvelle forme du Gouvernement de la Pologne, si nécessaire à sa stabilité. Je soumets aux lumières de Votre Majesté Impériale si, au risque des suites que cette incertitude pourrait avoir un jour, je puis hazarder une détermination finale pour l'acceptation de la succession eventuelle à cette Couronne.

En m'ouvrant à Votre Majesté Impériale avec cette Franchise intime que je dois aux sentimens dont Elle m'honore, j'aime à me flatter, Sire, que Vous voudrés bien ajouter à tous les témoignages d'affection que Vous m'avés donnés, celui de me faire confidemment part de Votre façon de penser sur ses observations que je viens de mettre sous vos yeux et dont l'importance doit nécessairement influer sur ma détermination.

Je prie V. M. J. d'agréer les assurances de ma vive reconnaissance et du dévouement respectueux avec lequel j'ai l'honneur d'être etc.

D.

Lettre

sur la Révolution faite à Varsovie, le 3. de May 1791.

Monsieur!

J'ai eu à peine le tems, de vous dire dans ma dernière, que la Révolution était faite, que des violences inouies l'ont accompagnée, que la République n'étoit plus, et que la Monarchie héréditaire avait pris sa place. Aujourd'hui un peu moins battu par la tempête, et ayant du calme par intervalles, je le mets à profit pour vous en faire une relation en détail.

Vous savez que à la proposition, que fit la Pologne au Roi de Prusse il y a trois ans au sujet d'une alliance avec lui, il avait repondu qu'auparavant il voulait savoir, quelle forme de gouvernement prendrait la Republique, pour savoir quel degré de stabilité, il pourrait donner à cette nouvelle alliance; Ces mots, quelle forme de Gouvernement nous firent soupçonner qu'on en avait une nouvelle en vue, et nous firent craindre dès lors pour la République; en effet le Roi de Prusse, attendant une forme de Gouvernement Polonois pour faire une Alliance avec la Pologne, montroit par là qu'il ne comptoit pour rien celle qui existoit. Or comme cette qui existoit, étoit celle d'une République libre, et dont cependant le Roi de Prusse ne vouloit point, il s'en suivoit que, pour conclure une alliance avec les Polonois, il vouloit tout autre forme de Gouvernement, c'est à dire celle d'une monarchie. Le Roi souttenoit cette réponse du Roi de Prusse avec la chaleur d'un homme intéressé à l'affaire, et nous fit voir que les deux Rois s'entendoient à cet égard; mais les écrits du Hetman Rzewuski, et du Général d'Artillerie Potocki contre la Monarchie héréditaire, ayant averti à tems la Nation des coups, qu'on lui préparoit, deroutèrent les Projets des deux Rois, et excepté deux ou trois, tous les cahiers des Commetans furent contre la Monarchie, et contre la succession du Trône. Cependant, le Roi de Pologne pressoit toujours la Diète de s'occuper de la forme du Gouvernement ne fut-ce, disoit-il, que pour ne pas rebuter le seul allié, que nous pouvions avoir; mais au fond, c'étoit parceque il espéroit, qu'une fois cette matière mise sur le Tapis, il trouveroit moyen d'éloigner de la Diète les Nonces Antimonarchiques, et frapperoit le coup avec ceux qui lui étoient dévoués. Il

réussit donc à faire nommer une Députation à cette fin, mais dans les règles, que nous prescrivîmes à cette Députation, nous établîmes la Libre élection des Rois, ét le Gouvernement Républicain, comme deux lois fondamentales, dont celle ne devoit jamais s'écarter, et comme une base sur laquelle celle devoit élever son ouvrage; par là nous coupâmes court à tout projet d'une monarchie héréditaire, et réduisîmes à rien les vues Monarchiques des deux Rois. Cette manière d'escamoter aux deux Rois l'érection d'une Monarchie héréditaire en Pologne leur déplut souverainement. Ils étoient aux moyens, aux expédients pour remettre cette affaire sur le tapis, et lui donner une tournure, qui du moins pût ne pas si fort les éloigner de leur but, lorsque l'Empereur Joseph mourut, et attira par sa mort toute l'attention du Cabinet de Berlin sur les affaires de l'Empire, on abandonna donc la forme de Gouvernement en Pologne, pour ne s'occuper qu'à donner de nouveaux ennemis à Léopold. A cet effet, le Roi de Prusse ne parla plus de la forme de Gouvernement, et offrit son Alliance. Le Roi de Pologne en soutint la nécessité, et la Pologne en faisant une Alliance défensive très-desavantageuse pour elle, devint amie de la Prusse, et par là devint ennemie de l'Autriche: on fit marcher les troupes Polonoises sur les frontières de la Galicie, on souffla l'esprit de révolte dans ce pays, on soutint les Brabançons, on anima les Hongrois, on embrouilla l'affaire des Liégois, on chercha à reculer l'élection du Chef de l'Empire, on s'engagea par un traité avec les Turcs, de faire restituer aux Polonois la Galicie, on fit mine de vouloir attaquer la Bohème, bref on fit tout ce qu'on put pour ébranler la Monarchie Autrichienne dans ses fondements, et marquer les premières années du Règne de Léopold par la perte des Provinces, qui sont les fleurons de sa Couronne. Léopold n'opposa à tout cela, que de la droiture, de la douceur, et de la fermeté[1]). Il fit une armistice avec les Turcs, devint Empereur, devint Roi d'Hongrie, étouffa les Révoltes, appaisa les mécontentements, rétablit chez lui l'ordre et la tranquillité, se fit plus aimer que craindre, gagna la Confiance de toutte l'Europe, et déjoua le Roi de Prusse[2]), en opposant la prudence à l'artifice, et l'amour de la paix aux menaces de la guerre, que le Cabinet de Berlin lançoit à tout moment.

Les affaires de l'Allemagne ainsi appaisées, et l'Alliance de la Pologne avec le Roi de Prusse une fois faite, nous crûmes que l'affaire de la forme du Gouvernement en Pologne étoit absolument tombée, et que le Cabinet de Berlin ne paraissant pas avoir envie de faire la guerre, ne pensoit pas non plus à rendre la Pologne une Monarchie. Cependant des Couriers et des émissaires, que les deux Rois s'envoyoient très fréquemment dans les Mois d'Octobre et de Novembre, et surtont l'Abbé Piatoli, que le Roi à l'insçue de la Députation des affaires étrangères, envoya secrètement à Berlin, nous firent soupçonner, qu'il y avoit entre ces deux Rois des projets sur le tapis, qu'ils avoient intérêt de laisser ignorer à la Nation, et au reste de l'Europe.

---

1) NB. De la fermeté! bien le contraire. (Randbemerkung im Manuscript.)

2) l'Auteur vouloit probablement dire: il a été joué par le Roi de Prusse, et on voit qu'il connait mieux les affaires de la Pologne, que du Ministère de Vienne. (Am Rande des Manuscr.)

Nous scummes plustard, qu'il ne s'agissait de rien moins que d'une convention secrète, par laquelle le Roi de Pologne s'engageoit à porter la Diète à la cession de Danzig et Thorn avec ses dépendances en faveur de la Prusse, et en revanche le Roi de Prusse s'obligeoit à soutenir par les armes la souveraineté héréditaire en Pologne pour la Maison Poniatowski. Cette convention fut signée par le Roi de Pologne le 18. Octobre et ratifiée le 26. Novembre, et le Roi de Prusse la signa le 12. Nbre. et la ratifia le 29. — Dans le même temps le Roi de Pologne se donnoit beaucoup de mouvement pour faire donner aux Villes une représentation à la Diète, et les faire siéger aux États. Son but était de gagner la Bourgeoisie de Varsovie, pour ensuite la faire servir à ses desseins dans la Diète. L'exemple de la Suède étoit frappant et tout récent, et nous recomançames à craindre pour la République. Là-dessus nous prîmmes les mesures nécessaires pour faire tomber ce projet; en effet il rencontra beaucoup d'opposition, et ne passa pas. Malgré cela, le Roi réussit toujours à faire accorder aux Villes des Priviléges immenses, et qui les mettoit à même d'en demander de plus grands. C'en étoit assez pour mettre les Villes dans ses intérêts, et se les attacher pour jamais. Mais on fit plus. Le Maréchal de la Diète Malachowski, Kollatay, Stanislas Potocki, Linowski, l'Abbé Piatoli, tous de la clique la plus secrète du Roi, se firent inscrire dans la Bourgeoisie de Varsovie; dès lors les liaisons du Roi avec les Bourgeois de cette Ville furent plus éstroites, leurs intérêts se mêlèrent et parurent communs.

La Diète se tenant à Varsovie, et la Bourgeoisie de Varsovie étant au Roi, il étoit clair que le Roi avoit tout ce qu'il failloit pour en imposer à la Diète, et la forcer en cas de résistence. Dès ce moment nous vîmmes la perte de la République, mais nous n'en crûmes pas le terme si prochaine.

Le 24. Avril il arriva un Courier de Berlin avec une lettre du Roi de Prusse pour le Roi de Pologne; Je viens d'apprendre dans ce moment, que cette lettre portoit, que le secret de la Convention de la cession de Danzig et Thorn avoit transpiré, que l'Angleterre en avoit pris de l'ombrage, et que le Roi de Prusse animoit le Roi à se saisir au plutôt du pouvoir arbitraire. Cette lettre donna occasion à une conférence secrète, tenue le même jour dans la Maison de campagne du Roi dite Lazienki. Les Personnes qui la composoient, étoient le Roi, le Maréchal Potocki, le Maréchal de la Diète Malachowski, le Referendaire de Lithuanie Kollatay, Linowski, nonce de Cracovie, Stanislas Potocki nonce de Lublin, et l'Abbé Piatoli. Dans les conférences postérieures Wawrzechi et Ostrowski y furent admis. À cette première conférence, le Roi fit lire le projet du changement de la Républiqne en Monarchie héréditaire, on consulta sur les moyens de le faire réussir, on arrêta un plan, on arrangea la Marche qu'on devait tenir dans l'exécution; Stanislas Potocki, l'Abbé Piatoli et le Maréchal de la Diète se chargèrent de soulever les Bourgeois, pour forcer la Diète à souscrire à tout, en effet le même jour, les principeaux de la Ville se décidérent pour le Roi, tel chose qu'il en arriva.

La Ville étant ainsi au Roi, le principal point étoit gagné, et on pressa l'affaire. Les quatre Régiments des Gardes de la Couronne étaient sans cela

absoloument au Roi, la Diète de 1776 ayant fait la faute de les avoir soustraits à tout pouvoir national, à toute jurisdiction du pays, et les avoir rendus uniquement dépendents du Roi. On fit venir en Poste de Kozienice 200 hulans du Roi; tous les batteurs qui étoient aux gages du Roi dans les différentes Provinces furent aussi ammenés en Poste. Stanislas Potocki, Général Major d'Artillerie, prit sur lui ce Régiment, Diatynski répondit du sien, et le Maréchal de la Diète prit sur lui la Populace. Les choses étant ainsi préparées, on fixa le jour de la Révolution au 7. de May, jour qui précédait celui du Nom du Roi. Le premier du May, on fit courir le bruit que le Roi alloit se faire inscrire dans la Bourgeoisie de Varsovie, que le Mécontents vouloient l'en empêcher par la force, qu'il était juste, que le Bourgeois prissent le parti du Roi, le parti de leur bienfaiteur; qu'il était indispensablement nécéssaire, qu'ils se tinsent prêts à se rendre au château au premier signal donné, tant pour assister à cet acte aussi solemnel et auguste, que pour y soutenir le Roi. D'un autre côté le Maréchal de la Diète gagnait le peuple à force d'argent, et lui confioit la sureté de sa Personne, que les mécontents, disoit-il, vouloient faire chasser de la Diète, pour s'être fait inscrire dans la Bourgeoisie. Enfin la femme de Stanislas Potocki, ayant attiré beaucoup de Bourgeois chez elle, mêloit les pleurs et les defaillances tour à tour, pour les intéresser à la défense de son mari, qu'on vouloit, disoit-elle, assassiner en plein Sénat, et cela parce qu'il avoit soutenu la cause des Villes, parcequ'il s'étoit fait bourgeois, Le deux de May, les Évêques de Kujavie, Ribinski, et celui de Kamieniek, Krasinski, présidèrent au club, dit des Patriotes, où Lanckorowshi et Soltyk animant les nonces contre la Russie et l'Autriche, ne voyoient, disoient-ils, d'autre moyen de sauver la patrie, que celui de former un parti indissoluble dans tous les événemens, lequel pût établir une forme de Gouvernement capable de donner à la Pologne de la Puissance, et de la Considération, et la soustraire une fois pour toutes à l'influence des deux Cours Impériales, et surtout de celle de Pétersbourg. Dans le moment de la plus grande éffervescence des esprits, à laquelle le Punsh et le Vin avoit une bonne part, ils signèrent et réussirent à faire signer un blanc signé, qui dut être rempli de la forme de Gouvernement, dont ils seroient convenu avec le Roi, et qui devoit faire foi de la volonté de la Nation. À ce sujet les Potocki, les Poniatowski, quelques-uns des Malachowski etc. furent les premiers à signer; le reste les suivit, et il y eut ce jour là une soixentaine de signatures. Le tout fut déposé dans les mains du Maréchal de la Diète, dont la Maison fut choisie pour faire un endroit de réunion de tous ceux, qui avoient signé, et de tous ceux qui iroient signer les jours suivans jusqu'au 7. de May.

En attendant, le Grand Géneral Branichi ayant appris le secret de la Révolution fixée au 7. de May, crut le moment trés-pressant, et dépêcha aussitôt des Couriers de tous côtés pour faire venir à la Diète, tous les Nonces antimonarchiques, qui en étaient partis, rassurés par une Loi de la Diète, qui avoit établi un terme fort éloigné à la discussion de la matière du Gouvernement Polonois; mais le Roi l'ayant appris gagna de vitesse sur lui, devança le terme fixé pour la Révolution, et frappa le coup le 3., au lieu de le frapper le 7. de May, comme il l'avoit décidé auparavant. Le. 3 de May,

jour de la Révolution, le Roi fit avertir le Grand Chancelier Malachowski de se rendre chez lui, et l'obligea de convoquer le Députation des affaires étrangères, pour commencer la séance par la lecture des dépêches des Ministres de Pologne dans les Cours étrangères. Le Grand Chancelier représenta au Roi, que rien n'étant survenu de nouveau, il ne voyoit pas la nécessité de convoquer la Députation, et encore moins de lire des Dépêches dont il avait déjà rendu compte aux États; mais pressé par lui, il le fit, ne se doutant pas qu'il y avoit des dépêches, qu'on avoit dictées à Varsovie aux Ministres dans les Cours étrangères, qu'on leur avoit escamoté à sa connaissance, et que c'étoit, ces mêmes dépêches, qui devoient servir de prétexte à la Revolution la plus malheureuse pour la Pologne. La Députatiou convoquée, se rendit donc à la Diète, également étonnée de sa convocation, que des apprêts Militaires qu'elle voyoit devoir accompagner la séance.

En même temps le Roi fit venir chez lui l'Évêque de Livonie, Kossakowski, et lui dit: „Puis-je croire que vous serez avec moi? on m'en parle différement, mais je veux le savoir de vous-même". L'Évêque répondit, que son attachement pour la Personne du Roi étoit connu de lui, qu'il voyoit bien de quoi il s'agissoit; mais qu'il souhaitoit que le projet de la forme de Gouvernement lui fût communiqué, pour pouvoir en dire son avis librement au Roi. Le Roi dit alors tout court: „he bien je mourerai dans le Sénat, ou le projet passera", et l'Évêque se retira.

En même tems le Château et la Chambre du Senat fut remplis de la Bourgeoisie armée. Le Trône fut entouré par les Gardes de la Couronne et les Hulans. Le Prince Joseph Poniatowski, et le Sieur Golkowski aide de Camp du Roi se tenaient derrière le Maréchal de la Diète pour empêcher toute sortie. Le Grand Général Branicki fut gardé à vue par deux batteurs de la Cour, dont un fut de ma connaissance, nommé Piotrowski Gula; ceux-là, sans toute façon, empêchèrent le Grand Général de quitter le Sénat, lorsqu'il le voulait un moment avant la Révolution. Tous ceux, qui étoient antirévolutionaires, avoient quatre ou cinq Hulans apostées contre eux. Le Roi entra au Senat, se plaça sur le Trône, le Brigadier Wielohorski, Jean Potocki, le Colonel Hoffmann restèrent debout à ces côtés, et les Hulans et les Gardes formèrent un Cercle atour de lui. Après l'ouverture de la séance faite par le Maréchal de la Diète, Soltyk, nonce de Cracovie, dit, que les Lettres de Vienne lui annonçaient de grands malheurs pour la Pologne, et demanda que les Dépêches des Ministres Polonois dans les Cours étrangères fussent lues en pleine Diète. Le Roi prit la parole, confirma par son discours ce qu'avoit dit Soltyk, et n'ommit rien pour donner l'alarme d'un nouveau démembrement de la Pologne. La demande de la lecture des Dépêches fut donc faite par acclamation, et tandisque quelques mois auparavant, dans l'affaire de Danzig les Dépêches des Ministres qui avertissaient la Diète des Démarches, que le Roi de Prusse faisoit pour l'obtenir, avoient été regardées par le Roi, comme des visions de leur part, comme des nouvelles, qui pouvoient compromettre leurs auteurs, et par conséquent ne devoient pas être mises sous les yeux de la Diète, dans cette circonstance-ci au contraire, il vouloit que les dépêches fussent connues non seulement de la Diète, mais même de tout le Public. Au

moment, où l'on alloit lire les dépêches, Suchorzewski, Nonce de Kalisch, demanda à parler, et le Maréchal de la Diète le lui ayant refusé, il se mit à genoux au milieu du Sénat, et cria de toutes ses forces: „Je suis resolu de mourir, mais avant que je meurs, j'ai de grandes choses à découvrir à la République", et se traînant à genoux tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, il permettoit au Public, disoit-il, de lui ôter la vie, mais il le conjuroit de lui permettre de parler auparavant. Ce spectacle inattendu, et que donnoit un homme, qui n'avoit jamais suivi d'autres intérêts que ceux de la République, émut les spectateurs jusqu'aux larmes, et malgré le Roi et les huées de son parti, la voix du public l'emporta, et il se fit un silence. Ce silence était un tribut rendu à la vertu de Suchorzewski. Il parla donc et dit: „Il m'est connu, qu'on va lire les Dépêches des Ministres dans les Cours étrangères, uniquement pour faire trembler la Nation par l'idée d'un démembrement fictice de la Pologne, et la porter par cette crainte à accepter les fers, qu'on lui a préparés dans la nouvelle forme de Gouvernement. Que les Officiers des Gardes, et les Hulans, que je vois mêlés parmi nous, n'y sont que pour en imposer aux plus zélés. Que les Bourgeois, dont le Château et la Chambre du sénat est remplie, n'y sont que pour faire accepter par acclamation la forme du Gouvernement Monarchique, et forcer la voix libre au silence. Que plusieurs Personnes, dont je suis du nombre, sont destinées à perdre la vie dans le tumulte, et sont surveillées par des gens apostés à cette fin. Que pour animer les Bourgeois contre nous, on leur a fait acroire, que nous allons leur ôter les privilèges, que nous leur avons accordés. Qu'on tâche d'exciter le tumulte pour se défaire de ceux qu'on n'ose attaquer ouvertement, en les sacrifiant à la fureur du peuple, que l'en s'éforce de tourner contre eux. Que le Maréchal Potocki, et son Frère Stanislas avoient répandu le bruit qu'on en vouloit à leur vie, et que la femme de Stanislas Potocki ayant fait venir chez elle les Bourgeois, les animoit à la vengeance par les pleurs et les défaillances. Je me constitue, disoit-il, délateur de tout ce que j'avance, prêt à prouver tous ces crimes contre la patrie en pleine Diète. En attendant je proteste solemnellement contre tout changement dans la forme du Gouvernement, contre tout agrandissement du pouvoir royal, et contre toutes violences faites à la République dans ce jour-ci. Il finît par ces mots: „J'ai protesté, maintenant ôtez moi la vie si vous le voulez". À ces mots tout le Monde restant muet, le Roi rompit le silence, et au lieu de répondre à Suchorzewski il detourna au contraire l'attention du Public de ce sujet, en la rappellant à l'objet qui avait précédé le discours du Nonce de Kalich, et dit qu'il était plus essentiel que toute autre chose de lire d'abord les dépêches des Ministres, pour que la Nation connoisse par elle-même le Malheur qui la menaçoit, et songe à elle. À l'instant mille voix se firent entendre pour la lecture de ces dépêches, et on y alla. Oraczewski écrivoit de Paris, que Monsieur le Montmorin l'avait averti d'un partage prochain de la Pologne. Woyna de Vienne, que l'Empereur montroit de la mauvaise humeur de ce que la Diète avoit nommé une Députation pour établir de l'ordre dans les Diétines. Deboli de Pétersbourg, que Pétersbourg avait été le foyer du premier démembrement de la Pologne, qu'il l'alloit être du second; que la Russie voyoit avec plaisir

le désordre en Pologne, et se moquoit de Polonais. Tous les autres Ministres avoient ordre de mander des nouvelles, qu'on leur avoit envoyées toutes faites de Varsovie. Après la lecture des Dépêches, le Roi parla et dit qu'il étoit encore temps de penser à soi, que les choses n'étoient pas désespérées, que les projets dés Puissances copartageantes la Pologne étoient fondés sur le désordre d'où naissoit la faiblesse de la Pologne; qu'en ramenant l'ordre et en donnant plus d'autorité au Roi, la Pologne se feroit respecter de ses voisins, et reduiroit à rien le projet de partage, si prêt à être réalisé; qu'il lui à été communiqué un projet de forme de Gouvernement, qu'il le voyoit être le seul et unique moyen qui pût sauver la Pologne, et qu'il désiroit qu'il fût lu dans le moment, et appuié en suite par l'activité heroïque du Maréchal de la Diète. Le secrétaire de la Diète lut donc ce projet, et tout bon Républicain en trembla. On y établissoit le Trône héréditaire, on donnoit au Roi l'armée, le Trésor, et tout le pouvoir exécutif, on déclaroit que le Roi ne pouvoit jamais devenir coupable, telle chose qu'il fît, on lui donnoit en même temps le droit de faire grâce à tout coupable décrété, on défendoit d'attaquer la nouvelle Constitution ni de vive voix, ni par écrits, on autorisoit toute délation à ce sujet, on établissat des jugements de la Diète contre tous ceux qui auroient été dénoncés comme ennemis de la Constitution, on défendoit enfin de recevoir aucune protestation contre la nouvelle forme de Gouvernement. Malachowski, Palatin de Mazovie, Ozarowski, Castelan de Woynitz, le Prince Czertwetynski, Castelan de Braclav, Zlotnichi, Orlowski, Korsak, Hulewicz, Zagorski parlèrent contre le projet. Le Maréchal Potocki, Soltik, Kicinski, secrétaire du Roi, et Linowski parlèrent pour le projet. Stanislas Potocki fit plus; il dit sans balancer que malgré que son Palatinat lui avait ordonné dans son cahier de soutenir la libre élection des Rois, il donnoit cependant sa voix pour la succession, et pour le nouveau projet de la forme du Gouvernement.

Parmi les cris de ceux qui vouloient que ce projet fût pris en délibération et puis passa aux voix, et de ceux qui vouloient le faire accepter par acclamation, le Maréchal de la Diète éleva de voix, et dit que, quoique lui Maréchal, pouvoit par un discours, prouver incontestablement que la nouvelle forme de Gouvernement présentée dans ce projet, étoit beaucoup meilleure que celle du Gouvernement des Américains, que celle du Gouvernement Anglais, bref que celle de tout autre Gouvernement possible, cependant dans un jour de révolution, n'étant plus tenu de suivre les formalités usitées dans les Diètes ordinaires tenues dans un temps de calme, il se refusoit la voix à lui-même, et à tous les autres, et ne pouvoit mettre en délibération ni aux voix un projet, que la Révolution avait enfanté. Le Roi dit alors: il y a une chose, qui m'arrête à donner les mains à ce projet, c'est le serment que j'ai prêté dans les „Pacta conventa" de ne jamais penser à travailler à la succession du Trône, mais il ne tient qu'aux États de me dispenser de ce serment. À ces mots Joseph Poniatowski fit signe aux Bourgeois, et la Chambre retentit de ces mots: Nous dispensons, nous dispensons. D'un autre côté on entendoit répéter ces mots: Nous protestons contre; mais le grand nombre des Bourgeois étouffa la voix du petit nombre des Nonces. Enfin le Roi cria alors: Monsieur

le Maréchal de la Diète, quiconque aime sa patrie, et est pour le projet, qu'il garde le silence; celui qui est contre, n'a qu'à se faire entendre.

On s'imaginoit qu'il n'y auroit personne d'assez hardi pour oser s'exposer; 60 voix se firent entendre dans le moment, en répétant ces mots: Nous n'acceptons pas le projet, et y opposons le Veto. Le Prince Joseph Poniatowski fit encore le signe, dont on était convenu avec les Bourgeois, et à l'instant les voix des Bourgeois étouffèrent toute autre voix. Le tumulte commença, le Roi sauta sur le fauteuil du Trône, et tenant la main levée, prononça un Serment, que personne n'entendit. D'un côté le: „Vive le Roi", de l'autre „j'oppose le Veto" mirent le Roi dans l'impossibilité de se faire entendre lors qu'il prêtoit le serment. Suchorzewski foulé aux pieds par les Hulans du Roi, auroit péri sans le secours de Kublicki, qui parvint à le débarasser, Milxynski son Collègue fut également maltraité par les Hulans; Orlowski à la vie duquel on en vouloit, se couvrit de quatre batteurs, qu'on n'osa attaquer. Enfin le tumulte fini, et le Roi cria à haute voix: „Juravi et non me poenitebit", allons à l'Église, et remercions le tout Puissant de la Révolution heureusement accomplie. Là-dessus il descendit du fauteuil, sortit accompagné des Hulans, et des Bourgeois, et répéta à l'Église le même serment, qu'il avait prêté au Sénat. On chanta le „Te Deum" et on tira le Canon, que Stanislas Potocki Général Major dans l'Artillerie avoit fait sortir de l'Arsenal, sans ordre de la Commission de Guerre. Il en fit le lendemain ses excuses à la commission, ajoutant pour toute raison, que le Roi l'avait ainsi exigé de lui. Dans peu le Roi revint au Sénat d'où personne, excepté ceux qui avaient suivi le Roi, ne pouvait sortir, toutes les avenues du Sénat étant tenues par les Hulans et par la Populace. Il parla, mais son langage ne fut plus celui d'un Roi électif, mais d'un Souverain; au lieu de dire „je conseillerois", il dît „je veux" que les Maréchaux de la Diète fassent tout de suite prêter serment de fidélité et d'obéissance à la nouvelle Constitution par les trouppes, et par touts les Dicastères, en attendant je dissous la séance, et en marque le retour pour le 5. de May.

À peine les issues furent-ils libres que les Nonces et les Sénateurs Antimonarchiques s'empressèrent de porter leurs protestations au Grod, avec un détail de toutes les violences qui ont été commises ce jour-là. Mais la Chancelerie ayant refusé de les accepter, fondée sur un ordre du Roi à cet égard, ordre qu'il n'avait pas le droit de donner, et qui portoit atteinte à la loi fondamentale du Pays, qui autorisoit chaque Citoyen à manifester ses sentiments dans des actes Publiques, ils durent se contenter de signer des protestations simples, sans aucune déduction des faits de ce jour-là. 24 tant Nonces que Sénateurs protestèrent donc contre la nouvelle forme de Gouvernement, et ne reparurent plus aux séances.

(Cette Lettre a été écrite à Mr. le Comte de Rzewuski, Hetmann de Pologne.)
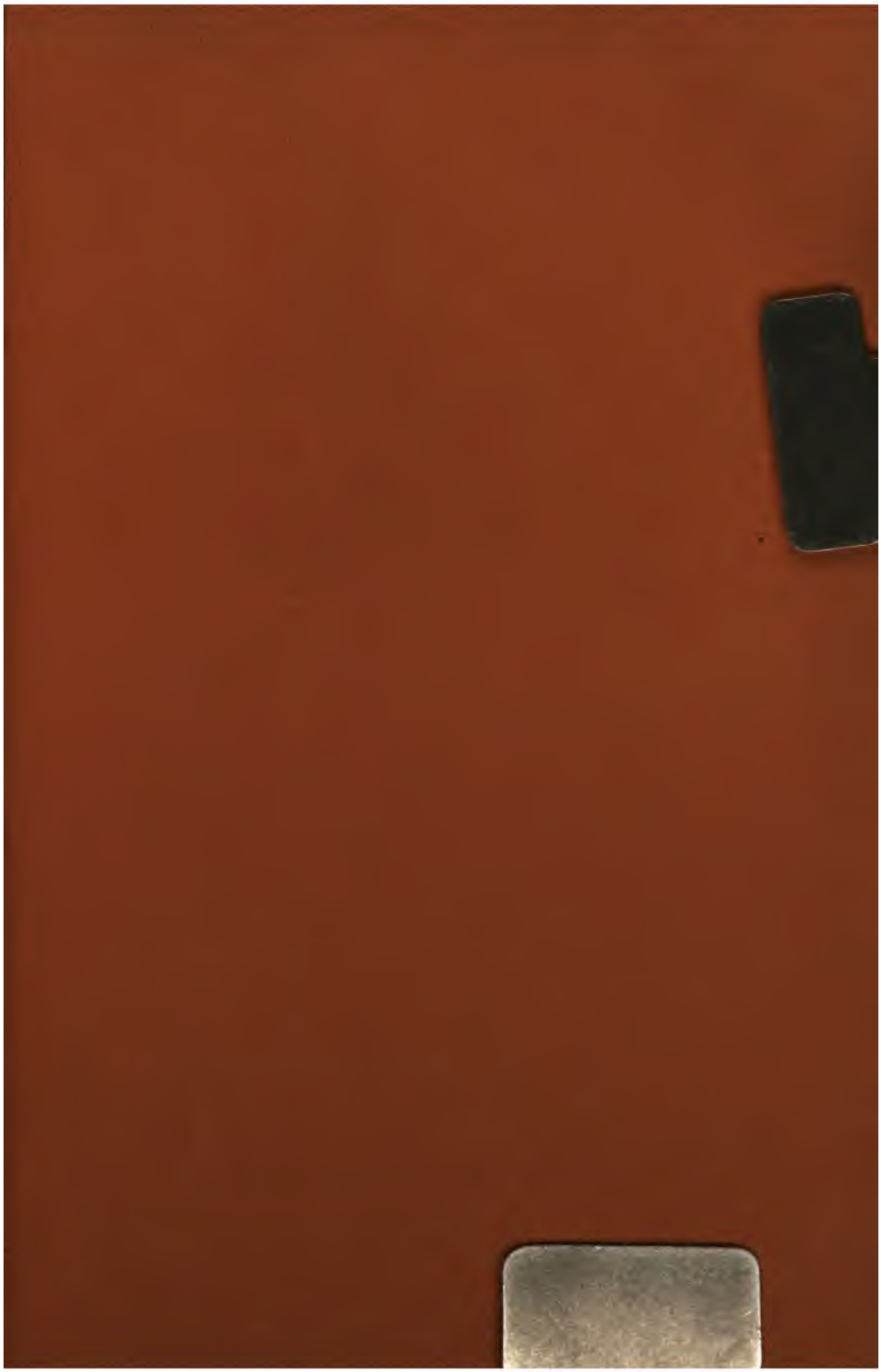
Druck: Wilhelm Baensch. Leipzig